Rappel de votre demande:

Format de téléchargement: : **Texte**

Vues **1** à **388** sur **388**

Nombre de pages: **388**

Notice complète:

**Titre :** Études critiques sur la littérature contemporaine. Tome 9 / par Edmond Scherer

**Auteur :** Scherer, Edmond (1815-1889). Auteur du texte

**Éditeur :** Michel-Lévy frères (Paris)

**Éditeur :** [puis] Calmann Lévy (Paris)

**Date d'édition :** 1863-1895

**Sujet :** Littérature -- 19e siècle

**Type :** monographie imprimée

**Langue :** Français

**Langue :** language.label.français

**Format :** 10 vol. ; in-18

**Format :** application/pdf

**Format :** Nombre total de vues : 388

**Droits :** domaine public

**Identifiant :** [ark:/12148/bpt6k9611409z](http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9611409z)

**Source :** Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, 8-Z-194 (9)

**Relation :** <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb313134660>

**Provenance :** Bibliothèque nationale de France

**Date de mise en ligne :** 11/04/2016

Le texte affiché peut comporter un certain nombre d'erreurs. En effet, le mode texte de ce document a été généré de façon automatique par un programme de reconnaissance optique de caractères (OCR). Le taux de reconnaissance estimé pour ce document est de 99 %.  
[En savoir plus sur l'OCR](http://gallica.bnf.fr/html/und/consulter-les-documents)

BIBLIOTHEQUE CONTEMPORAINE

EDMOND SCHERER

ÉTUDES

SUR LA

LITTÉRATURE

CONTEMPORAINE

i x

Les trois incarnations do

Paul de Gondi.

M"'" de Maintenon. — Pascal.

L'avenir de la religion.

Renan.

Comment il faut lire Montesquieu.

Du gouvernement démocratique.

La statue de Lamartine.

Les précurseurs de Lamartine.

SnVy-Prudhomme..

Fiorre Loti. - Deca.dence?

Leconte de Lisle. — Gréarcl.

- PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

RUE AUBES, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1889

ÉTUDES

SUR LA

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE -

IX

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format in-8°.

ME L CH I 0 R GRIMM 1 vol.

Format grand in-i8.

DIDEROT, étude 1 vol. ÉTUDES SUR LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE. 8 — MÉLANGES D'HISTOIRE RELIGIEUSE ............. 1 —

LA REVISION DE LA CONSTITUTION Brochure. LA DÉMOCRATIE ET LA FRANCE .. —

ÉTUDES

SUR LA

LITTÉRATURE

%)NTEMPORAINE 1

PAR

EDMOND SCHERER

IX

C - L

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1889

Droits de reproduction et de traduction réservés.

ÉTUDES CRITIQUES

SUR LA

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

1

LES TROIS INCARNATIONS

DE

PAUL DE GONDI

LA FRONDE — LA THÉBAIDE — LA CONVERSION

1

LA SOUTANE

Des trois ou quatre incarnations de ce génie de l'intrigue, on n'en connaissait qu'une, celle qu'il a lui-même racontée dans ses Mémoires, l'histoire de la Fronde et l'affaire du chapeau ; et encore cette dernière avait-elle été soigneusement déguisée dans le récit autobiographique. On est plus complètement informé aujourd'hui ; après la Fronde politique, il y eut la Fronde ecclésiastique, cette lutte extraordinaire d'un prélat en exil avec un souverain tel que Louis XIV. Mais la dernière trans-

formation n'était pas la moins inattendue. L'ancien tribun du peuple, l'ancien prélat réfractaire devient le serviteur dévoué du prince, son conseiller dans les affaires de Rome, son agent dans les conclaves ; l'ambitieux le plus- remuant de son siècle se renferme dans sa retraite de Commet,cy ; le prodigue paye ses dettes ; le prêtre sacrilège se convertit. Madame de Sévigné estime son amitié « également honorable et délicieuse ». Peu s'en faut qu'il ne meure en odeur de sainteté.

Si toutes les périodes de la vie du cardinal de Retz sont aujourd'hui en lumière, nous le devons à l'édition de ses œuvres qui a pris place dans la série des Grands Écrivains de la France, et à la bonne fortune qu'a eue la maison Hachette de s'assurer pour cette publication le concours de M. Chantelauzel. Les Mémoires, revus et annotés avec un soin extrême par M. Feillet, et après la mort de celui-ci par M. Jules Gourdault, occupaient déjà quatre volumes lorsqu'il fallut songer à y joindre les écrits divers du cardinal. L'entreprise ne laissait pas que d'être embarrassante, car, si d'un côté le plan de la collection obligeait à donner les oeuvres des grands écrivains aussi complètes que possible, on se trouvait cette fois en présence d'une masse considérable de pièces qui n'avaient pas encore été réunies. Il n'a pas fallu moins de cinq gros volumes pour rassembler ces richesses, quelque peu encombrantes, et dont, je le répète, il n'était guère loi-

1. M. Chantelauze est mort le 3 janvier 1888, quelques joues après que ces lignes élaient écrites;

sible de rien négliger. Tout n'a pas la même valeur dans ce volumineux recueil, tout n'y est pas d'un égal intérêt pour le goût littéraire ; il y a dans le nombre bien des choses dont l'importance est purement documentaire et historique ; mais encore une fois, c'était à prendre ou à laisser, et une fois engagé il fallait aller jusqu'au bout. Ce n'est pas moi qui m'en plaindrai, avant, dans ces w,uvres diverses, souvent retrouvé l'écrivain et partout le personnage. Quoi qu'il en soit de cette question, du moment qu'il s'agissait de publier les sermons, opuscules et lettres du cardinal de Retz, et d'éclaircir au moyen de ces écrits les vingt-cinq dernières années de sa vie, l'homme qui devait s'en charger était désigné. M. Chan- telauze avait consacré seize ans de travail à rassembler des matériaux pour la biographie d'un héros qu'il ne se lasse ni de dévoiler, ni d'admirer. Il avait acquis de précieux manuscrits, fouillé nos bibliothèques et nos archives, et donné les prémices de ses découvertes dans plusieurs ouvrages. Jamais auteur ne s'était établi avec plus d'autorité dans un sujet. La confiance de la maison Hachette n'a point d'ailleurs été trompée. C'est une véritable évocation que le Retz qui sort de ces volumes, et l'évocation n'est pas due seulement à - la patience du collectionneur de documents, mais aussi aux copieuses et lumineuses introductions qui accompagnent de pas en pas ses découvertes.

Paul de Gondi était né le 20 septembre 1613, cinq jours après La Rochefoucauld. Il prétendait que seul

en France il pouvait fournir ses trente quartiers de noblesse, mais il paraît qu'il faut en rabattre. Son père était général des galères. L'évêché, plus tard archevèché,

de Paris était occupé pour la troisième fois par un mem- -. bre de sa famille, circonstance à laquelle il dut certainement d'être voué dès sa naissance aux mêmes honneurs.

Il eut saint Vincent de Paul pour précepteur :

Avez-vous vu parfois, sur ce banc, vers midi,

Suer Vincent de Paul à façonner Gondi ?

Il fut ensuite mis au collège de Clermont, chez les jésuites. Il n'avait pas quinze ans qu'il fut fait chanoine de Notre-Dame. Il n'en avait guère davantage que commençaient les duels et les galanteries par lesquels il protestait contre la vocation qui lui était imposée et dont les feuillets déchirés des Mémoires laissent percer le scandale.

Tallemant décrit Gondi un petit homme noir, laid et myope, mal fait et maladroit, sachant à peine boutonner ses chausses ou mettre ses éperons. Pour ce qui est de la laideur, Gondi confirme lui-même le témoignage.

« Madame de Carignan, raconte-t-il, disait un jour devant la reine que j'étais fort laid ; c'était peut-être l'unique fois de sa vie 011 elle n'avait pas menti. La reine lui répondit : « Il a les dents fort belles, et un homme n'est jamais laid avec cela. » Tallemant, de son côté, ajoute: «Il n'avait pas pourtant lamine d'un niais ;

il y avait quelque chose de fier dans son visage. »

Au moral Gondi a souvent été peint. Deux de ces

portraits méritent d'être distingués. La Rochefoucauld, qui n'était pas, il est vrai, des amis du cardinal, mais qui écrivait sur le tard, après l'apaisement des animo- sités, lui attribue l'étendue et l'élévation d'esprit, — . l'élévation, c'est-à-dire d'après une définition de La Rochefoucauld même, l'air qui distingue et qui semble destiner aux grandes choses. Mais le trait qui avait le plus frappé l'auteur des Maximes, et avec raison, ce me semble; était la vanité, le besoin d'éblouir, l'ostentation. Iln'est pas jusqu'à l'ambition qui, chez Gondi, ne fut un effet du goût pour les rôles et les aventures extraordinaires. De là aussi une sorte de fausseté en tout, Gondi ne cherchant rien tant que de donner un beau jour à ses défauts. Une extraordinaire présence d'esprit. Ni envie, ni avarice, ni haine, ni amitié. Avec une activité que nous verrons quelquefois prodigieuse, une pente naturelle à la paresse.

Rien n'est si curieux que de passer de l'image d'un homme, telle que la livrent des Mémoires anecdotiques, à celle qu'il revêt dans le genre noble de l'histoire ou de l'éloquence. En prononçant l'oraison funèbre de le Tellier, l'ancien secrétaire d'État de Mazarin, Bossuet ne pouvait éviter ni le chapitre de la Fronde, ni le souvenir de celui qui en avait été l'âme. Son médaillon de Retz est marqué de ces traits ineffaçables qui restent, malgré qu'on en ait, comme le jugement même de l'histoire. Gondi devient un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer ni le craindre, ni l'aimer ni le haïr à demi, le ferme génie qui remua tout par de secrets et

puissants ressorts, l'homme qui, après que tous les partis furent abattus, semblait encore menacer le vainqueur de ses tristes et intrépides regards.

Portrait un peu trop héroïque, il me sera permis de le dire ; Gondi est bien plutôt un mélange d'Alcibiade et de Gatilina. Que de fois, si le génie ne déguisait l'infamie, et la grandeur des affaires la bassesse des moyens, si l'esprit surtout ne faisait tout pardonner en ■ ce monde, que de fois ne serait-on pas tenté de l'appeler le roi des drôles ?

Les Mémoires, je l'ai dit, commencent par le récit des aventures les moins édifiantes. Gondi en sort avec sa soutane, trois duels et une tentative d'enlèvement. Son père n'en persévère pas moins dans la résolution « d'at-' tacher à l'Église l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers ». Comme le jeune homme s'était épris d'une demoiselle de Roche, de famille parlementaire. un ami lui fit comprendre que ce n'était pas viser assez haut pour un abbé dont la prétention allait à l'archevêché de Paris. « Il en est des ecclésiastiques comme des femmes, lui dit ce conseiller, qui ne peuvent conserver de dignité dans la galanterie que par le mérite de leurs amants. » Gondi profita de l'avis et s'attacha à la princesse de Guémené : une liaison qui dura à travers beaucoup d'autres, un ménage comme il l'appelait, mais un ménage troublé, rompu, repris. On se disait « des injures atroces », on se jetait des chandeliers à la tête, puis on se raccommodait.

A dix-huit ou dix-neuf ans, Gondi écrivit une histoire

de la. Conjuration de Fiesque, certainement retouchée et peut-être refaite lorsqu'elle fut imprimée trente ans plus tard, mais qui, par le choix du sujet, indiquait déjà l'esprit tourné aux complots.

Gondi commençait cependant à entrevoir de certaines perspectives dans la profession qui lui était imposée, et à s'y préparer quelque peu. Il se mit à étudier, à prendre ses degrés, à prêcher. Nous avons sa thèse de bachelier ès arts, soutenue au collège de Clermont, à l'àge de dix- huit ans. Elle est dédiée à son oncle et parrain, l'archevêque de Paris, et renferme, selon l'usage, une suite de propositions, non seulement de logique, de métaphysique et de morale, mais aussi de cosmologie, de physique et de physiologie. Nous y lisons que le monde a vraisemblablement été créé en automne, qu'il y a probablement trois cieux (Dante, lui, en comptait neuf), que le dernier est de nature liquide afin que les astres errants puissent s'y mouvoir, que les cieux agissent par les vertus occultes mais n'empêchent pas le libre arbitre, etc.

Remuant comme il l'était, Gondi avait de bonne heure attiré l'attention et les soupçons de Richelieu. « Un esprit dangereux, un téméraire, » disait le cardinal. Il y eut un moment où la famille de l'abbé prit peur et l'envoya en Italie. Il y passa dix mois. A Rome, il s'observa; « pas la moindre ombre de débauche ou de galanterie » ; modestie dans sa personne, mais grandes dépenses, belles livrées, tout un entourage de gentilshommes. Il soutint des discussions publiques à la Sapience et avec distinction.

Le voyageur revint à Paris au commencement de 1639, sans avoir encore tout à fait perdu le dégoût de la soutane, mais résolu à « ne la quitter qu'à bonnes enseignes et par quelques grandes actions ». Lisez: par quelques mauvais coups. Il avait comme une démangeaison de s'en prendre à Richelieu. Ayant donné une rivale à madame de Guémené dans la personne de madame de la Meilleraye, il se heurta au cardinal qui chassait sur les mêmes terres. Ce conflit, et plus encore le besoin de faire quelque chose à la fois d'éclatant et de ténébreux firent entrer Gondi dans un complot contre la vie du ministre. L'affaire manqua sans pourtant s'éventer. Les scrupules de Gondi en cette occasion méritent d'être notés. Il avait éprouvé comme un remords : assassiner un prêtre, un cardinal ! Puis, l'un des conjurés s'étant moqué de lui : « J'eus honte de ma réflexion, dit-il; j'embrassai le crime, qui me parut consacré par de grands exemples, justifié et honoré par le grand péril. » Et plus loin : « Je confesse que cette entreprise, qui nous eut comblés de gloire si elle nous eût réussi, ne m'a jamais plu. L'ancienne Rome l'aurait estimée, mais ce n'est pas par cet endroit que j'estime l'ancienne Rome. » Retz est tout entier là; nullement sanguinaire, reculant devant de certaines extrémités, mais plein de Plutarque, trouvant son élément dans les aventures, les croyant justifiées si elles sont glorieuses, et glorieuses si elles sont accompagnées de péril.

Ce complot manqué, Gondi entra dans celui du comte de Soissons. qui manqua également. Le comte périt au

combat de la Marfée, et le secret, ici encore, sauva ses complices. Les Mémoires ont, à cette occasion, sur les partis et les qualités requises pour les conduire, un passage éminemment caractéristique. L'auteur distingue entre la vaillance et la résolution. La première est commune, « la seconde est plus rare qu'on se le peut imaginer. Elle est toutefois encore plus nécessaire que l'aùtre pour les grandes actions ; et y a-t-il une action plus grande au monde que la conduite d'un parti? Celle d'une armée a, sans comparaison, moins de ressorts ; celle d'un État en a davantage, mais les ressorts n'en sont à beaucoup près ni si fragiles, ni si délicats. Enfin je suis persuadé qu'il faut plus de grandes qualités pour former un bon chef de "parti que pour faire un bon empereur de l'univers, et que, dans le rang des qualités qui le composent, la résolution marche de pair avec le jugement, je dis avec le jugement héroïque, dont le principal usage est de distinguer l'extraordinaire de l'impossible. » Le factieux se plaît à relever son rôle à ses propres yeux.

Gondi va avoir trente ans ; il est enfin résigné à se conformer aux desseins de son père : « La mort de M. le comte (de Soissons) me fixa dans ma profession, parce que je crus qu'il n'y avait plus rien de considérable à faire, et que je me croyais trop âgé pour en sortir par quelque chose qui ne fût pas considérable (l'assassinat de Richelieu, par exemple!). De plus, la santé de monsieur le cardinal s'affaiblissait, et l'archevêché de Paris commençait à flatter mon ambition. Je me résolus

donc, non pas seulement à suivre, mais encore à faire ma profession. Tout m'y portait. Madame de Guémené s'était retirée depuis six semaines dans sa maison de Port-Royal. M. d'Andilly me l'avait enlevée : elle ne mettait plus de poudre, elle ne se frisait plus, et elle m'avait donné mon congé dans toute la forme la plus authentique que l'ordre de la pénitence pouvait demander. Si Dieu m'avait ôté la place Royale, le diable ne m'avait pas laissé l'Arsenal, où j'avais découvert, par le moyen du valet de chambre, mon confident, que Palière, capitaine des gardes du maréchal, était pour le moins aussi, bien que moi avec la maréchale. Voilà de quoi devenir un saint. La vérité est que j'en devins beaucoup plus réglé, au moins pour l'apparence. Je vécus fort retiré. Je ne laissai plus rien de problématique pour le choix de ma profession; j'étudiai beaucoup; je.pris habitude avec tout ce qu'il y avait de gens de science et de piété; je fis presque de mon logis une académie... Je ne faisais pas le dévot, parce que je ne me pouvais assurer que je pusse durer à le contrefaire, mais j'estimais beaucoup les dévots, et, à leur égard, c'est un des plus grands points de la piété. J'accommodais même mes plaisirs au reste de ma pratique... Enfin, ma conduite me réussit, et au point qu'en vérité je fus fort à la mode parmi les gens de ma profession, et que les dévots mêmes disaient, après M. Vincent (saint Vincent de Paul) qui m'avait appliqué ce mot de l'Évangile, que je n'avais pas assez de piété, mais que je n'étais pas trop éloigné du royaume de Dieu. »

Comment en aurait-on douté quand on voyait ce jeune prélat convertir des protestants? Il eut avec Mestrezat, célèbre ministre réformé, des discussions théologiques à la suite desquelles un gentilhomme huguenot du Poitou abjura ses erreurs. Mademoiselle de Vendôme, qui avait assisté à l'une des conférences, n'avait rien à abjurer, mais les pieux exercices devinrent entré elle et Gondi le point de départ d'une galanterie qui alla assez loin. « On s'était fait des bornes, dit-il, desquelles l'on ne voulut- jamais sortir. » La belle se maria, du reste, et se mit dans la dévotion. « Elle me prêcha, je lui rendis ses portraits, ses lettres et ses cheveux; je demeurai son serviteur, et je fus assez heureux pour lui en donner de bonnes marques dans les suites de la guerre civile. »

L'événement si attendu arriva enfin: Richelieu mourut le 4 décembre 1642 ; moins de six mois après, Louis XIII disparaissait à son tour, laissant pour successeur un enfant de cinq ans. Anne d'Autriche, devenue régente, prit Mazarin pour ministre. On ne refusait rien dans ce premier moment; Gondi, sur la demande de.son père, fut nommé coadjuteur de l'archevèque de Paris.

Ici finit la première partie des Mémoires. « Il me . semble, écrit ce dignitaire de l'Église, que je n'ai été jusques ici que dans le parterre, ou tout au plus dans l'orchestre, à jouer et à badiner avec les violons; je vais monter sur le théâtre, où vous verrez des scènes un peu moins indignes de votre attention. »

La coadjutorerie c'était la réversion de l'archevêché

à la mort du titulaire, et nous verrons, quand Retz entra en lutte avec Louis XIV qui le voulait dépouiller de sa dignité, quelle puissance exerçait alors le chef du diocèse de Paris. De l'archevêché à la pourpre, d'ailleurs, il n'y avait pas loin, et nous ne ferons point injure à un ambitieux si précoce en supposant qu'il se croyait en position -de devenir un jour cardinal ministre, à la façon des Richeliéu et des Mazarin.

Gondi, au surplus, n'a pas voulu nous laisser dans le doute sur ce qui se passa à ce moment dans son esprit. Il n'était encore que simple clerc, il avait donc à prendre les ordres et, selon un usage qui s'était établi depuis peu, il eut à faire une retraite à Saint-Lazare. C'est ce qu'on appelait les exercices des ordinands. Le passage dans lequel il nous raconte l'emploi qu'il fit de son temps dans ces jours destinés aux saintes méditations est l'un des plus extraordinaires des Mémoires.

« Je donnai à l'extérieur toutes les apparences ordinaires. L'occupation de mon intérieur fut une grande et profonde réflexion sur la manière que je devais prendre pour ma conduite. Elle était très difficile. Je trouvais l'archevêché de Paris dégradé, à l'égard du monde, par les bassesses de mon oncle, et désolé, à l'égard de Dieu, par sa négligence et par son incapacité. Je prévoyais des oppositions infinies à son rétablissement, et je n'étais pas si aveuglé que je ne connusse que la plus grande et la plus- insurmontable était dans moi- même. Je n'ignorais pas de quelle nécessité est la règle des moeurs à un évêque. Je sentais que le désordre

scandaleux de ceux (sic) de mon oncle me l'imposait encore plus étroite et plus indispensable qu'aux autres, et je sentais en même temps que je n'en étais pas capable, et que tous les obstacles et de conscience et de gloire que j'opposerais au dérèglement ne seraient que des digues fort mal assurées. Je pris, après six jours de réflexion, le parti de faire le mal par dessein, ce qui est sans comparaison le plus criminel (ces mots sont soulignés dans le manuscrit original) devant Dieu, mais ce qui est sans doute le plus sage devant le monde, et parce que, en le faisant ainsi, on y met toujours des préaiables qui en couvrent une partie, et parce que l'on évite par ce moyen le plus dangereux ridicule qui se puisse rencontrer dans notre profession, qui est celui de mêler à contretemps le péché et la dévotion. Voilà la sainte disposition avec laquelle je sortis de Saint-Lazare.. Elle ne fut pourtant pas de tout point mauvaise, car je pris une ferme résolution de remplir exactement tous les devoirs de ma profession, et d'être aussi homme de bien pour le salut des autres que je pourrais être méchant pour moi-même. »

Parmi les devoirs de sa profession, Gondi comptait la prédication ; à peine fut-il nommé coadjuteur qu'il se mit à prècher un Avent, et avec d'autant plus de succès, comme il le fait remarquer, que Paris était moins accoutumé à voir ses archevêques monter en chaire. Son but était d'étonner par l'innovation même. « Le grand secret de ceux qui entrent dans les emplois, enseigne-t-il à cette occasion, est de saisir d'abord l'imagination des

hommes par une action que quelque circonstance leur rende particulière. » C'est la manière constante de Retz, de formuler ainsi en maximes les vues dont s'inspirait sa conduite.

Quelque étrange que cela puisse paraître, il semble que le coadjuteur tenait assez bien sa place en chaire. Balzac le compare à saint Jean Chrysostome, ce qui est certainement excessif ; un autre va même jusqu'à vanter le ton de piété et d'onction que le prédicateur mettait dans ses sermons. Quoi qu'il en soit, tout Paris, s'il faut en croire la Gazette, était à ses Avents et à ses Carêmes. Ceux des discours de Gondi que nous avons sont d'une date postérieure à celle où nous sommes arrivés. C'est d'abord im panégyrique de saint Charles Borromée, prononcé devant la reine en 1646. Le début en semble aujourd'hui grotesque. « Dans les cérémonies que les Athéniens faisaient autrefois à la fête des étoiles, on ne manquait jamais de rendre les premiers honneurs au soleil, comme pour reconnaître que c'était proprement de ce grand astre que les autres tiraient leur éclat et toute leur lumière. » Quant à la couleur générale, c'est celle d'une piété qui, lorsqu'on a lu les Mémoires, ne laisse pas que de faire, l'impression d'une assez odieuse comédie. L'orateur n'exhorte pas seulement son auditoire à pratiquer la sainteté sans laquelle nul ne verra Dieu ; il loue Borromée « devoir réprimé les insolences et le libertinage des ecclésiastiques déréglés », et il termine par cette invocation au saint : « Soutenez notre faiblesse par votre intercession, et obtenez pour nous la grâce de quitter le péché et de suivre la vertu, afin que nous ne

soyons point condamnés comme pécheurs dans l'éternité, mais que nous soyons récompensés comme imitateurs de vos vertus dans la gloire éternelle. »

Dans un panégyrique de saint Louis prêché devant, le roi, en 1648, je remarque cette exhortation : « Ne donnez jamais de bénéfices qu'à ceux qui seront capables d'en faire les fonctions et d'en soutenir la dignité. » Il est vrai que nous savons maintenant avec quels désordres Gondi tenait le service de l'Eglise pour compatible.

Mais voici le comble de l'audace. Si quelqu'un a usé de faux semblants, a fait servir les apparences religieuses à couvrir tous les excès, et s'en est targué lui- même après coup dans de complaisantes confessions, c'est assurément Gondi. Or, il se trouve que nous avons de lui un sermon sur l'hypocrisie, dont la date nous manque malheureusement, mais olL nous rencontrons c: l'image suivante de.l'hypocrite. « Il fait de la dévotion et de la piété des appâts subtils et des pièges invisibles pour attraper les plus fins, d'autant plus méchant qu'il joue les meilleurs personnages, et que, se cachant dans son vice, il s'y enferme plus avant. »

On peut dire que c'est là de l'hypocrisie à la seconde, à la troisième puissance.

11 y a, dans le même sermon, une apologie de l'ambition où le prédicateur trace plus consciemment encore son propre portrait. « Les grands vices donnent de grands gages à ceux qui les suivent, et l'ambition, par exemple, promet l'honneur qui est quasi la seule fin de la vie civile... Ce sont là de puissants attraits pour une

âme faible, et l'hypocrite qui se sert de la dévotion pour arriver à ces fins-là peut trouver peut-être quelque couleur à son péché. » Si l'hypocrite par ambition, continue l'orateur, est plus dangereux à la société que l'hypocrite par vanité, « son crime est plus pardonnable devant Dieu... Si cadendum est, cœlo cecidisse velim (si la chute est inévitable, il est à désirer que nous tombions du ciel) ; s'il faut mourir, que ce soit d'un coup de tonnerre ; s'il faut violer la justice, que ce soit pour l'empire du monde. Mais faire un sacrilège, fouler aux pieds la religion pour un peu de vent et de fumée, pour un je ne sais quoi qui n'est qu'en l'opinion, n'est-ce pas mettre Dieu à bas prix, n'est-ce pas vendre notre béatitude aussi bon marché qu'.Ésaü fit son droit d'aînesse? »

On ne trouverait pas facilement à cette date, dans l'histoire de l'éloquence sacrée en France, un passage de ce tour, mais quel langage à porter dans la chaire ! Et quel étrange besoin de trahir, en les excusant, en les grandissant, tous les mouvements criminels que l'orateur sentait en lui-même, la recherche de l'empire, la violation des lois, et jusqu'à l'impiété et l'astuce nécessaire pour couvrir l'impiété !

C'est un côté du caractère de Gondi à ne retenir que le mépris de toute considération divine ou humaine. Nous le verrons, un jour, impatient du délai que le Saint-Siège met à sa promotion au cardinalat, le menacer d'allumer en France un feu qui pourrait embraser jusqu'à Rome. « Si je ne puis fléchir les dieux d'en haut, s 'écriait-il en traduisant l'Acheronta movebo, je me

résous d'employer à mon secours les divinités de l'enfer. » Le mot est, à la vérité, rapporté par un pamphlétaire hostile, mais il est plus que vraisemblable. Il y a du Satan de Milton dans ce prince de l'intrigue.

Gondi, bien qu'il le passe sous silence dans ses Mémoires, demanda à la chaire, pendant la Fronde, les services qu'elle avait jadis rendus à la Ligue. Le 25 janvier 1649, pendant que Paris était assiégé par Condé, le coadjuteur prêcha à Saint-Paul, sur la pénitence, un sermon dont il fit un appel à la sédition. Il importait, disait-il, à la gloire de Dieu de ne pas souffrir qu'un étranger, un Italien, eut enlevé le roi et mis l'ÉLat en feu.

II

c LA FRONDE ET LA BARRETTE

Les Mémoires de Retz changent de ton, au moins pour un moment, lorsqu'ils arrivent à la mort de Richelieu. Il y a là sur la politique du grand ministre et sur l'état des esprits dans les premières 'années de la Régence, comme il y aura, un peu plus loin, sur les causes de la Fronde, des pages d'un grand caractère. On y sent le génie du politique et le coup d'œil de l'historien ; on pense à Salluste.

Il y eut un immense soulagement dans le pays, et surtout à la cour, lorsque Louis XIII suivit Richelieu dans la tombe. Tout le monde respira, se remit à vivre. La

régente avait tant souffert de l'oppression commune qu'elle 'en était populaire, Retz dit : adorée. La victoire de Rocroy, qui avait brisé l'infanterie espagnole et mis en échec les forces de l'Empire, jetait un reflet de gloire sur le berceau du roi. Les bannis, les persécutés de la veille recevaient en honneurs et en places tout ce qu'ils demandaient. Souple, insinuant, obséquieux, Mazarin semblait ne chercher qu'à se faire pardonner sa faveur. Il n'en était pas moins secrètement décidé à poursuivre la politique de son prédécesseur, c'est-à-dire l'abaissement de l'autorité des grandes familles au profit du pouvoir de la couronne. Son premier acte de vigueur causa d'autant plus d'étonnement qu'il était plus inattendu; ce fut l'arrestation de Beaufort, le 2 septembre 1643. Beaufort et ses complices, les Importants, avaient formé un complot contre la vie du cardinal. Gondi avait été sollicité d'y entrer et s'y était refusé. Il ressentait ou professait le plus entier dévouement à la reine, de qui il tenait la coadjutorerie. Il dînait presque toutes, les semaines chez Mazarin, qui lui savait gré de ne s'être pas joint aux cabaleurs bien que plusieurs d'entre eux fussent de ses amis. L'auteur des Mémoires s'applique visiblement à se montrer, en ces premières années de régence, homme d'ordre, sujet respectueux, comme pour faire comprendre qu'il n'entra ensuite dans la rébellion qu'à son corps défendant. Ses fonctions ecclésiastiques, grâce à la jalousie de son oncle l'archevêque, se réduisaient à peu de chose. Ses relations avec madame de Pommereux, la femme d'un président au grand conseil, bien que notoires,

né paraissent pas lui avoir nui. On montra beaucoup de satisfaction, au Palais-Royal, d'une harangue que le coadjuteur prononça à la fin d'une assemblée du clergé. « Le clergé en fut content, la cour s'en loua, et M. le cardinal Mazarin me mena, au sortir, souper en tète à tête avec lui. Mais j'étais trop bien à Paris pour être longtemps bien à la cour. C'était là mon crime dans l'esprit d'un Italien politique par livre (c'est-à-dire par règles, par doctrine), et ce crime était d'autant plus dangereux que je n'oubliais rien pour l'aggraver par une dépense naturelle, non affectée, et à laquelle la négligence même donnait du lustre, par de grandes aumônes, par des libéralités très souvent sourdes, dont l'écho n'en était quelquefois que plus résonnant. » Ces libéralités, ainsi que les dépenses d'apparat et de faste auxquelles Gondi ne sut jamais résister, entraînèrent des dettes. Quelqu'un lui faisant un jour des remontrances à ce sujet : « J'ai bien supputé, répondit-il ; César, à mon âge, devait dix fois plus que moi. » Le mot fut rapporté au cardinal qui en prit certainement note. Les griefs peu à peu s'accumulèrent. Il y eut des querelles de préséance, trois ou quatre brouilleries. M. le coadjuteur ne se laissait pas marcher sur le pied. Les froissements personnels préludaient aux animosités politiques. Aux quatre années de paix par lesquelles avaient débuté la régence allaient succéder cinq années d'une guerre civile dont Gondi fut quelque temps l'âme et dont il resta jusqu'au bout l'un des principaux acteurs.

J'ai dit par quelle magistrale exposition Retz aborde

le récit de ces troubles : un historique des libertés du royaume, des tempéraments que les coutumes avaient apportés à l'exercice du pouvoir monarchique; les portraits des deux ministres, Richelieu et Mazarin, qui entreprirent d'affranchir la royauté de ces restrictions; l'assoupissement général, malgré des charges écrasantes, puis enfin l'exaspération du mal et le réveil du public. « Paris se sentit, il poussa des soupirs; l'on n'en fit point cas, il tomba en frénésie. » Le moment vint où le Parlement hésita à voter les impôts qu'on lui apportait à enregistrer. Le passage suivant est justement célèbre : « Aussitôt qu'il (le Parlement) eut seulement murmuré tout le moufle s'éveilla. L'on chercha en s'éveillant, comme à tâtons, les lois : l'on ne les trouva plus; l'on s'effara, l'on cria, l'on se les demanda... Le peuple entra dans le sanctuaire, il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. La salle du Palais (où se rassemblait le Parlement) profana ces mystères. »

L'écheveau des intrigues, dans la première Fronde, est moins embrouillé qu'il ne le devint dans la suite et les rivalités en jeu ont quelque chose de plus intéressant. Nous assistons à une lutte qui n'est pas sans analogie avec celle que le Parlement anglais soutenait alors même contre Charles Ier. Mazarin ne se faisait pas faute, au besoin, d'y chercher des arguments pour effrayer les esprits qui penchaient vers Ir, peuple. « Il parla à Mon-

sieur, dit Retz, du Parlement, de M. de Beau fort et de moi, comme de la Chambre basse de Londres, de Fair- fax et de Cromwell. » On n'a peut-être pas assez fait attention au synchronisme des deux rébellions ni à l'effet que devaient produire en France ces terribles exemples, un roi défait, captif, jugé et portant sa tête sur l'écha- faud. Les deux entreprises avaient d'ailleurs plus d'un. point commun. De part et d'autre, un droit nouveau, le droit populaire, cherchait à prévaloir sur la notion monarchique.

La crise, en France comme en Angleterre, fut déterminée par les besoins d'argent de la couronne, par la nécessité de recourir à de nouveaux impôts, et par la résistance que l'accroissement des charges publiques rencontra dans les corps de l'Etat dont il fallait obtenir l'assentiment. Les deux Parlements, il le faut avouer, n'avaient de semblable que le nom, mais le programme des réformes que dressèrent nos Compagnies souveraines est une liste de remontrances toutes britanniques. L'habeas corpus en fait partie : « Nul ne pourra être mis en prison que, passé vingt-quatre heures, il ne soit interrogé par le Parlement, qui à l'avenir doit prendre connaissance de la cause pour laquelle il y sera mis. » Le conflit des autorités dégénéra dans les deux pays en guerre civile. Ce fut la couronne qui l'emporta en France, mais non sans que le cri de .République eût retenti plus d'une fois au milieu des émotions populaires.

La régente embarrassa fort le Parlement lorsqu'elle lui demanda de s'expliquer catégoriquement et de dire

s'il prétendait donner des bornes à l'autorité du roi. Le Parlement ne trouvait le droit d'établir ces bornes ni dans les précédents, ni même dans la conscience ■ nationale. Elles étaient, sinon, à créer, du moins à déduire. L'occasion fut jugée bonne.

La Fronde, est, avant la Révolution, et à la considérer dans son principe, l'effort le plus intéressant qui ait été fait en France vers la liberté politique. Si cet effort a échoué, 's'il s'est perdu dans l'impuissance et le ridicule, la faute en fut aux princes du sang et à la noblesse, qui ne poursuivaient que le rétablissement de leurs privilèges. Il est curieux de voir à chaque défaite de la cour, à chaque tentative d'arrangement, la liste des prétentions que faisaient valoir les fauteurs de la guerre civile. C'était à qui tirerait à soi le plus gros morceau de la monarchie. San& parler de la frivolité que la plupart apportaient dans la lutte, de la part extraordinaire qu'y prirent les femmes, des rivalités, des intrigues qui la déshonorèrent. La cause des réformes ne fut, à vrai dire, représentée que par le Parlement; et que pouvaient ces légistes entre les ambitions personnelles de la noblesse, les émeutiers de Paris et les appels à l'étranger?

La France a été malheureuse. Chacun des pouvoirs ociaux y a tour à tour manqué au devoir. La Fronde fut la banqueroute delà noblesse; le dix-huitième' siècle fut celle de la monarchie ; la bourgeoisie a laissé tomber la royauté constitutionnelle ; c'est le suffrage1 universel qui est aujourd'hui mis en demeure de montrer son intelligence et son a»ur du bien public ; je voudrais,1

pour ma part, le voir plus pénétré de ses responsabilités.

Il y eut deux Frondes, celle des Importants et celle des Petits-Maîtres, mieux appelées, du nom des principaux acteurs, celle du Parlement et celle des Princes. Mais la première Fronde elle-même eut deux périodes. L'une, qui remplit l'année 1648, est marquée par la résistance aux édits fiscaux et il l'abus des lits de justice au moyen desquels la couronne en obtenait l'enregistrement, par. l'arrêt d'union des Compagnies et leur résolution d'entreprendre la réforme de l'État, et par les concessions de la cour. La victoire de Lens servit d'occasion à Mazarin (l'expression est de Retz) pour remonter sur sa bête. Arrestation de Broussel; émeute de Paris; les barricades. La cour se retire à Rueil, comptant sur le retour de Condé et sur son épée pour • réduire la capitale^ mais Anne et Mazarin, ne trouvant pas dans le héros de Lens tout l'appui qu'ils en attendaient, sont enfin obligés de céder. Ils signent la déclaration du 22 octobre, charte mémorable bien qu'éphémère, qui consacre toutes les conquètes du Parlement, et la cour revient à Paris.

Le second acte suivit de près le premier. Il occupe les trois premiers mois de 1649, et débute par un nouveau départ du roi, que la régente fit sortir de Paris à la dérobée, le jour des Rois, et qu'elle conduisit à Saint- Germain. « Vous allez voir, disent à cet endroit les Mémoires, des scènes au prix desquelles les passées n'ont été que des verdures et des pastourelles. » C'est,

en effet, la guerre civile qui commence. Condé s'était dégoûté du Parlement; il ne pouvait souffrir l'impertinence de ces bourgeois qui en voulaient à l'autorité royale : « Je m'appelle Louis de Bourbon, déclarait-il, et je ne veux pas ébranler la couronne. » La cour, avec son aide, comptait amener les légistes à merci. Paris bloqué et affamé ne pouvait tarder de rentrer dans le devoir. Le calcul se trouva faux ;'le Parlement répondit aux menaces en mettant Mazarin hors la loi et en ordonnant aux bourgeois de prendre les armes. « Paris enfanta sans douleur une armée complète en huit jours. » On opposa le frère au frère : Conti fut déclaré généralissime sous les ordres du Parlement. La Bastille fut sommée et rendue. Tout cela, bien entendu, avec cet accompagnement de plaisirs et de galanteries qui faisait de la Fronde une tragi-comédie. Les officiers allaient faire le coup de pistolet dans les faubourgs avec . les mazarins, puis revenaient à l'Hôtel de Ville) entraient tout bottes chez madame de Longueville qui y avait établi sa demeure. « Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons qui étaient dans la salle, de trompettes qui étaient dans la place, donnait un spectacle qui se voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs. Noirmoutier, qui était grand amateur de l'Astrée, me dit : Je m'imagine que nous sommes assiégés dans Marcilli. — Vous avez raison, lui répondisje, madame de Longueville est aussi belle que Galatée. » La cour ni Condé n'avaient compté sur la résistance de Paris. Le danger s'aggrava encore lorsque les généraux

du Parlement acceptèrent le secours de l'Espagne, sous le prétexte, il est vrai, de poursuivre la paix générale, et lorsque Turenne se déclara pour Paris. Il fallut céder une seconde fois. La régente conservait son Mazarin en dépit des arrêts qui ordonnaient de lui courir sus, mais elle signait la paix de Rueil (11 mars ), qui confirmait la déclaration du 22 octobre, c'est-à-dire tous les avan- " tages obtenus sur la couronne.

Mazarin, la paix faite, ne sut pas ménager Condé à qui il devait tant, et dont il faut bien dire que le caractère était violent et les prétentions excessives. De là naquit la seconde Fronde. L'histoire de ces nouveaux troubles est infiniment plus confuse que celle des premiers parce qu'elle nous montre plus d'intérêts en présence. 11 y a trois partis qui poursuivent chacun des satisfactions différentes : la cour veut le pouvoir absolu, les princes demandent le rétablissement des grandes charges et des fiefs, le Parlement défend les libertés publiques en opposition tant à la féodalité princière qu'au despotisme monarchique. Chaque parti cherchant un appui dans des combinaisons avec l'une ou l'autre des causes rivales, les alliances se nouent, se dénouent et se renouent ; les rôles changent ou ont l'air de changer perpétuellement ;

le drame devient un imbroglio. On commence par la prison des Princes et l'exil de Mazarin, on finit par le retour de Mazarin et le départ des Princes. Ainsi va-t-on, pendant deux années, jusqu'à la majorité du roi et jusqu'à cette guerre civile qui gagna tout le royaume et mit aux prises Condé et Turenne.

Et maintenant vient la question: Quel fut le rôle du coadjuteur dans la Fronde? Quelle part y prit-il? De quelles vues s'inspira sa conduite?

Gondi paraît avoir très vite reconnu le parti que lui recommandaient ses goûts de turbulence et ses attaches, en quelque sorte professionnelles, à la population de la capitale. Je ne sais s'il pensait aux Gracques, mais il se sentait né pour être tribun. Dès le commencement, avant même d'être brouillé avec la cour et le ministre, il se dépeint « n'oubliant rien de tout ce qui pouvait lui être nécessaire pour lui attirer ou plutôtpour lui conserver l'amitié des peuples ».

De ce remuant, de cet inquiet, les défiances de la cour firent un révolté. Gondi, lors de l'arrestation de Broussel, avait employé son influence à calmer la foule ; la reine et le cardinal se mirent dans l'esprit qu'il avait, au contraire, poussé à la sédition. On se moqua au Palais-Royal de ses prétentions ; on fit semblant de croire qu'il avait eu peur ; on le craignait néanmoins, et il était question de s'assurer de sa personne. Il n'en fallait pas tant pour retourner un homme qui, d'une manière générale, pouvait bien avoir « une pente à souhaiter quelque nouveauté » (madame de bJotteville), mais qui, dans cette première échauffourée, n'avait eu d'autre intention que de faire montre 'de son influence et de se rendre nécessaire à l'État. La cour avait négligé de se l'attacher ; il s'en vengera par les barricades.

Gondi ne s'en cache pas dans ses Mémoires. « Comme je crus pouvoir entreprendre avec honneur et sans être

blâmé, je m'abandonnai à toutes mes pensées. Je rappelai tout ce que mon imagination m'avait jamais fourni de plus éclatant et de plus proportionné aux vastes desseins ; je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de chef de parti, que j'avais toujours honoré dans les Vies de Plutarque; mais ce qui acheva d'étouffer tous , mes scrupules fut l'avantage que je m'imaginai à me distinguer de ceux de ma profession par un état de vie qui les confond toutes. Le dérèglement de mœurs très peu convenable à la mienne me faisait peur... Les affaires brouillent les espèces, elles honorent même ce qu'elles ne justifient pas, et les vices d'un archevêque peuvent être, dans une Infinité de rencontres, les vertus d'un çhef de parti. J'avais eu mille fois cette vue, mais elle avait toujours cédé à ce que je croyais devoir à la reine ; le souper du Palais-Royal (où l'on s'était moqué de lui) et la résolution de me perdre avec le public (c'est-à-dire en même temps que les libertés de la nation) l'ayant purifiée, je la pris avec joie, et j'abandonnai mon destin à tous les mouvements de la gloire. »

En moins de mots, notre prélat se jeta dans la guerre civile parce que son imagination se complaisait dans de certains souvenirs classiques, et parce que le mouvement des factions devait lui permettre de voiler ou de faire excuser ses désordres. On ne laisse pas lire dans son âme avec plus de sincérité, dirai-je, ou moins de vergogne. Gardons-nous, cependant, de supposer que cette franchise soit complète. Ne se pourrait-il pas même, avec un pareil homme, qu'elle fut au service de la dissi-

mulation? Gondi consent à passer-pour vain, pour factieux, pour débauché, mais il ne veut pas qu'on le croie capable d'avoir trahi son parti, et surtout de l'avoir trahi pour des avantages personnels. Voilà ce qu'il cache sous l'audace précisément des autres aveux.

Gondi, dans la première Fronde, après avoir d'abord cédé à des glorioles et à des ressentiments, conçut le projet d'employer la puissance qu'il avait acquise à obtenir le gouvernement de Paris. Dans la seconde Fronde le but qu'il se proposa fut la barrette. Dans l'une et l'autre poursuite, il est vrai, avec le souci de maintenir une certaine unité de ligne. Il ne cessa de tenir pour le Parlement et la cause populaire ; seulement cette constance ne fut l'effet d'aucune conviction politique : c'était un personnage qu'il jouait, un rôle dans lequel il s'était établi et qui lui servait à passer des marchés et à dissimuler des intrigues.

A partir des barricades, le coadjuteur fut voué 'à la démagogie. Le prétexte qu'il se donnait à lui-même était le devoir de « ne pas souffrir d'oppression de Paris ». Condé lui avait rappelé qu'il était, lui, de sang royal. « Je suis coadjuteur de Paris, avait répondu Gondi, et, par conséquent, engagé et par honneur et par intérêt à sa conservation. » Il ne se faisait, du reste, aucune illusion sur les déboires du rôle qu'il adoptait. C'en était un pour lui que d'être obligé de recourir à l'étranger, et, comme il le dit, d'être le premier à mettre dans l'affaire « le grain de catholicon d'Espagne ». Et il n'avait pas plus de goût pour le recours au peuple. 11 le

tenait au contraire pour « le plus mortel de tous les inconvénients ». On peut avoir le malheur d'être engagé dans la faction, « un esprit bien sage ne la peut jamais aimer ». Gondi estime l'un des plus affreux de sa vie le jour où il se vit obligé de « s'ériger en tribun du peuple, qui est le parti de tous le moins sûr et même le plus bas, toutes les fois qu'il n'est pas revêtu » (il veut dire : relevé par quelque cause à défendre, par quelque prétexte éclatant).

Notre tribun était destiné à connaître des moments plus cruels encore. Ce furent ceux oit il se vit peu à peu resserré, enfermé entre le peuple de Paris qui voulait à tout prix la guerre, l'Espagne qui guettait l'occasion d'intervenir,. les Compagnies qui reculaient devant ce parti, quelques-uns des frondeurs résolus à porter les choses à l'extrémité, toutes ces dispositions, enfin, « conduisant à une sédition populaire qui étranglerait le Parlement, mettrait les Espagnols au Louvre et renverserait apparemment l'État ». Gondi ne put se résoudre à lâcher la bête sauvage; il conseilla de laisser faire la paix sans y entrer pour sa part, ou même en faisant semblant de s'y opposer. Tout son effort allait à retirer, pour l'heure, son épingle du jeu. « Je suis persuadé, disait-il au duc de Bouillon, que ceux qui persisteront à demander, pour condition de l'accommodement, l'exclusion du Mazarin demeureront les maîtres des peuples encore assez longtemps pour profiter des occasions que la fortune fait toujours naître dans des temps qui ne sont pas encore remis et rassurés. »

Gondi ne s'était pas trompé. Peu de temps après, la reine lui envoyait quarante mille écus pour payer ses dettes, et le cardinal lui faisait conseiller sous main de demander ce gouvernement de Paris dont on lui savait l'ambition. Gondi refusa l'argent, mais il fut ébloui par l'idée de croiser dans ses armes le bâton de gouverneur avec la crosse de Féveque; il donna dans le panneau. C'était se livrer à Mazarin, qui ne cherchait qu'à entamer la réputation de désintéressement à laquelle était attachée la popularité du prélat.

Nous voici arrivés à la seconde Fronde et à l'affaire du chapeau. Gondi, dès le commencement de ces nouveaux troubles, comprit qu'il ne s'agissait plus cette fois de sortir du jeu les mains vides; son ambition en même temps s'étendit, et au lieu dui-gouvernement de Paris qui eut été une impasse, il visa le cardinalat, qui, dans sa pensée, le pouvait mener à tout.

En disant plus haut quelle fut la complexité des rôles et des situations "dans la seconde Fronde, j'ai fait comprendre de quelle habileté le coadjuteur eut besoin pour manœuvrer entre les partis, les tenir en échec les uns par les autres, et arriver enfin au but qu'il s'était assigné. Nous le trouvons tantôt avec les Princes contre Mazarin, tantôt avec la reine contre les Princes, tantôt enfm avec le Parlement contre les Princes à la fois et contre la cour. Le prélat déploya dans ces intrigues des qualités qui, appliquées à la conduite d'un empire, auraient fait la réputation d'un ministre. On n'a guère poussé plus loin la connaissance des hommes, l'appré-

ciation des situations, et tout ce que j'appellerais la psychologie politique. C'est là ce qui fait des Mémoires le manuel de l'homme d'État. D'autres pages, en revanche, pourraient figurer dans Brantôme ou Tallemant des Réaux. « Avouez le vrai, vous ne sauriez quitter vos nymphes, » lui disait madame de Montbazon dans un -moment où la vie du libertin courait des dangers s'il restait à Paris. Il est tel passage dans lequel l'auteur, par ménagement pour la modestie de son secrétaire, interrompt sa dictée et prend lui-même la plume. J'ajoute qu'il le fait à propos d'un sermon, oui, et d'un sermon qui édifia extraordinairement l'auditoire. Le coadjuteur qui n'avait jamais été plus en butte aux attaques, prêcha sur la charité chrétienne. « Toutes les bonnes femmes pleuraient, dit-il, en faisant réflexion sur l'injustice de la persécution que l'on faisait à un archevêque qui n'avait que de la tendresse pour ses propres ennemis. Je connus, au sortir de la chaire, par les bénédictions qui me furent données, que je ne m'étais pas trompé dans la pensée que j'avais eue que ce sermon ferait un bon effet, Il fut incroyable et il passa de bien loin mon imagination. »

Si la prédication fut édifiante, le prédicateur n'était pourtant rien moins qu'en état de grâce, ainsi qu'il résulte de l'anecdote qu'il conte à ce propos, et où il trouve évidemment plus de plaisir qu'il n'appartenait à un pareil souvenir. Mais le plaisir est justement pour lui dans le contraste entre l'envers et l'endroit de la vie qu'il menait alors. Il se voulait du bien de conduire ainsi de front les poursuites les plus contraires. Il se

vengeait de sa soutane en en faisant un domino de bal masqué. Il vaque aux fonctions de son ministère, il assiste aux conférences de Saint-Magloire sur des sujets de piété et de science ecclésiastique, et il va tous les soirs à l'hôtel de Clievreuse où ce qui se passait était, de son aveu, aussi contraire que possible à ces pieux exercices. « J'avais trouvé l'art de les concilier ensemble, écrit-il, et cet art justifie, à l'égard du monde, ce qu'il concilie 1 ».

L'écrivain a usé d'un art infini dans ses Mémoires pour dissimuler l'envie qu'il avait de la pourpre, les ressorts qu'il fit jouer pour l'obtenir et le prix dont il la paya. Il n'y arriva pas du premier coup. Ce fut Mazarin, au début, qui en fit l'offre et ce fut Gondi qui refusa. Gondi, plus tard, la demanda, se heurta à son tour à un refus, et se vengea en embrassant le parti des Princes. La victoire de ceux-ci ne lui ayant. rien rapporté, et la cour ayant de nouveau besoin de lui contre eux, le coadjuteur changea encore une fois de bord et recueillit enfin le fruit d'une double trahison, de celle qu'il a racontée et de celle qu'il n'a pas dite. Suivons-le dans ces vicissitudes de son ambition.

On était au début de la seconde Fronde. La reine et

1. (< Si vous saviez comme il a bonne mine, ce coadjuteur, disait en plaisantant Mazarin à M. le prince, avec un habit de velours vert en broderie d'or et un bouquet de plumes incarnat et blanc! »

Et dans le vrai, ajoute l'abbé de Choisy qui rapporte le mot, le cardinal de Retz avait un.petit grain dans la tète.

le cardinal, outrés de l'insolence de Condé, et cherchant qui ils pourraient lui opposer, s'adressèrent à l'homme qui leur avait été si redoutable dans les premiers troubles. Madame de Chevreuse servit d'intermédiaire. De nuit et à la dérobée le coadjuteur fut conduit vers la reine, dans le petit oratoire qui servait aux entrevues secrètes. Au bout de quelques instants survint le cardinal. Il se confondit en protestations de tendresse et aborda tout de suite la question du chapeau. Voilà Gondi, ce semble, au comble de ses vœux. Eh bien! non; ne voulant pas qu'on pût dire qu'il avait vendu les Princes, il recula, fit le désintéressé, allégua que sa nomination aurait l'air d'avoir été conquise dans la guerre civile. Le ministre d'offrir alors des abbayes, la charge de grand aumônier, de l'argent pour payer les dettes : rien ne put vaincre la délicatesse d'un interlocuteur qui donnait ses services, mais ne les vendait pas. Même réserve à quelque temps de là, quand la prison des Princes eut déplacé plutôt que diminué les difficultés de la cour. Ce fut-le coadjuteur, cette fois-ci., qui alla chez Mazarin, mais uniquement pour l'assurer de sa bonne volonté. Oh! la paire de bons apôtres ! Mazarin met son cœur sur la table, proteste qu'il parle à Gondi comme à un fils; Gondi l'assure qu'il va lui répondre comme à un père, « et, ajoute-t-il, je lui tins parole ». La conversation dura de trois heures après midi jusqu'à dix heures du soir : « Je sais bien, écrit le coadjuteur, que je n'y dis pas un mot dont je me puisse repentir à l'article de la mort. )1 Il ne fut, en effet, question que des plus austères renoncements. Gondi, à

l'en croire, n'avait d'autre intérêt que de sortir des affaires publiques, et sans aucun avantage personnel. Il avait hâte de renoncer à la faction, de déposer « cette espèce de tribunat de peuple, que la nécessité seule rendait supportable », mais qui avilissait la dignité dont il était revêtu. Quant à la pourpre, il était persuadé qu'avec le temps elle ne pouvait manquer à un archevêque de Paris, et il ne voulait l'obtenir que dans les formes. Bref, sa résolution était de servir la reine sans intérêt et de rentrer dans les emplois purement spirituels de sa profession.

Quelques mois se passent et les choses .ont bien changé. La Guienne a été réduite, la paix de Bordeaux vient d'être signée; enflé de ses succès, le cardinal reprend sa hauteur, et déprimés par ces mêmes succès les frondeurs retrouvent leur haine contre lui. Gondi craint ou fait semblant de craindre pour, sa personne. C'est ainsi, par des défiances, par des embûches, qu'on le récompense! Puisque Mazarin le rejette malgré lui dans la faction, on verra si celui qui a fait mettre les Princes en prison n'est pas. capable de les en tirer ! Toutefois, et sur le point d'entrer dans de nouveaux desseins, le coadjuteur, à ce qu'il assure, fut contraint de renoncer au désintéressement dont il s'était paré jusque-là. Ses amis lui firent comprendre que ce n'était pas l'heure de faire la grande âme ; « il y allait de passer pour un sot ou pour un habile homme ». Ses propres réflexions le conduisaient du reste au même résultat ; « il n'y a rien de si louable que la générosité, reconnaissait-il, mais il

n'y a rien qui se doive moins outrer. » Que deviendrait-il, d'ailleurs, si Condé et Mazarin s'accordaient, s'il était exposé au ressentiment d'un prince et d'un ministre qu'il avait tous les deux offensés? Le chapeau de cardinal pouvait seul l'égaler en dignité à ces hauts personnages et le mettre en position de leur tenir tête. Puissants arguments, mais auxquels la délicatesse de Gondi ne se rendait pas encore. « Bien que je fusse persuadé que la pourpre m'était absolument nécessaire, je n'avais pas toute l'activité requise, par un reste de scrupule assez impertinent ». Les conjonctures se chargèrent de triompher de cette impertinence. Le pape se montrait favorable à l'élévation du coadjuteur. Le duc d'Orléans était entré dans les mêmes vues, et croyait qu'il était de son honneur et de son intérêt de vaincre la résistance de Mazarin. Gondi, là-dessus, se pique enfin au jeu et déclare au favori qu'il en est bien fâché, mais qu'on l'a réduit à ne plus pouvoir être que chef de parti ou cardinal, « et que c'est à M. Mazarin à opter ). Le choix de M. Mazarin était tout fait; le coadjuteur était pour lui, disait-il, comme un homme prêt à mal faire, qui fera du mal avec un canif s'il n'a qu'un canif, et qui en fera infiniment plus si on lui met une épée ou un pistolet entre les nfàins1. Il concluait à « couler le

1. Pour toute cette partie de l'intrigue, c'est-à-dire pour les

instances et les manèges par lesquels Gondi cherchait à obtenir sa nomination au cardinalat, et pour les instructions de Mazarin qui ne voulait ni la lui accorder, ni la lui refuser positivement, il faut lire le récit de M. Chantelauze dans le Cardinal de Retz et tafTaÙ'è

temps », offrait de nouveau la charge de grand aumÓnier. « Je l'aurais refusée, s'écrie Gondi, s'il y eut ajouté douze chapeaux. J'étais engagé. » L'engagement était avec Monsieur et avait pour objet la liberté des Princes. Les complots, toutefois, n'allaient pas alors sans un partage préalable des avantages que devait procurer la réussite. Le duc d'Orléans demandait le mariage d'une de ses filles avec le fils de Condé ; mademoiselle de Chevreuse épousait Conti ; Beaufort gardait l'amirauté ; le coadjuteur eut beau continuer à faire le modeste, on inséra au traité une promesse de messieurs les Princes de ne point s'opposer à sa nomination au cardinalat.

La précaution resta vaine. Les Princes sortirent de prison (13 février 1651), mais Mazarin avait pris la fuite huit jours auparavant et Condé ne tarda pas à rompre avec la Fronde. Il n'y avait rien à faire pour le moment. 'Gondi se retira donc, encore une fois, dans son cloître de Notre-Dame, n'allant plus que de nuit à l'hôtel Chevreuse, ne voyant plus que des chanoines et des curés. On le raillait, on l'appelait le bon père ermite. Bon ermite, en effet, qui avait assez montré ce qu'il pouvait en chassant Mazarin et en délivrant les Princes, et qui caressait ces souvenirs en attendant un no-, veau tour de roue de la Fortune. Sa retraite, selon

du chapcau (2 vol. 1878), et surtout, dans le second volume, la correspondance de Mazarin avec le Tellier, Servien, Lionne, Fon-

(pet, etc. C'est la coiUrc-yartie indispensable de la relation des

Mémoires.

sa propre expression, n'était qu'un pas de ballet..

Le tour de roue ne se fit pas attendre. Les prétentions de M. le Prince bouleversèrent encore une fois les situations respectives de la cour et. des factions. Non content de la Guienne pour lui-même, il demandait la Provence pour son frère. Le cardinal qui, du fond de son exil de Brühl, continuait de diriger la conduite de la régente, ne put soutenir l'idée d'une pareille atteinte portée à l'autorité royale. Il écrivit à Anne pour la supplier de. n'y consentir à aucun prix, et pour lui conseiller, en cette extrémité, de se jeter dans les bras du coadjuteur. « Faites-le cardinal, disait-il, donnez-lui ma place, mettez-le dans mon appartement, tout plutôt que d'accorder à M. le Prince ce qu'il demande. » Cette lettre, la plus belle, déclare Gondi, qu'il eut vue de sa vie, était évidemment écrite pour lui être montrée. A peine l'eut-il lue qu'il prit son parti : « Je me résolus . sans balancer de ne pas accepter le ministère, et d'en tirer si je pouvais le cardinalat. » Et il l'en tira, en effet. La régente, en lui faisant tenir la lettre de Mazarin, l'avait engagé à venir la trouver. Le voilà donc de nouveau dans le petit oratoire! La négociation n'alla pas toute seule, car les deux interlocuteurs poursuivaient des objets différents. La régente ne désirait rien tant que le retour de Mazarin. Gondi, de son côté, était prêt à la servir contre les Princes, mais il déclarait, ne pouvoir prendre ostensiblement parti pour l'exilé sans ruiner le crédit même qu'il comptait mettre au service de la cour. La reine eut peine à céder sur cet article. « Si vous le

vouliez, disait-elle, si vous le vouliez ! — Non, Madame, je vous jure sur tout ce qu'il y a au monde de plus sacré. S'il paraissait le moins du monde que je me fusse radouci pour M. le Cardinal, je serais complètement inutile à votre service auprès de Monsieur et dans le peuple. — Mais je fais tout pour vous, je vous ai offert place dans le conseil, je vous offre la nomination au cardinalat; que ferez-vous pour moi? - J'obligerai M. le Prince de sortir de Paris devant qu'il soit huit jours et je lui enlèverai Monsieur dès demain. » Anne transportée de joie lui tendit la main en lui disant : « Touchez-là, vous êtes après-demain cardinal et de plus le second de mes amis. » Mais les femmes ne laissent pas aisément prévaloir les motifs tirés de la raison sur ceux qui s'inspirent du sentiment. La régente n'était qu'à demi persuadée. Elle en revenait sans cesse \* à demander comment il se pouvait que le coadjuteur fut obligé, pour la servir, de demeurer ennemi de l'homme qui avait toute sa confiance. Gondi était à peine sorti de l'oratoire qu'elle le rappela, l'adjurant de ne pas oublier au moins que c'était au cardinal qu'il devait le chapeau.

Gondi tint l'engagement qu'il avait pris; il obtint l'assentiment de Monsieur à la conduite qu'il allait suivre, sortit de son cloître, et retourna au Parlement où sa seule présence détermina la formation (Time opposition aux Princes.

Les pamphlétaires au service de Condé comprirent le parti qu'il y avait à tirer de la nouvelle attitude du prélat; ils le dénoncèrent comme convaincu de mazari-

nisme. Gondi n'était pas homme à faire attendre la riposte. Il prit la plume il son tour, ne se gênant point pour attaquer le ministre, mais sous ce manteau frappant les Princes et sous celui de l'anonyme faisant sa propre apologie. L'écrit vantait la droiture d'un prélat qui, depuis trois ans, avait refusé deux fois le chapeau de cardinal, quatre-vingt mille livres de rente en bénéfices, soixante mille écus d'argent comptant, et, en deux différentes occasions, une place dans les conseils. — Aveu naïf de la manière dont les affaires se traitaient sous les dehors des réformes et du bien public! Désintéressé comme il s'était montré, continuait le pamphlet, c'est au coadjuteur qu'appartenait la plus belle part dans l'oeuvre accomplie, « la tyrannie renversée, le Mazarin chassé, les rentes conservées, les Princes en liberté, les taxes supprimées, la liberté publique établie ». Vive et délurée, la Défense de l'ancienne ei- légitime Fronde n'est point indigne de l'auteur des Mémoires.

Nous avons sept ou huit de ces mazarinades de (jondi, en ne comptant que celles dont il s'est reconnu l'auteur. Quelques-unes sont postérieures au moment dont jeparle, et sont dirigées contre les Princes à l'époque 0[1 Condé, après la victoire de Bléneau, était entré à Paris et y régnait en maître. Elles témoignent toutes de la facilité avec laquelle l'auteur prenait tous les tons. Les Contretemps du sieur de Chavigny contiennent des passages d'une ironie mordante. Les pages contre Beau fort sont une parodie fort drôle de la manière de parler de cet hurluberlu. Le plus considérable de ces écrits, intitulé Le

vrai et le faux de M. le Prince et de JtJ. le cardinal de Retz, offre une discussion serrée des titres de ces deux personnages à la confiance du peuple. «Je m'arrête, écrit Retz dans une brillante péroraison, je suis las de répondre à tant d'extravagances, qui font connaître d'elles- mêmes l'injustice ou plutôt la fureur de ceux qui les inventent, et je veux finir cet ouvrage par un sentiment que je dois à ma conscience, que je dois à la vérité, que je dois aux intérêts du public. Est-il possible, ô peuples malheureux que l'on immole tous les jours à des haines particulières, à des vengeances injustes, à des intérêts infâmes, est-il possible, dis-je, que vous confondiez vos tyrans et vos libérateurs? Est-ce possible que l'excès de vos misères vous aveugle au lieu de vous instruire ? que vous ne voyiez pas que celui qui assiégea Paris, qui vous ramena après le siège le cardinal Mazarin, et qui n'affecte avec lui des apparences de nouvelles brouilleries que pour en tirer des grandeurs et du bien, n'a point de passion plus forte présentement que de perdre dans vos esprits M. le cardinal de Retz, de qui les intérêts ne peuvent jamais être séparés d'avec les vôtres, qui est votre prélat, de qui l'élévation ne consiste que dans votre abondance? Souvenez-vous que ce cardinal de Retz est celui-là même qui attaqua le cardinal Mazarin dans le plus grand éclat de-sa fortune, qui contribua plus que personne à le chasser dans les circonstances mêmes où sa conservation lui pouvait être utile, et qui vous sera peut- être encore nécessaire pour ce même effet au moment où vous serez abandonnés de ceux qui sé disent vos protec-

teurs, qui ont toujours été ses esclaves, et qui ont assiégé Paris avec plus de vigueur qu'ils ne le défendent. » Au moment où le coadjuteur écrivait ces lignes, on le voit, il était déjà cardinal. Nous n'en sommes pas encore là dans notre récit, et il nous reste à dire commentle maître intrigant était arrivé à ses lins. Toujours plus animée contre Condé, la régente agitait tous les projets pour s'en débarrasser. Mazarin, de son côté, continuait de recommander l'accord avec le coadjuteur et déclarait le moment venu de lui accorder sa nomination. La façon dont il la reçut est joliment racontée. La reine le fit venir, en cachette comme toujours, et lui fit part de l'avis de Mazarin. « Elle me témoigna une joie sensible des sentiments où elle voyait monsieur le cardinal ; elle me lit promettre de les mettre, en en rendant compte à Monsieur, dans leur plus beau jour, et d'adoucir son esprit sur son sujet le plus qu'il me serait possible. 'Car je vois bien, ajouta-t-elle, qu'il n'y a que lui qui vous retienne, et que si vous n'aviez point cet engagement vous seriez mazarin. Je fus très aise d'en être quitte à si bon marché, et je lui répondis que j'étais au désespoir d'être engagé... » Puis, comme il avait été question de remettre un changement projeté dans la composition du conseil jusqu'à la majorité du roi, c'est-à-dire à quelques semaines de là : « Mais, reprit-elle tout à coup, il faudrait pour la même raison remettre votre nomination ; M. de Châteauneuf est de ce sentiment. Elle sourit à ce mot, et me dit : Non-, la voilà en bonne forme ; il ne faut pas donner à M. le Prince le temps de cabaler à Rome contre vous. Je

répondis ce que vous pouvez imaginer à la reine, qui fit effectivement cette àction de la meilleure grâce du monde. »

Cependant, la nomination n'était pas encore la pourpre : il fallait maintenant se tourner vers Rome et obtenir la promotion. Gondi ne se trompait pas en supposant que Mazarin comptait la faire retarder aussi longtemps que possible afin de tenir le candidat lié à ses intérêts, qu 'il comptait la révoquer même pour peu que les conventions ne fussent pas observées. Aussi le coadjuteur n'eut-il plus dès lors qu'une pensée, celle de hâter l'action du Saint- Siège. A peine avait-il sa nomination entre les mains qu'il dépêcha à Rome un agent chargé de ses intérêts.

Le récit que je viens de résumer est celui que Retz nous a laissé dans ses Mémoires. Est-il besoin de rappeler qu'ici comme partout il convient de n'accepter ses dires que sous bénéfice d'inventaire? L'auteur écrit pour mettre sa conduite en beau jour, pour en dissimuler les parties - fâcheuses, pour la couvrir d'un vernis de désintéressement, et cet homme qui n'a connu aucun scrupule n'a certainement pas eu celui de la vérité historique lorsqu'il y allait de sa renommée. La preuve n'en est pas d'ailleurs difficile à administrer. Elle se trouve dans la narration même que nous avons suivie. On vient de lire de quelle manière le prélat raconte sa nomination au cardinalat. Elle lui aurait été remise, à l'entendre, quelques semaines avant la majorité du roi, et comme prix d'un complot formé avec la reine pour faire encore une fois arrêter don dé; elle ne lui fut remise, on le sait aujourd'hui,

qu'après la proclamation de la majorité (7 septembre 1651), et elle fut, selon toute probabilité, la récompense d'un tout autre service, -à savoir de la complicité du coadjuteur dans le départ de la cour pour Fontainebleau (26 septembre).

Ce qui est curieux, c'est que Retz se soit comme appliqué à faire ressortir l'importance de cet événement. Il est même le seul des nombreux historiens de la Fronde qui semble l'avoir comprise. Et, en effet, quoi de plus simple en apparence? Condé était parti pour Bordeaux, il cherchait à s'assurer l'appui de PEspagÙe, le Parlement était mis en demeure de le déclarer coupable de lèse-majesté, en un mot la guerre civile était déclarée. .Quoi de plus naturel que le jeune roi quittât Paris, avec sa mère et ses ministres, pour appuyer les opérations de ses armées? Aussi ne découvre-t-on aucune trace d'opposition à ce dessein. C'està peine si les Mémoires du temps ont songé à marquer la date du départ de la cour. Rien absolument n'indique qu'il ait été clandestin ou qu'il se soit heurté à des difficultés, et ce n'est pas sans étonne- ment qu'on voit Retz y signaler l'une des plus lourdes fautes que son parti pÚt commettre, «le moment fatal el. décisif de la révolution ». J'ajoute qu'en ceci il a raison. Une fois hors de Paris, la cour cessait d'être sous la main du Parlement et de la Fronde, la reine devenait libre de rappeler Mazarin, la partie ne devait plus se jouer au milieu des factions qui agitaient la capitale, mais sur les champs de bataille de la guerre civile d'où le roi devait revenir assez fort pour écraser toutes les

révoltes. Voilà ce que Retz a exposé avec une grande force sous la forme d'un rnea culpa, mais voilà ce qu'avec sa profonde sagacité il avait certainement reconnu à l'époque même où les faits se passèrent. Il est difficile de se refuser aux conclusions de M. Chantelauze lorsque cet historien accuse Gondi d'avoir eu connaissance du départ de la cour et d'y avoir consenti. Jusqu'où alla cette connivence ? La prélat travailla-t-il à écarter les obstacles qui auraient pu faire échouer l'entreprise? Se borna-t-il à n'y point faire d'opposition, à s'abstenir de semer l'alarme et'd'émouvoir le peuple? Autant de questions auxquelles nous ne saurions répondre, mais qu'on est forcé de poser lorsqu'on observe le double besoin qu'éprouve l'écrivain de signaler la portée de l'événement et de s'excuser. Le soupçon redouble lorsqu'on découvre la peine qu'il a prise pour fausser les dates, pour dissimuler l'intérêt qu'il avait à complaire à la reine à l'époque du départ. Le soupçon devient enfin une. quasi-certitude. lorsqu'on reconnaît que la nomination de Gondi au cardinalat lui fut remise cinq ou six jours seulement avant celui où le roi quitta Paris, c'est-à-dire au moment même où l'intrigant payait de la trahison de son parti la faveur que les défiances de la cour avaient si longtemps retenue.

La nomination, jb l'ai dit, n'était rien sans la promotion. Il y avait là toute une seconde campagne à entreprendre. Le récit qu'en font les Mémoires n'est pas plus véridique que les précédents. L'auteur prétend que l'abbé Charrier, son émissaire, trouva peu d'obstacle à

Rome. Parlant de l'argent qu'il aurait fallu pour mettre en mouvement-certaines influences : « Vous croyez aisément, s'écrie-t-il d'un air de pudeur outragée, qu'il n'eût pas été aisé de me résoudre à en donner pour un chapeau. » La vérité est que Gondi vécut cinq mois dans une crainte perpétuelle de voir sa nomination révoquée, qu'il mit tout en œuvre pour hâter la ratification du Saint-Siège, et qu'il dépensa pour cet objet des sommes qui, au cours actuel de l'argent, représentent quelque

. chose comme deux millions.

Le coadjuteur avait été heureux dans le choix de son agent. On l'appelait Charrier le Diable. Incapable de scrupule, il joignait la finesse à l'activité, le goût de l'intrigue à un dévouement sans bornes. Rien, au surplus, n'avait été négligé de ce qui pouvait servir au succès. Une correspondance incessante était nécessaire pour tenir Gondi au courant des difficultés qu'il y avait à surmonter, et Charrier au fait des démarches que son maître avait à lui prescrire. Mais comment assurer le secret de cette correspondance? Le coadjuteur avait beau glisser ses dépêches dans les paquets du nonce; à Rome même il pouvait y avoir des indiscrétions. Il ne ménageait pas les courriers, mais ces courriers risquaient d'être arrêtés et leurs papiers saisis. Gondi était donc convenu avec son agent d'un chiffre et même de plusieurs chiffres différents. C'est cette correspondance énigmatique que M. Chantelauze découvrit à Lyon, en 1862, entre les mains d'un des derniers représentants de la famille Charrier, et c'est le déchiffrement qu'il parvint

à en faire qui lui a permis d'ajouter un chapitre infiniment curieux à la biographie du cardinal de Retz.

Quelle situation Charrier trouva-t-il à Rome? Quels alliés et quels ennemis? Innocent X devait se montrer favorable. Il avait quatre-vingts ans, était perclus de goutte, suivait la politique de l'Espagne, et n'aimait ni la France ni Mazarin. « Un pape, écrivait l'ambassadeur de France, qui veut et voudra toujours le contraire de ce que désirera le roi. » Et dans un autre pas- sage, «... prétendant Sa Sainteté donner un homme en tête à M. le cardinal Mazarin, pour lui disputer la prééminence dans le ministère ». En faisant de Gondi un cardinal, Innocent satisfaisait son aversion pour le ministre dont il désirait la chute, et pour un royaume dont il voyait avec satisfaction les discordes civiles.

Innocent avait longtemps subi l'influence de sa belle- sœur, Olympia Panfili, dont l'avidité devint un scandale et qu'il avait fallu éloigner; mais la belle-fille d'Olympia, la princesse Rossano, jeune, jolie et spirituelle, avait succédé à une partie de cette influence, et elle favorisait la cause de Gondi.

Le principal personnage à ménager était, après le pape, le secrétaire d'État Chigi, qui succéda à Innocent sous le nom d'Alexandre VII, homme intègre mais dévoué aux jésnites", passionné contre le jansénisme et susceptible de préventions contre tout ce qui en était suspect.

Parmi les fauteurs de sa promotion, Gondi pouvait compter à Rome Azzolino, le secrétaire des brefs; —

en France le duc d'Orléans et la Palatine, celle que, dans le chiffre convenu avec Charrier, il appelle l'ange Gabriel; — en Toscane, enfin, le Grand-Duc, dont le premier ministre était un Gondi. Le roi d'Espagne et son ministre don Louis de Haro appuyaient également les démarches du coadjuteur, sans doute pour l'aide qu'il leur prêtait à son tour en entretenant le feu de la guerre civile en France ; ils répandaient même l'argent à la cour pontificale en faveur de la candidature qu'ils avaient épousée.

Les adversaires du coadjuteur étaient l'ambassadeur de France, le bailli .de Yalençay, chargé de retarder la promotion le plus possible, et les Princes, à qui ne pouvait plaire que le coadjuteur devînt cardinal, et qui avaient envoyé des agents à Rome pour essayer de traverser ses démarches.

On voit par cette disposition de l'échiquier combien était compliquée la partie qu'avait à jouer le coadjuteur, quels intérêts divers et parfois opposés il avait à ménager. Il devait à la fois rester en bonne intelligence avec la reine et le cardinal qu'il appuyait dans leur lutte contre les Princes, et en bonne intelligence avec l'Espagne bien qu'elle fût l'alliée de ces mêmes Princes. Il devait flatter la haine d'Innocent contre Mazarin sans cesser d'abuser celui-ci, qui le pressait de travailler à son retour et qui avait le pouvoir de révoquer la nomination. Il devait rassurer l'orthodoxie de Chigi sur le chapitre du jansénisme, tout en lui faisant comprendre que jansénisme et gallicanisme étaient des armes dont on saurait

se servir si l'on y était obligé. Il fallait, enfin, -endormir l'ambassadeur de France, lui cacher les progrès que l'on faisait, de peur qu'il ne parvînt à susciter de nouveaux délais par les violences dont il effrayait le Saint-Père, Quel écheveau à débrouiller! Quelle .subtilité ne fallait-il pas pour manier ces fils sans qu'aucun ne cassât ! Quelles qualités d'astuce tout ensemble et d'audace pour mener une pareille entreprise à bonne fin !

C'est dans les manœuvres de cette action souterraine que la correspondance avec Charrier nous aide à pénétrer. On a le plaisir de prendre sur le fait le manège que Gondi avait cru si bien cacher, de voir le fourbe trahir lui-même ses stratagèmes. Il fait face à tout. Une activité dévorante s'est emparée de cet indodent. «Il est cinq heures du matin, écrit-il, et je travaille depuis six heures du soir. » Et un autre jour : « Je n'écris pas par cette voie au pape, parce qu'il est trois heures du matin, et que je n'écris pas tout à fait si bien en italien qu'en français, et que de plus vous êtes .un rêveur de mp. demander des . lettres puisque vous avez des blancs-signés de quoi en faire de plus éloquentes que moi, vous qui êtes frais émoulu et véritablement Fiorentino. » Les blancs-seings dont il s'agit ici paraissent avoir été d'un grand usage. « Je savais déjà tout l'entretien que vous aviez eu avec M. Guisy ( Monsignor Çhigi) sur le jansénisme, et comme quoi pour l'amuser vous aviez fait une fausse lettre, ce que j'approuve fort. » Gondi, en général, est enchanté de son agent, et ne lui épargne pas les témoignages de son approbation. « Je ne vous fais point compliment de

toutes les peines que vous .prenez pour moi. Vous savez que notre amitié est au delà de toutes les paroles ; il ne se peut rien ajouter à votre conduite... J'ai toute et parfaite confiance en vous. »

L'argent et l'emploi de l'argent tiennent une grande place dans cette correspondance. Dès le. début : « On vous envoie une lettre de change de dix-huit mille écus par un courrier exprès, et vous en aurez un de trois jours en trois jours, qui vous en portera d'autres jus- ques à la somme de quatre-vingt mille écus et plus, s'il est besoin, ayant cent cinquante mille écus à ma disposition, qu'il ne faut point à mon sens épargner quand ce ne serait que pour gagner un moment. » Gondi ne veut pas qu'on regarde à la dépense. « Ne vous laissez manquer de rien et tirez hardiment ici, l'on fera tout l'honneur à vos lettres. » « N'épargnez rien pour faire réussir les affaires, et, quelque somme que l'on veuille, ne trouvez aucune difficulté à tout ce que l'on demandera de vous. »

Ces derniers mots indiquent qu'il y avait autour du pape des cupidités à payer en espèces. D'autres se contentaient de cadeaux. « On vous envoie par ce courrier sept montres; mandez s'il vous en faut davantage et d'autres galanteries. » « On ne vous fait pas de compliments; tenez-nous seulement avertis de tout par courriers exprès, et n'épargnez rien. Mandez aussi par ce courrier quels bijoux il faudra vous envoyer. » Gondi n'avait garde d'oublier les dames. « On vous envoie quantité de rubans pour la princesse -de Rossano, sui-

vant les avis de M. l'abbé Tinti. » Et, plus loin : « Je vous envoie des gants d'Angleterre garnis et des étuis pour présenter à qui vous voudrez, même à quelqu'unes de vos maîtresses. » L'austère Chigi paraît s'être contenté de bagues.

Charrier avait à défendre le coadjuteur contre plu- , sieurs sortes de reproches. Condé faisait répandre que Gondi s'était réconcilié avec Mazarin afin d'en obtenir le cardinalat. L'accusation n'était pas si invraisemblable que l'accusé voudrait nous le faire croire, mais il ne la repoussait pas seulement, il affichait la passion contre le cardinal. Mazarin, disait-il, pouvait à tout moment revenir, et le chapeau serait bien utile à son adversaire pour le mettre en position de résister. Que Charrier ne s'endorme donc pas sur ce chapitre, avec mesure toutefois et précaution. « Vous savez que sur cet homme il ne faut pas s'expliquer également avec tout le monde. »

Un autre motif dont Gondi se sert à Rome est l'appro- che de ces États généraux dont la cour de France amusait alors l'opinion. L'Église et le Saint-Siège ne pouvaient manquer d'être mis en cause et de diverses manières dans les assemblées des États, et Gondi veut que Charrier en profite pour peser sur le pape. « Je crois que vous devez représenter les services que j'y puis rendre, d'une manière qui marque, sans menace et avec respect, les moyens que j'aurais de faire le contraire... Vous ne pourrez pas aller plus loin en présence du pape, mais il me semble qu'il ne serait pas mal à

propos de lui faire insinuer, par les intelligences que vous avez à Rome, qu'en l'état où sont les affaires de France, et dans la considération que je m'y suis acquise jusque-là, je ne puis pas demeurer indifférent pour mon propre honneur, et que pour ne pas déchoir il est juste que je me soutienne en faisant du bien ou du mal, ce qui dépend du traitement que je recevrai. Sur ces dernières lignes, vous devez plutôt vous laisser entendre que vous expliquer. Comme vous avez toujours été un très grand fourbe, je ne fais point de doute que vous ne vous démêliez fort bien de cette commission. »

Voilà la menace lancée : le bien ou le mal, l'alliance ou la guerre! Le coadjuteur est prêt pour l'une comme pour l'autre : c'est à Rome de choisir. Mais les États généraux ne -sont pas le seul moyen d'intimidation auquel a recours le terrible prélat ; il sait combien on est préoccupé du jansénisme à Rome, quelles craintes on y éprouve des progrès de la secte, quelle haine surtout lui avouée Chigi. Ce sont ces sentiments que Gondi va exploiter. Dans la même lettre OLI il parle des États, il engage Charrier à « montrer le jansénisme comme une chose à laquelle le ressentiment me peut engager, dit-il, quoique je n'y aie pris encore aucune part ». Les délais se prolongeant, il affecte de croire qu'on ne lui veut décidément pas donner le chapeau, et il redouble d'insinuations menaçantes : « Pour ce qui est du jansénisme, vous pourrez témoigner que le moyen de m'en- gager dans cette affaire serait le refus que l'on me fait, et que ce m'est une occasion assez avantageuse pour

témoigner mes ressentiments. » Deux mois plus tard, comme le chapeau n'arrive toujours pas, le coadjuteur se décide à faire un éclat; il rappelle son agent, lui donne des instructions pour le départ. Charrier parlera au pape, « en prenant congé de lui, avec tout le respect possible, mais avec autant de froideur que l'on en peut avoir avec un homme de cette sorte )L. Quant à Chigi, qui a voulu obtenir de Gondi une déclaration sur le jansénisme, Charrier montrera combien son maître a été blessé de cette demande, non qu'il attache la moindre importance au fond de ces questions, mais -parce que, en cherchant it obtenir de lui des engagements, on s'est proposé de le compromettre, de le désarmer, de prévenir la vengeance qu'il pourrait prendre si Rome lui refusait le chapeau. Cette lettre était accompagnée d'une autre, également adressée à Charrier, mais destinée à être montrée s'il en était besoin. « Il n'est pas bon, à mon sens, — telles étaient les instructions, — que vous en donniez des copies, mais vous pouvez pourtant la faire lire à beaucoup de gens. » Gondi, qui parle de cette lettre dans ses Mémoires, se donne les airs de la condamner ; il affecte d'en blâmer le ton comme manquant à la bienséance, mais il ne peut cacher le plaisir qu'il y avait trouvé. C'était, selon lui, la pièce la plus passable pour le style de toutes celles qu'il avait jamais faites. La lettre est, en effet, également remarquable pour l'adresse avec laquelle l'écrivain glissait la menace sous les protestations de sagesse, et pour l'éloquence à laquelle il s'élevait en jouant la dignité outragée. Il a

fait voir par toutes ses actions le respect qu'il a toujours eu pour le Saint-Siège : il a eu occasion, comme coad- juteur de l'archevêque de Paris, de faire connaître son aversion pour les brouilleries et les divisions suscitées par les querelles sur la Grâce ; aussi ne se sent-il ni de condition, ni d'humeur à se justifier d'une accusation qui n'ose pas se produire dans les formes. Plus l'obéissance due au -Saint-Siège doit être chère à un prélat., plus est injurieux le soupçon d'y manquer. Comment pourrait-il, d'ailleurs, se défendre en cette circonstance sans porter atteinte à sa dignité? De deux choses l'une: ou il est janséniste, et alors il aurait l'air de déguiser ses sentiments pour assurer sa promotion ; ou il est contraire au jansénisme, et alors il trahirait l'honneur de son caractère en repoussant des soupçons qui l'avilissent. Il y a longtemps, s'il occupait le siège de Paris, qu'il aurait décidé, sous l'autorité de Rome et dans un esprit de paix, les questions en litige; mais, dans sa condition présente et dans l'intérêt de son autorité future, il croit pour le moment devoir réserver une intervention qui risquerait d'être mal interprétée.

Tel est le subterfuge par lequel le coadjuteur évitait de se déclarer et plaçait le souverain pontife et son secrétaire d'Etat entre la crainte de laisser tomber le chapeau sur la tète d'un ennemi caché et l'intérêt de s'attacher par cet honneur un personnage capable de devenir dangereux. La lettre, au surplus, arriva trop tard. Écrite le 16 février, elle ne parvint il. Rome que plusieurs jours après la promotion, qui avait eu lieu le 19. Le pape, au

dernier moment, avait pris peur que la France ne révoquât la nomination, et avait tenu un consistoire si secrètement que l'ambassadeur français n'en eut connaissance que quelques heures après chose faite. Charrier n'eut donc pas à faire usage de la fameuse dépêche ; elle n'en fut pas moins répandue, de sorte que le coadju- teur en eut l'honneur sans avoir couru le danger des impressions qu'elle aurait pu faire sur le pape et son entourage. « Tout ce qui est haut et audacieux, fait- il observer, est toujours justifié et même consacré par le succès. »

Le coadjuteur, aussitôt qu'il eut reçu la nouvelle de sa promotion, prit le nom de cardinal de Retz, qu'avait déjà porté un de ses oncles et que nous lui donnerons désormais. Il ne devint archevêque de Paris que deux ans plus tard, par la mort du titulaire de ce siège, et alors qu'il était lui-même encore à Vincennes. Quant à Charrier, nous le retrouvons à Rome lorsque Retz y arriva après son évasion. Il mourut vers le milieu de 1667, pourvu de deux abbayes, dont l'une, celle de Quimperlé, de 7000 livres de revenus, lui avait été cédée par le maître qu'il avait si bien servi. A la mort de Charrier, comme cette cession n'avait pas encore été ratifiée par les bulles de Rome, l'abbaye fit retour à Retz ; celui-ci, avec la générosité' qui le caractérisait, obtint du roi l'autorisation d'en laisser les revenus à l'un des neveux du défunt, à la seule charge de servir une pension de mille écus à un fils de M. de Montmorency « un enfant qui avec ce grand nom

n'avait pas de pain ». Les Mémoires nous montrent François de Montmorency, marquis de Fosseuse, aux côtés du coadjuteur dans les affaires et les échauffou- rées de la Fronde. Retz, avec tous ses défauts, n'était pas homme à oublier ses amis.

III

L'EXIL ET LA FRONDE ECCLÉSIASTIQUE

La cause des Princes ne put résister dans le pays il la présence du jeune roi et le massacre de l'Hôtel de Ville la perdit dans la capitale. Condé sortit de Paris pour aller joindre les Espagnols et Louis XIV y rentra. C'était quatre ans, presque jour pour jour, après la fameuse déclaration du 22 octobre, par laquelle le Parlement s'était flatté de donner de-s libertés à la France. Le roi faisait à son tour sa déclaration, et celle-ci défendait à ce même Parlement « de prendre ci-après aucune connaissance des affaires générales de notre État et de la direction de nos finances ».

La déclaration royale portait amnistie pour le passé, sauf des exceptions nominatives parmi lesquelles ne figurait point le nom du coadjuteur. Il avait donc le droit de-se croire en sûreté ; mais Mazarin avait appris à se défier de la nature turbulente du prélat, de son génie pour l'intrigue et de son empire sur le peuple de Paris ; il jugea qu'il n'y avait de sécurité avec un agitateur de cette force qu'en le tenant sous les verrous.

On lui laissa le temps de montrer ce qu'il fallait attendre de lui pour l'avenir, après quoi, Retz ayant conservé une attitude plus réservée qu'il n'était prudent et ayant paru vouloir faire ses conditions, il fut arrêté le 19 décembre 1652 et conduit au château de Vincennes.

Il y était depuis quinze mois lorsque mourut son oncle, l'archevêque de Paris. Retz lui succédait de droit. Bien que gardé de fort près, il avait trouvé le moyen de correspondre avec le dehors et il avait pris ses précautions pour le cas de la vacance du siège. Son oncle mourut à quatre heures du matin ; à cinq, grâce à une procuration en bonne forme, possession de Farche- \(\ché fut prise au nom du nouveau titulaire. C'était une aggravation d'embarras pour Mazarin, qui prévoyait un conflit avec le diocèse de Paris et peut-ctre avec tout le clergé de France. Il fit faire au prisonnier les offres de - dédommagement les plus tentantes pour l'amener à donner sa démission. Retz y consentit après quelque résistance, mais uniquement afin d'obtenir sa liberté, et bien résolu à contester plus tard la valeur d'un acte pissé entre les murs d'une prison. La cour, de son côté, avait pris ses précautions ; le cardinal était transféré à Nantes, sous la garde du maréchal de la Meilleraie, pour n'être mis en liberté qu'après l'acceptation de sa démission par le pape. Le pape ayant refusé son agrément, Retz, demeuré prisonnier, tourna toutes ses pensées vers des plans d'évasion. Il réussit à s'échapper, le 8 août 1654, gagna Belle-Isle, et de là l'Espagne, puis l'Italie. On a de la peine à croire quels desseins le

captif roulait dans sa tête au moment où il recouvra sa liberté. Son projet n'était rien de moins que d'aller droit à Paris, de se présenter au Parlement et à l'Hôtel de Ville pour' déclarer qu'il Tenait prendre possession de son archevêché, de voir « ce que ce spectacle produirait dans l'esprit d'un peuple échauffé par l'état des choses », et. tout cela avec « l'espoir de se rendre maître de la capitale du royaume ». Ces projets furent déjoués par un accident qui arriva au fugitif dès le début de son évasion ; une chute de cheval lui ayant démis l'épaule, il fut obligé de ne plus songer qu'à sa sûreté. Il n'en faut pas moins tenir grand compte des rèves dont il s'était bercé ; ils nous montrent que Retz n'avait pas encore reconnu à quel point la cause de la Fronde était ruinée, et ils aident à comprendre le courage avec lequel nous allons le voir reprendre la lutte sur un nouveau terrain. Le frondeur de 1648 ne pouvait se résigner à regarder la partie comme définitivement perdue.

A peine arrivé à Rome, où il fut reçu par Innocent X avec toutes sortes d'égards, Retz s'occupa de défendre ses droits et de pourvoir à l'administration de son dio- cèse. Le gouvernement, en apprenant son évasion, avait pris les mesures les plus rigoureuses. Une ordonnance, publiée à son de trompe, rappelait que la tranquillité de la France, et principalement celle de Paris, n'avait été bien affermie que pendant la détention du prélat, et défendait aux sujets du roi de lui prêter aucune assistance ou d'avoir avec lui aucun commerce. Des arrêts du

conseil déclarèrent, en outre, le siège de Paris vacant par la démission du cardinal, et ordonnèrent au chapitre d'instituer des vicaires généraux pour l'administration du diocèse. Un mois plus tard, le Parlement fut chargé d'instruire contre Retz un procès de lèse-majesté. Le roi, enfin, demanda au pape de déléguer des commissaires pour connaître canoniquement des mêmes griefs et pour faire punir exemplairement un homme « incorrigible, relaps et tout à fait abandonné ». Nous avons les articles d'accusation qui furent envoyés à Rome à l'appui dè cette demande de poursuites. On y lit que Retz avait mené une vie scandaleuse et libertine dès les premières années de sa vie, qu'il avait abusé des sacrements et révélé des confessions, qu'il avait trempé dans toutes les séditions et révoltes arrivées pendant la minorité du roi, qu'on l'avait vu en habit séculier, monté sur un cheval de combat et le pistolet à l'arçon, à la tête d'un régiment, qu'on avait trouvé la maison archiépiscopale pleine de poudres, de mousquets et. de grenades, qu'il avait prêché qu'il fallait vendre les vases sacrés et l'argenterie des églises pour soutenir la révolte, qu'il avait composé nombre de libelles fameux, voulu faire tuer Monsieur le Prince, tenu le roi prisonnier, etc., etc. Hugues de Lionne, qui prit plus tard une place si considérable dans l'histoire diplomatique du règne, fut dépêché à Rome pour y poursuivre près du Saint-Siège la condamnation qu'on lui demandait.

On peut juger par ces mesures de l'inquiétude qui s'était emparée de la cour à la nouvelle de l'évasion du

cardinal, mais on n'aurai l pas une image complète de la position de celui-ci, dans l'exil qui commençait pour lui, si on n'y ajoutait la saisie de ses revenus. La vacance <iu siège de Paris, qui venait d'être prononcée par un arrêt du conseil, avait pour conséquence l'ouverture de la régale, c'est-à-dire du droit qu'avait le roi de jouir de tous les fruits et revenus des archevêchés et évêchés de ses États aussi-longtemps qu'ils restaient vacants. Retz se plaint, dans ses réclamations, qu'on lui eut également retenu, et sans avoir le même prétexte, pour plus de dix mille écus de rente en abbayes et tout -son patrimoine. Le but de la cour était de lui couper les vivres, et nous verrons, en effet, que malgré les libéralités de ses amis le fugitif finit par être réduit aux plus pénibles extrémités.

L'activité de Retz, en attendant, ne fut pas moindre que celle de ses ennemis. A peine arrivé à Rome, le 14 décembre, il adresse une lettre aux archevêques et évêques de France. C'est une réponse à l'ordonnance qui avait été lancée contre lui. Il ne se peut contenir à la pensée de cette espèce de mise hors la loi. Il s'indigne des « injures atroces et scandaleuses », des « entreprises inouïes » dont il a été l'objet. En le jetant en prison, et aujourd'hui en déclarant son siège vacant, on a violé dans sa personne les droits et immunités de l'Église, la sainteté de l'épiscopat, le respect que tout fidèle doit aux images vivantes de Jésus-Christ, aux ambassadeurs du Maître des rois. Relz devenu l'image vivante de Jésus- Christ, — la fiction nous parait un peu forte, mnis notre

frondeur n'a pas l'air arrêté un seul moment par la conscience de la disparate. Il se compare sans embarras aux saints et aux Pères de l'Église qui ont eu à souffrir dans le passé, les Athanase, les Chrysostome, les Thomas de Cantorbery. Il demande au clergé- de France s'il ne viendra pas à son aide, s'il permettra que « tous les évoques et les archevêques ne soient plus que de petits vicaires du conseil d'État, destituables à la moindre volonté d'un favori ». Mazarin sentit de quel danger était un plaidoyer dans lequel Retz représentait sa cause comme intéressant les libertés de l'Église gallicane tout entière ; il fit brûler l'écrit en place de Grève par l'exécuteur de la haute justice et ordonner à ceux qui en possédaient des exemplaires de les rapporter au greffe à peine de la vie.

La lettre à l'épiscopat de France, ainsi que trois ou quatre autres du même style, méritaient de prendre place dans une édition des œuvres du cardinal de Retz. Elles nous font connaître un écrivain fort différent de l'auteur des Mémoires, et nous montrent une singulière facilité à prendre tous les tons. On a comparé ces morceaux d'éloquence aux Provinciales, dont la première allait paraître à une année de là; M. Chantelauze revient sans cesse à ce rapprochement, mais sans le rendre plus lumineux pour cela. Les écrits des deux auteurs, il est vrai, appartiennent également à l'ordre oratoire; le genre en est démonstratif ; il s'agit de part et d'autre de plaider, c'est-à-dire à la fois de prouver et d'émouvoir ; mais si le plaidoyer de Retz est d'une rhétorique

plus abondante et plus sonore, celui de Pascal est d'une éloquence bien autrement trempée, vigoureuse et pressante. La seule chose qu'il y ait à retenir du parallèle qu'on a voulu établir entre les lettres de Retz à l'assemblée du clergé et les pamphlets de Louis de Montalte, - c'est qu'ils font également date dans l'histoire de la langue et de la prose françaises.

Je viens de dire avec quelle dignité, ayant affaire à l'épiscopat français, le cardinal repoussait les accusations de ses ennemis. A Rome, pour le public sceptique et malin de la cour pontificale, il se servait de la plaisanterie. Un pamphlet, où il est difficile de ne pas reconnaître sa plume, met le saint-père lui-même en scène. Innocent, bien que malade, se fait lire la lettre que le roi lui avait écrite pour demander des poursuites contre Retz, et de temps en temps il interrompt la lecture par une exclamation de dédain ou de colère. La missive royale, malgré la signature qu'elle porte, n'est à ses yeux qu'une mazarinade ! Le cardinal de Retz n'a d'autre crime que la jalousie qu'il inspire à monsignor Giulio. N'était l'aversion du. ministre pour le prélat, ce dernier serait plus pur que l'enfant qui vient d'ètre baptisé. Tout ce récit est assez plaisant, mais il se termine par un lllorceau pathétique; Sa Sainteté ne peut retenir ses larmes sur les maux de la France et de Paris, où des usurpateurs ont pris la conduite des âmes, où les sacrements sont exposés à la profanation, où les consciences sont en péril, où les bons ecclésiastiques sont persécutés et où le schisme menace de se former.

Aux accusations, Retz répondil par la plume ; aux. actes, il répondit par des actes et disputa à la couronne l'administration de son diocèse. Nous assistons ici à une sorte de duel entre l'autorité royale et l'archevêque exilé, duel dans lequel celui-ci du fond de sa retraite oblige le pouvoir à transiger.

A l'arrêt du conseil d'État qui déclarait l'archevêché de Paris vacant et qui défendait à ses grands-vicaires de continuer leurs fonctions, ceux-ci avaient répondu par la publication d'un mandement par lequel le cardinal défendait sous peine d'excommunication de reconnaître une autre juridiction que la sienne. Une seconde injonction, il est vrai, trouva le chapitre plus docile. Consentant à tenir le siège pour vacant, sinon par la démission de l'archevêque, comme le voulait le conseil, du moins par le fait de son absence, le chapitre consentit à nonnnér- de nouveaux grands-vicaires. C'était un échec pour Retz, ' mais un échec qu'il ne tarda pas à réparer. A l'occasion du jubilé général accordé par Alexandre Vil, il chargea de la publication de la bulle dans son diocèse les vicaires mêmes que la cour a\ait révoqués'et" qu'elle tenait éloignés de Paris, et, pour le cas olt ils continueraient à être empêchés d'exercer leurs fonctions, il en désigna deux autres. On ne pouvait plus habilement, et comme d'un trait de plume, déclarer non avenus l'arrêt du conseil et les concessions du chapitre. Retz fut d'ailleurs admirablement secondé par l'un des ecclésiastiques qu'il venait d'investir de sa confiance. Chassebras, curé de la Madeleine, après avoir fait connaître ses pouvoirs s'était

caché dans la tour- Saint-Jacques de la Boucherie, et de là, défiant les recherches et les proclamations à son de trompe, il exhortait, menaçait, gouvernait. En vain le Châtelet lançait-il contre lui les sentences les plus rigoureuses, le représentant occulte d'un prélat fugitif trouvait le moyen de faire afficher ses publications aux portes de toutes les églises. C'était, un jour, un mandement de Retz lui-même, déclarant sacrilèges les actes ecclésiastiques qui n'étaient pas sanctionnés par ses mandataires; c'était, un autre jour, les Monitions de Chassebras accusant les persécuteurs et menaçant de les livrer à Satan s'ils ne se repentaient de leurs péchés. L'autorité avait beau faire brûler ces monitions en Grève, et en condamner le signataire au bannissement, le pouvoir royal se sentait compromis dans des efforts contre un adversaire invisible et insaisissable.

De guerre lasse on en vint à une transaction. Il fu t entendu que Retz choisirait ses grands-vicaires, mais qu'il les choisirait sur une liste que lui présenterait la couronne. Au lieu de deux, Retz n'en désigna qu'un, M. du Saussay, officiai de l'Église d'e Paris. S'il avait cru pouvoir compter sur l'homme qu'il honorait de son choix, il s'était trompé, car du Saussay, une fois nommé, chercha uniquement h complaire à la cour. Mais je n'imagine pas que le prélat exilé se fût fait de grandes illusions à cet égard; son motif, en se prêtant au compromis qu'on lui avait offert, était l'espoir d'obtenir une amélioration dans une position qui commençait il lui peser. Il en était arrivé à désirer ardemment de rentrer

en possession du temporel de son archevêché, et pour y parvenir il cherchait le moyen de prêter ce serment de fidélité au roi dont l'absence justifiait l'exercice de la régale. Retz s'était flatté que du Saussay serait autorisé à prêter ce serment en son nom, et qu'alors une fois maître de ses revenus il lui serait permis de vivre à Rome, peut-être même àvec la surintendance des affaires du roi en Italie. Le refus de du Saussay d'entrer en communication avec lui lit comprendre au cardinal que la cour était décidée à ne lui rien accorder qu'au prix d'une démission. Il n'en était pas encore, croyait-il, réduit à cette extrémité ; il reprit donc les armes. Une seconde lettre au clergé de France, dans le ton de celle dont j'ai parlé plus haut, exposa les nouveaux griefs du persécuté et quelques mois après, ne ménageant plus rien, le cardinal révoqua M. du Saussay des fonctions . qu'il lui avait conférées. En vain le pape, à l'instigation de la cour de France, enjoignit-il à Retz de « révoquer sa révocation » ; l'exilé tint bon, déclarant que ce serait sé perdre d'honneur que de rétablir un irrégulier et un excommunié.

Ce fut, d'ailleurs, le dernier acte d'autorité du cardinal. La lutte, à partir de ce moment, change de caractère et d'objet. Il ne s'agit plus pour le prélat de disputer au pouvoir l'administration du diocèse, mais, d'une manière plus générale, de sortir d'une situation violente à laquelle il désire mettre fin. Il continue de résister comme ses adversaires de le poursuivre, mais on devine qu'il bat en retraite et cherche un accommodement. Obligé de quitter

Rome, il sent qu'il a perdu sa base d'opération.

Innocent X, à son arrivée dans cette ville, l'avait admirablement reçu, lui envoyant mille écus d'or pour ses premières dépenses, et mettant à ses ordres son maître des cérémonies. Quelques jours plus tard, il avait tenu consistoire tout exprès pour remettre le chapeau au fugitif. Persuadé qu'il y allait de sa dignité et même de son intérêt de faire un grand personnage, Retz s'était logé dans un palais, tenait grande table, avait un équipage de trois carrosses à six chevaux, quatre-vingts domestiques en livrée et toute une suite de gentilshommes. Quant à la dépense, c'étaient sa famille et ses amis qui la supportaient. L'évêque de Châlons, le fidèle Caumartin, Bagnols s'étaient chargés de réunir les contributions. M. de Retz, le frère du cardinal, se montra généreux; madame de Lesdiguières, sa nièce, prêta 50,000 livres, Caumartin lui-même 55,000. Bien que les Mémoires aient conservé la liste de ces libéralites, l'auteur ne s'en montre qu'à demi reconnaissant. Il eut attendu mieux. « Vous me direz peut-être qu'il est étonnant qu'un homme autant abîmé que moi dans la disgrâce ait pu trouver d'aussi grandes sommes, et je vous répondrai qu'il l'est sans comparaison davantage que l'on ne m'en ait pas offert de plus considérables, après les engagements qu'un nombre infini de gens avaient avec moi. »

Le malheur voulut qu'Innocent tombât malade peu de jours après l'arrivée de Retz et qu'il mourût au bout de cinq semaines de maladie. Notre cardinal prit une part active au conclave qui s'ouvrit alors, et dont il s'est plu

à raconter les intrigues. Le successeur d'Innocent fut Chigi, qui prit le nom d'Alexandre VII. Retz, qui avait activement travaillé à ce choix, avait le droit d'espérer l'appui du nouveau pape dans ses démêlés avec la cour de France, et en effet, peu de jours après l'élection, il reçut en plein consistoire le pallium de l'archevêché de Paris, alors que ce siège comme o-n sait avait été déclaré vacant par arrêt du conseil. Cependant Alexandre ne tarda pas à changer de disposition et de conduite. Lionne l'effrayait, le menaçant d'un schisme, lui représentant que la paix générale allait se faire et que le Saint-Siège en serait exclu s'il ne donnait satisfaction à la France en faisant instruire contre son protégé. Retz finit par comprendre que sa présence était importuneet pouvait de-veiiii-- périlleuse. La peste, au surplus, qui éclata à Rome vers ce temps-là, ne lui eût guère permis d'y rester. Après avoir passé deux mois aux eaux de Saint-Cassien, en Toscane, ' sons prétexte d'y soigner son épaule, il quitta l'Italie et gagna la Franche-Comté. C'est de là, caché dans les environs de Besançon, qu'il va continuer de tenir tète au pouvoir royal, mais sans plus se faire d'illusion sur l'issue du différend. Tout le ton et le tour de sa polémique, à partir du séjour de Besançon, a visiblement changé. Il a perdu, en quittant Rome, le prétexte aux dépenses qu'il y faisait, de sorte que la plupart des secours qu'il recevait de ses amis lui font défaut ; il est réduit à un dénuement qu'il ne cherche plus à dissimuler. Le mot de mendicité paraît sous sa plume, et il est impossible de ne pas être frappé de la place que la question des revenus don

il est privé tient désormais dans les démarches faites en sa faveur aussi bien que dans ses propres lettres.

J'explique de la même manière le ton plus conciliant, les ouvertures plus directes en vue d'un accommodement. Une lettre datée du lieu de sa retraite et adressée à l'assemblée du clergé, brandit encore la menace des armes spirituelles, mais elle se termine en annonçant que du jour où l'on aura réparé les torts faits à l'Église, et en particulier « restitué à 'un archevêque le revenu temporel de son archevêché et de ses abbayes, qui ne peut lui être ravi sans sacrilège », de ce jour on le « verra parfaitement disposé à prendre tous les tempéraments que l'honneur de l'Église lui pourra permettre pour donner une solide paix à son diocèse ». Une lettre au pape, écrite un mois après, a également pour but d'obtenir du Saint-Siège qu'il appuie la^'restitution des revenus ecclésiastiques confisqués, Retz se déclarant prêt, à retourner ensuite à Rome et à y passer, s'il le faut, le reste de ses jours. Il ne s'en tient pas aux paroles ; ayant su que le clergé allait lui envoyer une liste de noms agréables au roi pour qu'il terminât enfin l'affaire des grands-vicaires en les prenant sur cette liste, « après quoi, on ferait instance auprès de Sa Majesté pour la mainlevée du temporel de l'archevêché », Retz n'attendit pas la démarche, mais s'empressa de faire les choix qu'il croyait les plus agréables à la cour. « Je fais tout ce qui dépend de moi, écrivait l'infortuné à ses collègues de l'épiscopat; et je- vous proteste que je ne demande que l'ordre et la paix. » Vaines avances I

A toutes les réclamations sur ce sujèt de la régale, Maza- rin répondait par de hautains refus ; l'archevêque, selon lui, était de ces places qu'il faut prendre par la famine.

Le clergé en vint à se lasser de l'inutilité de ses efforts. La question du reste s'était déplacée. Le roi poursuivait le procès du cardinal de Retz près du Saint- Siège, et il s'agissait de savoir si, pendant ce procès, l'accusé devait jouir du fruit de ses bénéfices. C'était, disait le conseil du roi, à la cour de Rome elle-même d'en décider. L'assemblée du clergé renouvela encore une fois ses vœux, ses déclarations, et tout fut dit. Des conflits de juridiction rendaient le procès impossible, de sorte qu'il ne fut jamais instruit et que les questions qu'il soulevait restèrent sans solution, les intérêts qu'il' laissait en souffrance sans satisfaction. On peut regarder comme terminant ce second épisode de la Fronde ecclé- - siastique une dernière épître de Retz à l'épiscopat français du 28 mars 1657. Remise à l'assemblée du clergé, celle- ci n'osa pas même la décacheter. Le cardinal- y représentait le procès qui lui était intenté comme une procédure sans sincérité, destinée à traîner les choses en longueur, à imposer silence aux réclamations de l'épiscopat, à réduire l'accusé à la misère et à le forcer de donner sa démission. Il n'y a plus dans cette lettre d'offre d'accommodement. L'auteur n'espère plus rien, il se contente de protester. « Je suis résolu à tout, s'écrie-t-il en terminant, et, dans une cause si juste, je périrais avec une joie qui ne serait mêlée d'aucun regret

si cette affaire n'était d'une nature que je n'y puis périr sans ensevelir avec moi toutes sortes de lois. »

Les traces du séjour du cardinal en Franche-Comté se perdent à partir de 1657. Le bruit de complots formés pour l'arrêter l'engagea à pourvoir à sa sûreté en passant en Suisse. Nous l'avons vu, réfugié à Rome, tenir en échec toutes les tentatives de la cour pour faire reconnaître la vacance de l'archevêché de Paris ; nous l'avons vu ensuite, forcé de se cacher dans les environs de Besançon et réduit à la pénurie par la privation de ses revenus, modérer peu à peu son opposition et donner à entendre qu'il transigerait volontiers sur le pied d'une restitution de son temporel; la cour continuant d'insister sur une démission pure et simple, et Retz ne se sentant pas encore assez battu pour céder, nous allons le voir recourir à de nouvelles armes, celles du désespoir. Il cesse de s'adresser à un clergé qui l'a virtuellement abandonné, il ne lance plus de ces épîtres retentissantes qui avaient soulevé comme une seconde Fronde dans l'Église de France, il rentre dans le silence, il s'enveloppe d'obscurité et cherche dans les conspirations le redressement que les voies canoniques lui ont refusé.

De l'hiver de 1657, qu'il passe en Suisse, à Constance, jusqu'à la mort de Mazarin, le 9 mars 1661, Retz mène une vie errante dont on a peine à suivre le vagabondage dans les récits de Guy Joly, mais qui cache à la fois des desseins criminels et des désordres honteux. On le trouve tour a. tour en Allemagne, en Hollande où il revient de

préférence, en Flandre 01'1 il cherche les Espagnols. Il va de -ville en ville, vivant avec des Nanon d'auberge, prenant des déguisements, trouvant son plaisir aux danseurs de cordes et aux marionnettes. Et, en I11pme temps, il frappe à toutes les portes, essaye de toutes les trahisons, entrant dans les desseins de Condé, prêtant l'oreille aux Jansénistes, s'occupant de la restauration du roi d'Angleterre, demandant des services à la reine Christine. Retz et Condé redoutaient la paix vers laquelle inclinait l'Espagne; ils cherchaient à faire échouer les négociations. Une nouvelle guerre civile, espéraient-ils, était sur le point d'éclater. La noblesse de province se montrait mécontente et tenait des assemblées. Le cardinal s'offrait à mettre le felLdans la France entière. Il y eut m Ame commencement d'exécution. La Normandie, travaillée par la duchesse de Longueville et par d'Anneri, ancien ami de Rct?, fut à 11 veille de se soulever. Le maréchal d'Hocquincourt devait s'y jeter avec quatre mille hommes, tandis que les Espagnols prendraient position sur la Somme, et que Monsieur le Prince, accompagné du cardinal, se tiendrait pivt («I marcher sur Paris. La perte de la bataille des Dunes, dans laquelle d'Hocquincourt fut tué, déjoua ces projets et hâta la conclusion de la paix.

La paix des Pyrénées (7 novembre 1659) déjouait doublement les espérances du cardinal de Retz. Il n'avait plus rien à attendre de la guerre, et tandis que Condé rentrait en grâce, il restait, lui, proscrit, errant, vivant misérablement de huit mille livres que continuait de lui

faire tenir l'évèque de Chàlons et des libéralités du roi d'Angleterre qui avait du goût pour lui.

Avec la paix des Pyrénées ct. la réconciliation de Condé. la puissance du roi se trouvait si bien établie qu'on a de la peine à s'expliquer une sorte de rentrée.en scène, et de rentrée assez ferme et décidée, au mois d'avril 1660. Le moderne Athanase rompt tout à coup son long silence, et, du fond du désert, adresse trois lettres, l'une il l'Église universelle, la seconde à ses grands-vicaires et la troisième au roi. Au roi, il représente que le moment qui finit les peines de tous ses sujets ne saurait laisser l'Eglise dans l'oppression et la souffrance ; il lui demande de lever les obstacles mis à sa juridiction, et il lui annonce la résolution que le ciel lui a donnée de rétablir l'ordre légitime dans son diocèse. A ses grands-vicaires, il explique son long silence par la crainte que ses? aclions les plus innocentes ne fussent, pendant la guerre, mal interprétées ; il avait espéré que la paix avec l'Espagne amènerait à. sa suite la paix de l'Eglise, mais ses espérances se sont évanouies, son silence et sa modération sont tenus pour des effets de la faiblesse, et dès lors il entend renouer ses communications avec son clergé et empêcher que rien ne se fasse plus sans ses ordres. Quant à l'épitre œcuménique adressée à « tous les évêques, prêtres et enfants de l'Eglise », c'est, après les Mémoires, l'écrit le plus considérable de Retz. Sauf les nombreuses citations des Pères qui semblent trahir la collaboration des Jansénistes, elle est du même style ample, nombreux, périodique que les lettres pastorales dont j'ai parlé pré-

cédemment. « Je ne sais, écrit Racine à l'abbé le Vas- seur, si vous avez eu connaissance en votre solitude de quelques lettres qui font un étrange bruit. C'est de M. le cardinal de Retz. Je les ai vues, mais c'était en des maisons dont je ne pouvais pas les tirer. Jamais on n'a rien vu de plus beau à ce qu'on dit. » L'auteur récapitulait tous ses griefs et toutes ses souffrances, mais la restitution du temporel n'y tenait plus la première place, et au lieu d'avances en vue d'un accommodement, on y lit qu'abandonner son archevêché serait pour le prélat une action aussi lâche que préjudiciable à l'Église. Les plus belles couleurs sont mises à la conduite du fugitif. Jamais, lecteur n'a mieux été mis en état de comparer l'envers et l'endroit des choses humaines que celui qui lit ces pages à côté de celles où Joly nous retrace la conduite de son patron dans l'exil. L'obscurité et les déguisements sous lesquels Retz cachait une vie de désordres. deviennent une Thébaïde dans laquelle il s'est retiré à l'exemple des anachorètes. Ses complots avec l'étranger, ses efforts pour empêcher la signature de la paix ne l'empêchent pas de s'indigner contre ceux qui le font passer pour un esprit turbulent, et d'affirmer que s'il a si longtemps gardé le silence, c'est qu'il ne voulait pas ajouter aux troubles et aux divisions d'un temps cie guerre. Un passage où l'auteur fait allusion à l'amnistie dont la bonté du roi avait couvert « ceux mêmes que leur malheur avait précipités dans des engagements qui ne lui étaient pas agréables », ce passage, dis-je, pourrait sembler un appel au pardon, mais alors pourquoi le

ion général de la lettre n'est-il pas plus conciliant? J'avoue que le but de l'écrit reste pour moi énigmatique, et qu'en admettant que les Jansénistes y aient eu part, je ne vois pas pourquoi ils auraient poussé Retz à cette démarche ni pourquoi Retz s'y serait prêté. Le cardinal au surplus, à quelque temps de là, les trahissait à leur tour sans vergogne, souscrivant, pour se rendre le pape favorable, à tous les anathèmes de Rome contre la secte.

Sainte-Beuve a écrit que, vers la fin de la première Fronde, toute la résistance de Gondi semblait n'avoir plus été qu'une gageure d'honneur contre Mazarin. La remarque est juste mais elle doit ètre étendue. C'est jusqu'à la mort du ministre que Retz continua de mettre comme un point d'honneur dans son conflit avec la cour. Une fois le grand adversaire hors de la scène, il envisagea plus facilement un parti qui, depuis longtemps déjà, devait lui être apparu comme l'inévitable issue de ses aventures. Il commença par écrire à Le Tellier, dont il connaissait les inclinations favorables, offrant à la fois et refusant encore, en vraie coquette de comédie, cette démission qu'il traitait naguère de prévarication. Après les ouvertures vinrent les négociations. Retz chargea un de ses parents de savoir quelles compensations lui offrait la cour. Elles ne laissaient pas d'être belles, mais, une fois que notre cardinal se fût assuré des dispositions du roi à son égard, il prit une de ces résolutions tout ensemble grandes et habiles qui étaient dans son caractère, et il se démit sans stipulations écrites, ne deman-

danl que la restitution de ses revenus confisqués et des grâces pour deux de ses amis. Le roi lui marqua sa satisfaction en lui conférant l'abbaye de Saint-Denis, d'un revenu de 120,000 livres. L'archevêché de Paris n'en rapportait que la moitié.

Retz avait passé neuf ans dans la prison et l'exil. Il se retira à Commercy au mois de février 1662, mais il n'eut la permission de revenir à Paris que deux ans après lorsque son successeur eut été installé. Le 6 juin 1664 le nouvel abbé de Saint-Denis fut reçu par le roi, et le 4 (Y juin il fit son entrée solennelle dans son abbaye.

L'afl'aire de l'archevêché de Paris qui avait duré huit ans et qui ne se termina que par une démission volontaire, fut, au dire du chancelier Séguier, la plus difficile de celles qui s'étaient présentées depuis un siècle. Elle a surtout cet intérêt de montrer qu'elle était la puissance du clergé même dans une monarchie absolue. Le clergé formait un véritable imperium in imperio, ne relevant que de Rome, et, de ce côté même, à couvert par les fameuses libertés de l'Église gallicane, justiciable de lui seul, possédant l'arme redoutable de l'interdit, ne payant point d'impôts, mais seulement des dons gracieux bien qu'il possédât les deux tiers du sol, et profitant de ce libre concours pour faire ses conditions au pouvoir.

IV

LE DAMOISEAU DE COMMERCY

J'ai dit que Retz, après la mort de Mazarin, avait donné sa démission de l'archevêché de Paris, sans plus en débattre les conditions, et que le roi de son côté l'avait généreusement dédommagé. Tel était l'état de dénuement auquel, à la fin, était réduit le prélat fugitif qu'il fut obligé, pour rentrer en France, de demander qu'on lui avançât quelque argent sur les revenus de ses bénéfices. Ce ne fut que deux ans plus tard, je l'ai dit également, que le cardinal eut la permission de quitter Commercy pour venir faire sa cour au roi et prendre personnellement possession de son abbaye. « Je fus avec mon père, raconte Olivier d'Ormesson, saluer le cardinal de Retz, logé à l'hôtel de Retz, près les Capucins. Nous y trouvâmes beaucoup de monde. Il est fort gaillard, faisant de grandes civilités, ayant le visage bon, les cheveux fort gris. Il doit partir demain pour aller à Saint-Denis, y demeurer un jour et retourner à Commercy, ne voulant pas séjourner ici afin de ne point donner de jalousie, évitant même de voir beaucoup de monde. »

Retz avait cinquante et un ans. Il rentrait en France non seulement dégoûté à jamais du rôle d'agitateur, mais courtisan empressé, obséquieux. Il n'en restait pas moins

quelque peu suspect, et, dans tous les cas, déplacé dans cette ville où il avait fait un personnage si différent, dans cette cour où tout était nouveau pour lui. Il prit donc le parti de l'éloignement. Retraite qui, d'ailleurs, en ces premières années du moins, fut plus épicurienne qu'as- > cétique. Le grand seigneur allait vivre dans ses terres, le héros des guerres civiles ne demandait qu'à couler en paix les jours qui lui restaient. Retz était damoiseau de Commercy. Héritier bénéficiaire du chef de sa mère, il avait acquis en 1650 cette seigneurie, ancien fief des évêques de Metz. Nous connaissons ses goûts de luxe et de dépense ; nous ne nous étonnerons donc pas de le voir empressé à reconstruire et à meubler son château. Il achète une vaisselle plate, se crée une bibliothèque, entretient des musiciens. On a, dans l' Histoire de Commercy de Dumont, la composition de la domesticité du cardinal : de l'intendant à. l'apothicaire, elle comprend quarante- • huit personnes. Sa campagne de Ville-Issey, sur les bords de la Meuse, à une lieue de la ville, partage ses soins avec le château; il y a des jardins pour lesquels La Quintinie lui fournit des arbustes, une ménagerie pour laquelle Condé lui envoie des cerfs et des sangliers de Chantilly. Il a ses vassaux, reçoit hommage et redevances. Il tient grande maison, héberge d'illustres visiteurs et de vieux amis. Il ne laisse pas d'aller quelquefois à Paris, mais comme à la dérobée, presque en secret.

Retz, malheureusement pour lui, avait compté sans deux causes de soucis et de dérangements, les dettes à

payer et les services que le roi attendait de lui dans ses négociations avec Rome.

La correspondance de Retz avec ses hommes d'affaires nous fait entrer dans le détail de ses embarras pécuniaires. On en suit ainsi et le flot montant, et les efforts qu'il fait pour y échapper. Une première série de lettres est adressée à un abbé Paris, auquel Je cardinal avait confié l'administration temporelle de Saint-Denis et en général de ses revenus. Paris était de vieille date des domestiques de Retz et avec lui sur un pied de familiarité, pour ne pas dire de compérage. Le. seigneur de Commercy le tutoie, l'injurie, le traite de chien de Normand, de patte de loup, de maligne bête. « Comme c'est le diable qui se mêle dans tout ce que tu fais, j'appréhende que le bon Dieu ne bénisse pas la récolte d'un bien dont tu auras fait la semence. » — « Je crois que vous trouverez cette réponse dans quelque repli de vos mains crochues. » — « Ne vous moquez pas une autre fois du bon Dieu, monsieur le docteur, en citant la sainte Écriture. » Il ne veut pas laisser Paris aller à Rouen, où il était archidiacre, parce qu'il y dirait la messe, ce qui serait un sacrilège.

Dans ces lettres, qui vont de 1662 à 1664,'Retz s'occupe déjà d'introduire de l'ordre dans sa' comptabilité. Il veut que son agent lui dresse un compte bien exact de ses dettes. « Tu sais, écrit-il, que je mets présentement ma réputation et ma satisfaction à mettre toutes choses dans la règle. » Ce qui ne l'empêche point pourtant de faire en même temps des commandes d'argenterie, de verrerie et

de bâtiments. Retz en est encore à s'imaginer qu'il s'en tirera sans trop modifier son genre de vie. Ce n'est que peu à peu que la lumière se fit et qu'il se trouva en face de quatre millions à payer. N'avait-il pas emprunté toute sa vie? Les bourses de ses amis ne s'étaient-elles pas ouvertes pour lui dès sa fastueuse jeunesse, plus tard sans limite dans les guerres civiles, à Rome enfin, au lendemain de l'évasion, lorsque la partie ne semblait pas tout à fait perdue? Outre les gros créanciers qui, à la rigueur, pouvaient attendre, il y en avait une foule de petits qui devenaient importuns. Bref, la Némésis était arrivée. « Je me disais vingt fois le jour à moi-même, écrit Retz en parlant de sa captivité, que la prison d'Etat était le plus sensible de tous les malheurs sans exception. Je ne connaissais pas encore assez celui des dettes. »

Retz avait-il cessé d'être satisfait des services de l'abbé Paris, ou bien s'était-il aperçu que l'état de ses affaires exigeait les soins d'un homme plus entendu etcapable de s'y consacrer entièrement? A partir de 1665, c'est M. de la Fons, contrôleur à la chambre des comptes, qui est chargé de la gestion des biens et de la liquidation des engagements du cardinal. Les créanciers, de leur côté, le choisissent pour syndic. Ainsi commence, entre Retz et lui, une correspondance dont nous ne possédons que huit années, qui s'arrête malheureusement au moment le plus intéressant, celui de la soi-disant conversion du prélat, mais qui n'en est pas moins d'une grande importance pout sa biographie. De la Fons est un homme fort différent de Paris. Retz éprouve pour lui un attachement mêlé de res-

- pect. « Je ne puis m'èmpêcher de vous dire, lui écrit-il, que la seule pensée que mes affaires sont entre vos mains me donne plus de repos que je n'en ai eu de ma vie. » On regrette que la nature de cette correspondance ne permette pas d'en attendre beaucoup d'informations sur la vie privée du, seigneur de Commercy. Il n'y parle guère de lui-même que pour excuser son silence par ses infirmités, un accès de goutte ou de sciatique, une migraine, une faiblesse des yeux qui l'oblige à se faire envoyer des besicles vertes, « mais si vertes, dit-il, qu'elles fassent paraître de la même couleur tout ce que l'on voit à travers. Voici l'hiver, et la neige me tue les yeux pour peu que je sorte ». Par-ci, par-là, quelques commissions. Retz s'occupe encore de sa ménagerie ; il reçoit toujours et beaucoup,, se plaint même à l'occasion d'être accablé de compagnie. Les anciens attachements subsistent sous la forme de fidèles amitiés. Il se montre, dans ses lettres à Paris, empressé à satisfaire les créances de madame de Guéméné, et l'on voit par les lettres à de la Fons, qu'il écrit fréquemment à madame de Pommereu, et que, sa cousine, madame de Brissac, lui est restée chère. Toutefois, l'intérêt de sa vie n'est plus là; il est dans l'entreprise à laquelle il s'est voué de rembourser les anciens emprunts. Retz s'est piqué d'honneur à cet égard comme il se piquait jadis d'une conduite opposée, et plus il va, plus on voit la nouvelle ambition s'emparer de lui jusqu'à ce qu'elle l'amène enfin aux derniers sacrifices. Il est juste d'ajouter qu'il était serré de près; il est question de menaces de saisies, de lettres de change protestées.

En 1-665, première résolution sérieuse. Retz vendit sa seigneurie de Commercy, en s'en réservant l'usufruit ainsi que les droits honorifiques. C'était une somme de cinq cent cinquante mille livres, dont la plus grande partie fut employée à désintéresser des créanciers. En 1670, nouvelles mesures et plus radicales ; Retz abandonne tous ses revenus, y compris les cent vingt mille livres qu'il tirait de Saint-Denis, et ne s'en réserve qu'une rente de vingt-trois mille. Ce n'était point un coup de tête. « Il y a longtemps, écrit-il, que j'ai cette résolution dans l'esprit, et j'en ai même une terrible impatience. » Et plus loin : « Je fais état de me régler si bien dorénavant que je me mettrai à mon aise par mon retranchement. » En 1673, il se réduit encore, fatigué qu'il est « de toutes ces criailleries ». Mais il ne devait. pas s'arrêter là, et nous voici arrivés au grand événement de cette période de sa vie, je veux dire sa conversion.

Retz avait formé le projet de donner sa démission du cardinalat et de finir ses jours chez ses voisins les bénédictins de Saint-Mihiel, à quelques lieues de Commercy. Nous le trouvons à Paris, au printemps de 1675, prenant à cet effet ses dispositions. Les lettres de madame de Sévigné à ce moment sont pleines de lui. « Il s'en va dans peu de jours ; son secret est répandu ; ses gens sont fondus en larmes. » L'excellente femme ne tarit pas sur la beauté de cette résolution. et Son âme est d'un ordre si supérieur qu'il ne fallait pas attendre une fin de lui toute commune, comme des autres hommes. Quand on a pour règle de faire toujours tout ce qu'il y a de plus

- grand et de plus héroïque, on place sa retraite en son temps, et l'on laisse pleurer ses amis. » Madame de Sévigné regardait si bien la retraite du cardinal comme un acte de piété qu'elle se félicitait de le savoir entre les mains de dom Hennezon, l'abbé de Saint-Mihiel, fort attaché à sa personne, et qui devait « l'empêcher, de prendre le feu trop chaud sur la pénitence ». Rien, au surplus, n'autorise à penser que le cardinal eût l'intention d'entrer à proprement parler en religion, et, tôt ou tard, de prononcer des vœux. N'emmenait-il pas son cuisinier avec lui à Saint-Mihiel? Il se ménageait seulement une retraite, une pieuse retraite, je le veux bien, où il n'entendrait plus parler de ses créanciers, où il pourrait vivre sans paraître déroger, et qui couronnerait sa carrière comme d'une dernière et belle aventure. Son genre de vie au couvent, tel que nous le décrit madame de Sévigné, confirme cette vue. C'était une vie régulière plutôt que monastique. Le pénitent se levait de bonne heure, allait aux offices, disait son bréviaire (il le disait en hébreu), mangeait au réfectoire les jours maigres, passait son temps à lire, écrire et se promener.

La résolution du cardinal de Retz fit grand bruit lorsque la nouvelle s'en répandit, et elle fut diversement jugée. Elle l'est encore aujourd'hui. Y eut-il simplement renoncement à une dignité ecclésiastique et à une existence seigneuriale que l'argent manquait pour soutenir, ou y eut-il conversion au sens technique du mot, c'est-à- dire retour pénitent sur le passé et besoin de se préparer à la mort? A. la rigueur l'un n'exclut pas l'autre, et si

l'on peut dire que les premiers motifs semblent plus d'accord avec le Gondi que nous avons appris à connaître, le propre de la conversion n'est-il 1 pas justement de produire de ces transformations surnaturelles ? Quant aux témoignages des contemporains, il en est deux surtout à considérer, celui de madame de Sévigné et celui de La Rochefoucauld, et ils sont opposés. La première était une ancienne et tendre amie; elle n'hésite pas à se porter garante de la piété du cardinal. « De quelque côté qu'on puisse regarder cette action, dit-elle en parlant de son renoncement au monde, elle est belle, et si on savait comme moi qu'elle vient purement du désir de faire son salut et de l'horreur de sa vie passée, on ne cesserait point de l'admirer. » L'auteur des Maximes, lui, ne l'admire pas. Il avait été l'adversaire du coadjuteur pendant la Fronde, mais les deux rivaux s'étaient réconciliés depuis et se rencontraient souvent à Paris dans la même société. Le portrait que La Rochefoucauld a tracé de Retz, au moment même où l'on ne parlait que du départ pour Saint-Mihiel, peut être trouvé sévère; il n'est point malveillant. On y notera ce trait: « Peu de piété, quelques apparences de religion », par où j'çntends un certain respect des choses saintes, mais sans influence sur les sentiments intimes et sur la conduite. Quant à la démarche dont madame de Sévigné se montrait si touchée, notre sceptique prend le contre-pied absolu de ce jugement. « La retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie ; c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil sous prétexte de dévotion : il quitte

la cour oll il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde qui s'éloigne de lui 1. »

Remarquons que le cardinal Azzolini, l'ami le plus confidentiel que Retz eùt à Rome et qui l'avait vu de près dans trois conclaves, était du même avis que La Rochefoucauld. Dans une congrégation secrète tenue au sujet de la résignation du chapeau, Azzolini déclara « qu'il connaissait le cardinal de Retz par l'expérience d'une longue amitié, qu'il était homme à vouloir parvenir à une réputation singulière par quelque moyen que ce fÙt, sans être touché d'une véritable dévotion ; qu'il ne l'avait pu par le ministère, en aucun lieu ; qu'il le voulait par l'abandon de toutes choses. »

Je ne sais si je me trompe en rangeant Bossuet parmi ceux qui restèrent en défiance au sujet de la vocation religieuse de notre cardinal. Je ne m'explique pas autrement, je l'avoue, le silence de l'orateur sur ce point dans l'oraison funèbre de Le Tellier. « Tant il connut son erreur et le vide des grandeurs humaines ! » Bossuet n'aurait-il pas dit quelque chose de plus s'il avait cru à un retour sincère du pécheur vers Dieu ?

1. Je fais observer que ce' jugement est singulièrement adouci dans une autre version du portrait, publiée pour la première fois dans l'édition de La Rochefoucauld des Grands Écrivains de la

France, tome Ier, p. 101 de l'appendice. Cette rédaction parle de Retz au passé, comme d'un homme qui n'est plus, tandis que l'autre en parle comme s'il vivait encore. Elles portent toutes les deux le cachet du même style. L'auteur aurait ainsi satisfait à la fois à sa propre appréciation rigoureuse et aux égards pour les amis du cardinal.

Un dernier témoignage, et j'aurai cité tout ce qu'il y a de pièces au procès en cette question de la réforme du cardinal. A la fin de 1676, et au retour du conclave qui venait de nommer Innocent XI, Retz passa par Grenoble. Le Camus, évêque du diocèse, et lui-même un des convertis célèbres du dix-septième siècle, le vit en cette occasion et en fut parfaitement content. « li a une grandeur d'âme extraordinaire, écrivait-il à son ami l'abbé de Pontchâteau, mais elle est accompagnée d'une humilité profonde à la vue de sa vie passée, d'une sincérité merveilleuse et d'un grand désir de faire pénitence et dese séparer du monde. » Il est vrai qu'un mois après l'éloge est quelque peu atténué. « M. le cardinal de Retz a besoin de quelqu'un qui le pousse et qui l'empêche de s'éparpiller dans le monde et dans les conversations séculières. Les voyages de Rome lui sont très nuisibles. C'est un grand homme et à qui Dieu demande de grandes choses. »

Je n'insiste pas sur les traits d'extrême crédulité qu'on rapporte de Le Camus. « Pour lui, comme pour M. de Pontchâteau, fait observer Sainte-Beuve, la critique n'était pas née. Cette foi robuste explique leur vie. » J'aime mieux conclure tout simplement que notre pénitent, comme il est assez naturel, se montrait sous des jours différents selon les gens à qui il avait affaire, soupirant avec les bonnes âmes sur les erreurs de son passé et les vanités de l'ambition, mais sachant encore, au besoin, converser en homme du monde ou même conduire à fin quelque intrigue dans le sacré-collège. Il n'y a pas lieu, si j'en juge bien, de poser si catégori-

quement la question entre la conversion au sens sublime du mot et l'hypocrisie. Des motifs d'ordre temporel avaient certainement déterminé la résolution du cardinal, mais ces motifs, en le conduisant dans une retraite religieuse, lui avaient en même temps tracé une fin de vie à la fois conforme à son caractère ecclésiastique, placée à l'abri des tracas qui venaient de lui empoisonner dix années et capable de frapper l'imagination de ses contemporains. Le cardinal de Retz ne devint sans doute pas un saint, mais il n'en affichait point la prétention; il n'a pas joué la comédie.

Calcul, sagesse ou grandeur d'âme, quels qu'eussent été les mobiles auxquels Retz avait obéi en se retirant à Saint-Mihiel, son dessein fut déjoué. Il ne pouvait déposer la pourpre cardinalesque sans l'autorisation du pape, et cette autorisation lui fut refusée. Nous avons la lettre par laquelle il faisait part de son intention à ses collègues du sacré-collège. C'est la pensée de la mort, c'est le désir de s'affranchir de tout soin et de toute affaire pour ne plus vaquer qu'à soi et à Dieu, c'est enfin l'impossibilité de remplir les devoirs de son rang dans la solitude olt il allait se renfermer, qui lui faisaient un devoir de renoncer à une trop onéreuse dignité. Une lettre adressée au souverain pontife pour le supplier de revenir sur un premier refus allègue de même les souvenir s de la vie passée et le besoin de faire son salut dans la retraite. Une dernière tentative, faite l'année suivante sur le successeur de Clément X, ne fut pas plus heureuse. La cour de Rome opposa à Retz un

refus absolu ; il lui fut même enjoint de quitter le cloître où il s'était réfugié. « Notre cardinal, écrit madame de- Sévigné, non seulement est recardinalisé, mais vous savez bien qu'en même temps il a eu ordre du pape de sortir de Saint-Mihiel, de sorte qu'il est à Commercy. Je crois qu'il y sera fort en retraite et qu'il n'aura plus de ménagerie. Le voilà revenu à ce que nous souhaitions tous. » A défaut de ménagerie Retz se livrait à l'étude, et même, si sa fidèle amie n'exagère pas, jusqu'à nuire à sa santé. « Il s'est épuisé à lire ; eh ! mon Dieu, n'avait-il pas tout lu ? » Et plus tard : « Je suis assurée qu'il n'ira pas loin s'il demeure là; il se casse la tête d'application. » « Il se tue, il s'épuise, il se casse la tête, il a toujours une petite fièvre. Je ne trouve point que les autres en soient aussi en peine que moi; enfin, hormis le quart d'heure qu'il donne du pain à ses truites, il passe le reste dans des distillations et des distinctions de métaphysique avec dom Robert, qui le font mourir. On dira : Pourquoi se tue-t-il ? Et que diantre voulez-vous ? Car quoiqu'il donne beaucoup de temps à l'église il lui en reste encore trop. »

Madame de Sévigné, dans ce passage, fait allusion à un curieux épisode de la vie du cardinal de Retz à Commercy. A la tête du monastère bénédictin de Breuil, dans l'un des faubourgs de la ville, se trouvait dom Robert des Gabets, homme instruit, cartésien zélé, et qui poussait la passion pour la nouvelle doctrine jusqu'aux confins de l'hétérodoxie. Sa conversation éveilla la curiosité de Retz, qui se mit à étudier Descartes, à

discuter avec dom Robert, et qui finit par instituer des conférences auxquelles assistaient quelques religieux de Rreuil et probablement aussi de Saint-Mihiel. On y lisait ou peut-être rédigeait-on seulement après coup des dissertations et des réfutations qui nous ont été conservées. Ces conférences durèrent jusqu'à la mort de des Gabets, en 1678. Corbinelli, qui passa une quinzaine de jours à Commercy, y assista. Il revint charmé de son voyage et du cardinal. Il n'avait, disait-il, jamais vu une âme de cette couleur ; celles des anciens Romains en avaient quelque chose. On sait qu'il était lui-même du parti des novateurs. Retz, à en juger par ses rédactions, se lenait au contraire dans une certaine réserve. Il est cartésien, mais il se défend contre les conséquences auxquelles on le tirait, contre les subtilités de dom des Gabets qu'il traitait d'alambiqueur. Il l'exhortait à se mettre en garde contre « la pente à s'imaginer que ce qui est le plus outré dans les sciences est le plus vrai ». Il ne paraît pas du tout, d'ailleurs, qu'on sautât à Commercy jusqu'aux conclusions qu'entrevoyait madame de Gri- gnan : « Plus de jugement dernier, Dieu auteur du bien et du mal ! Plus de crimes! » La discussion, à en juger par les pièces, n'alla jamais plus loin que le mouvement de la terre autour du soleil. Des Gabets tenait pour Copernic ; Retz, dans la nouvelle cosmologie, ne voulait voir qu'une hypothèse et une hypothèse arbitraire, ajoutant que, si les astronomes avaient eu soin d'en parler comme lui, « ils ne se seraient point attiré la censure dont Rome a noté Galilée ».

M. Cousin, qui a le premier publié Jes dissertations philosophiques du cardinal, — avec cette négligence, pour le dire en passant, qu'il mettait trop souvent à ses travaux, les faisant faire et ne les revoyant point, — M. Cousin juge le style de Retz « remarquable par des qualités qu'on n'en attendait pas : une dialectique sévère poussée jusqu'à l'aridité scolastique, une concision un peu sèche mais forte, et quelquefois une ironie qui rappelle certains endroits des Mémoires ». « Il représente, lisons-nous encore, le bon sens et l'esprit naturel aux prises avec la subtilité. Il est .novice dans ces matières, mais il y porte un esprit exercé et pratique ; il résiste au chimérique et à l'équivoque ; il ne se donne pas pour un savant qu'il n'est pas, mais pour un homme raisonnable, bien décidé à ne pas être dupe des mots. »

Retz, ai-je. dit, lorsqu'il revint de l'exil, en 1662r et s'établit dans sa seigneurie, n'avait certainement prévu " ni tous les soucis que devait lui causer le soin de ses affaires, ni les services que le roi pourrait demander à son expérience. Il ne tarda pas à s'apercevoir du.-prix que l'on attachait à ses conseils dans les choses ecclésiastÍques. Il n'était rentré en France que depuis peu de mois et n'avait pas encore reçu la permission de se présenter à -la cour, lorsqu'eut lieu à Rome cette échauf- fourée de la garde corse du pape, qui fut sur le point -de mettre les forces de Louis XIV aux mains avec celles du Saint-Siège. Avant de procéder, toutefois, à une invasion des États romains, le roi eut l'idée

de consulter le seigneur de Commercy sur les satisfactions qu'il convenait de demander à la cour pontificale. Singulièrement flatté, on n'en peut douter, d'une marque de confiance qui ressemblait déjà à un retour de faveur, Retz s'empressa de rédiger un mémoire. Au lieu d'une expédition armée, il conseillait de faire déclarer par le Parlement la réunion d'Avignon à la France. Son avis fut suivi, la réunion fut prononcée et appuyée par une démonstration militaire, et Alexandre VII finit par se soumettre aux humiliantes conditions qui lui étaient imposées.

Trois ans plus tard, en 1665, un différend d'une tout autre nature entre la France et le Saint-Siège conduisit notre cardinal à Rome et l'obligea d'y faire un séjour de quinze mois. Il s'agissait cette fois d'une discussion théologique. La Sorbonne avait censuré un livre qui enseignait l'infaillibilité du pape; elle avait condamné cette doctrine, et le Parlement avait appuyé la Sorbonne. Alexandre VII avait répondu à cette condamnation par une bulle, accueillie en France à son tour par un appel comme d'abus. C'est pour aplanir cette querelle que Retz fut envoyé en mission secrète, si secrète qu'elle l'était restée jusqu'aux découvertes de M. Chantelauze dans les archives des affaires étrangères. La chose était grave. Il y allait d'un schisme. « Votre Éminence, écrivait Lionne au négociateur, rendra un service à l'Église bien digne d'un cardinal docteur de la Faculté de théologie, si elle trouve les moyens d'étouffer ce feu de division naissante, laquelle, sans un entremetteur de sa force

et de sa suffisance, pourrait bien s'étendre plus loin qu'on ne croit. » Les discussions furent longues, tour à tour subtiles et violentes, et elles finirent par un compromis. La congrégation de l'Index condamna le livre qui était en cause sans toucher à la question de l'infaillibilité, ni par conséquent à celle du droit qu'avait eu la Sorbonne d'exercer ses censures. La France n'en demandànt pas davantage, on s'accorda dans l'équivoque et dans le silence, cette ressource des différends sans issue. Lionne n'avait pas cessé, au cours des négociations, de faire connaître au cardinal l'approbation que le roi donnait à sa conduite, mais Louis XIV voulut la lui témoigner lui-même. « Mon cousin, lui écrivit-il, je suis bien aise que vous soyez heureusement arrivé chez vous, et je souhaite que vous y trouviez le remède à votre mal. Outre Tintérêt que je prends à votre guérison par principe de bienveillance, vous me servez si bien à Rome que j'aurai beaucoup de satisfaction de vous savoir bientôt en état d'y retourner en cas de besoin. » Le damoiseau de Commercy reçut en même temps la pension de dix-huit mille livres à laquelle il avait droit comme cardinal national, mais qu'il n'avait point touchée jusque-là. Retz la méritait bien ; il revenait assez gravement affecté dans. sa santé par l'air de Rome ; il y avait constamment souffert de ce qu'il appelle une fluxion sur les yeux, et avait même conçu des inquiétudes pour sa vue.

Il n'en fut pas moins obligé d'aller encore à Rome trois fois en dix ans pour assister à des conclaves. L'élec-

tion d'un pape comptait alors parmi les grands intérêts de la politique, et Louis XIV savait quel chef il donnait - - à "la « faction française » dans la personne de l'ancien frondeur. Les voyages étaient pénibles à cette époque ; le négociateur avait, pour se rendre à son poste, tantôt à choisir entre une grosse mer et la traversée des montagnes rendue impraticable par la neige, tantôt, au contraire, à braver la chaleur et la mal'aria d'un été italien. La goutte et les fluxions n'empêchaient pas Retz, d'ailleurs, de devenir très vite l'arbitre de ces assemblées où l'action du Saint-Esprit se dissimule si étrangement aux yeux des mortels sous le voile des intrigues. Il prit une part principale dans les élections successives de Clément IX, de Clément X et d'Innocent XI. L'ambassadeur de France, qu'une correspondance de chaque instant tenait au courant des péripéties de la lutte, rendait témoignage à l'efficacité des efforts du cardinal. « Je vous assure, écrivait le duc de Chaulnes, qu'il s'est fort bien porté en cette négociation, ayant joué toutes sortes de personnages. » L'éloge est caractéristique. Ce fut surtout dans l'élection d'Altieri (Clément X) que le négociateur fit merveille, commeQçant par temporiser, semant ensuite la discorde dans les rangs ennemis, puis à la fin décidant le succès par un coup d'impétuosité. « L'affaire, disait le duc au roi, fut emportée avec la plus grande furia française qui soit jamais arrivée dans un conclave. »

On comprend que le monarque n'avait pas vu sans regret la résolution du cardinal de renoncer au chapeau

pour s'ensevelir dans -la retraite. Mais que répondre à un homme qui allègue des infirmités croissantes, le désir justement d'éviter à l'avenir les conclaves, et enfin le dessein de s'occuper de son salut? On a vu que la résistance du Saint-Siège se chargea de résoudre la difficulté. Louis XIV n'avait pas voulu s'opposer à « une si pieuse résolution », mais il ne put s'empêcher de « voir avec satisfaction qu'un sujet de ce mérite fut conservé dans le sacré-collège », et quand Clément X mourut après quelques années de règne, l'ermite de Commercy reçut l'ordre de reprendre encore une fois le chemin de la ville sainte. Il y montra de nouveau sa supériorité, triomphant non seulement des- factions ennemies, mais des divisions qui régnaient dans le parti français même. Ce fut sa dernière victoire. Il partait de Rome à la fin de septembre 1676, et pour n'y plus retourner.

Je ne veux pas quitter ce sujet des conclaves sans noter- au passage, et recommander à l'historien de ces assemblées électorales, les lignes suivantes d'une dépêche du duc d'Estrée au roi : « Les cardinaux ont accoutumé, lorsqu'ils arrivent au conclave, de jurer sur les Évangiles de n'écrire ni ne recevoir aucunes lettres, à quoi MM. les cardinaux de Rais (Retz) et de Bouillon ont fait cette fois-ci une exception positive et publique d'écrire dans la nécessité, mais rarement, qui n'a pas été désapprouvée du sacré-collège. M. le cardinal d'Estrée n'a pas eu cette peine parce qu'étant entré avec la foule du sacré-collège, il a évité de faire ce jurement, dont M. Febei, maître des cérémonies, s'aperçut bien, rtiais

étant fort de ses amis, il lé toléra et n'en fit pas semblant. Ce n'est pas que, quand il aurait fait le même serment que la plupart des autres cardinaux, comme il était absolument nécessaire qu'il me fît savoir de ses nouvelles et qu'il .reçût des miennes, il n'y en a point assurément qui puisse être au préjudice de ce qu'on doit à son maître. » Le serment sur. les Évangiles devait céder au service du roi.

V

LES MÉMOIRES

Du mois de septembre 1676 jusqu'au mois d'avril 1678, nous ne savons rien, absolument rien de la vie du cardinal de Retz. On en était resté, à Paris, à sa rupture avec le monde, à ses projets de vie monastique : on le supposait devenu ermite pour de bon. Les railleurs eurent donc beau jeu lorsqu'ils le virent revenir à Paris, — il y était conduit par le soin d'un procès important, — et demeurer chez sa nièce, où toute la France, dit madame de Scudéry, était tous les soirs. Bussy triomphe. « Je vous supplie, écrit-il à madame de Sévigné, de me mander ce qu'est le retour du cardinal de Retz dans le monde; cet homme que nous croyions ne revoir qu'au jour du jugement, est dans l'hôtel de Lesdiguières avec tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France. Expliquez- moi cela, madame, car il me semble que ce retour n'est autre chose que ce que disaient ceux qui se moquaient

de sa retraite. » Madame de Sévigné supporte impatiemment ces railleries. « Il a un procès à faire juger qui achève de payer ses dettes ; cela vaut bien la peine qu'il le sollicite lui-même... Tout le monde meurt d'envie de trouver à reprendre quelque chose à cette Éminence, et il semble même qu'on soit en colère contre lui et qu'on veuille rompre à feu et à sang. Je ne comprends pas cette conduite et pour moi j'ai été extrêmement aise de le voir. Je lui fais crédit pour sa conduite; tous ses amis se sont si bien trouvés de s'être fiés à lui que je veux m'y fier encore. Il saura très bien soutenir la gageure par la règle de sa vie. Vous ne le verrez point de ruelle en ruelle sou- tenir les conversations et juger les beaux ouvrages; il sera retiré de bonne heure, fera et recevra peu de visites, ne verra que ses amis et des gens qui lui conviennent et qui ne seront point de contrebande à la régularité de sa vie. Voilà de quoi je trouve qu'on doit s'accommoder. » Retz n'avait-il pas d'ailleurs été faire visite à son abbaye, visitant les églises qui en dépendaient et officiant aux solennités? Madame de Sévigné en prend avantage. « Il a vu très peu de monde (à Paris), et il est, il y a plus de deux mois, à Saint-Denis. Il a un procès qu'il fera juger, parce que, selon qu'il se tournera, ses dettes seront achevées d'être payées ou non. Vous savez qu''il s'est acquitté de onze cent mille écus. Il n'a reçu cet exemple de personne et personne ne le suivra. Enfin, il faut se fier à lui de soutenir sa gageure. »

Le procès « fut accommodé », c'est-à-dire, si je comprends bien, finit par une transaction, de sorte que le

cardinal mourut sans avoir achevé de désintéresser tous -ses créanciers. Car nous voici arrivés au terme de cette existence tourmentée. Madame de Grignan ayant passé la plus grande partie de l'année 1679 près de sa mère, nous manquons des détails que celle-ci lui aurait autrement donnés sur la mort d'un ami si cher. Nous en sommes réduits à une lettre qu'elle adressait le lendemain même au comte de Guitaut. Le cardinal mourut le 24 août 1679, à l'hôtel de Lesdiguières, après sept jours de fièvre. Les médecins n'avaient pas osé lui administrer le quinquina dont les propriétés commençaient à être connues. Ce fut un désespoir pour madame de Sévigné qui avait foi au « remède anglais ». Il se répandit à cette occasion des bruits dont il est impossible aujourd'hui de deviner, je ne dirai pas la vraisemblance, mais même la nature. « Je vous mande tout ceci, écrit la marquise, dans la douleur de mon cœur, par cette confiance qui me fait vous dire plus qu'aux autres, car il ne faut point, si vous plaît, que cela retourne (c'est-à-dire que vous en écriviez à votre tour). Le funeste succès (la fin, l'issue) n'a que trop justifié nos discours, et l'on ne peut retourner sur cette conduite (sur la manière dont fut soigné le cardinal), sans faire beaucoup de bruit. Voilà ce qui me tient uniquement à l'esprit. » Deux ans plus tard, madame de Sévigné, écrivant cette fois-ci à sa fille et parlant accidentellement du défunt, s'enveloppe des mêmes réticences. Elle appelle funeste la mort du cardinal, « encore plus funeste, ajoute-t-elle, que vous ne le sauriez penser. Je passe entièrement cet article, sur quoi il y aurait trop

à dire; il'vaut mieux se taire mille fois; peut-être que la Providence voudra quelque jour que nous en parlions à fond. » Il est singulier que madame de Grignan qui était près de sa mère à l'époque de la catastrophe, qui avait été avec elle au lit de mort du défunt, eût encore quelque chose à apprendre sur ce sujet, mais je le répète, il est oiseux de chercher aujourd'hui le mot de cette énigme.

On a essayé de l'expliquer par les espérances que madame de'Sévigné avait pu fonder sur les libéralités testamentaires du cardinal (lequel, soit dit en passant, ne laissa pas de testament). Il est certain qu'elle exhorte sa fille quelque part1 à ménager un ami qui pouvait lui être si utile, un cœur incliné à la libéralité et qui ne demandait qu'à l'exercer en faveur de madame de Grignan. Le mot de succession lui vient même à cette occasion sous la plume. Et il est vrai aussi que, rencontrait une fois la date du 24 août, elle rappelle que le petit marquis, c'est-à-dire son petit-fils, fit alors une grosse perte2. La perte d'un protecteur, je le veux bien, mais non la perte dkin héritage, puisque Retz était mort avant d'avoir achevé de payer ses dettes, si bien que son héritière, la duchesse de Lesdiguières, ne crut pas devoir accepter sa succession. Il faudrait, d'ailleurs, pour compléter l'explication, supposer qu'il y avait eu des personnes intéressées à hâter la fin du cardinal pour prévenir quelque donation! Le mieux, en pareil cas, est de savoir réserver son

1. Lettre 713 de l'édition Regnier.

2. Lettre 845.

ugement et aussi de faire largement la part d'une époque crédule et portée aux soupçons.

La maladie, on le remarquera, fut si violente et si rapide qu'on n'eut rien à raconter des actes religieux du mourant. Le silence de madame de Sévigné à cet % égard est significatif ; ce n'est pas elle, semble-t-il, qui aurait manqué de noter les pieux sentiments d'un homme qu'elle se plaisait à représenter comme un saint. Mais non, pas un mot d'elle sur ce chapitre, ni avec Guitaut, ni avec Bussy ; ce n'est que plus tard, dans les écrivains ecclésiastiques, qu'on voit paraître quelques phrases sur la fin chrétienne du cardinal. Ce silence a paru si étrange qu'on a été jusqu'à se demander si Retz n'avait pas voulu mourir sans confession, et par expliquer ainsi la manière dont il fut inhumé. Le corps ne fut ni embaumé, ni exposé, comme on eût pu l'attendre pour un personnage aussi considérable; il quitta l'hôtel Lesdiguières à la nuit et fut enseveli dans la cathédrale de Saint-Denis sans qu'aucune inscription désignât la tombe. On aurait dit qu'il s'agissait de consigner le plus vite possible à l'oubli cette existence énigmatique.

A l'oubli? On avait compté sans les Mémoires que Retz laissait derrière lui, bien que ces Mémoires, à vrai dire, ajoutent eux-mêmes un nouveau mystère à celui de sa conversion et de sa mort. A quelle époque de sa vie les a-t-il écrits? Et si l'on ne peut en placer la rédaction avant la retraite de Sairit-Mihiel, comment concilier la composition d'un ouvrage de ce genre avec les pieuses

résolutions des dernièrea^neës^-v

IX.

6

Sauf les personnes qui entouraient le cardinal de iletz à Commercy et qui l'aidaient dans son travail; ses contemporains n'ont point connu l'existence des Mémoires. La première mention que j'en trouve est celle qu'en fait Racine, dans l' Abrégé de l' histoire de Port-Royal, c'est-à-dire vers la fin du siècle ; la seconde se rencontre f dans le Saint- Evremoniana, en 1702. Mais ces allusions sont isolées, et, je le répète, l'ouvrage resta ignoré du public jusqu'à la première édition qui en parut en 1717, et qui fit événement. Le fait est que Retz avait lui- même entouré la composition de ses Mémoires du plus. profond secret. Guy Joly qui l'approchait de si près témoigne, à la vérité, que son maître avait eu à deux reprises l'intention d'écrire l'histoire des troubles de Paris et de ses propres aventures : une fois pendant sa captivité de Vincennes, et une autre fois. dans les premières années de son séjour à Commercy. « Faisant montre, dit-il, d'un grand calepin qu'il feuilletait-avec -~ toutes les marques extérieures d'une grande application, dans les heures où il ne savait que faire, et lorsque le temps ne lui permettait pas d'aller à la chasse ou à la promenade. » Mais Joly était si peu dans la confidence de l'écrivain qu'il croyait l'ouvrage destiné à être écrit en latin, et que la rédaction selon lui ne dépassa guère vjes deux ou trois premières pages, « auxquelles, dit-il, ceux qui le connaissent peuvent assurer qu'il n'ajouta pas grand'chose pendant tout le temps de sa vie, à cause de sa paresse naturelle et de son penéhant pour les plaisirs ».

Les Mémoires, en 1675, au moment de la retraite à Saint-Mihiel, devaient être fort avancés, sinon déjà conduits au point où nous les trouvons aujourd'hui, et cependant Retz en garde si bien le secret que ses plus intimes amis n'en savent rien. Au contraire, ils le pressent d'employer les loisirs de sa solitude à écrire ou à faire écrire son histoire. Madame de Sévigné insiste près de sa fille pour qu'elle joigne à cet effet ses instances à celles de tout le monde.

On voit que ce n'est pas des contemporains qu'il faut attendre des lumières sur l'époque où les Mémoires furent composés. La seule chose qui soit avérée c'est que Retz avait de bonne heure formé le dessein de les écrire, qu'il s'y prit à plusieurs fois, et nous pouvons ajouter qu'il les remania jusque dans les dernières années de sa vie. Ce fut un ouvrage de longue haleine, continué au milieu de circonstances très diverses, et qui, en définitive, resta inachevé. Tout ce qu'on peut faire en un sujet où l'on est réduit à des probabilités, c'est de marquer dans quelles limites la question se renferme. Ainsi Retz avait selon toute vraisemblance tracé le récit de ses agitations et de ses complots avant sa démission de l'archevêché de Paris et sa rentrée en grâce. L'orthographe qu'il adopta pour son nom en 1671 ( Rais au lieu de Retz), et qui est celle du manuscrit autographe des Mémoires, nous montre, d'un autre côté, que cette rédaction de son récit est postérieure à cette date. D'autres indices nous autorisent à descendre plus bas encore, et je ne suis pas

même bien sur que l'écrivain n'ait pas continué d'y travailler après ses adieux au monde çn 1675. En douter serait donner à ce qu'on appelle sa conversion une signification plus sérieuse, plus profonde qu'on n'y est, ce me semble, autorisé. Retz n'aura pas, si l'on veut, raconté alors ses péchés de jeunesse, mais il aura laissé subsister ce qu'il en avait écrit, et il aura poursuivi un récit qui d'ailleurs devenait de lui-même plus grave en avançant. Madame de Sévigné, à la date même dont nous parlons, et lorsque le cardinal était déjà au couvent, ne recommande-t-elle pas à sa fille de ne point se contraindre si, en écrivant au pénitent, il lui vient quelque folie au bout de la plume? « Il en est charmé, ajoute-t-elle; aussi bien la grandeur et le fonds de religion n'empêchent point encore ces petites chamarrures; il laisse toujours aller les épigrammes au gros abbé (l'abbé de Pontcarré). »

Je me représente assez bien, quant à moi, notre cardinal ébauchant, sous les verrous de Vincennes, l'histoire des événements dont sa prison formait le dernier acte, — reprenant son projet et fixant bien des parties de sa narration pendant les mortels ennuis de son exil de Hollande, — s'y remettant avec plus de suite dans les loisirs que lui laissent, à Commercy, les visites à la cour et les voyages à Rome, —utilisant ses séjours à Paris pour fixer des souvenirs et rassembler des documents, — tantôt écrivant lui-même, tantôt dictant à quelqu'un de ses bons moines, mais alors reprenant par moments la plume pour ménager la modestie du secrétaire, — corrigeant

enfin, remaniant, poursuivant l'ouvrage jusqu'au jour où, l'intérêt du sujet faiblissant et les infirmités augmentant, la plume lui tomba des doigts. N'en avait-il pas dit assez pour son but, qui était de grandir son rôle et de dissimuler les côtés les plus fâcheux de sa conduite? Que ses Mémoires soient une apologie, qu'ils aient été écrits pour le public, c'est ce qui ne saurait faire doute. Je sais bien que l'auteur s'adresse ou fait semblant de s'adresser à une dame, qu'il allègue les recommandations de sincérité qu'elle lui a faites, ou même l'espoir d'être utile à ses enfants; mais cette destination première . n'exclut point les visées plus hautes; Retz les laisse percer lorsqu'il lui semble, dit-il, qu'il répare ses fautes en les publiant, ou lorsqu'il indique à la postérité les leçons qu'elle pourra tirer de ses récits. Peut-être dit-il encore plus vrai cependant lorsqu'il exprime le plaisir - qu'il éprouve « à se développer lui-même », à se rendre compte « des mouvements les plus cachés et les plus intérieurs de son âme ». C'est à un besoin d'analyse autant qu'à un besoin de justification que l'écrivain obéit. Il aime à se rendre compte des motifs secrets des actions ; il connaît à fond la psychologie politique, celle du meneur et celle de la multitude, et il excelle à formuler son expérience en quelques-unes de ces « grandes et générales maximes » qui forment, dit-il, l'esprit de suite. On ferait un livre des mots dont il sème sa narration. « Rien ne marque tant le mérite solide d'un homme que de savoir choisir entre les grands inconvénients. » — « Je connus à cet instant que l'esprit dans les grandes affaires n'est -

^ rien sans le cœur. » — « La violence n'est presque jamais qu'un remède empirique. » — « En matière de sédition, tout ce qui la fait croire l'augmente. » — « Ce' qui parait hasardeux et ne l'est pas est presque toujours sage. » — « Les gens irrésolus prennent toujours avec facilité et même avec joie toutes les ouvertures qui les mènent à deux chemins, et qui par conséquent ne les pressent pas d'opter. » — « Il y a de certains défauts qui marquent plus une bonne âme que de certaines vertus. » — « Les gens tout d'une pièce ne manquent jamais de gober avec avidité toutes les apparences qui les confirment dans la première impression qu'ils ont prise. » — « Tout ce qui paraissait grand à M. de Beaufort lui paraissait bon, et tout ce qui lui paraissait mystérieux lui paraissait sag-e. » — « Je craignais comme la mort la nécessité des apologies. » Et ainsi'"de suite à l'infini. Les Mémoires de Retz sont le manuel de l'homme d'État. L'auteur est à la fois un politique et un moraliste ; comme politique, bien autrement profond que ce Machiavel dont il dit qu'on le croit avoir été toujours habile parce qu'il a toujours été méchant ; comme moraliste, bien autrement délié que le duc de La Rochefoucauld, qu'il a jugé aussi : vue peu étendue, et qui ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée.

Retz, dans la perspective historique, reste l'un de ces hommes dont la vie mal conduite et en définitive man- quée empêche de reconnaitre toutes les prodigieuses qualités. Intelligence vive et précoce, il avait tout appris en

se jouant. Il savait sept langues, assure-t-on, et lisait son bréviaire en hébreu. L'élégance de son style en latin n'était peut-être pas alors une très rare distinction, mais il n'est guère, j'imagine, arrivé à un orateur de faire passer, comme le fit Retz, une improvisation du moment pour une citation de quelque ancien. C'était en 1651, lorsque le coadjuteur traitait secrètement avec les princes; le Parlement attendait ce qu'il allait dire pour sa justification; le coupable se contenta d'envelopper sa conduite dans la magnificence d'une période cicéronienne. In difficillimis Reipublicse temporibus urbem non deserui; in prosperis nihil de publico delibavi; in desperatis nihil timui. On ne répond pas à du latin ; l'assemblée n'en demanda pas davantage.

Je ne crois pas exagérer en disant que Retz eut tous les talents et toutes les audaces, et j'ajoute: sans un seul scrupule pour l'arrêter dans ses entreprises ou pour lui troubler la satisfaction du succès. Sa bonne fortune voulut qu'ayant échappé aux périls de la guerre civile, et ayant été mûri par l'âge et l'adversité, il vécût assez pour se rétablir dans l'estime, et surtout pour laisser dans ses Mémoires une de ces œuvres qui immortalisent un nom. Nous voyons par les lettres de madame de Sévigné combien le commerce du cardinal était goûté à Paris, lorsqu'il quittait son manoir de Commercy pour y passer un hiver. Il était de la coterie du « faubourg ),, celle de madame de La Fayette et de La Rochefoucauld. Les beaux esprits recherchaient son approbation ; Corneille lui lisait sa Pulchérie, Molière ses Femmes savantes, Boileau le

Lutrin et ÏArt poétique. « C'est l'homme de la plus charmante société qu'on puisse voir, » écrivait la marquise ; et plus tard, en manière d'oraison funèbre : « Si aimable et si illustre, le plus généreux et le plus noble de tous les hommes. »

Les Mémoires du cardinal de Relz constituent un des monuments les plus intéressants de l'histoire de la langue et de la prose française. Ils appartiennent à cette mémorable période de transition et de formation qui précède notre littérature proprement classique, et, si l'on veut bien ne pas trop serrer les dates, à ce que j'appellerais la première moitié du dix-septième siècle, celle où se prépara la grande floraison. Je les mets à cet égard sur la même ligne que Corneille et Descartes, que les Maximes surtout, la Princesse de Clèves et les Provinciales. La langue n'est pas encore tout à fait fixée, il y a çà et là des restes d'archaïsme, la phrase est longue et s'embarrasse dans ses 'qui,. ses que et ses pronoms personnels, mais que de force déjà et de belle clarté, -et que de bonheur dans la justesse! Un caractère de cette prose qui n'a pas été assez remarqué, ce me semble, c'est combien elle est peu imagée. Elle a le mouvement, mais non la couleur; elle atteint à l'éloquence, mais ce que nous appelons fart aujourd'hui en est absent. La Bruyère qui a continué l'exemple de ce style en a donné la théorie. « Il ne faut pas qu'il y ait trop d'imagination dans nos conversations ni dans nos écrits; elle ne produit souvent que des idées vaines et puériles, qui ne servent point à perfectionner le goût et à nous rendre meilleurs.

Nos pensées doivent être prises dans le bon sens et la droite raison et doivent être un effet de notre jugement. »

On mesure à ces principes l'étendue de la révolution que le romantisme a effectuée dans la manière d'écrire. La langue était autrefois l'instrument de la pensée, l'expression des idées; elle est devenue l'art d'évoquer des images et de produire des sensations.

Je ne puis terminer ces articles sans rappeler les travaux de celui qui a rendu possible une biographie de Retz. On ne saurait louer assèz l'ardeur, mais aussi la sagacité avec lesquelles M. Chantelauze, après avoir amassé d'immenses matériaux, en a tiré diverses publications importantes et en a enfin formé les cinq volumes des œuvres diverses du cardinal pour l'édition des Grands . Écrivains de la France. Et de quelles précieuses introductions, de quelle abondance d'informations ces documents ne sont-ils pas accompagnés ! Là où l'on n'avait rien, où l'on ne savait rien, on tient maintenant le personnage tout entier \*. Ceci dit, et pour accomplir tout mon de-

1. Il échappe toujours quelque chose, même à l'érudit le plus attentif. On cherchera vainement, parmi les Lettres diverses du cardinal de Retz réunies par M. Chantelauze, la lettre à Arnauld de Pomponne, de la collection Bovet (p. 2i2 du catalogue), non plus que les deux apostilles à des lettres de madame de Sévigné, données par M. Capmas, Lettres inédites de madame de Sévigné, t. Ier p. 336 et 344. Pourquoi, enfin, parmi les Lettres adressées au cardinal de Retz, M. Chantelauze a-t-il omis celle de Rancé qu'il cite lui-même dans son appendice au Port-Royal de Sainte-

Beuve (t. V. p. 383)?

voir, j'insinuerai que le travail de Chantelauze aurait du être plus surveillé qu'il n'a été. Chantelauze était un .pur érudit, il manquait de goût, et par suite il n'a pas assez senti les devoirs que lui imposait le caractère de la collection pour laquelle il travaillait. Son style est prolixe, ses appréciations littéraires banales, ses répétitions fatigantes. Au lieu de s'appliquer à condenser des volumes déjà con- damnés à être fort gros, il les a, comme à plaisir, chargés d'annotations superflues. Retz fait le mot Rencontre masculin ; il n'était pas nécessaire de nous le faire remarquer chaque fois que ce mot revient. Retz a çà et là des locutions vieillies, mais peut-on dire que « laver la. tête à quelqu'un » exigeât une explication? N'est-ce pas, enfin, se faire une idée absolument erronée de la tâche du commentateur que de ne pouvoir laisser passer un nom propre sans y attacher une biographie, de se croire, par exemple, obligé de nous dire qui étaient saint Athanase, l'empereur Constantin et le maréchal de Luxembourg? Je n'ai pu m'empêcher, en feuilletant les volumes de M. Chantelauze, de songer bien des fois combien il était regrettable qu'Adolphe Regnier n'eût plus été là pour surveiller un collaborateur trop purement érudit, pour imprimer sur son méritoire labeur le cachet de discrétion, de distinction, de bonnes lettres qui avait toujours jusque- là caractérisé les Grands Écrivains. Que la librairie Hachetté me pardonne la note d'avertissement que je me permets de faire entendre. C'est de la jalousie que j'éprouve pour une entreprise qui fait tant d'honneur aux lettres françaises.

II

MADAME DE MAINTENON '

REVISION DU PROCÈS

Je dois avouer que madame de Maintenon était restée . jusqu'ici pour moi, non pas tant une énigme qu'un blanc dans l'histoire. Le témoignage de Saint-Simon m'était trop suspect, son autorité sur ce point comme sur plusieurs autres et, à vrai dire, sur tous plus ou moins, était trop ébranlée depuis la démonstration de M. Ché- ruel, pour que j'attachasse aucune valeur à ses accusations. Mais alors à qui s'adresser? Les Souvenirs de madame de Caylus étaient suspects de prévention dans un sens opposé. La correspondance publiée par La Beau- melle portait des traces manifestes de négligence, de manipulation et même de fabrication. L'honnête Lavallée avait consacré dix volumes aux lettres, entretiens et instructions de la fondatrice de Saint-Cyr, mais avec tout cela il n'avait pas conduit la correspondance générale au delà de l'année 1701, et le personnage à l'honneur duquel

1. A. Geffroy, Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique. Paris, 1887. 2 vol. in-16.

il avait consacré tant de travail restait plutôt obscurci et comme enseveli sous la masse d'une œuvre malvenue. C'est dans ces circonstances que M. Geffroy a entrepris de rendre enfin à l'histoire une physionomie qui semblait condamnée à rester dans un demi-jour d'incer-. titude, pour ne pas dire d'équivoque. La tâche, heureusement, ne pouvait tomber en de meilleures mains. Tout est achevé dans les volumes que nous annonçons, tout y laisse l'impression si rarement éprouvée d'un livre parfaitement bien fait. La critique s'y joint à l'érudition et le goût de l'artiste à la compétence de l'historien. Le premier mérite de M. Geffroy est d'avoir compris ce qu'il y avait à faire : non une nouvelle édition, soit complète, soit partielle, de la correspondance de madame de Maintenon, mais plutôt le caractère et la vie de celle-ci, retracés par elle-même dans ses lettres et ses entretiens, un choix de pièces comprenant tout ce qu'il y a d'essentiel, de vraiment caractéristique dans les matériaux aujourd'hui accessibles, et le tout relié par les explications biographiques nécessaires. Ce plan une fois fixé, il y avait à poursuivre, dans les collections tant privées que publiques, toutes les lettres autographes dont l'existence est connue, et dans les papiers des dames de Saint-Cyr, conservés pour la plupart au grand séminaire de Versailles, bien des lettres encore, et surtout les conversations dans lesquelles l'illustre directrice faisait parfois ses confidences à ses religieuses. Il ne se pouvait pas enfin qu'en rapprochant tous ces documents, qu'en reconstruisant toute cette vie, M. Geffroy n'arrivât point

à se former une idée cohérente du caractère de madame de Maintenon; il y est arrivé, en effet, et il nous a dans son Introduction, ainsi que dans plusieurs pages de ses deux volumes, livré un portrait où l'on trouvera peut- être quelques traits à mieux accuser, quelques indications à développer, mais où l'on reconnaîtra l'exclusive préoccupation du vrai. Le soin avec lequel M. Geffroy se tient en garde contre toute notion préconçue, dans un sens ou dans l'autre, et, ce qui est plus difficile encore, contre la tendance à trop abonder dans sa propre opinion, à la pousser à l'extrême et au système, cette sollicitude est, chez un écrivain, l'un des plus nobles fruits de l'étude et de la pensée.

I

Françoise d'Aubigné était la petite-fille de l'auteur des Tragiques, ce curieux type de huguenot français, mélange de zèle religieux et de licence, du capitaine d'aventures et du bel esprit. Quant au fils d'Agrippa, le père de notre Françoise, c'était un simple drôle, qui avait fait de la fausse monnaie, avait passé dix ans de sa vie dans les prisons, et avait fini par mourir à la Martinique où il avait obtenu un petit emploi. C'est dans la conciergerie de Niort qu'était née la future marquise de Maintenon, et c'est aux îles, comme on disait alors, que l'enfant fut élevée jusqu'à l'âge de douze ans. Sa mère revint en France en 1647, dans un dénuement absolu, à ce point qu'elle et ses enfants passèrent quelques mois à la

Rochelle, logés par charité, vivant d'aumônes, recevant tous les deux jours, du collège des Jésuites, « du potage et de la viande, que tantôt le frère, tantôt la sœur, venait chercher à la porte ». Réclamée par une de ses tantes, madame de Neuillant, qui voulait l'élever avec sa fille et la ramener à la foi catholique, la jeune fille ne gagna pas grand'chose à ce changement de sort. « Je me souviens, racontait-elle plus tard, que ma cousine et moi, qui étions à peu près du même âge, nous passions une partie du jour à garder les dindons de ma tante. On nous plaquait un masque sur notre nez, car on avait peur que nous nous hâlassions. On nous mettait au bras un petit panier où était notre déjeuner, avec un petit livret des quatrains de Pibrac, dont on nous donnait quelques pages à apprendre par jour. Avec cela on nous mettait une grande gaule dans la main; -et on nous chargeait d'empêcher que les dindons n'allassent où ils ne devaient pas aller, »

Pour ce qui est des tentatives de conversion dont l'enfant fut l'objet, Françoise se montra d'abord tout à fait réfractaire, si bien que madame de. Neuillant, désespérant d'y réussir par elle-même, la mit dans un couvent d'Ursulines à Niort. Les résistances continuèrent quelque temps; une lettre, la première que nous possédions, nous montre l'enfant se plaignant amèrement des mauvais traitements qu'elle avait à subir. Puis vint une direction plus sage; la douceur obtint ce que n'avait pu faire la rigueur, et Françoise abjura.

Elle quitta alors le couvent et revint chez sa mère,

dans un pauvre logis du Marais, vivant avec elle d'une petite rente de deux cents francs et du travail de leurs mains. La connaissance de Scarron, qu'elles firent on ne sait comment, leur vint en aide. Le poète cul-de-jatte s'intéressa tout d'abord à cette petite fille à la mine spirituelle, et lorsqu'elle eut perdu sa mère, en 1650, il ne trouva rien de mieux, pour faire accepter ses secours à l'orpheline, que de lui proposer de l'épouser. Françoise d'Aubigné avait seize ans et demi. L'union, pour être mal assortie, ne fut point malheureuse. Ce n'était, à vrai dire, qu'une garde-malade que s'était donnée le pauvre infirme. Écrivant bien des années plus tard à son frère, madame de Maintenon s'excusait de lui donner des conseils intimes sur la vie conjugale, alors, disait- elle, qu'elle n'avait jamais été mariée. Madame Scarron n'en dut pas moins à son mariage un nom, de l'aisance et d'utiles relations. Scarron jouissait. d'une certaine célébrité ; sa maison était fréquentée par de beaux esprits, par de grands seigneurs même, et c'est ainsi que la jeune femme fit, à cette époque de sa vie, des connaissances qui devinrent l'origine de sa fortune, celle des Villar- ceaux, des Montchevreuil, des Richelieu, des d'Albret. Il est vrai que c'est précisément à quelques-uns de ces noms-là que se rattachent les médisances de Saint-Simon et de la Palatine sur la jeunesse de madame de Maintenon. Je ne parle pas de la soi-disant lettre de Ninon de Lenclos, souvent citée à l'appui de ces dires, mais qui sort d'une officine trop suspecte pour mériter la moindre créance. La vérité est qu'il n'y a contre la

vertu de madame de Maiiitenon aucune espèce de preuve; je dirai plus, ce qui ressort de toutes les lettres qui ont été ^découvertes jusqu'ici, c'est, non seulement une conscience apparemment sans trouble, mais une nature morale, mais un caractère, et, si l'on veut, un tempérament qui répugnent à l'idée de galanterie. Après quoi, je le reconnais, on ne saurait en pareille matière user de trop de réserve dans les jugements et les conjectures. C'est le cas ou jamais de se rappeler le mot de madame de Lassay à son mari, lorsqu'ennuyée de le rencontrer trop chevaleresque et affirmatif dâns la défense précisément de madame de Maintenon : « Gomment faites-vous donc, messieurs, ne put-elle s'empêcher de s'écrier, pour être si sûrs de ces choses-là? »

Scarron avait quelque bien, mais il était dépensier et faisait des dettes. De sa succession sa veuve ne tira que quatre ou cinq mille francs au lieu. de vingt mille que lui avait assurés son contrat de mariage. Une pension de deux mille livres qu'on lui fit obtenir de la reine l'aida à se tirer d'affaire. Elle avait d'ailleurs des amis à qui elle plaisait par son esprit, sa bonne humeur, cette conversation que madame de Sévigné appelle délicieuse, et qui se trouvaient trop heureux de la recevoir à demeure chez eux. Elle est plus d'une fois revenue; dans ses entretiens avec les demoiselles de Saint-Cyr, sur cette époque de sa vie, ne craignant point de se donner en modèle pour la disposition à rendre service et l'art de se faire bien venir à tous. Françoise Scarron avait le goût d'obliger et la passion de la réputation. Demeurait-elle chez

madame d'Heudicourt : « Jamais six heurés, racontait- elle, ne me prenaient dans mon lit, et pendant que la maîtresse du logis ne se levait qu'à midi, je donnais ordre à tout dans sa maison et mettais en train les tapissiers et ouvriers qui y étaient, leur aidant souvent quand je voyais qu'ils en avaient besoin. » C'était bien autre chose encore chez madame de Montchevreuil. « Elle était continuellement malade ou en couches, et moi je n'avais ni l'un ni l'autre. Je prenais soin de son ménage, je faisais ses comptes et toutes ses affaires. Un jour que j'avais vendu un veau quinze ou seize francs, j'apportai cette somme en deniers parce que ces bonnes gens à qui je l'avais vendu n'avaient pu me donner d'autre monnaie... J'avais toujours les enfants autour de moi; j'apprenais à lire à l'un, le catéchisme à l'autre, et leur montrais tout ce que je savais. Madame de Montchevreuil avait une petite fille dont les jambes étaient tournées ; il y avait une certaine manière de l'emmailloter que je savais seule ; il fallait la changer souvent ; on venait me querir au milieu d'une compagnie en me disant à l'oreille qu'elle avait besoin d'être emmaillotée ; je me dérobais pour lui rendre ce service, puis je retournais trouver la compagnie. Voilà, mes enfants, ajoutait la narratrice, comme on fait quand on veut être aimée. » Mais madame Scar- ron ne voulait pas seulement être aimée, elle l'avoue, elle voulait être bien vue généralement, avoir un renom d'agrément et de conduite. « Je n'étais pas assez heureuse pour agir en cela par piété; je le faisais par raison et par l'amour de ma réputation... Il n'y a rien que je

n'eusse été càpable de faire et de souffrir pour faire dire du bien de moi. Je me contraignais beaucoup, mais cela ne me coûtait rien pourvu que j'eusse une belle réputation : c'était là ma folie. Je ne me souciais point de richesses, j'étais élevée de cent piques au-dessus de l'intérêt, mais je voulais de l'honneur. » Ailleurs elle se définit : « Une personne pétrie de gloire et d'amour- propre. »

Il y a plusieurs choses à retenir, ce me semble, de ces franches confessions : un grand fonds de raison, et allant jusqu'au calcul; l'empire sur soi; enfin, à défaut de l'ambition proprement dite, l'amour de la bonne renommée, c'est-à-dire, en définitive, le besoin de tenir un certain rang, la préoccupation d'un certain rôle.

La serviabilité dont se piquait madame Scarron eut sa récompense. Son amie, madame d'Heudicourt, était fort liée avec madame de Montespan, fort avant même dans la confidence des amours du roi. La favorite, chez madame d'Heudicourt, fit la connaissance de l'aimable veuve, si jolie, si sensée, si prévenante, et conçut l'idée de lui confier l'éducation des enfants qu'elle avait du - roi. Louis XIV y consentit, et voilà madame Scarron acceptant, « sous le dernier secret », ce qu'elle appelle elle-même « cette sorte d'honneur assez singulier M '.

1. Il n'y a pas à dire, il y a deux taches dans la vie de madame de

Maintenon, deux circonstances dans lesquelles la nécessité de se faire un sort l'emporta sur la parfaite délicatesse morale : son mariage avec le cul-de-jatte et les services secrets rendus aux désordres du roi.

Madame de Caylus a pris soin de marquer que sa tante n'avait cédé qu'à une demande directe du souverain ; tfest reconnaître qu'il y avait lieu à scrupules. Mais il ne faut pas oublier que la volonté royale, à cette époque, autorisait tout, couvrait tout, et il ne paraît pas, en effet, que la considération dont jouissait madame Scar- ron ait souffert, soit des relations qu'elle avait conservées avec la favorite, soit des fonctions clandestines dont elle se chargea. Madame de Sévigné, pour ne parler que d'elle, n'y trouve évidemment rien à redire. Et Dieu sait cependant ce que ces fonctions entraînaient de connivence! La gouvernante entrait au service du royal adultère. « On envoyait chercher madame de Maintenon quand les premières douleurs pour accoucher prenaient à madame de Montespan. Elle emportait l'enfant, le cachait sous son écharpe, se cachait elle-même sous un masque, et prenant un fiacre revenait ainsi à Paris. Combien de frayeurs n'avait-elle point que cet enfant ne criât. Ces craintes se sont souvent renouvelées puisque madame de" Montespan a eu sept enfants du roi. » En 4672, Louis .XIV part pour la campagne de Hollande et laisse sa maîtresse au château de Genitoy, aux soins"de madame Scarron chargée de présider à la naissance du comte de Vexin. C'est à Maintenon même que naquit mademoiselle de Blois. Pendant plusieurs années, d'ailleurs, nous le répétons, tout se passa dans le plus grand mystère. Les amies les plus intimes de la gouvernante ne se doutaient point des occupations qui la rendaient de plus en plus rare dans le monde. Son existence s'en-

veloppait de voiles qu'on ne savait comment soulever ; on la voyait à la cour et son crédit s'y établir sans parvenir à en deviner la cause. « C'est une chose étonnante que sa vie, écrivait madame de Coulanges ; aucun mortel sans exception n'a commerce avec elle. J'ai reçu une de ses lettres, mais je me garde bien de m'en vanter de peur des questions infinies que cela attire. » La gouvernante des enfants adultérins occupait, du côté de Vaugirard, et presque dans la campagne, une belle et grande maison où personne n'entrait. Elle avait d'ailleurs carrosse, des gens et des chevaux, et sa mise trahissait une vie qui se passait avec personnes de qualité. Sous ces brillantes apparences, en revanche, des devoirs minutieux et fort semblables aux soins que madame Scarron prenait naguère des marmots de madame de Montchevreuil. « Je montais à l'échelle, lisons-nous dans les entretiens de Saint-Cyr, à faire l'ouvrage des tapissiers et ouvriers, parce qu'il ne fallait pas qu'ils entrassent ; je faisais tout moi-même, les nourrices ne mettant la main à rien de peur d'être fatiguées et que leur lait ne fut pas bon; j'allais souvent à pied de nourrice en noùrrice, déguisée., portant sous mon bras du linge, de la viande, etc.; je passais quelquefois la ' nuit entière chez un de ces enfants qui était malade, dans une petite maison, hors de Paris; je rentrais chez moi le matin, par une petite porte de derrière, et après m'être habillée je montais en carrosse par celle de devant pour m'en aller à l'hôtel d'Albret ou de Richelieu, afin que ma société ordinaire ne s'aperçût

de rien et ne soupçonnât pas seulement que j'eusse un secret à garder. »

Ce rôle caché dura quatre ou cinq ans, jusqu'au jour . où le roi reconnut les enfants de la Montespan. Les fonctions de l'institutrice devenues alors quasi officielles, son mérite put librement se faire jour et sa faveur ne tarda pas à grandir. Nous la voyons profitant déjà de sa position dans l'intérêt de son frère. C'était un triste sire que ce Charles d'Aubigné, et toute sa vie plus ou moins un embarras pour sa sœur. « Il ne me revient de vous que des choses désagréables, » lui écrivait-elle. Il était pour l'heure capitaine de cavalerie et il s'agissait d'obtenir de l'avancement de Louvois.

Madame de Maintenon, nous venons de le dire, est désormais à la cour en titre et en pied, comme faisant partie de la maison de madame de Montespan. Ce va être le point de départ de son élévation, mais, en attendant, , c'est un esclavage qui lui pèse, et de plus en plus. Elle n'est point ambitieuse, en effet ; elle a trop peu de santé pour supporter les fatigues de la représentation, elle est trop sensée, elle va trop au fond des choses pour faire cas de l'éclat et des honneurs. Ce qu'elle aimerait, c'est l'indépendance et le repos, une terre qu'elle achèterait avec les libéralités du roi, où elle se retirerait, jouirait du commerce de ses amis et ferait son salut en toute sécurité. Ce dernier point, en particulier, est à noter. De simplement attachée à ses devoirs de chrétienne, l'estimable femme est devenue dévote. Une dévotion dont elle sent elle-même fort bien la nature, plus active qu'in-

térieure, de principe plutôt que de sentiment. Sa piété, au fond, ne fait qu'un avec son amour général de l'ordre et de la correction. Elle a un mot charmant à ce sujet : « En attendant le temps de repos et de calme ■ que je me figure si délicieux, écrit-elle à son confesseur, je ne fais rien qui vaille, et m'abandonne à une paresse et à un découragement qui me fait craindre souvent que la dévotion que- je projette ne soit pas le même esprit d'arrangement que j'ai pour les meubles de Maintenon. » Le besoin de retraite qu'éprouve madame la gouvernante s'accroit des dégoûts particuliers de son service. Elle ne peut élever les enfants comme elle l'entend, se plaint qu'on les nourrisse mal, qu'on les tue. Elle s'est attachée au duc du Maine, mais quoi de plus sot que d'aimer avec cet excès un enfant qui n'est pas à elle? Par-dessus tout, la favorite est devenue jalouse de cette faveur qui commence. L'amitié qui avait autrefois uni madame de Montespan et madame de Maintenon devient de la' froideur, et sera bientôt un état de guerre ouverte. On en est aux paroles vives, aux contestations. Louvois est obligé de s'en mêler : le roi lui-même n'y peut rester étranger et il évite de donner raison à l'une contre l'autre. Preuve manifeste, pour le dire en passant, puisqu'une disgrâce ne tranche pas aussitôt le différend, que l'ascendant de la maîtresse n'est plus le même, et que la position de la gouvernante est au contraire déjà établie.

Bien décidée à quitter le plus tôt possible cet enfer, comme elle l'appelle, madame Scarron comprenait pourtant qu'elle ne pouvait le faire sans avoir assuré son

existence. Nous la trouvons, à cette époque, en femme d'ordre et de prévoyance qu'elle était, préoccupée également de ces deux choses, son salut dans l'autre monde et son établissement dans celui-ci. Il y a des moments où elle se trouve si malheureuse qu'elle se ferait religieuse si elle s'y sentait un peu plus de vocation. On cherche à la marier; on lui offre un duc malhonnête homme et gueux ; il constituerait un parti plus sortable que notre veuve n'en voudrait pas, le mariage étant à ses yeux « un état qui fait le malheur des trois quarts du genre humain ». Le roi lui a promis une gratification de cent mille livres, mais l'accomplissement de la promesse est lent à venir. Madame Scarron obtient, en attendant, une part dans des affaires. Les personnes qui voulaient exploiter une invention n'en obtenaient l'autorisation qu'à charge de payer une redevance à ceux que le roi désignait, et notre veuve est du nombre des favorisés. « Je deviens la plus intéressée créature du monde, écrit-elle en riant, et sachant bien qu'on ne l'en croira pas ; je ne songe plus qu'à augmenter mon bien. » Le roi, finalement, lui donna deux cent mille francs, au lieu des cent mille auxquels il s'était engagé, et elle se hâta d'en acheter le château et la terre de Maintenon, dont elle fut autorisée à prendre le titre et le nom. La voilà au comble de ses vœux, semble-t-il; elle va enfin pouvoir rompre ses liens, quitter l'enfer de la cour, remplir ce programme de vie régulière, de douces jouissances et de bonnes œuvres qu'elle avait soumis à son directeur. Hélas ! elle en est plus loin que jamais. Elle est à la veille, au contraire,

d'accepter une nouvelle tâche, de nouvelles luttes, d'échanger à jamais sa liberté contre les chaînes dorées ; l'étoile de Vasthi baisse et l'élévation d'Esther se prépare.

II

L'histoire des cinq années qui vont de 1675 à 1680 est celle du refroidissement graduel de Louis XIV pour madame de Montespan et de la faveur croissante de madame de Mainteiion. Et les changements dans ces deux situations se correspondent, 'si bien qu'on est obligé de regarder la disgrâce de la maîtresse comme un effet de l'influence de la gouvernante. L'un des pla- teaux de la balance descend à mesure que l'autre monte.

Madame de Montespan essuya une première disgrâce, ou, pour parler plus exactement, subit une première séparation au printemps de 1675, lorsque le roi céda aux représentations de Bossuet et, partant pour la campagne de Flandre, résolut de n'y pas aller en état de péché mortel. La favorite reçut l'ordre de s'éloigner, — oh ! pas bien loin, à Paris d'abord pour quèlques jours, puis à Clagny, c'est-à-dire à la porte même de Versailles, " dans le magnifique séjour que créait alors pour elle son royal amant. Douze cents ouvriers y travaillaient. « Je me représente, écrit madame de Sévigné, Didon qui fait bâtir Carthage. » On correspondait d'ailleurs en secret, et l'on sait ce qui arriva au retour de la guerre : dès la première entrevue la maîtresse rentra en grâce, une

réconciliation que scellèrent la naissance de mademoiselle de Blois et celle du comte de Toulouse. Il n'en est pas moins vrai que, soit satiété, soit nouvelles amours, soit inclinations meilleures, la domination de l'altière beauté touchait à son terme. La passion fugitive du roi pour madame de Fontanges conspira avec le goût toujours plus grand qu'il éprouvait pour madame de Maintenon, tant et si bien que madame de Montespan dut songer pour tout de bon à la retraite. Elle obtint à ce titre, en 1679, la surintendance de la maison de la reine, l'une des premières charges de la cour.

Était-ce, de sa part, attention à ménager une rivale dont elle voyait le crédit si rapidement grandir ? Ce qui est certain, c'est que la maîtresse, dans ces dernières années de son empire, s'était comme réconciliée avec madame de Maintenon. « Je suis à merveille avec madame de Montespan, » écrivait celle-ci. Elle ne se plaignait plus que d'une. chose, de la résistance qu'elle continuait de rencontrer à ses projets de retraite. « Quand j'ai été mal à la cour, disait-elle, on me conseillait de ne m'en point séparer en cet état-là, et à cette heure que j'y suis bien je ne sais par où me prendre pour m'arracher des gens qui me retiennent avec douceur et amitié... Toutes ces considérations m'agitent, mais elles ne me font point changer, et il m'est impossible de sacrifier pour toute ma vie ma liberté, ma santé et mon salut. » Le roi, vraisemblablement, était encore plus opposé que la maîtresse aux désirs que manifestait madame de Maintenon de se retirer dans ses terres. Il s'attachait en

effet chaque jour davantage à la personne dent il avait d'abord redouté la réputation de bel esprit, maïs dont, en la voyant de plus près, il découvrait l'agrément et la sûreté de caractère. C'était un plaisir nouveau pour lui que de s'entretenir avec une femme de sens et de principes. Encore un peu et l'estime deviendra de l'inclination, et l'inclination s'accroîtra des reproches mêmes que sa conduite lui attirait de la part de la rigide amie. Car madame de Maintenon, après avoir, comme nous l'avons vu, toléré et servi les amours du roi, avait jugé de son devoir non seulement de lui en marquer sa désapprobation, mais d'essayer de le ramener à une vie plus exemplaire. On ne risque pas de se tromper en ajoutant que les progrès de madame de Maintenon elle-même dans le christianisme et les représentations de son directeur furent la cause du changement d'attitude que nous apercevons dans ses relations tant avec le maître qu'avec la maîtresse. Dès 1675, à la veille de partir pour Barègès où elle conduisait le duc du Maine : « Vous entendrez dire, écrit-elle à son confesseur, l'abbé Gobelin, que je vis hier le roi : ne craignez rien ; il me semble que je lui par- lai en chrétienne et en véritable amie de madame de Mon- tespan. » Rassemblant longtemps après, à Saint-Cyr, les souvenirs de cette époque de sa vie : « Ai-je tort, disait elle à ses élèves, d'avoir accepté l'amitié du roi aux conditions que je l'ai acceptée? Ai-je tort de lui avoir donné de bons conseils, et d'avoir tâché autant que je l'ai pu de rompre ses commerces ? » Madame de Caylus va jusqu'à raconter que sa tante avait dit un jour au prince, à une

revue des mousquetaires : « Que feriez-vous, Sire, si l'on vous disait qu'un de ces jeunes gens vit publiquement avec la femme d'un autre comme si elle était la sienne ? » Il faut avouer que des paroles de ce genre, si elles sont authentiques, supposent de singuliers rapports entre le souverain qui tolérait cette franchise sans chercher ni à se justifier ni à s'amender, et la femme qui se la permettait.

Madame de Maintenon, du reste, ne ménageait pas plus les maîtresses que le ' roi. Dans le même entretien que je viens de citer, elle se rend le témoignage d'avoir, tant qu'elle l'avait pu, poussé madame de Montespan « à rompre ses liens ». Et pareillement avec d'autres, dans les caprices qui suivirent. Louis, au besoin, ne se faisait pas scrupule de recourir aux services de l'amie dans ses difficultés avec les sultanes du jour. « Je me souviens, rapporte-t-élle, qu'un jour le roi m'envoya parler à madame de Fontanges ; elle était en fureur sur des mécontentements qu'elle avait reçus ; le roi craignait un éclat et m'avait envoyée vers elle pour la calmer; j'y fus deux heures, et j'employai ce temps à lui persuader de quitter le roi et à essayer de la convaincre que cela serait beau et louable. Je me souviens qu'elle me répondit avec vivacité : Mais, madame, vous me parlez de me défaire d'une passion comme de quitter une chemise ! » On assure que cette romanesque beauté manquait d'esprit, mais n'est-il pas vrai qu'elle avait marqué d'un mot et admirablement la différence de nature entre elle et la prêcheuse, l'éternelle opposition des sentiments auxquels elles avaient chacune livré leur vie?

La liaison de Louis XIV avec la Fontanges fufle dernier éclat d'un feu qui s'éteignait. Le roi avait quarante- deux ans. Il était arrivé à un âge où les charmes d'un commerce égal et doux commencent à l'emporter sur les joies orageuses de la passion, et il trouvait chez madame de Maintenon le contraste le plus complet avec l'humeur des femmes dont il avait tant eu à souffrir : l'empire sur soi, la constante raison, le désintéressement, et, jointe à ces qualités solides, une conversation qui pour être moins étincelante que l'esprit des Mortemart n'en offrait peut- être que plus d'attrait. Madame de Sévigné, avec ce bonheur d'expression qui n'est qu'à elle, a parfaitement défini les causes de l'empire que la vertueuse amie prenait sur le monarque. « Elle lui fait connaître un pays nouveau qui lui était inconnu, qui est le commerce de l'amitié et de la conversation, sans contrainte- et sans chicane ; il en paraît charmé. » On en était là que les rencontres accidentelles qu'amenait la vie de la cour ne suffisaient plus au roi ; il lui fallait des entretiens réguliers, constants. « Elle passe tous les soirs, écrit encore madame de Sévigné, depuis huit heures jusqu'à dix heures avec Sa Majesté; M. de Chamarande la mène et la ramène à. la face de l'univers. »

- M. de Chamarande était le maître d'hôtel de la dau- phine, au service de laquelle venait de passer madame de Maintenon. Monseigneur s'était marié au commencement de 1680, et le roi avait profité de l'occasion pour élever la gouvernante des enfants naturels à la place éminente et enviée de dame d'atour de la nouvelle prin-

cesse. Grand- changement, gros événement, ne nous le -dissimulons pas ! C'est le signe, on n'en peut douter, que quelque chose s'est passé. Madame de Maintenon, je l'ai dit, s'est reconnu de nouveaux devoirs. Sans songer à prendre la place de. personne, elle sent l'influence qu'elle exerce, et elle se croit obligée d'en user pour préserver le prince des égarements dans lesquels il est tout dernièrement encore retombé. Aussi dès cette époque madame de Maintenon ne- parle-t-elle plus de ses projets de retraite. Elle a renouvelé, au contraire, et resserré les liens qui l'attachaient à la cour en y acceptant des fonctions. Elle a repris le collier de servitude qui lui pesait si lourdement, nous le savons ; elle l'a fait dans des conditions nouvelles, il est vrai, sans plus avoir à servir une maîtresse impérieuse, ni à conniver à des désordres qui l'affligeaient ; elle est la conseillère, l'amie, plus que cela, elle est, en tout bien tout honneur, la favorite du moment ; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle est rivée désormais à un genre de vie qui lui avait été et qui lui reste à charge. Et à cette résolution il n'y a qu'une explication. Madame de Maintenon a offert ses inclinations et son bonheur en sacrifice au Dieu dont elle a reconnu les desseins sur elle. Un second appel d'en haut, à quelques années de là, lui sera adressé; il lui faudra, par un sacrifice plus solennel encore et plus complet que le premier, échanger définitivement la liberté et le repos contre d'odieuses grandeurs ; mais au fond c'est en 1680 déjà, et lorsqu'elle entra au service de la dauphine, que madame de Maintenon accomplit un

acte d'héroïsme chrétien qui, pour elle, ne différait pas beaucoup du martyre.

Il faut faire, je le crois, dans ces déterminations la part du confesseur et la part de l'inclination naturelle de madame de Maintenon pour les grandes tâches et les. beaux devoirs. Nous avons heureusement quelques-unes de ses lettres de cette époque à l'abbé Gobelin, et nous y voyons à quel point elle s'était abandonnée à la direction spirituelle de ce bon homme. Elle lui soumet toute sa vie, lui envoie le mémoire de ses aumônes pour qu'il juge si elles sont bien appliquées; elle entre dans des détails sur sa toilette : « Quant à mes habillements, écrit-elle, je vais les changer et les prendre pareils à ceux de madame de Richelieu (dame d'honneur de la dauphine). J'ai une indifférence là-dessus qui m'été tout scrupule. J'ai été vêtue d'or quand j'ai passé'mes journées avec le roi et sa maitresse ; je vais être à une princesse, je serai toujours en robe noire; si j'étais hors de la cour, je serais en tourière (c'est-à-dire vêtue comme une sœur tourière), et tous ces changements ne me font nulle peine. Du reste, je fais trop de dépense parce que je suis naturellement propre et peu portée à l'avarice. » Elle passe de là à l'ordre de ses journées : « Je prie Dieu un moment en me levant, je vais à deux messes les « jours d'obligation et à une les jours ouvriers ; je dis mon office tous les jours et, quand je m'éveille la nuit, je dis un laudate et un gloria patri. Je pense souvent à Dieu dans la journée, je lui offre mes actions, je le prie de m'ôter d'ici si je n'y fais pas mon salut, et du

reste je ne connais point mes péchés. J'ai une morale et de bonnes inclinations qui font que je ne fais guère de mal ; j'ai un désir de plaire et d'être estimée qui me met sur mes gardes contre toutes mes passions. Aussi ne sont-ce presque jamais des faits que je me puis reprocher, mais des motifs très humains, une grande liberté dans mes pensées et dans mes jugements, et une contrainte dans mes paroles qui n'est fondée que sur la prudence humaine. Voilà à peu près mon état ; ordonnez les remèdes que vous croirez les plus propres. Je ne puis vraisemblablement envisager une retraite; il faut travailler ici à mon salut; contribuez-y, je vous supplie, autant que vous le pourrez. » (8 janvier 1680.)

.Cette lettre jette tout le jour nécessaire, selon moi, sur les dispositions avec lesquelles madame de Maintenon aborda le rôle qu'elle a joué dans la seconde moitié du règne de Louis XIV. Madame de Maintenon était devenue dévote, — c'est le mot qu'elle emploie volontiers elle- même, et auquel je n'ai garde d'attacher aucune pensée de ridicule ; elle voulait, comme elle s'exprime souvent aussi, faire son. salut, un terme consacré, qui dans ce qu'il a précisément de terre à terre et de réaliste, rend bien le genre de piété dont il s'agit. Il ne faut attendre de notre sainte, ni les émotions tendres, ni les sentiments sublimes. Elle n'a d'inclination ni pour les austérités de Port-Roy al, ni pour la spiritualité de Fénelon. Faire son salut, c'est gagner le ciel; c'est porter au crédit de son compte le plus de mérites possible pour le jour du jugement ; c'est pratiquer autant de renoncements et de

bonnes œuvres, suivre autant -d'offices et répéter autant de petites prières que le train de ce monde le permet. Faire son salut, c'est l'obéissance de l'esprit à l'autorité doctrinale, obéissance qui ne coûte rien à une époque olt la critique n'est pas née, et c'est la soumission de la conduite au directeur auquel on a remis le soin de son âme. Faire son salut, c'est désirer faire aussi celui des autres, et prendre à cœur les intérêts de la société religieuse à laquelle on a le privilège d'appartenir. Faire son salut, en un mot, c'est mener une vie légèrement ascétique, et, selon ses moyens, servir la grande cause impersonnelle, celle de Dieu et de l'Église. Voilà quelle était la religion de madame de Maintenon, Cet idéal d'ordre, de règle, de bonnes mœurs et d'oeuvres pies allait à sa nature, à sa taille. Ajoutons que, volontiers prêcheuse et directrice, elle devait plus qu'une autre devenir con- vcrtisseuse. Les circonstances lui laissèrent entrevoir la possibilité de faire le salut du roi en même temps que le sien, et, qui sait ? le salut de la France avec celui du roi, et par la France celui de cette chrétienté si grièvement entamée par l'hérésie depuis un siècle et demi. Lourde -mission, et qui contrastait avec les goûts de retraite, mais en même temps glorieuse mission et digne d'une âme ambitieuse des nobles rôles. Ou nous nous trompons fort, ou nous avons là tout le cas de madame de Maintenon.

Il est juste de dire que si madame de Maintenon, aux environs de 1680, a conçu la sainte ambition de conver-

tir le roi, elle n'a pas oublié pour cela les intérêts éternels de ses proches. La plus grande partie de sa famille appartenait à la foi réformée, et pour une personne aussi pieuse que la nouvelle favorite, pour une femme si bien en cour et pleine de si hauts desseins, c'était là tout ensemble un sujet de douleur. et une dissonance, un embarras. Aussi allons-nous la voir prendre en main l'œuvre de la conversion de ses cousins et cousines, neveux et nièces, et vigoureusement.

Son frère qui lui donnait tant de soucis ne lui donnait pas du moins celui-là. Leur mère était catholique et avait fait baptiser ses enfants dans sa foi ; Françoise elle- même n'avait traversé un moment l'hérésie que par la faute d'une parente qui avait eu le soin de son enfance. Madame de Maintenon se borne donc à donner de. bons conseils à son frère, et entre autres, cela va sans dire, celui de penser à son âme. Sans se montrer trop austère, bien entendu, ce qui ne fut d'ailleurs jamais son genre. « Songez à Dieu, lui écrit-elle, afin d'être toujours prêt à mourir, et du reste tenons-nous gaillards. » Ou encore : « Réjouissez-vous, pensez à votre salut ; c'est tout ce qu'il y a d'utile et d'agréable. »

Deux des lettres de la sœur au frère sont parmi les plus précieuses de la collection. Ce ne sont point des lettres de piété, mais de conseils familiers, descendant aux plus minutieux détails de la vie privée, et nous permettant ainsi de voir tout ce qu'il y avait de raison et d'esprit d'ordre, tout ce qu'il y avait d'humble et solide mérite, et aussi, sans doute, de passion pour le gouvernement

d'autrui, dans la femme du monde qui faisait les délices de l'hôtel de Richelieu et de l'hôtel d'Albret, par-dessous cette fortune qui alla jusqu'aux marches du trône.

La première de ces lettres se rapporte au mariage de d'Aubigné qui avait épousé une femme de trente ans plus jeune que lui, de naissance inférieure et sotte ; la seconde traite des dépenses du ménage : c'est un projet de budget domestique. Madame de Maintenon ne se gêne pas pour dire ce qu'elle pense de sa belle-sœur. Elle est laide, elle est impolie, elle parle mal ; c'est un emplâtre, c'est un oison. La cause en est sa basse naissance : il n'y a que les bourgeois pour élever si mal leurs enfants. Elle est jeune heureusement, et peut-être en pourra-t-on faire une personne raisonnable. Madame de Maintenon enseigne à son frère comment il doit s'y prendre pour cela, et ne craint point de régler jusqu'aux rapports les plus intimes des époux. Elle n'a jamais été mariée,, mais elle a tant vu et entendu qu'on peut s'en fier à son expérience. Le grand secret, ici comme en toutes choses, est de faire vie qui dure. « Ne la voyez point trop, de peur de vous en lasser ; accoutumez-la à se passer de plaisir et à savoir demeurer dans sa chambre à lire de bons livres et à travailler. » Mais c'est sur l'article de la dépense que notre conseillère est surtout abondante. « Réglez-la, écrit-elle, et comptez, mon cher frère, que ce n'est que notre vanité qui nous rend nécessiteux. Si vous ne vouliez qu'un bon lit, qu'autant à manger qu'il nous en faut, qu'être habillé selon votre condition, qu'un équipage pour ne pas aller à pied, vous et tous tant que nous sommes

aurions assez de bien. » Le budget qu'elle propose à son frère est un document de premier ordre pour la connaissance du prix des choses et de la valeur de l'argent au dix-septième siècle. On-y voit ce que coûtaient le pain, le bois, la chandelle. La pension de madame d'Aubigné pour sa toilette est portée pour mille livres, le loyer pour autant, les gages et les habits des domestiques de même. Quinze livres par jour devaient suffire à nourrir, éclairer et chauffer douze personnes, savoir: monsieur et madame, trois femmes, quatre laquais, deux cochers et un valet de chambre. « Je compte quatre sous en vin pour vos quatre laquais et vos deux cochers ; madame de Montes- pan donne cela aux siens, et si vous aviez du vin en cave il ne vous en coûterait pas trois... Je mets deux pièces de rôti, dont on en épargne une le matin quand monsieur dîne à la ville, et une le soir quand madame ne soupe pas ; mais aussi j'ai oublié une volaille bouillie sur le potage. Tout cela, bien considéré, vous verrez que nous entendons le ménage. » On sent le plaisir intime avec lequel cette femme s'étend sur ces sujets. Elle y est dans son élément, elle est heureuse de montrer son savoir-faire, elle ne demanderait pas mieux que de continuer. « Bonsoir, en voilà assez pour un jour. Je serais ravie si vous m'écriviez avec un pareil détail. »

La famille de madame de Maintenon se composait, outre .son frère, de cousins germains et de leurs enfants, les Villette, les Lalaigne, les Caumont. Ces parents étaient protestants et l'on ne s'étonnera pas que le premier soin de la nouvelle favorite, lorsqu'elle se vit en position d'agir

efficacement, fut de ramener ces maisons à la vraie religion. On ne s'étonnera pas davantage, avec le caractère net et positif que nous lui avons reconnu, de la voir s'y prendre de la manière la plus directe, par l'intérêt et au besoin par la ruse et la force. M. de Villette, brillant officier de marine, avait deux fils et une fille. Huguenot, et des plus obstinés, sa cousine le trouva rebelle aux faveurs qui auraient récompensé son abjuration, et elle tourna dès lors ses vues sur les enfants. Mais comment les atteindre? Une fois qu'elle les tiendrait, il ne lui serait pas difficile de plier leurs jeunes âmes, mais comment en obtenir possession? Tout simplement en les volant. Madame de Maintenon s'adressa à M. de Sei- gnelay, ministre de la marine et de la maison du roi; Seignelay envoya M. de Villette faire un voyage de long cours pendant lequel on put disposer de ses fils. Pour la fille, mademoiselle de Mursay, qui fut plus tard madame de Caylus, sa tante usa d'un autre stratagème. La mère, •' quoique catholique, par respect et affection pour son mari n'aurait pas livré sa fille, mais une parente qui était entrée dans le complot demanda qu'on lui laissât l'enfant pour vingt-quatre heures, ce qu'ayant obtenu elle partit aussitôt pour Paris, et'remit la petite entre les mains de madame de Maintenon. L'auteur des Souvenirs a elle-même raconté l'aventure. « Je pleurai d'abord beaucoup, mais je trouvai le lendemain la messe du roi si belle que je consentis à me faire catholique, à condition que je l'entendrais tous les jours et qu'on me garantirait du fouet. » Quant à madame de Maintenon,

elle était si sûre de l'excellence de ses motifs qu'elle ne chercha pas un seul instant à excuser ni ses intentions, ni ses procédés. M. de Villette lui ayant écrit des lettres pleines de reproches, elle lui déclare que ce qu'elle en a fait elle l'a fait par pur intérêt pour lui. « C'est l'amitié que j'ai toute ma vie eue pour vous qui m'a fait désirer avec ardeur de pouvoir faire quelque chose pour ce qui vous est le plus cher-. Je me suis servie de votre absence comme du seul temps où j'en pouvais venir à bout; j'ai fait enlever votre fille par l'impatience de l'avoir et de l'élever à mon gré, et j'ai trompé et affligé madame votre femme pour qu'elle ne fût jamais soupçonnée par vous, comme elle l'aurait été si je m'étais servie de tout autre moyen pour lui demander ma nièce. » Et comme le père redemandait sa fille : « Jugez vous-même, lui répond sa cousine, si je dois vous la rendre, et si, ayant fait une violence pour l'avoir, je ferais la sottise de la rendre. Donnez-moi plutôt les autres, par amitié pour eux, puisque aussi bien, si Dieu conserve le roi, il n'y aura pas un huguenot dans vingt ans. »

C'est partout, dans les lettres de la convertisseuse, la" même sécurité de conscience sur l'emploi des moyens qui nous choquent le plus. « J'espère que je n'en manquerai pas une, écrit-elle à son frère, en parlant de ses petites cousines; mais j'aime Minette (une demoiselle de Saint- Hermine) que j'ai vue à Cognac, et si vous pouvez me l'envoyer, vous me ferez un extrême plaisir. Il n'y a plus d'autre moyen que la violence, car on sera bien affligé dans la famille de la conversion de Mursay. Il faudrait

donc que vous obtinssiez d'elle de m'écrire qu'elle veut être catholique. Vous m'enverrez cette lettre-là, et je vous enverrai une lettre de cachet avec laquelle vous prendriez Minette chez vous jusqu'à ce que vous trouvassiez une occasion de la faire partir... Travaillez à cette affaire; j'ai inclination pour cette petite fille, et vous m'obligerez en faisant une bonne œuvre. » Une bonne œuvre, — madame de Maintenon se rappelle tout à coup à qui elle confie le salut des âmes, et elle termine par une petite exhortation dont elle n'a pas l'air de sentir -la profonde ironie : « Quant aux autres conversions, vous n'en pouvez trop faire, mais ne corrompez pas les mœurs en prêchant la doctrine. »

Madame de Maintenon se trompait évidemment sur les forces de l'hérésie lorsqu'elle croyait si facile de l'extirper de France, mais il faut avouer qu'elle avait quelque excuse de son erreur puisque le père auquel elle avait enlevé ses enfants, Villette lui-même, finit par abjurer comme les autres. C'était un mouvement qu'il était permis de. regarder comme universel et irrésistible, et auquel la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné s'associait avec une sorte de passion. « J'ai bien de la joie de la conversion de M. de Vaux, lisons-nous dans une lettre à son frère ; je vous prie de lui en faire mes compliments. Poignette est bonne catholique; M. de Marmande l'est aussi ; M. de Souché fit abjuration il y a deux jours. On ne voit que moi dans les églises conduisant quelque huguenot. »

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la part que madame de Maintenon prit à la révocation de l'édit de Nantes ;

cette question se confond avec une autre plus générale, l'influence que la favorite a exercée sur. les affaires publiques. Nul doute, du reste, qu'elle n'ait approuvé la plupart des mesures prises contre ses anciens coreligionnaires. Les pires cruautés exercées sur eux dans les provinces lui sont probablement restées inconnues, mais elle ne cessa d'insister sur la nécessité d'enlever les enfants à leurs familles, £t lorsque, en 1697, il fut un moment question de laisser rentrer en France les fugitifs de la R. P. F.., comme on s'exprimait alors, elle s'éleva contre cet avis dans un mémoire qui nous a été conserve. Un peu plus de douceur dans les traitements, un peu plus de discrétion dans le rapt des enfants, fermer les yeux sur les convertis qui n'allaient point à la messe et cesser de traîner sur la claie les corps de ceux qui refusaient les sacrements à l'article de la mort, voilà à quoi se bornaient les concessions que madame de Maintenon consentait à faire à la politique. Quant à juger cette conduite, je ne sais d'entreprise plus oiseuse. Il est également facile et également .inutile de la flétrir et de l'excuser. On se sent révolté parce qu'il est impossible de faire abstraction d'idées et de sentiments qui--ne font qu'un avec notre conscience moderne, mais l'accusation que nous portons va plus loin et remonte plus haut. Le prosélytisme de madame de Maintenon est la conséquence de sa foi. Notre convertisseuse n'est que tlogiqùe, et si son zèle nous paraît excessif, voire odieux, c'est que nous ne partons pas des mêmes prémisses. Pourquoi tieiit-on'généralement aujourd'hui

pour un attentat le fait d'enlever un enfant à ses parents et de l'élever dans une religion différente de la leur? Uniquement parce qu'on ne croit plus avec autant de ferveur ou de simplicité que madame de Maintenon à ces deux articles de foi, les flammes éternelles et la damnation des hérétiques. Supposez quelqu'un qui soit aussi pénétré de cet enseignement dogmatique qu'on l'était au dix-septième siècle, qui ne cherche point à l'éluder par des distinctions arbitraires. ou des interprétations non autorisées, et vous pouvez être certain que madame de Maintenon n'aura besoin d'aucune excuse aux yeux de ce croyant. Il jugera comme elle que les révoltes du sentiment naturel et les indignations de la morale courante sont de peu de poids lorsqu'il s'agit d'arracher une âme au feu qui ne s'éteint point.

III

Madame de Maintenon avait renoncé à ses projets de retraite et accepté une charge qui l'attachait étroitement à la cour. Nous avons dit pourquoi. Elle voulait profiter de sa faveur pour travailler à la conversion du roi. Elle s'était reconnu une mission à cet effet. Une mission temporaire, elle avait le droit de l'espérer, et il est probable qu'elle continuait de caresser, pour un avenir plus ou moins éloigné, le rêve d'une existence libre et paisible en son château de Maintenon, lorsqu'un

événement vint mettre le comble aux transformations qu'avait déjà subies sa fortune. La reine mourut le 30 juillet 1683, après une maladie de quelques jours. Cette mort, bien qu'elle ne laissât aucun vide dans le cœur ni dans la vie du roi, eut d'étranges conséquences. Louis, à cette époque, était en voie de réforme; il n'avait plus de maîtresse; mais voilà que tout lui manquait à la fois, les liens légitimes comme les coupables. Il se trouvait, selon l'expression de madame de Maintenon elle-même, dans un état contraire à son inclination et à ses habitudes, et pour lequel il avait plus que jamais besoin de grâce. Il lui fallait absolument un nouvel intérieur, une intimité. L'idée lui vint d'épouser la femme dont il connaissait le mérite et à qui il devait tant déjà. Cette union devait satisfaire à la fois un amour jusque-là tenu en respect et la conscience. La seule difficulté était la différence que le rang mettait entre les époux, et l'impossibilité d'élever la veuve Scarron au trône; de là l'obligation de tenir le mariage secret, et avec cette obligation une position pleine d'ambiguïté. Mais quoi, le roi en avait bravé bien d'autres et avec moins d'excuse. C'est de madame de Maintenon plutôt qu'on pouvait s'attendre à de l'hésitation. La crainte de voir, par sa faute, le roi retomber en péché mortel, la pensée des services qu'elle pourrait rendre à la cause de la religion, et bien certainement les conseils d'un directeur ébloui de pareilles perspectives, lui arrachèrent un consentement qu'elle devait payer, elle ne l'ignorait pas, du prix de bien des souffrances.

Le second mariage de Louis XIV a été entouré d'un si grand secret qu'on en est réduit à quelques lignes de madame de Caylus. Celle-ci raconte qu'aussitôt la reine expirée, et comme madame de Maintenon voulait retourner dans son appartement, M. de La Rochefoucauld, grand maître de la garde-robe, la prit par le bras et la poussa chez le roi en lui disant : « Ce n'est pas le temps de quitter le roi, il a besoin de vous. » Quelques jours plus tard la cour alla à Fontainebleau ; madame de Maintenon l'y suivit avec la dauphine, et c'est alors, il paraît bien, que le mariage se décida. « Je vis tant d'agitation dans l'esprit de madame de Maintenon, .écrit sa nièce, que j'ai jugé depuis, en la rappelant à ma mémoire, qu'elle était causée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes et de ses espérances ; en un mot son coeur n'était pas libre et son esprit était fort agité. Pour cacher ces divers mouvements, et pour justifier les larmes que son domestique et moi lui voyions quelquefois répandre, elle se plaignait de vapeurs, et elle allait, disait-elle, chercher à respirer dans la forêt de Fontainebleau avec la seule madame de Montchevreuil ; elle y allait même quelquefois à des heures indues. Enfin les vapeurs passèrent, le calme succéda à l'agitation, et ce fut à la fin de ce même voyage. »

Le oui était prononcé. La cour quitta Fontainebleau dans la première quinzaine d'octobre, et le mariage fut célébré dans le cours de l'hiver suivant. Aucun acte n'en fut. dressé ou du moins n'en a été conservé. La céré-

monie, au rapport de Saint-Simon, eut lieu de nuit, à Versailles, dans l'une des pièces de l'appartement du roi, en présence de Harlay, archevêque de Paris, comme diocésain, de Louvois comme témoin du roi, et de Mont- chevreuil pour madame de Maintenon. La messe fut dite par le père La Chaise, le confesseur du roi, et servie par Bontemps, son valet de chambre. « Le roi avait quarante-cinq ans, dit M. Geffroy, et madame de Main- tenon quarante-huit. Le fait du mariage ne resta douteux pour personne. La piété de madame de Maintenon, la régularité des pratiques religieuses que le roi observa désormais, ne permettaient pas de supposer un lien irrégulier. Les rapports dans l'intimité de la famille royale montrèrent le respect et la déférence dus à l'épouse du roi. Nulie princesse n'y avait une situation si haute. En public, dès que l'étiquette reprenait ses droits, madame de Maintenon paraissait rarement; si elle y était obligée, elle n'avait aucun rang et se perdait parmi les autres dames de la cour. » Ainsi, mariage secret et royauté anonyme. « Si nous avons bien compris son caractère, dit encore et bien finement M. Geffroy, elle " eut ce qu'on pourrait appeler l'orgueil ou l'ostentation de la modération. Ce voile transparent qui ne trompait personne, cette énigme dont tout le monde savait le mot lui plut. C'était une situation unique : « Il n'y en a jamais eu, il n'y en aura jamais de semblable, » disait-elle quelquefois. Vertu ou raffinement d'amour-propre, qui peut dire en quelle mesure ? elle le voulait ainsi, et détruisit toutes les preuves directes qui

eussent pu se trouver dans ses papiers, toute sa correspondance avec le roi. »

Cette modestie de madame de Maintenon dans l'élévation ne se démentit jamais. Elle profita de son crédit pour avancer la fortune de son frère, et l'on regrette de penser qu'elle ait permis au roi de faire de cet indigne sujet un chevalier de l'Ordre; elle se montra naturellement fort touchée d'un bref par lequel le pape lui envoyait sa bénédiction apostolique, la priant en retour de faire valoir, toutes les fois que l'occasion s'-en présenterait, son filial attachement pour le Saint-Siège ; mais elle resta constamment humble dans l'attitude et discrète dans les demandes. Des demandes, comme on la croyait en passe de tout obtenir, on lui en adressait à elle-même de toutes sortes. C'était madame de Saint- Géran qui aspirait à aller aux Marly; c'était le duc de Richelieu qui voulait se séparer de sa femme et q-ui sortait furieux de chez la favorite parce qu'il n'avait -pu obtenir son appui. A son frère même, elle répond avec dignité : « Je ne pourrais vous faire connétable quand je le voudrais, et quand je le pourrais je ne le voudrais pas, étant incapable de vouloir rien demandèr de déraisonnable à celui à qui je dois tout, et que je n'ai pas voulu qu'il fît pour moi-même une chose au-dessus de moi. (A noter, cette phrase; s'agit-il du rang royal?) Ce sont des sentiments dont vous pâtissez peut-être, mais peut-être aussi que si je n'avais pas l'honneur qui les inspire je ne serais pas où je suis. »

Loin de s'enorgueillir de son élévation, madame de

Maintenon s'attriste du changement de ton que cette éiévation produit chez ses amis. Elle reproche à son confesseur de la ménager. « Ma faveur m'est embarrassante jusque dans le confessionnal... Si la faveur où je suis met tout le monde à mes pieds, elle ne doit pas faire cet effet-là sur un homme chargé de ma conscience, et à qui je demande instamment de me conduire sans aucun égard dans le chemin qu'il croit le plus sur pour mon salut. » « Vous m'écrivez avec une cérémonie très désobligeante, » écrit- elle à un autre. Une lettre à la marquise de Dangeau renferme cette plainte touchante : « Il y a longtemps qu'on ne m'avait dit ni écrit qu'on m'aime de tout son coeur ; on me respecte trop présentement pour m'aimer. » Elle a beau faire, l'isolement que crée la grandeur ira toujours en augmentant. « Les cérémonies qu'on me fait partout, s'écrie-t-elle, ont contribué à me séquestrer du monde autant que je l'ai fait. » — « Je n'ai personne à qui parler. » — « Je n'aime que la société et je n'en puis plus avoir. »

Il y a quelque chose de navrant dans le contraste entre une position que la plupart des hommes regardaient certainement comme un miracle de la fortune et les souffrances de toutes sortes que cette position entraînait pour madame de Maintenon. Elle n'y trouvait pas même les vulgaires conforts que lui eût assurés une existence bourgeoise et que sa santé lui rendait plus nécessaires qu'à personne. Sa chambre, à Rambouillet, était chaude l'été et froide l'hiver. A.Marly, ni porte ni fenêtre qui fermât; on y était battu d'un vent qui rappelait les

ouragans d'Amérique. A Fontainebleau, l'appartement de la favorite était superbe, mais la fenêtre était immense et n'avait ni volet, ni châssis, ni contrevents. Il restait, semble-t-il, la ressource des paravents. Gardez-vous de le croire. « On n'arrange pas sa chambre comme on veut quand le roi y vient tous les jours, et il faut périr en symétrie. » -Le roi était de fer ; rien ne l'incommodait, et jugeant des autres par lui-même, il logeait les . personnes qu'il honorait de ses visites et de son amitié comme il se logeait lui-même.

Arrivons à Versailles. La descripiion que madame de Maintenon nous a laissée de son logement au château nous fait voir en même temps quel était son genre de vie et jusqu'où le roi poussait le besoin qu'il avait d'elle. Situé dans un angle de l'édifice, avec jour sur la cour royale, l'appartement est encore reconnaissable aujourd'hui. Il se composait de trois ou quatre pièces, dont la principale a malheureusement été en partie détruite lors des remaniements nécessités par la création du musée.. C'est dans cette chambre qu'était la cheminée devant laquelle le roi travaillait avec ses ministres pendant que la favorite faisait de la tapisserie. Tout près de cette cheminée et de la table du roi se trouvait un grand cabinet où était le .lit de madame de Maintenon, et où elle pouvait se déshabiller et se coucher pendant que le conseil continuait. On a le cadre, voici maintenant comment les journées s'y passaient. C'est madame de Maintenon elle-même qui en fait le récit dans un entretien avec l'une de ses amies, Madame de Glapion. « Il faut

que je prenne pour mes prières et pour la messe le temps que tout le monde dort ; sans cela je n'y pourrais pas aller, car quand on a une fois commencé à entrer chez moi il ne faut plus compier que je sois ma maîtresse ; il ne me reste pas un instant. On commence à entrer chez moi vers sept heures et demie. » Suit l'énumération de ces visiteurs de la première heure: M. Maréchal, le premier chirurgien du roi, M. Fagon, le premier médecin, M. Bloin, le valet de chambre, envoyé pour savoir de ses nouvelles. Ensuite, les gens de plus grande conséquence, un jour Chamillart, un autre l'archevêque de Paris, quelque général d'armée qui va partir, quelque audience qui n'admet pas de retard. Vient enfin le roi, dont la présence a ceci de bon qu'elle met fin à toutes les entrevues. « Le roi demeure avec moi jusqu'à ce qu'il aille à la messe. Je ne sais si vous prenez garde qu'au milieu de tout cela je ne suis pas encore habillée; si je l'étais, je n'aurais pas eu le temps de prier Dieu. J'ai donc encore ma coiffure de nuit ; cependant ma chambre est comme une église, il s'y fait comme une procession : tout le monde y passe et ce sont des allées et venues perpétuelles. »

Le roi, après la messe, passe une seconde fois chez madame de Main tenon, mais pour quelques minutes seulement. La duchesse de Bourgogne, en revanche, arrive avec beaucoup de dames, et tout ce monde reste là pendant le dîner que fait la maîtresse de céans, à midi, en compagnie de deux dames attachées à sa personne. « Il y a autour de moi un cercle de dames de manière que je

ne puis demander à boire. Je me détourne quelquefois et je leur dis en les regardant : C'est bien de l'honneur pour. moi, mais je voudrais pourtant bien avoir un valet ! Sur cela chacune veut me servir et s'empresse pour m'apporter ce qu'il me faut, ce qui est encore une autre sorte d'embarras et d'importunité pour moi. »

Troisième acte. La cour a dîné. « Le roi avec toutes les princesses de la famille royale viennent dans ma chambre et y apportent avec eux une chaleur effroyable.. On cause, et le roi demeure là environ une demi-heure, pùis il s'en va, mais rien que lui ; tout le reste est encore là et, comme le roi n'y est plus, on s'approche davantage de moi. Ils m'environnent tous, et il faut que je sois là à écouter la plaisanterie de l'une, la raillerie de celle-ci, le conte de celle-là. Elles n'ont rien à faire, toutes ces bonnes dames, elles ont le teint bien rafraîchi et n'ont rien fait dans toute la matinée; mais il n'en est pas de même de moi, qui aurais bien autre chose à faire que de " causer, et qui porte \ souvent dans le cœur un chagrin, une méchante nouvelle. » Ce n'est pas tout, lorsque chacun s'en va enfin chez soi, il reste toujours quelqu'une de ces dames qui veut entretenir la favorite en particulier, lui présenter une plainte, lui faire une demande, obtenir ses bons offices près du roi. « C'est à moi qu'il faut s'adresser, par qui tout passe ! »

Le roi a passé l'après-dîner à\*la chasse; quand il en revient c'est pour entrer encore une fois chez madame de Maintenon et y finir la journée. « On ferme la porte et personne n'entre plus. Me voilà donc seule avec lui. Il

faut essuyer ses chagrins s'il en a, ses tristesses, ses va-

\*

peurs. Il lui prend quelquefois des pleurs dont il n'est pas le maitre, ou bien il se trouve incommodé. Il n'a point de conversation. Il vient quelque ministre qui apporte souvent de mauvaises nouvelles ; le roi travaille ; si on veut que je sois en tiers dans ce conseil, on m'appelle ; sron ne veut pas de moi, je me retire un peu plus loin, et c'est là où je place quelquefois mes prières de l'après-midi; je prie Dieu environ une demi-heure. Si on veut que j'entende ce qui se dit, je ne puis rien faire... Pendant que le roi continue de travailler je soupe, mais il ne m'arrive pas une fois en deux 'mois de le faire à mon aise. Je sais que le roi est seul (elle soupe dans une petite pièce à coté de la grande), ou je l'aurai laissé triste; ou bien, quand M. de Chamillart est près de finir avec lui, il me prie quelquefois de me dépêcher. Un autre jour il veut me montrer quelque chose, de manière que je suis toujours pressée et j'en suis quelquefois incommodée. »

Cependant il se fait tard. La pauvre femme qui est levée depuis six heures du matin, et qui n'a pas eu un moment à elle, est à bout de forces. « Il me prend des lassitudes, contiime-t-elle, des bâillements, et plus que tout cela je commence à sentir ce que fait la vieillesse (elle avait soixante-dix ans). Je me trouve enfin si fatiguée que je n'en puis plus. Le roi s'en aperçoit et me dit quelquefois : Vous êtes bien lasse, n'est-ce pas? Il faudrait vous coucher. — Je me couche donc, mes femmes viennent me déshabiller, mais je sens que -le roi veut me

parler et qu'il attend qu'elles soient sorties, ou bien il y reste encore quelque ministre et il a peur qu'on entende. Cela l'inquiète et moi aussi. Que faire ? Je me dépêche et je me dépêche jusqu'à m'en trouver mal, et il faut que vous sachiez que j'ai haï toute ma vie d'être pressée... Enfin me voilà dans mon lit ; je renvoie mes femmes ; le roi s'approche et demeure à mon chevet. Pensez-vous bien ce que je fais là? Je suis couchée, mais j'aurais besoin de plusieurs choses, car je ne suis pas un corps glorieux. Je n'ai là personne à qui je puisse demander ce qu'il me faut; j'aurais besoin quelquefois qu'on me chauffât des linges, mais je n'ai pas là une femme. Ce n'est pas que je n'en pusse avoir, car le roi est plein de bonté, et s'il pensait que j'en voulusse, il en souffrirait plutôt dix, mais .il ne croit pas que je m'en contraigne. Comme il est toujours le maître partout et quJil fait tout ce qu'il veut, il n'imagine pas qu'on soit autrement que lui, et il croit que, si je n'en ai pas, c'est que je n'en veux pas. J'ai été quelquefois, dans mes grands rhumes, prête à étouffer par la toux sans pouvoir être soulagée. M. de Pontchartrain, qui me voyait toute cramoisie, disait au roi : Mais elle n'en peut plus, il faudrait appeler quelqu'un. »

Notre patiente, une fois au lit, n'est pas encore quitte de ses devoirs de représentation. « Le roi demeure-chez moi jusqu'à ce qu'il aille souper, et environ un quart d'heure avant le souper du roi M. le dauphin, M. le duc et madame la duchesse de Bourgogne viennent chez moi. A dix heures ou dix heures et un quart tout le

monde sort. Voilà ma journée. Me voilà seule, et je prends les soulagements dont j'ai besoin, mais souvent les inquiétudes et les fatigues delà journée m'empêchent de dormir. »

Ce ne serait rien encore que les peines si l'on n'avait les plaisirs. « Adieu, je vais courre le cerf avec le roi, » écrit madame de Maintenon en finissant une lettre. Madame de Maintenon courant le cerf, on peut juger si cela l'amuse. Mais « il faut être ici sans volonté et sans autre goût que celui du maître ». Le maître aime aussi le militaire, et il faut également le suivre aux camps, assister aux revues, aux assauts, écouter les explications, refouler les accès d'impatience, se dire en vain intérieurement qu'on aimerait bien mieux une assemblée de charité que ces spectacles. La jeunesse de la cour prend l'appartement de la favorite pour ses ébats. « Le roi d'Angleterre (le fils de Jacques II, le premier prétendant) jouait hier dans ma chambre avec madame la duchesse de Bourgogne et ses dames à toutes sortes de jeux ; notre roi et la reine d'Angleterre les regardaient. Ce n'était que danses, ris et emportements de plaisirs. » Elle-même était souvent obligée de tenir un jeu. « Il y a quelquefois haut comme cela de cartes autour de moi. En vérité, je pense quelquefois : Dirait-on que c'est là la chambre d'une chrétienne? » Et les conversations qu'il fallait dévorer! :< Je succombe à la tristesse de n'entendre rien dire de raisonnable. Le chapitre des pois dure toujours, l'impatience d'en manger, le plaisir d'en avoir mangé et la joie d'espérer d'en manger encore

sont les trois points que j'entends traiter depuis quatre jours. »

Je ne suis pas de ceux qui estiment l'ennui l'un des moindres de nos maux, c'en est, au contraire, l'un des pires, mais il en est de plus poignants, et, sauf ceux qu'entraîne la pauvreté, je ne vois pas trop ceux qui ont manqué à madame de Maintenon. Il s'exhale de ses lettres comme un long gémissement. Le courage lui manque pour porter sa fortune. C'est peu qu'elle fasse tout ce qu'elle ne voudrait pas faire et ne fasse rien de ce qu'elle voudrait faire ; tout lui est odieux ; elle vit de poison. La cour est un pays effroyable et où il n'est point de tête qui ne tourne. Ce n'est que trahison sur trahison. Madame de Maintenon sait tant de mal de la plupart des gens que son cœur en est perpétuellement dans l'amertume. Son rang ne la préserve pas-elle-même des atteintes. Elle reçoit des .lettres anonymes qui lui demandent si elle n'est pas lasse de s'engraisser' en • suçant le sang des pauvres et ce qu'elle fera du bien qu'elle amasse. L'infortunée souffre de tout, des vices du temps, des divisions de l'Église, des maux de l'État. Elle ne peut prendre son parti des mœurs des femmes, de leur habillement insensé et immodeste, de leur tabac, de leur vin, de leur gourmandise, de leur grossièreté, de leur paresse. La guerre pour la succession d'Espagne et les souffrances qu'elle entraîné font déborder la coupe des douleurs. Les mécontentements, publics sont- tels qu'on se demande si l'on pourra continuer à sortir avec sûreté. « J'ai toujours à l'esprit, écrit-elle en 1708,

l'Espagne presque perdue, la paix qui s'éloigne de plus en plus, les misères que j'apprends de tous côtés, mille gens qui souffrent sous mes yeux et que je ne puis secourir; du côté de la piété, tous les excès qui règnent présentement, cette ivrognerie, cette gourmandise, ce luxe excessif; de celui de la religion, le danger visible où je vois qu'elle est. » Comment s'étonner du cri qui finit par s'échapper de cette poitrine oppressée : « Je m'ennuie de vivre, je m'ennuie à la mort, je ne veux plus rien aimer au monde; ma seule consolation, c'est d'être vieille!

Le plus grand sujet d'intérêt dans les lettres de madame de Maintenon, après ce qui la concerne elle- même, ce sont les jours qu'elles nous ouvrent sur le caractère du roi. La favorite l'aime et elle en est aimée. « Je vous laisse ce que j'ai de plus cher, » disait-il aux dames de Saint-Louis en partant pour le siège de Mons. Et l'on a vu, par la description de sa vie à Versailles, à quel point Louis XIV, qu'on me passe cette expression, était pendu au jupon de l'anonyme épouse. Il éprouvait comme un constant besoin de sa présence. « Le roi me gardé à vue, écrit-elle, et je ne vois plus qui que ce soit. » « Je suis inaccessible, ayant tbujours le roi dans ma chambre, ou la duchesse de Bourgogne1. » Elle lui

. 1. « Ce qu'il y a de certain, écrit la Palatine en 1688, c'est que le roi n'a jamais eu pour aucune maîtresse la passion qu'il a pour celle-ci. C'est quelque chose de curieux à voir quand ils \* sont

^ensemble. Si elle est quelque part, il ne peut pas y tenir un quart d'heure sans aller lui parler à l'oreille et l'entretenir en secret, bien qu'il ait été toute la journée auprès d'elle. »

rend, du reste, son affection, on le voit dans une lettre écrite à madame de Brinon lors de l'opération de la fistule, et elle est persuadée que, si tout le monde le connaissait, tout le monde l'aimerait. Elle a raison, car, au fond, le roi est bon. Il a ses limites, ses défauts, peu de lumières, l'égoïsme inséparable de la toute-puissance, les emportements de passions qui n'ont jamais rencontré de résistance, mais il est égal d'humeur, discret, appliqué à son métier de roi, ferme dans l'adversité. Tout cela cependant, nous le savons, ne suffisait -point à madame de Maintenon. Elle voulait l'amener à la dévotion. Lès volumes de M. Geffroy trahissent cette perpétuelle préoccupation. On suit, dans sa correspondance avec les complices de son projet, le succès ou l'avortement de ses efforts. Elle avait affaire à un homme régulier dans ses habitudes religieuses, mais- en garde contre les nouveautés. Le roi entendra dans un seul jour matines, trois messes, un sermon et les vêpres; il ne manquera ni une station, ni une abstinence. Qu'y a-t-il donc à lui reprocher? Que tout cela est purement extérieur. Il veut accommoder la religion à soi et non s'accommoder à elle; il ne comprend pas qu'il faille s'humilier et prendre l'esprit de pénitence. Il ne voit aucun mal à des plaisirs d'une moralité douteuse, aux réjouissances populaires que le clergé aspire à suppri- ^ mer. Quelle que soit la douceur du maître et de quelque liberté que madame de Maintenon puisse user avec lui, elle se heurte à des résistances ou elle se plaint de rechutes. « Je vois avec douleur, écrit-elle, que le goût

du bien ne vient pas,. ni pour celui qu'on pourrait faire, ni pour celui qu'on devrait laisser faire aux autres. » Elle parvient quelquefois à mettre le roi suides sujets de piété; elle lui conte des histoires de saint Augustin, lui fait une lecture dans Fénelon ou saint François de Sales, l'amène à prier avec elle; il paraît touché, veut faire une confession générale, et puis vingt- quatre heures après tout est oublié ! La favorite et ses conseillers ne se découragent pourtant pas. C'est un siège qu'elle a entrepris et dont elle multiplie les approches ; elle compte sur la persévérance. « Il faut l'accoutumer, répète-t-elle, et ne pas le surprendre. » « Il faut l'accoutumer au bien, malgré qu'il en ait. » On trouve sous sa plume, dans une lettre à l'évêque de Châlons, et dans une occasion que cette lettre n'explique pas complètement, un mot qui ne laisse pas de donner à penser : « Il faut, dit-elle, quelquefois tromper le roi pour le servir, et j'espère que Dieu nous fera la grâce de le tromper encore 'à pareille intention et de concert avec vous. »

Les historiens ont souvent représenté madame de Maintenon comme liguée avec le père La Chaise et comme gouvernée par les jésuites. C'est le contraire qui est vrai. Ses lettres nous la montrent constamment prévenue contre le confesseur du roi, à qui elle attribue cette maxime faite pour la blesser au vif, que les dévots ne sont bons à rien. Et elle ne paraît pas avoir été plus heureuse avec le successeur du père La Chaise. « Je crois que vous voyez les choses d'assez près, écrit-elle à

une dame de Saint-Louis, pour être persuadée que je ne gouverne pas le père Le Tellier. » Quant aux jésuites, en général, elle ne les aime pas plus que les jansénistes, mais, dit-elle, « il est certain qu'ils gouvernent absolument, et qu'ainsi il faut, malgré qu'on en ait, compter avec eux ».

Je ne vois 'pas. sans regret cette étude s'allonger, et cependant je n'ai rien dit encore de Saint-Cyr ni du rôle politique qu'on attribue à madame de Maintenon. Le moyen cependant de ne pas s'y arrêter !

IV

J'ai dit que madame de Maintenon était prêcheuse; ce besoin de chapitrer et de convertir les gens se rattachait à un penchant plus général; elle était du nombre des personnes qui se sentent obligées d'amener les autres à leur idéal de justesse et de correction. Elle avait l'esprit de prosélytisme, et avec le prosélytisme elle en avait le don : la finesse qui juge les caractères, la souplesse qui se plie aux diversités des natures, la patience qi4 multiplie les efforts et tourne les difficultés, le sentiment d'une autorité personnelle faite pour s'imposer. Madame de Maintenon était née pour le maniement des esprits, et, comme son sexe et les circonstances limitaient sa sphère de propagande, elle se tourna naturellement vers l'éducation. Elle y excellait et le savait. « Toutes les fois, écrivait-elle à la princesse des Ursins, que vous voudrez

me donner des louanges sur ma capacité sur l'éducation des enfants, je les avalerai à longs traits, car je suis véritablement persuadée que j'en sais beaucoup là- dessus. » Et ailleurs, laissant voir que ses goûts d'administration et d'économie domestique trouvaient aussi leur compte dans les œuvres pédagogiques : « Mes inclinations, disait-elle, sont toutes portées à l'instruction et au potage. »

Le premier soin de madame de Maintenon lorsqu'elle se vit en crédit, nous l'avons dit, fut d'en user pour convertir ses cousins et cousines ; le second fut d'élever de pauvres filles, en souvenir, on peut le supposer, des misères de sa propre enfance. Son amie, madame de .Brinon, avait formé une maison d'éducation de ce genre à Montmorenéy. Madame de Maintenon prit cet établissement sous sa protection, augmenta le nombre des enfants qui y trouvaient un asile, et le transporta à Rueil. La maison de Rueil étant devenue insuffisante, l'institution fut transférée au château de Noisy, tout près de Versailles, mais avec un changement de destination: elle fut désormais exclusivement consacrée aux filles pauvres et nobles. Madame de Brinon continua d'en être la supérieure et l'abbé Gobelin le directeur. La protectrice y venait presque tous les jours et y intéressa le roi : celui-ci ne tarda pas à reconnaître dans cette œuvre l'occasion de fonder l'un des grands établissements dont il aimait à honorer son règne ; il porta à deux cent cinquante le nombre des demoiselles qui devaient y être reçues, et Noisy ne pouvant suffire à ces projets, il fit

construire, dans le voisinage également de Versailles, la maison devenue si fameuse sous le nom de Saint-Cyr. Mansart en donna les plans. La dépense fut de quatorze cent mille livres. Ce fut proprement, comme dit M. Gef- froy, le cadeau de noces fait à madame de Maintenon.

La maison de Saint-Cyr fut pour madamé de Main- tenon un adoucissement aux souffrances de son esclavage, un refuge contre les agitations et les dégoûts de la cour. « Ce lieu m'est d'une grande consolation, écri- vait-elle; j'y suis près de Dieu, loin du monde, en paix et en liberté. » Ce n'est pas que cet institut lui-même ne devînt quelquefois pour elle une cause de soucis. Il s'y commit des fautes, et il fallut procéder à des transformations. Madame de Brinon en avait été nommée supérieure à perpétuité, mais madame de Maintenon, passez portée à s'engouer puis à se déprendre, ne supporta pas longtemps cette autorité rivale et fit renvoyer la pauvre fille par lettre de cachet. La supérieure qui lui succéda fut choisie de façon à ne porter aucun ombrage à une fondatrice qui entendait conserver la haute main sur son œuvre.

Les représentations d'Esther causèrent autant de tribulations à Saint-Cyr qu'elles lui prêtèrent d'éclat. On en sait l'histoire. Voulant élever ses jeunes filles d'une manière conforme à leur naissance, et pour cela mettre quelque agrément et quelque culture dans leur éducation, la fondatrice leur avait fait jouer les tragédies de Corneille et de Racine qui lui paraissaient se prêter le mieux à cet usage. Les actrices n'entrèrent que trop

bien dans l'esprit de leurs rôles. « Elles viennent, de jouer Andromaque, et l'ont si bien jouée qu'elles ne la joueront plus, ni aucune de vos pièces, » écrivait madame de Maintenon à Racine. Elle le priait en même temps de lui composer quelque drame où la poésie s'inspirerait de la vertu et de la religion. Telle fut l'origine d'Esther. Du moment que le sujet de la tragédie était tiré des livres saints et qu'il n'y était point question d'amour on se crut à l'abri de tous les dangers. Moreau fit la musique des chœurs, Boileau et Racine dirigèrent les répétitions, les costumes étaient magnifiques. La première représentation eut le roi pour spectateur. Il en fut si charmé qu'il voulut faire voir la pièce successivement et par fournées à toute la cour. Bossuet et Bourdaloue eurent leur jour. Madame de Sévigné, qui fut du nombre des élus, nous a dit, dans une de ses plus jolies lettres, « l'excès de l'agrément de cette pièce ». Mais olt le serpent ne se glisse-t-il pas? En vain le sujet était-il sacré et les chants sublimes, en vain les élèves y allaient- elles dans la simplicité de leur cœur, se mettant à genoux derrière le théâtre et se dépêchant de réciter un Veni creator avant de paraître sur la scène ; il était impossible que la dissipation qu' entraînent des répétitions théâtrales, le désir de paraître avec avantage, les rivalités, les applaudissements, ne jetassent pas quelque mondanité dans ces jeunes cœurs. Études et dévotions, tout dut plus ou moins s'en ressentir. Madame de Maintenon s'en aperçut, et en fut d'autant plus consternée qu'elle était obligée de se reconnaître

l'auteur du' mal. Quelle humiliation pour ses prétentions d'édticatrice ! Nous avons une lettre dans laquelle elle s'accuse avec amertume. Ellé s'est laissée aller à l'orgueil. Elle a voulu éviter les petitesses de certains couvents, et Dieu la punit de cette hauteur. Elle a cherché à orner les esprits, à élever les cœurs, à former la raison, et elle n'a réussi qu'à faire des railleuses, des discoureuses et des présomptueuses. Bref, il n'y a de remède qu'un changement complet dans la direction donnée jusqu'ici à la maison.

Ce changement effectué, il se trouva encore insuffisant.

Les recherches du bel esprit,''qui ne trouvaient plus d'aliment, dans les représentations théâtrales, se tournèrent vers la dévotion. Grâce à l'influence de Fénelon que madame de Maintenon avait elle-même introduit à .Saint-Cyr, et de madame Guyon qui y avait une amie et y venait quelquefois, la mode se porta aux raffinements de.

" spiritualité. Le bon sens de notre directrice s'alarma de ce ' nouveau danger, et, pour le coup, elle recourut aux grands remèdes. Saint-Cyr, dans l'origine, avait été une sorte de moyen terme entre l'éducation mondaine et celle des couvents; la tentative ayant échoué, l'institution fut transformée en monastère. On a peine à croire jusqu'où alla la réaction.. Madame de Maintenon interdit toute lecture profane, tout exercice littéraire ; elle ne vit plus de sûreté que dans l'ignorance. « Il y a, dit-elle dans ses instructions aux dames, des livres -mauvais par eux- mêmes, tels que sont les romans, parce qu'ils ne parlent que de vices et de passions; il y en a d'autres qui, saris

l'être autant, ne laissent pas d'être dangereux aux jeunes personnes en ce qu'ils peuvent les dégoûter des livres de piété et qu'ils enflent l'esprit, comme par exemple l'histoire romaine ou l'histoire universelle, du moins celle des temps fabuleux. » Et ailleurs : « On écrit trop à Saint- Cyr, on ne peut trop en désaccoutumer vos demoiselles. Il vaut mieux qu'elles n'écrivent pas si bien que de leur donner le goût de l'écriture, qui est si dangereux pour des filles... Ne leur montrez plus de vers. Tout cela élève l'esprit, excite l'orgueil, leur fait goûter l'éloquence et les dégoûte de la simplicité. Je parle même de vers sur de bons sujets ; il vaut mieux qu'elles n'en voient point. »

Madame de Maintenon, par ces remaniements et ces tâtonnements, trahissait les tendances opposées auxquelles elle obéissait tour à tour. C'est qu'il y avait deux femmes en elle ; l'une, la. femme de grand sens, de pénétrante raison, toute justesse et agrément, toute bonne grâce et heureuse nature ; l'autre, la dévote, qui se pénétra de plus en plus de l'esprit de dévotion et de ses inséparables étroitesses, les vues pessimistes sur la société et la notion ascétique de la vie. D'un côté les lumières naturelles, et là tout est sain ; de l'autre les conceptions surnaturelles, et nécessairement bien des choses étrangères aux réalités humaines. A la première, à la femme qui songe à autre chose qu'à faire son salut et celui des personnes qui l'entourent, nous rapporterons les préceptes qui continuent de naître sous sa plume toutes les fois qu'elle parle d'éducation et qui témoignent d'une si parfaite mesure.

Elle ne veut qu'on rende ses jeunes filles ni hypocrites ni scrupuleuses. Il faut faire la part de leur 'âge, leur passer bien des pauvres discours. Elle entend qu'on subordonne les pratiques religieuses aux devoirs évidents. « Que la piété qu'on leur inspire, écrit-elle, soit solide, simple, douce et libre ; qu'elle consiste plutôt dans l'in- - nocence de leur vie, dans la simplicité de leurs occupations, que dans les austérités et les retraites. » Ou encore : « Les devoirs d'état sont la véritable piété. Il n'y a point de haire ni de cilice qui vaille une occupation bien remplie. » Tout cela est excellent, mais tout cela n'est qu'à moitié conforme à une doctrine qui regarde le monde comme voué à la perdition, le mariage comme la plus basse des conditions dans le christianisme, et le cloître comme l'idéal de la vie religieuse. La famille, la société, les sciences, les arts, les carrières, n'ont pas de véritable place dans cet ordre d'idées. Madame de Main- tenon a pu, dans le Saint-Cyr des premières années, se flatter de concilier les sévérités de la foi avec les libertés d'une éducation cultivée, mais la contradiction devait tôt ou tard se faire sentir. Le jour vint où elle éclata, et dans le conflit des deux tendances c'est la dévotion qui devait l'emporter et qui l'emporta. M. Gréard, dans l'étude si distinguée qu'il vient de consacrer à madame de. Maintenon, à très bien accusé le changement qui se fit en elle. « Il serait, dit-il, injuste, à coup sûr, de ne pas reconnaître ce que sa pensée eut d'abord de souple et d'élevé, et peut-être ne l'a-t-on pas en général suffisamment mis en lumière, mais il ne serait pas moins

.inexact de ne pas remarquer jusqu'à quel point sa pensée -se replia. » M. Geffroy, de son côté, a mis le doigt sur la cause dernière de la stérilité dont l'œuvre de madame de Maintenon lui paraît frappée. « Ses préceptes et sa direction furent excellents dans le détail et pour la manière d'enseigner, de faire la. classe, mais l'esprit même de son enseignement est demeuré trop étroit. Nulle liberté offerte aux intelligences, nul regard vers la vie réelle, sur la nature, sur la campagne, nulle imagination. Un seul horizon, la cour... L'éducation n'est pour ces jeunes filles que négative et préventive : on ne leur fait apercevoir dans la vie que dégoûts et dangers, et il ne leur reste que le choix entre la cour et les austérités du couvent. »

V

Quelle part madame de-Maintenon a-t-elle prise aux affaires publiques ? Quel usage a-t-elle fait à cet égard de son crédit? Question fort débattue, et sur laquelle M. Geffroy a également dit le mot juste. Son jugement revient, en somme, à celui de Voltaire, qui savait siubien les choses du règne de Louis XIV, et qui nous a représenté la marquise « ne s'empressant jamais de parler d'affaires d'État, paraissant souvent les ignorer, rejetant bien loin tout ce qui avait la plus légère apparence d'intrigue et de cabale, beaucoup plus occupée de complaire à celui qui gouvernait que de gouverner, et ménageant son crédit en ne l'employant qu'avec une circonspection

extrême ». Voilà un portrait qui ne ressemble guère à. celui des Mémoires de Saint-Simon.

C'était à la correspondance de madame de Maintenon à clore le débat. Il était impossible que, dans des lettres aussi nombreuses et adressées à tant de personnes différentes, l'écrivain n'eût point laissé percer la nature -de ses préoccupations, qu'elle n'eût point trahi son rôle politique si elle en avait joué un. Et les lettres, en effet, fournissent au lecteur attentif toutes les lumières qu'il peut désirer sur ce grand sujet de controverse.

Madame de Maintenon' n'était point tenue et ne se tenait point elle-même absolument en dehors des affaires de l'État. Nous avons vu, dans la description qu'elle fait de sa chambre et de l'emploi de sa journée, que le roi travaillait chez elle et en sa présence et qu'elle était parfois appelée à donner son avis. « Si on. veut, dit-elle, que je sois en tiers dans ce conseil, on m'appelle; si on ne veut pas de moi,, je me retire un peu plus loin. » C'est de l'une de ces délibérations qu'elle parle bien certainement lorsqu'elle écrit, en 1713, qu'elle vient d'être témoin d'un conseil de guerre entre le roi et les deux maréchaux qui partaient pour prendre le commandement des armées d'Allemagne. Il faut également tenir compte de la correspondance que madame de Maintenon soutint avec la princesse des Ursins pendant la guerre de la succession d'Espagne, et de celle, fort active aussi, qu'elle eut avec Villars, depuis 1703, durant ses campagnes. On y voit que le maréchal comptait sur l'appui de sa protectrice pour le succès de ses opérations. La

princesse des Ursins ne se montre pas moins animée du désir d'engager en faveur de ses desseins l'influence de la compagne du roi, mais, bien loin de fournir les preuves d'une intervention de celle-ci dans les événements d'Espagne, les lettres de madame de Maintenon prouvent avec quelle résolution elle entendait y rester étrangère. Elle ne cesse de répéter à sa correspondante que le roi exige que tout passe par le canal des ministres. « Je ne me mêle de rien et ne puis rien, » écrit-elle à la reine d'Espagne. Et à la princesse : « J'ai eu l'honneur de vous dire bien des fois que je ne sais jamais quand les courriers partent. Et pourquoi m'en avertirait-on, puisque je ne sais ni les choses dont ils sont chargés -ni celles qu'ils rapportent?... Vous ne me croyez donc point, madame, quand je vous dis que je n'entre dans aucune affaire, et qu'on aurait autant d'éloi- "gnement pour me les communiquer que j'ai de répugnance à les entendre? J'ai été toujours la même là-dessus. J'étais certainement bien affligée à l'hôtel d'Albret quand un courtisan venait m'entretenir tête à tête et que je vous entendais rire avec mesdemoiselles d'Albret, de Pons et de Martel. » Dans une lettre enfin, de 1709 : « Je ne montre ni mes lettres, ni mes réponses ; je n'ai mission de personne, je ne sais point les affaires, on ne veut point que je m'en mêle et je ne veux point m'en mêler. On ne se cache point de moi, mais je ne sais rien de suite et je suis très souvent mal avertie. Si» le roi désirait que vous quittassiez la reine, il en parleraità son conseil, M. de Torcy vous l'écrirait, et cet ordre ne passerait point par moi. »

Qu'on ne croie pas que ce soit là un langage uniquement destiné à prévenir les importunités de la cour d'Espagne ; madame de Maintenon tient le même langage à l'archevêque de Paris : « A vous dire la vérité, monseigneur, le roi ne veut entendre parler d'affaires que par ses ministres; il ne trouve point bon que M. le nonce se soit adressé à moi. Je ne puis que donner des maximes générales dans les occasions, et je ne puis rien sur les faits particuliers dont je n'entends presque pas parler. Je serais trop payée de l'esclavage où je suis si je pouvais faire quelque bien... Je vous prie, monseigneur, de dire à M. le nonce que je n'ose me mêler d'affaires, que je pense comme il méfait l'honneur de le croire, mais qu'il faut que mes sentiments soient renfermés dans moi- même. »

Madame de Maintenon s'intéressait à la duchesse de Brunswick, alors en France et qui cherchait des partis' pour ses filles. Elle lui avait ménagé une entrevue avec • le roi dans sa chambre, et elle s'excuse de ne pouvoir en faire davantage. « Son affaire s'est jointe à celle de madame d'Hanovre, et, devenant affaire d'Etat je n'ai plus eu le moyen de parler. »

Ce qui risque de faire illusion, c'est la conduite que tient madame de Maintenon dans un ordre spécial de questions. Sur le choix des évêques, et en général dans les affaires de l'Église, elle ne se fait- aucun scrupule d'intervenir. Loin de là, elle considère cette branche du gouvernement comme formant sa province légitime d'influence. Elle s'est fait une loi de ne jamais deman-

der de bénéfice, parce qu'on charge sa conscience de tous les maux qui en peuvent arriver, mais elle ne craint point de passer pour « contribuer à faire de bons évêques ». Elle parle au roi contre le curé de Marly, elle le presse de donner un coadjuteur à l'archevêque de Narbonne, elle le circonvient pour obtenir des nominations ou des réformes. Son auxiliaire dans cette œuvre sainte était l'archevêque de Paris, avec qui elle finit par se brouiller au sujet du jansénisme, mais avec qui l'alliance avait été des plus étroites. En vain le roi avait-il demandé le secret à madame de Maintenon sur une affaire qui concernait justement le prélat : la favorite ne s'était fait. aucun scrupule de tout raconter à celui-ci, parce que, dit-elle, elle le croyait nécessaire. On sait combien les correspondances étaient peu respectées alors ; madame de Maintenon elle-même avait des inquiétudes au sujet de la sienne, et pour se mettre à l'abri des indiscrétions elle était convenue avec l'archevêque d'un chiffre qui a été retrouvé.

« Elle se croyait l'abbesse universelle, dit Saint-Simon ; c'était là son occupation favorite. De là une mer d'occu- pations, des lettres et des réponses à l'infini, des directions d'âmes. » Saint-Simon ici ne va pas au delà de la vérité. Seulement, je le répète, cette ingérence n'implique nullement une conduite semblable dans les affaires temporelles ; elle l'exclut plutôt.

Ce qui est décisif à mes yeux quant à la réserve de madame de Maintenon en matière d'affaires publiques, c'est que cette réserve provenait d'un éloignement pour

ce genre d'occupations. Elle aurait assurément pu, si elle avait voulu, y entrer autant que telle autre favorite. N'est-ce pas elle qui nous a laissé ce joli crayon .de madame de Montespan? « Elle attelait six souris à un petit chariot de filigrane et s'en faisait mordre ses belles mains. Elle avait des cochons et des chèvres dans ses lambris peints et dorés. Le roi la montrait aux ministres en se récriant sur le badinage des Mortemart ; mais elle savait tous les secrets de l'État et donnait de très bons conseils et de très mauvais, selon ses passions. >i Oh sent, en lisant ces lignes, que celle qui les trace entend marquer le contraste entre ses goûts et ceux de la maîtresse. Madame de Caylus dit en propres termes que sa tante n'était pas née pour les affaires, et la tante elle-même écrit à la princesse des Ursins qu'elle avait plus de soixante ans quand elle commença à en entendre parler. Mais voici qui achève la démonstration. On possède une lettre de Fénelon à madame de Maintenon - qui avait prié le subtil directeur de l'éclairer sur ses défauts. Fénelon la juge avec perspicacité et telle qu'elle se dépeint elle-même en plus d'un passage de sa correspondance. Elle est ingénue et naturelle, dit-il, mais elle peut se montrer sèche. Elle a de l'amour- propre, ce que le inonde appelle une vanité vertueuse, et trouve plaisir à soutenir sa prospérité avec modération et à paraître avoir le cœur supérieur à sa positioif. Arrive enfin le chapitre des affaires publiques. On se plaint, écrit Fénelon, qu'elle s'en mêle trop peu. Pour lui, ce n'est pas son avis ; il pense, au contraire, qu'elle

ne doit point « faire d'efforts pour redresser ce qui n'est pas dans ses mains », et que le zèle pour le salut du roi ne doit point la « faire aller au delà des bornes que la Providence semble lui avoir marquées ». Mais il croit en même temps que madame de Maintenon pousse à l'excès son éloignement pour les questions qui affectent l'État, et qu'elle s'exagère son inaptitude à les comprendre. « Votre esprit en est plus capable que vous ne pensez ; vous vous défiez peut-être un peu trop de vous-même, ou bien vous craignez trop d'entrer dans des discussions contraires au goût que vous avez pour une vie tranquille et recueillie. D'ailleurs je m'imagine que vous craignez le caractère des gens que vous trouvez sur vos pas quand vous entrez dans quelque affaire. Mais enfin il me paraît que votre esprit naturel et acquis a bien plus d'étendue que vous ne lui en donnez. Je persiste à croire que vous ne devez jamais vous ingérer dans les affaires d'État, mais vous devez vous en instruire selon l'étendue de vos vues naturelles, et quand les ouvertures de la Providence vous offriront de quoi faire le bien-sans pousser trop loin le roi au delà de ses bornes, il ne faut jamais reculer. »

Cette lettre, qui porte la date de 1690, et qui est par • conséquent postérieure de six ans au mariage secret, et de cinq ans à la révocation de l'édit de Nantes, ne me paraît laisser aucune incertitude sur la réserve dans laquelle s'enfermait madame de Maintenon en ce qui touchait à la politique, et, ce qui est plus important encore, sur la cause d'une discrétion qui était moins chez elle

affaire de prudence ou de principe que de goût et de disposition naturelle. Il ne fallut rien de moins que les revers de la guerre pour la succession d'Espagne, les humiliations et les maux qu'ils entraînèrent, les extrémités auxquelles le roi se vit réduit, pour faire sortir l'épouse de son indifférence. Mais peut-on appeler de la politique l'ardeur avec laquelle, dans de pareilles circonstances, elle désira la paix, et les sacrifices -qu'elle eût été prête à faire pour l'obtenir?

Reste la grosse question, celle de la révocation de l'édit de Nantes. On ne saurait douter, selon moi, ni que madame de Maintenon ait été consultée, ni que la mesure ait reçu son assentiment. Je ne puis admettre un seul moment que le roi n'ait pas mis dans la confidence de ses résolutions la femme qu'il regardait comme sa directrice de conscience, et qu'il n'ait pas trouvé en elle approbation et encouragement. Elle a certainement été tenue au courant de tout et elle a suivi l'entreprise avec l'intérêt passionné de la dévotion. Le mémoire qu'elle rédigea en 1697, et dont j'ai déjà parlé, sur les tempéraments à apporter aux persécutions, suffirait au besoin à prouver sa participation à ce qui avait été fait. Mais ce mémoire prouve en même temps qu'elle considéra toujours la révocation comme une affaire beaucoup moins politique que religieuse. Ce sont les intérêts de l'Église qui lui paraissaient en jeu, et c'est à ce titre qu'elle s'en était occupée. Ajoutons qu'ici même, et quelque ardeur de prosélytisme qu'elle ait pu y apporter, il faut se garder de confondre l'acquiescement, la com-

plicité avec l'initiative. Telle que nous avons appris à connaître madame de Maintenon, j'ose le dire, la SllppOsition qu'elle ait été l'instigateur, l'auteur premier et responsable de l'abrogation de l'édit de 1598, manque de toute vraisemblance 1.

- En résumé, et pour préciser les résultats de cette discussion sur le rôle qu'a joué, dans les événements des trente dernières années du règne, une femme placée si près du trône, je crois qu'il faut commencer par mettre de côté les promotions ecclésiastiques et les questions religieuses, dont le roi trouvait tout naturel qu'elle se mêlât, ainsi que les événements d'une guerre qui prit un moment les proportions d'une infortune personnelle. Ce départ fait, j'estime que madame de Maintenon se tenait habituellement à l'écart des affaires, obéissant en cela à une aversion pour des intérêts étrangers à ses lumières et • à ses préoccupations. Enfin, s'il ne se pouvait faire, malgré sa réserve, qu'elle ne fût quelquefois appelée au conseil par le roi et invitée à donner son avis, ce n'est pas une raison, selon moi, pour lui attribuer des suggestions, des vues particulières, ou même une grande influence.

1.- Voltaire va trop loin, à mon avis, lorsqu'il affirme que madame de Maintenon n'eut aucune part quelconque à l'acte de 1685, mais on n'oubliera pas que Rulhière, dans un ouvrage impartial et cir-

.. conspect, n'a point rangé les inspirations de la favorite au nombre des Causes de la révocation de l'édit de Nantes.

VI

Les dernières années de madame de Maintenon furent attristées par toutes sortes de catastrophes. La guerre qui porta un Bourbon sur le trône d'Espagne mit la France à deux doigts de sa ruine. La mort si soudaine et si prématurée de la duchesse de Bourgogne dut être un deuil personnel pour une femme qui avait fait Féduca- tion de cette princesse, et elle lui aurait été encore plus douloureuse sans la pensée que l'élève menaçàit de mal tourner. « J'apprends tous les jours,, écrit-elle au duc de Noailles, des choses qùi me font croire qu'elle m'aurait donné de grands déplaisirs. Dieu l'a prise par miséricorde. » Moins de quatre ans après,-le roi mourait à son tour, cruelle perte assurément pour le cœur . de l'épouse et en même temps nouvelle révolution dans " sa vie. Bien loin cependant que cette fin d'une haute fortune accrût la douleur, je ne puis m'empêcher de croire qu'elle en fut l'adoucissement. En mourant d'une manière édifiante, le roi avail laissé à son amie la meilleure récompense d'un long dévouement. Madame de Maintenon avait accompli son vœu, elle avait terminé sa tâche et elle recouvrait la liberté. « Je voudrais de tout mon cœur, écrit-elle dix jours après à la princesse des Ursins, que votre état fût aussi heureux que le mien. J'ai vu mourir le roi comme un saint et comme un héros, j'ai quitté le monde que je n'aimais pas et je suis dans

la plus aimable retraite que je puis désirer. » N'est-il -pas vrai qu'il y a comme une note de soulagement dans cette singulière lettre? On y sent la délivrance plus que la tristesse. Le roi, par la bonne fin qu'il a faite, a donné à sa femme le témoignage que les constants efforts et les innombrables dégoûts n'ont pas été vains; elle peut désormais s'enfermer à toujours dans son cher Saint-Cyr et y contenter ses deux inclinations maîtresses, la retraite et la pédagogie.

Il serait injuste, j'ai hâte de l'ajouter, de mettre sur le compte d'un empressement déplacé à jouir de sa délivrance le départ de madame de Maintenon pour Saint- Cyr trente-six heures avant le dernier soupir du roi. Ce fut là une conséquence douloureuse mais inévitable de sa position. Madame de Maintenon n'avait aucun titre reconnu et, pour ainsi parler, officiel, à la place qu'elle avait occupée à la cour; le roi mort, elle n'était plus rien, l'étiquette reprenait ses droits, et l'épouse anonyme, en évitant de soulever par sa présence des questions et des difficultés, donnait un exemple de plus de son respect pour toutes les convenances.

Madame de Maintenon avait passé plus de trente années aux côtés du roi; elle en avait quatre-vingts lorsque celui-ci mourut et elle lui survécut jusqu'en 1719. Elle s'enferma, à Saint-Cyr, dans une retraite presque absolue, écartant obstinément les visites, demandant à ses amis de la regarder comme morte, de - ne pas prononcer son nom. « Il faut l'oublier et lui faire oublier ce qui n'existe plus pour elle. » Sa santé est

surprenante pour son âge et sa vue si bonne qu'elle a quitté les lunettes. Dormant peu, elle fait force tapisserie. Point d'ennui, car outre sa tapisserie elle montre à lire à des enfants, elle examine des postulantes, elle est plus que jamais l'oracle de la maison. Quelques regrets, par-ci par-là, de manquer de société; elle en a toujours eu le goût, mais, dit-elle, « on ne peut en avoir avec des personnes qui n'ont nulle connaissance de ce qui nous a occupés toute notre vie ». Les conséquences qu'eut la découverte de la conspiration de Cellamare pour le duc du "Maine affligèrent sa dernière année ; elle eût mieux aimé, écrivait-elle, apprendre sa mort. On sait la visite que Pierre le Grand fit, en 171-7, à Saint- Cyr et à sa fondatrice. Elle l'a elle-même racontée dans une lettre à madame de Caylus. « Le tsar est arrivé à sept heures et s'est assis au chevet de mon lit. (Elle s'était, selon l'usage, couchée pour le recevoir.) Il m'a . fait demander si j'étais malade; j'ai répondu que oui. Il m'a fait demander ce que c'était que mon mal ; j'ai répondu : une grande vieillesse avec un tempérament assez faible. Il ne savait que me dire et son truchement ne me paraissait pas m'entendre. Sa visite a été fort courte... J'oubliais de vous dire que le tsar a fait un peu ouvrir le pied de- mon lit pour me voir ; vous croyez bien qu'il en aura été satisfait. »

Je ne trouve pas grand'chose, en terminant cette étude, à ajouter aux traits de madame de Maintenon tels qu'ils se sont peu à peu produits à nos yeux. J'insisterai seulement sur une remarque que j'ai faite ailleurs et qui

me parait applicable à la plupart des biographies. Il est rare que la physionomie ne change pas avec l'âge et, par suite, qu'il n'y ait point à modifier, pour la seconde partie d'une vie, le portrait qu'on avait tracé, pour la première. Et cela est particulièrement vrai de la personne qui nous occupe ici. Elle est à deux faces, madame Scar- ron et madame de Maintenon, la femme du monde et la dévote, celle dont madame de Sévigné vantait l'agrémen1 et celle qui est tout à son salut et à celui du roi. Ce qui ne veut pas dire, bien entendu, qu'il n'y ait point, à travers les deux états, un fond permanent de dispositions naturelles. Et ce fond est simple, ce caractère est transparent. Madame de Maintenon n'a eu ni forte imagination, ni vive sensibilité, ou, si elle les a eues, elle les a si bien tenues en bride que cela revient au-même. Tout au plus, en fait de spontanéité, sa franchise naturelle l'exposait- ëlle à des imprudences. Cette femme est éminemment maîtresse chez elle. Elle est tout raison, de cette raison qui s'appelle ordre dans les affaires, bon sens dans les sentiments et correction dans la conduite. Elle a de l'ambition, mais le beau personnage qu'elle aspire à faire ne consiste qu'à inspirer l'estime et à la mériter. Ses goûts de pédagogie, d'administration, de gouvernement, découlent de la même source, du besoin de travailler au règne de la justesse. « Quoi s'écrie-t-elle, nous ne donnerons pas à nos filles les uraies idées qu'il faut avoir sur chaque chose ! » Tout en prêtant une autre couleur et en imprimant un autre tour à sa passion de rectitude, sa dévotion retient les qualités qui font le plus

souvent naufrage dans une conversion, la sagesse, la mesure. La piété, pense-t-elle, ne doit jamais s'opposer au devoir. Elle exhorte son frère à se préparer à la mort sans en être plus triste. Elle en veut au confesseur de la reine de conduire celle-ci par un chemin bon pour une carmélite. Elle admet qu'il y a dans le mal même des manières plus honnêtes les unes que les autres. Elle gronde madame de Dangeau de demander à son mari des recueillements dont le bonhomme n'est pas capable, et madame de Montchevreuil de se faire scrupule de jouer au trictrac avec le sien un jour de Pâques. Plus il est rare de rencontrer la piété sans quelque mélange de bigoterie, plus ce trait semble à noter dans le christianisme de madame de Maintenon.

«Nous soupons tous les soirs avec madame Scarron, écrit madame de Sévigné; elle a l'esprit aimable et merveilleusement droit. » C'est bien cela. Son agrément tient - à la rectitude générale de sa nature ; son charme est la vivacité dans la raison. On a pu juger, par nos extraits de ses lettres, de sa belle manière d'écrire. Les meilleures qualités de son temps s'y retrouvent : le naturel, -la sobriété, la correction dans le laisser-aller, c'est-à-dire encore une ois le jugement, mais le jugement accompagné de bon goût et de distinction. Elle n'ignorait point d'ailleurs elle- même que sa conversation et sa plume avaient de quoi plaire. « Vous savez, disait-elle au duc de Noailles, qu'il n'y a pas beaucoup d'étude dans ce que j'écris et dans ce que je dis, et que s'il y a des traits vifs, solides et brillants, on les doit à un beau naturel, qui même a été peu cultivé. »

Il est un mot qui vient de lui-même sous la plume quand on cherche à définir madame de Main tenon, c'est celui de mérite. Chose remarquable, dans les lettres si nombreuses et diverses que nous avons d'elle, il ne se rencontre rien qu'elle eLIt pu vouloir cacher, rien qui fasse tache. Je ne dirai pas qu'elle inspire beaucoup de sympathie, un affectueux intérêt, mais on ne peut lui refuser la parfaite considération. Ce n'est ni un grand ni un gracieux esprit, mais c'est en somme une personne accomplie. Sans dépasser son siècle, elle y tient sa place et avec honneur.

Mai 1887.

III

LA RELIGION DE PASCAL'

Pascal a sa bonne part dans les soins dont notre époque se plaît à entourer nos deux grands siècles littéraires. C'est à qui le publiera, le commentera, l'expliquera. Deux éditions nouvelles des Provinciales viennent de paraître à la fois. L'une, en deux minces volumes, est due à M. Ernest Havet ; l'autre, en deux tomes de cinq ou six cents pages chacun, sera suivie des autres ouvrages de Pascal, et porte le nom de M. L. Derome. Le contraste entre ces publications ne se borne pas aux proportions qu'elles affectent. La modestie des volumes de M. Havet cache un travail Oll tout est marqué au coin de la science et de la conscience ; c'est le digne pendant de la célèbre édition des Pensées que nous devons aux mêmes soins et dont on peut dire qu'elle reste le modèle des travaux de ce genre. Les volumes qu'a mis au jour M. Derome ont plus de prétention; ils sont ornés de portraits, ce qui ne contribue pas beaucoup, il est

1. Étude sur le scepticisme de Pascal considéré dans le livre des Pensées, par Édouard Droz, 1886.

vrai, à l'intelligence de Pascal, et ils sont précédés d'une introduction de deux cent soixante pages, laquelle malheureusement. n'y aide guère non plus. La longueur de ce morceau a entraîné du remplissage, j'allais dire du bavardage. Et que penser de l'atticisme contracté par notre éditeur dans le commerce d'un grand écrivain ? M. Derome est d'avis que le livre de Pascal sue la haine de la politique, et que Nicole, en traitant des preuves naturelles de la religion, « n'y allait que d'unë jambe ». M. Derome, en revanche, est évidemment ce qu'on ap- pelle un bien pensant; il trouve que, ei Port-Royal avait raison, les jésuites n'avaient pas tort, et il incline à admettre la vertu des amulettes : « Ce n'est pas, dit-il, une croyance aussi déraisonnable qu'il semblerait », mais plutôt « un hommage aux puissances secrètes qui errent dans la nature, qu'on sent et qu'on ne voit pas, et dont l'action mystérieuse est proprèment le champ de la Fortune. »

Les Pensées avaient l'avance sur les Provinciales; c'est de ce côté que l'attention s'était tournée, et avec une sorte de passion, depuis le manifeste dè M. Cousin. Aussi, pour ce qui est du texte des Pensées, n'y a-t-il aujourd'hui plus rien à faire. M. Faugère nous a\* rendu l'inestimable service de publier le manuscrit autographe de la manière la plus complète, tout, jusqu'aux mots isolés, jusqu'aux passages barrés. Venant ènsuite, M. Havet a réuni ce qui, dans cette collection de notes, présentait un sens et offrait de l'intérêt, il a disposé ces fragments dans un ordre commode, et il a ajouté au

texte les éclaircissements les plus abondants. M. Molinier, enfin, à force d'attention, a réussi à glaner quelques leçons nouvelles dans le grimoire original. Mais si le texte des Pensées peut passer aujourd'hui pour établi, il s'en faut que les interprètes aient dit leur dernier mot. On continue à. discuter sur le plan de l'apologie que méditait Pascal, et plus encore sur l'idée fondamentale du livre projeté. La question du . scepticisme' de Pascal, si bruyamment soulevée par M. Cousin, est restée à l'ordre du jour. Elle a même récemment fait l'objet d'une thèse soutenue à la Sorbonne. C'est un remarquable travail que cette thèse de M. Droz, et qui a un grand mérite à mes yeux : l'auteur a pris son sujet corps à corps, il l'a poursuivi dans tous ses recoins et aboutissants, il s'est juré de faire parler le sphinx de manière qu'à l'avenir -on n'eût plus à l'interroger. Y a-t-il réussi? J'ose en douter, et j'ai bien envie de dire pourquoi. Tant- il est vrai que ce diable de Pascal a des séductions particulières, et qu'on n'y peut toucher sans se laisser entraîner.

Que s'est proposé M. Droz? M. Droz maintient que l'apologie chrétienne de Pascal n'est point sceptique au" sens propre de ce mot, c'est-à-dire qu'elle ne refuse point à la raison humaine la faculté d'arriver à de certaines vérités. Que si cette apologie rejette la philosophie, ce n'est pas comme impossible, mais comme insuffisante et surtout comme inutile au croyant. Il y a, sans doute, dans les Pensées, des passages qui paraissent favoriser le pyrrhonisme, mais il faut y voir, fsoit un désir passionné d'humilier la raison, soit des entraîne-

ments de dialectique, soit enfin des moyens apologétiques. Pascal a quelquefois eu recours au scepticisme sans l'adopter pour sa part; on ne saurait donc toujours le prendre au mot ; mais les contradictions, selon M. Droz, restent dans le détail du livre, et « à qui regarde les Pensées d'un point de vue élevé, la doctrine en paraît une ». Je ne puis m'empêcher de croire que la question ainsi résolue a été mal posée par M. Droz, et qu'il l'a mal posée parce qu'il ne s'est pas rendu suffisamment compte de la nature du livre dont il s'agissait. Il a vu un système ou les éléments d'un système là où iloie fallait chercher que les tâtonnements de Pascal au milieu des difficultés de son entreprise. Sans compter que les Pensées renferment bien des choses diverses. Pascal ne songeait pas uniquement à son livre; il ne. notait pas seulement les idées qui pouvaient lui servir pour sa rédaction apologétique ; des réflexions fort étrangères à- ce travail lui venaient à l'esprit, sur les dangers de la comédie, par exemple, ou sur la véritable éloquence,, et il les griffonnait sur une feuille de papier qui. allait s'enfiler à la suite des autres, dans une de ces liasses dont nous parle Etienne Perier. Des impressions toutes personnelles, des émotions intimes, des cris de l'âme, s'inscrivent également sur ces chiffons. Si les Provinciales sont condamnées à Rome, s'écrie-t-il, il en appelle à un tribunal supérieur, celui de Jésus. Il lui est arrivé un jour de se demander ce que révèlent à l'homme sur leur auteur les myriades de mondes qui brillent au ciel; il a essayé de les faire parler, mais il les a trouvés

muets, et il ne peut s'empêcher de confier son trouble au papier : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraye. »

M. Droz, je le reconnais, ne fait pas difficulté d'admettre qu'il y a-, en effet, dans les Pensées des choses qu'on ne saurait prendre pour des matériaux amassés ■ par Pascal en vue de son grand ouvrage. Il fait remarquer qu'il s'y est glissé de ces maximes, telles qu'en écrivaient La Rochefoucauld et madame de Sablé, — madame -de Sablé, qui avait un appartement à Port- Royal, et qui put demander à Pascal, des compositions de ce genre. M. Droz n'a pas moins bien vu lorsqu'il ajoute sur la manière dont l'écrivain rédigeait ses notes : « C'est la pensée à son premier jet, au sortir de la source et toute bouillonnante encore, que la phrase de Pascal, telle que nous la. possédons, a saisie et comme cristallisée. Si jamais on a vu un auteur penser, c'est Pascal, et dans ce livre. » Rien de plus juste, seulement ce n'est pas assez dire. M. Droz a trop cru à la fixité du plan de Pascal; et il a trop constamment pris les Pensées pour des indications ou des développements destinés à aller se ranger d'eux-mêmes un jour dans les chapitres d'un livre déjà fait dans la tête de l'auteur. Il a eu, pour tout dire; le tort de chercher trop exclusivement l'idée et les fragments d'une apologie là où nous avons plutôt, selon moi, les Mémoires, si j'ose ainsi parler, de la vie intérieure de Pascal. Il en est résulté que M. Droz s'est donné beaucoup de mal pour prouver que son auteur était toujours resté conséquent avec lui-

même ; mais il n'y a réussi qu'en glissant sur certains passages, en en tirant d'autres à lui un peu plus qu'il ne convenait, et, en fin de compte, il a été obligé de nous accorder que le langage de l'écrivain dépasse quel- quefois sa pensée et même que l'apologiste a usé de tactique.

Mon interprétation est différente. J'estime que Pascal doute et croit tour à tour, mais également pour de bon, que la pénétration et la hardiesse de son esprit lui révèlent des difficultés qu'il essaye quelquefois de surmonter par le raisonnement, mais dont il ne triomphe souvent qu'en les éludant. J'ajoute que, si cette interprétation est juste, la question n'est pas où on la cherche depuis M. Cousin, et qu'au lieu de discuter sur le scepticisme de Pascal il y aurait à interroger les secrets de ce grand esprit et de cette belle âme en se demandant de quelle nature était la foi de l'auteur des Pensées N'oublions pas que si Pascal est un chrétien fervent, il est en même temps un esprit éminemment scientifique, à la fois investigateur et exact. Il est habitué à se poser toutes sortes de questions (c'est le propre du penseur), à se les poser avec netteté, et à en poursuivre la solution avec rigueur. Il est en garde contre les opinions reçues et les révoque volontiers en doute. « C'est lé consentement de vous-même à vous-même,, dit-il admirablement, et la voix constante de votre raison, et non des autres, qui vous doit faire croire. »

J'ai déjà fait allusion à un passage. des Pensées que M. Droz n'a cité qu'en passant et sans en tirer de consé-

- quences, bien qu'il m'ait toujours paru l'un des plu's révélateurs en ce qui concerne l'âme de Pascal. « Je vois ces effroyables espaces de l'univers qui m'enferment, » écrit-il ; et ailleurs : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'ef- fraye. » La terreur qui se trahit dans ces paroles n'est pas feinte ; Pascal a essayé de sonder l'infini ; il a demandé à l'immensité et aux mondes qui y évoluent le pourquoi de l'univers, et rien ne lui a répondu. Cœli enarrant gloriam Dei, chantait le psalmiste; des faits sans raison et sans but, voilà ce que Pascal a entrevu.

Nous ne dirons pas pour cela que Pascal est un sceptique, car il n'y a pas de scepticisme à constater que, sur un point particulier, on n'a pas trouvé de satisfaction, mais nous dirons qu'il a osé avouer sa déception. Pascal ne doute pas ici, il affirme, il déclare que la preuve lui a manqué alors qu'il s'était cru en droit de l'attendre.

Nous venons de lire l'expression d'une émotion: nous rencontrons ailleurs l'aveu d'une difficulté intellectuelle aussi audacieusement formulée que vivement sentie.

Pascal n'est pas comme la plupart des hommes (et parmi ces hommes combien de soi-disant philosophes ! ) qui vivent sur un fonds d'idées passivement acceptées. Chrétien, il a cherché à se représenter son Dieu, à le penser, un Dieu à la fois infini, puisqu'autrement il ne serait pas Dieu, et personnel puis qu'autrement il ne serait pas un objet d'adoration et d'amour. Mais peut-on penser Dieu? Non, répond Pascal, car il n'a ni étendue, ni bornes, et par conséquent il n'a nul rapport à nous. « Nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il

est, ni s'il est. » « Dieu est ou il n'est pas, ajoute-t-il : mais de quel côté pencherons-nous? La raison n'y peut rien déterminer ; il y a un chaos infini qui nous sépare. » On se représente avec quelle stupeur Port-Royal dut déchiffrer ces passages dans les notes de Pascal, et l'on ne peut assurément lui en vouloir de les avoir fait disparaître. Mais, en revanche, . avec quelle surprise ne trouvons-nous pas, nous, ce grand méditatif anticipant la critique moderne de la raison dans ce qu'elle a de pins pénétrant. C'est cent vingt ans après Pascal que Kant a formulé l'antinomie entre l'idée de l'absolu et les lois-de l'entendement, ou, comme s'exprime William Hamilton)- l'impossibilité de concevoir, et par conséquent de connaître l'absolu, alors que la pensée suppose préciment ces limites et déterminations qu'il faut-supprimer pour obtenir l'inconditionné. Ce n'est pas, du reste, la pénétration du génie de Pascal que j'ai souci en ce ' moment d'établir, mais la sincérité et la portée de ses doutes, — c'est de montrer à quel point son esprit était critique et sa raison rationaliste.

Pascal n'est pas moins profond et n'est pas moins inexorable dans sa critique de la morale que dans sa critique de la métaphysique. Et, comme dans l'une il a anticipé Kant, il a dans l'autre anticipé la théorie moderne, si ingénieuse et si féconde, qui explique nos sentiments les plus instinctifs par l'habitude et l'hérédité.

« Qu'est-ce que nos principes naturels, se demande notre penseur, sinon nos principes accoutumés; et, dans les enfants, ceux qu'ils ont reçus de la coutume de leurs

-pères, comme la chasse dans les animaux? » Mais, lui dira-t-on, la coutume peut modifier et détruire les sentiments naturels : il faut donc reconnaître l'originalité de ces sentiments et admettre une nature. « J'ai bien peur, répond l'impitoyable penseur, que cette nature ne soit elle-même qu'une première coutume, comme la coutume est une seconde nature. » Ceci écrit en 1660, C'est positivement étourdissant ! Mais encore une fois, je ne fais pas ces citations pour rendre honneur à la prodigieuse sagacité qui allait ainsi du premier coup jusqu'au fond de tout ; mon but est uniquement de montrer, par la nature des questions que soulevait Pascal et des négations auxquelles la rigueur de son esprit le conduisait, de montrer, dis-je, que nous n'avons pas affaire à un homme qui joue avec les objections, ni même à un apologiste qui se plaît à outrer les difficultés pour confondre la raison humaine. Pascal en écrivant de semblables passages songe-t-il à son livre? Je n'en sais rien; mais, dans tous les cas, il doute de bonne foi ; il note des perceptions claires de son intelligence.

Pascal va plus facilement qu'un autre jusqu'au bout de son scepticisme, il cède plus aisément à la rigueur de sa logique, parce qu'il sait qu'il y a pour lui un refuge. Ce refuge, c'est la foi. Mais la foi elle-même, quels litres a-t-elle à faire valoir ? Qu'est-ce qui autorisera Pascal, un esprit si exigeant, à recourir au christianisme ? On ne croit pas par des raisons métaphysiques ou par des preuves tirées du spectacle de la nature, car il s'agit de croire en Jésus-Christ, mais encore faut-il qu'il y

ait des motifs pour s'adresser à l'Évangile? Nous voici, avec cette question, arrivés à l'apologie de Pascal, une apologie toute personnelle d'ailleurs, gardons-nous de le méconnaître, et où il faudra de nouveau chercher bien moins les matériaux du livre à faire que les tâtonnements de l'esprit de l'écrivain.

Demanderons-nous pourquoi Pascal est croyant? Eli 1 mon Dieu, il l'est comme le sont tous les chrétiens qui se sont convertis du monde au Christ ; il croit parce qu'il a entrevu dans l'Évangile une révélation de beauté, morale dont son cœur a été touché ; il croit parce qu'il est plus épris de la sainteté que de tout autre intérêt ; il croit parce qu'il a besoin de surnaturel, d'infini, d'idéal, d'un au-delà, d'un Dieu, en un mot, et d'un Dieu paternel. Il y a été aidé, d'ailleurs, par les prodiges. Il est resté singulièrement frappé du miracle de la sinte épine, qui s'était accompli presque sous ses yeux,, et qu'il regardait, nous dit sa sœur, comme une grâce faite à lui-mème, puisqu'elle avait guéri une enfant qui était à la fois sa nièce et sa filleule. Mais surtout il a eu un soir une vision, Dieu s'est révélé à lui dans la lumière, et Pascal en a rapporté la complète assurance qui lui manquait jusque-là. « Certitude, s'écrie-t-il, certitude. Sentiment. Joie. Paix. » Il en a rapporté en même temps la résolution d'entrer dans ces voies de sainte pratique que nous le verrons tout à l'heure recommander comme le moyen de s'affranchir des difficultés de la raison : « Renonciation totale et douce. Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur. Éternellement en joie

pour un jour d'exercice sur la terre. » Pascal n'a pas seulement cru par le cœur, il a vu de ses yeux.

Cependant Pascal n'est pas à ce point livré au surnaturel et aux voies mystiques qu'il ne fasse plus aucune part aux exigences de l'esprit. S'il a pris son parti et s'il est résolu désormais à douter de tout plutôt que de Jésus- Christ, il n'en éprouve pas moins pour lui-même le besoin de se rendre jusqu'à un certain point compte de ses croyances. Et pour les autres, de même : s'il est persuadé que les preuves et les raisonnements ne peuvent donner la foi, il estime que le christianisme a pourtant ses preuves, £t qu'il est possible en les exposant de disposer les âmes à chercher la grâce. Mais cela ne veut pas dire que Pascal soit au clair sur ces preuves et sur la méthode à suivre ; loin de là, il se débat dans les contradictions qui sont propres à l'apologétique chrétienne, et c'est pourquoi il essaye tour à tour de tous les genres d'arguments, sans s'inquiéter de les mettre d'accord. Persuadé d'avance pour son propre compte, les raisons qu'il se donne de croire peuvent varier ou même se contredire sans que sa foi y soit intéressée, puisque, en définive, ce n'est pas pour ces raisons qu'il a cru. Pascal est un avocat qui cherche les meilleurs arguments à faire valoir en faveur d'un client dont le bon droit ne fait pas doute pour lui.

Les Pensées, pour qui a appris à les considérer ainsi, offrent un spectacle étrange. L'auteur cherche des preu- ves, et il a l'air parfois d'en avoir et de les tenir pour ' triomphantes, tandis que, d'autres fois, il semble frappé de l'insuffisance des meilleurs arguments, et rappelle que

Dieu veut rester un Dieu caché. Il croit à la force probante des faits surnaturels, et dirait volontiers avec saint Augustin : « Je ne serais pas chrétien sans les miracles ; » c'est le contraire en d'autres moments : « Les miracles ne servent pas à convertir, mais à condamner. » La manière dont Pascal traite les prophéties qui se rappnrtent au Messie n'est pas moins capricieuse. Il est des jours où il s'échauffe là-dessus et semble mettre tout l'enjeu sur cette carte : « La plus grande preuve de Jésus-Christ sont les prophéties. » Ou encore : « Pour prouver Jésus-Christ nous avons les prophéties, qui sont des preuves solides et palpables. » A la bonne heure; mais le lendemain Pascal s'est avisé que les prédictions messianiques des Juifs ne peuvent s'entendre de Jésu.s-Christ qu'à une condition, celle de leur attribuer un double sens, c'est-à-dire d'al- légoriser et de spiritualiser des expressions qui, à les prendre tout uniment, se rapportent à la venue d'un roi - suscité pour délivrer les Israélites de leurs ennemis et faire régner la paix sur la terre. « Pour examiner les prophéties, avoue Pascal avec son admirable bonne foi, il faut les entendre ; car si l'on croit qu'elles n'ont qu'un sens il est sûr que le Messie ne sera point venu. »

Et encore, au sujet des figures, c'est-à-dire des personnages et des cérémonies de l'Ancien Testament qui préfiguraient, dit-on, la révélation chrétienne : « Il y en a, reconnaît l'auteur des Pensées, qui semblent un peu tirées par les cheveux, et qui ne prouvent qu'à ceux qui sont persuadés d'ailleurs. »

On comprend que Pascal finisse par se lasser lui-même

de ces arguments qui lui semblent tour à tour si convaincants et si fugitifs. S'il n'est pas sceptique, il a ses heures de scepticisme. « Combien y a-t-il peu de choses démontrées ! s'écrie-t-il. Qui a démontré qu'il sera demain jour et que nous mourrons? » Et nous ajouterons : Comment la foi chrétienne pourrait-elle agir, comment pourrait-elle même subsister dans ce va-et-vient d'incertitudes? Pascal a senti que là était le défaut de la cuirasse de l'apologétique, parce qu'il avait éprouvé pour lui-même toute l'angoisse de cette difficulté. Et c'est le besoin de la résoudre, au fond, qui fait l'intérêt de ses Pensées. Les autres défenseurs du christianisme alignent les arguments qui leur paraissent le plus plausibles; notre solitaire a cherché pour son propre compte, il a cherché avec anxiété, il a frappé à toutes les portes, et il nous initie, dans des confessions d'une sincérité absolue, aux orages de sa pensée, selon la belle expression de M. Fau- gère, et à la foi qui domine ces orages, aux moyens par lesquels il a réussi à calmer ses inquiétudes.

Les plus efficaces de ces moyens, Pascal ne le cache pas, ne sont pas les raisons, ce sont les expédients. L'esprit un jour a vu où est la vérité, mais l'esprit ne peut en avoir toujours les preuves présentes, et dès lors il faut y suppléer par le parti pris une fois pour toutes, par le pli donné; « il faut acquérir une créance plus facile, qui est celle de l'habitude, qui, sans violence, sans art, sans argument, nous fait croire les choses et incline toutes nos puissances à cette croyance, en sorte que notre âme y .tombe naturellement ». On a reconnu la célèbre théorie

de l'automate. L'homme, par un côté, est une machine; par la coutume on donne à cette machine l'altitude que l'on veut, et la machine, à son tour, entraîne l'esprit. L'aveu est naïf, mais l'observation est profonde et le remède est certainement efficace.

Un autre expédient de Pascal pour venir au secours de l'impuissance des preuves se rattache à la même idée. Nous voulons parler du chapitre des partis ou des paris. Seulement, au lieu du chrétien qui cherche à se maintenir dans la foi par le pli une fois donné à la machine,

il s'agit ici de l'incrédule à convaincre. Notre apologiste a affaire à un indifférent, quelque peu teinté de scepticiSIIW, qui ne voit nulle part de motif péremptoire de croire ou de douter, et, dans tous les cas, de se décider. Comment atteindre l'esprit qui est dans cette disposition? Par quelle considération toucher un homme sur lequel tous les arguments se sont émoussés? Par la notion de l'enfer et le calcul des probabilités. Vous ne croyez pas à une autre vie, ni par conséquent à la damnation éternelle, lui dit Pascal, mais il y a des gens qui y croient et vous ne pouvez être certain qu'ils se trompent. Il y a donc une chance pour que vous tombiez après la mort dans la plus terrible condition, et cette chance, quelque minime qu'elle vous paraisse, ne saurait vous laisser indifférent, à cause précisément de l'élément d'éternité, et par suite de l'enjeu effroyable qui est mis dans la partie. — Mais, répond l'incrédule, que voulez-vous que j'y fasse? Je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire. — Aussi, réplique Pascal, n'ai-je pas la prétention de vous faire.

croire à - proprement parler et directement par les terreurs que je travaille à éveiller en vous. Mais il y a une méthode indirecte pour arriver à la foi, et par où nombre de chrétiens ont commencé et s'en sont bien trouvés. Il ne s'agit que de faire comme si vous croyiez déjà, de vous soumettre aux pratiques, de prendre de l'eau bénite, de faire dire des messes, etc. Cela vous abêtira, je veux dire vous assouplira, inclinera l'automate en -vous, de sorte qu'en prenant les habitudes de la piété vous deviendrez pieux, et qu'ayant une fois la piété dans le cœur vous deviendrez naturellement croyant.

Pascal n'a jamais été plus sceptique que le jour où il écrivait cette fameuse page sur l'abêtissement ; sceptique, veux-je dire, au sujet des soi-disant preuves du christianisme et de leur vertu. Et le fait est que, pour sa part, il ne devait rien à. ces preuves. Personnellement, je le répète, il croyait comme tout chrétien a toujours cru, par le coeur : « C'est le cœur qui sent Dieu et non la raison ; voilà ce que c'est que la foi, Dieu sensible au cœur, non à la raison. » C'est là, dans la satisfaction d'un besoin intime de vie idéale, dans l'accord de sa belle âme avec la pureté morale de l'Évangile qu'il a trouvé le refuge contre les doutes de son esprit. Ces doutes, il se les est avoués avec d'autant plus de franchise, il les a envisagés - avec d'autant plus de hardiesse, qu'il se sentait pourvu contre eux d'une sûre retraite, muni d'un talisman divin. Il ne dédaigne pas les arguments, et il éprouve une satisraction particulière lorsqu'il a mis la main sur quelque considération nouvelle et qu'il regarde comme

irréfutable. Il dédaigne encore moins les miracles, et la guérison de la petite Perier par l'attouchement d'une relique a fait époque dans sa vie. Mais, en somme, il croit par le paralogisme sublime du mysticisme, il croit parce qu'il croit, et sa vision même de 1654 est autant l'effet que la cause de sa conversion.

Je ne pense pas qu'il y ait lieu de regretter que Pascal n'ait pu écrire le livre qu'il avait projeté. Il était peu propre il une tâche qui, dans les termes mêmes où il l'avait conçue, aurait exigé de la science et de la critique. Solitaire de génie, mais sans érudition, sans lecture même \ il aurait compromis sa défense du christianisme par les arguments vraiment puérils sur les prophéties, sur les miracles et sur le peuple juif, dont nous rencontrons l'esquisse dans les Pensées. On y aurait également retrouvé, et avec non moins de dommage pour la valeur de l'œuvre, le chapitre des prétendues contradictions de la nature humaine et l'explication que Pascal s'imaginait en donner au moyen du péché originel. Comme si les contradictions de notre nature étaient autre chose que la condition d'un être limité et par conséquent imparfait, et comme si le péché originel, au lieu d'être en état d'expliquer quoi que ce soit, n'avait pas assez à faire de se dégager des difficultés qui, au dire de Pascal même, en font le scandale de la raison 2.

1. « Le livre de Montaigne, dit M. Faugère, était pour Pascal un répertoire des opinions humaines et comme une sorte d'histoire de la philosophie ancienne. »

2. « Qu'y a-t-il de plus contraire aux règles de notre misérable

Ajoutons enfin que l'apologie projetée par Pascal n'aurait pu être ramenée à une rédaction définitive sans laisser éclater, et la contradiction inhérente à sa propre conception, et celle qui s'attache à toute tentative du même genre. Pascal aurait été obligé de choisir entre les deux partis qui occupent tour à tour sa pensée, exposer les preuves traditionnelles du christianisme ou les écarter hardiment pour se réduire à tracer un art de devenir chrétien. « Pascal, écrit M. Droz, après avoir prouvé par vives raisons que la religion ne se prouve pas, quand il la vit attaquer, il la prouva. » Inconséquence qui, nous l'avons montré, est l'une des causes de l'intérêt des Pensées, mais qu'il aurait fallu faire disparaître dans un ouvrage régulier et achevé. Ce qu'on n'aurait pu en aucun cas faire disparaître, en revanche, c'est l'antinomie qui mine les apologies du christianisme, et, si j'osais le dire, la théologie chrétienne elle-même. A quoi bon l'apologétique puisqu'on peut avoir la foi sans elle et puisqu'elle ne peut donner la foi? Comment prouver la nécessité de la révélation sans alléguer l'insuffisance de la raison, et comment s'adresser à l'incrédule sans raisonner avec lui? Enfin, et c'est ici que l'objection va au delà de Pascal et de toutes les apologies, que penser d'une foi à laquelle on ne peut et. on ne doit arriver que par le sentiment, et qui suppose cependant la croyance à des faits historiques et à des dogmes métaphysiques?

Nous nous sommes demandé de quelle nature était la

justice que de damner éternellement un enfant, incapable de volonté. pour un péché commis six mille ans avant qu'il fût un être ? »

foi de Pascal, et l'on a vu la réponse que j'incline à donner. C'était une foi de sentiment, une foi mystique, la foi du pécheur converti, mais c'était une foi qui, précisément parce qu'elle se sentait sûre d'elle-même et de son origine surnaturelle, ne craignait pas de reconnaÎtre l'incertitude et l'impuissance de la raison en matière de christianisme, en matière de religion dite-naturelle, et même, en général, dans toutes les choses qui ne sont pas du domaine de la géométrie. Voilà pour la foi de Pascal ; mais comment ne pas dire en terminant un mot de sa dévotion? Et comment n'y pas reconnaître les mêmes agitations, et ce je ne sais quoi d'extrême et d'emporté qui semble avoir caractérisé cette nature spirituelle ? Ne nous laissons pas tromper, à cet égard, par les belles pages que tout le monde connaît sur la charité et l'humilité ; Pascal, il faut le dire, a poussé la piété jusqu'à l'ascétisme, et l'ascétisme jusqu'aux excès où il devient monstrueux et répugnant. On sait les pointes de fer qu'il portait sur sa chair et qu'il y enfonçait à coups de coude « lorsqu'il prenait quelque plaisir au lieu où il était ». Il avait fondé, rapporte sa sœur, tout le règlement de sa vie sur la maxime de renoncer à tout plaisir et à toute superfluité ; or, on trouve toujours, en y regardant bien, quelque chose dans Qn appartement dont on pourrait à la rigueur se passer, de sorte que Pascal en vint un jour à bannir de chez lui l'usage du balai. Obligé de se nourrir, puisqu'on n'a pas encore inventé le moyen de vivre autrement, « il avait un soin très grand de ne pas goûter ce qu'il mangeait. Jamais il n'a dit : « Voilà qui

est bon ». On admirerait, enfin, plus franchement la charité de Pascal pour les pauvres si son biographe ne nous rappelait qu'il estimait l'omission de cette vertu une cause de damnation. C'est cela même; la crainte de l'enfer, on le sent, pèse sur ce christianisme ; ces vertus sont empreintes de cet esprit de scrupule qui exagère tout, qui condamne tout, qui fausse tout, et qui, s'il rend la vie irréprochable, la dépouille assurément de toute séduction pour le commun des humains. Pascal ne pouvait souffrir les caresses que madame Perier recevait de ses enfants. Il ne permettait pas qu'on louât la beauté d'une femme; cela n'était bon, disait-il, qu'à donner de mauvaises pensées aux laquais. Il estimait le mariage la plus périlleuse et la plus basse des conditions du christianisme, regardait comme une espèce d'homicide d'engager une jeune fille à un homme du commun, c'est- à-dire qui n'était pas de Port-Royal, et déclarait aux parents qu'en agissant ainsi ils se rendraient coupables « d'un des plus grands crimes ». On ne lit pas le récit de ces superstitions sans quelque dégoût ; mais surtout on ne considère pas cette façon de concevoir le christianisme sans se demander quelle idée Pascal devait donc se faire de l'homme, delà société et de ses lois. Comment pouvait-il espérer ramener le monde a une croyance aussi chagrine, aussi étroite, aussi fanatique? Comment ne comprenait-il pas que de pareilles exagérations faisaient beau jeu aux jésuites et à leurs efforts pour accommoder les doctrines de l'Église aux conditions de la nature humaine et de la vie sociale? Osons le dire : à envisager

la foi et le salut comme le faisait Pascal, sa règle des paris perdait ce qu'elle avait jamais pu avoir de plausible; quel est celui d'entre nous, en effet, qui, au risque de tirer un mauvais numéro, et enfer pour enfer, ne préférerait courir la chance de celui qui reste problématique?

P.-S. — L'article de M. Ravaisson sur la Philosophie de Pascal (Revue des Deux Mondes du 15 mars 1887) me ramène à la question du scepticisme des Pensées, et je dis :

Personne ne nie que Pascal, d'accord en cela avec la tendance constante de l'apologétique catholique, n'ait outré l'incertitude de la connaissance humaine, afin d'atténuer clans le doute général les difficultés particulières de la religion, et de pousser à la foi, comme à un refuge, les esprits affamés de repos;

Et personne, d'un autre côté, ne prétend que Pascal, dans l'habitude de sa pensée et de sa vie, ait réellement douté de tout, qu'il ait été sceptique au sens propre du mot ;

Le vrai est que Pascal, esprit hardi, chercheur et rigoureux, sentait le peu de fondement de beaucoup de choses généralement reçues, qu'il tirait parti de cette incertitude pour son dessein, mais que, en somme et à part ce dessein, c'était un esprit juste, scientifique, sachant également douter et affirmer ; Pascal n'est, point un pyrrhonien, il est un penseur, un penseur souvent très libre, très audacieux, — ce qui, à le bien prendre, est le contraire du pyrrhonisme.

IV

L'AVENIR DE LA RELIGION1

Je me préparais à rendre compte de l'ouvrage de M. Guyau lorsque j'eus avec l'un de mes amis, et à propos de ce livre même, une conversation dont le récit sera probablement plus intéressant que n'aurait été mon article.

j'{j,i souvent discuté avec Montaigu. Quoique séparé de lui par bien des opinions, et surtout par les tendances et les habitudes de la pensée, j'airne frotter mon esprit à son esprit. Je lui trouve de grandes vertus intellectuelles, la curiosité qui pose les problèmes, la sincérité qui les étudie sans parti pris, et le courage qui ne recule pas devant les.solutions. J'ai beau conserver mes doutes sur la légitimité de ses raisonnements, je ne puis qu'admirer le soin qu'il met à se maintenir dans ce que Pascal nomme le consentement de soi-même à soi- même. Sans estimer précisément que toute question reste éternellement ouverte, il est toujours prêt à rouvrir celles

1. L'Ii-i-élt'gion de l'avenir, étude de sociologie, par M. Guyau.

1887.

qui lui avaient paru closes. Je m'explique ainsi l'attrait qui me ramène à lui en dépit du trouble où sa conversation me jette le plus souvent. Je ne sors guère de nos discussions, en effet, sans en rapporter quelque inquiétude sur des croyances trop étroitement liées à ma vie morale pour que je me croie en droit de les mettre en question, et cependant je ne l'entends jamais sans me sentir fortifié et affranchi au contact de cette absolue liberté intellectuelle. Il me blesse à la fois et m'intéresse; il me scandalise et m'édifie.

Je ne l'avais pas vu depuis assez longtemps lorsque je le rencontrai l'autre jour dans une des allées du Luxem- bourg, et tenant, èomme il le fait volontiers, un livré a la main. C'était justement le volume de M. Guyau, que je venais de lire moi-même, d-e sorte que la conversation ne tarda pas à s'engager sur ce sujet. Je trouvai mon ami très touché du mérite de l'auteur. Il goûtait en lui l'alliance d'une âme de poète et d'une conscience de savant. Il lui plaisait de voir l'activité de cet esprit qui de la morale avait passé à l'esthétique, et abordait aujourd'hui la philosophie de la 'religion. Car tel était, selon Montaigu, le véritable caractère du livre. Le titre choisi par l'auteu'r ne valait rien, disait-il. L'Irréligion de l'avenir! Mais irréligion, en français, ne se prend qu'en mauvaise part. Le.mot implique, le manque de respect pour les croyances et leurs manifestations ; il est synonyme d'impiété. Or M. Guyau n'entend pas du tout que la société deviendra hostile au sentiment religieux;

il n'est mcme pas éloigné de penser qu'elle pourra -con- -

server une sorte de foi à une sorte de divin. Il aurait dû dès lors intituler son ouvrage : la Religion de l'avenir, ou, mieux- encore : l'Avenir de la religion. Au lieu d'avoir l'air de trancher la question, et non sans quelque brutalité, le titre serait resté dans les termes de la réserve que l'auteur lui-même s'était imposée.

Nous étions d'accord là-dessus ; nous l'étions également sur la lumineuse ordonnance du livre, sur la conscience des recherches, sur les belles pages qui font pardonner la prolixité de certains développements. C'est sur la définition de la religion que nous commençâmes à nous séparer. Non que j'acceptasse plus que Montaigu celle de M. Guyau. L'homme, selon cet écrivain, étend à toutes choses des « relations sociales d'amitié et d'inimitié .», et la religion est le lien de société entre lui et les puissances supérieures. Fort bien,. mais ces puissances supérieures, quelles sont-elles et comment les connaissons-nous? A cette question M. Guyau répond, comme beaucoup d'autres l'ont fait avant lui, que l'homme a personnifié les phénomènes naturels, leur a attribué une volonté; en a fait des êtres. D'accord, mais, s'il en est ainsi, la religion est avant tout la croyance à ces êtres supérieurs, et c'est ainsi qu'il aurait fallu la définir.

— Simple affaire, après tout, de netteté et de précision, disait Montaigu. Quant au fond, Guyau a raison. Il n'y a de religion que là où l'on croit à un ou plusieurs êtres supérieurs, lesquels, bien entendu, sont toujours conçus d'après notre image. Où l'homme irait-il prendre l'idée d'un être absolument différent de lui-même? Voici

du papier et un crayon, essayez de tracer une image quelconque d'un être vivant qui ne rappelle plus ou moins ceux que nous connaissons déjà. On les défigure en mêlant les types, mais on ne peut sortir des données de l'expérience. De même en religion : on abaisse les limites, on étend la force ou les perfections, mais en somme on n'a jamais qu'une humanité agrandie. Quant à l'origine de la religion, je suis persuadé, comme Guyau, que c'est lé besoin de. se rendre compte des faits inexpliqués. Le dieu est la cause supposée des choses et. des événements dont la cause réelle est inconnue, et qu'on rapporte dès lors à une personne invisible. La religion, en définitive, — et c'est là sa vraie définition, — la religion c'est le surnaturel.

— Et le panthéisme, répondis-je, qui divinise l'univers, la nature, qui-, sans en faire une personne, lui prête pourtant une intelligence, une âme, qu'en faites- vous? Ce ne serait donc pas une religion?

— De deux choses l'une, répliqua Montaigu : ou le panthéisme n'est qu'une conception poétique ou philosophique des choses, ou bien il se fait illusion à lui-même, son univers a bSl et bien un œil pour voir, des oreilles pour entendre, une main pour diriger; c'est une personne, etnous retombons dans l'être suprasensible, dans le surnaturel.

— Soyez sincère, m'écriai-je, et dites dans la superstition, car c'est à cela que vous voulez arriver. Mais je ne puis laisser ainsi appauvrir l'humanité de ce qui a fait jusqu'ici sa noblesse et sa force. La religion comme je l'ai toujours comprise est le sentiment de l'infini ;

c'èst l'aspiration à l'idéal, c'est l'adoration du beau et du bien, du juste et du vrai, et dans ce sens la religion ne, fait qu'un avec l'âme humaine, qui a besoin de la perfection, qui y croit par cela seul qu'elle la conçoit.

—; A Dieu ne plaise que je m'inscrive en faux contre la beauté ou la valeur des émotions dont vous parlez ; je vous fais seulement observer que vous confondez le sentiment religieux avec la religion. La religion est la conception à laquelle s'attache le sentiment religieux, dans laquelle il trouve sa satisfaction, et c'est par un abus de langage qu'on emploie le même terme pour désigner une disposition de l'âme et les croyances qui répondent à cette disposition.

— Passe pour la distinction, répliquai-je, s'il ne s'agit que de grammaire ou de méthode ; quant au fond, je n'ai garde d'abandonner un argument auquel il n'a jamais été répondu. Le besoin suppose, l'objet qui doit le satisfaire ; si le sentiment religieux est légitime, c'est que la religion est vraie. L'âme humaine ne se trompe pas et ne saurait admettre qu'elle soit trompée ; elle ne peut voir une erreur, une illusion dans une foi qui fait sa noblesse. J'insiste d'autant plus là-dessus que votre critique alteindrait l'une des conceptions qui m'ont le plus intéressé parmi celles dont M. Guyau fait la revue. Je veux parler des pages Olt il expose l'évolution que la métaphysique est en train de faire depuis Kant, et à laquelle ont travaillé de nos jours des hommes comme Lotze en Allemagne, Charles Secrétan en Suisse, Alfred Fouillée parmi nous. Et quand je parle de métaphy-

sique il va de soi que j'entends en même temps la théologie, car ce sont deux sœurs et leurs destinées sont liées. Vous savez à quoi je fais allusion. On se fonde sur des inductions tirées de la conscience ; on part du sentiment moral comme constituant le fond de notre nature, et par conséquent la plus haute certitude; on suppose que le germe de la saine volonté est dans le monde entier sous une forme plus ou moins consciente ou inconsciente, et l'on se représente l'univers comme tendant tout entier à la réalisation d'un idéal qui est le bien. L'ensemble des choses prend un sens, il est animé d'une volonté, il obéit à un principe, il gravite vers une fin. Ainsi conçue, je ne vois pas pourquoi on se ferait scrupule d'identifier la nature avec Dieu et Dieu avec la nature, car qui dit le bien dit volonté, et qui dit volonté dit personnalité ; il le dit, .'du moins, dans un sens suffisant pour le sentiment religieux. L'ancienne philosophie cherchait le Dieu être, le Dieu substance ; on a essayé ensuite du Dieu idée ; on réclame aujourd'hui le Dieu volonté, le Dieu moralité, et je ne puis m'empêcher de voir dans ces nouvelles pensées tout à la fois une satisfaction pour le sentiment religieux et une belle construction spéculative.

— Dites plutôt, répondit Montaigu, le dernier refuge des esprits à qui il faut à toute force une métaphysique, et qui ne peuvent voir l'absolu leur échapper sur un. point sans travailler aussitôt à le rétablir sur un autre. C'est la morale qui, depuis Kant, s'est chargée de l'opération. L'impératif catégorique est devenu le mot de

l'univers. Le bien constitue la nature des choses, il en forme le principe et le but, il est Dieu. Mais quoi, les nouveaux métaphysiciens ont fait comme les anciens, et comme la métaphysique est éternellement condamnée à le faire : s'ils trouvent l'absolu au bout de leur système, c'est qu'ils ont commencé par l'y glisser.

— Nullement. La force de la nouvelle philosophie c'est que cherchant le 8oç P.Ot 7cou ctcd d'Archimède, un point d'appui pour comprendre l'univers, un quelque chose d'absolu qui lui donnât Dieu, elle s'est attachée à l'autorité avec laquelle se produit en nous l'idée du bien et du mal, avec laquelle s'impose à nous le sentiment de l'obligation, autorité qui est absolue en effet puisqu'il n'est pas même permis de la mettre en question. La conscience a ce double caractère que ses oracles sont accompagnés d'une certitude immédiate et qu'on ne peut en révoquer la souveraineté en doute sans renoncer à être un honnête homme.

Montaigu s'aperçut que j'avais parlé avec une certaine émotion. Il est bien entendu, répondit-il, que, sur ce dernier point, le devoir, pour ainsi parler, de reconnaître le devoir, il ne saurait exister de différend entre nous. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. La morale nous donne-t-elle l'absolu que nous cherchons et qui nous échappe partout ailleurs ? Voilà la question, et si vous voulez me promettre de ne pas vous fâcher, je vous dirai ce que j'en pense.

Je l'assurai que j'étais homme à tout. entendre, et il continua :

Nous avons ici, ou je me trompe fort, un exemple tout à fait élégant de la manière dont la science peut tourner la position dans laquelle s'est retranchée la métaphysique, lui couper sa ligne de retraite et l'obliger de se rendre à discrétion. Vous connaissez la formule . qui a transformé l'histoire naturelle : la lutte pour l'existence et la victoire au mieux armé. La formule est juste, mais elle est trop étroite. Le combat pour l'existence n'est que l'une des applications d'une loi plus générale. Cette loi, deux découvertes nous l'ont livrée. La première est celle qui ramène l'activité humaine au- type du mouvement réflexe. La vie n'est autre chose- que la réaction de l'organisme contre le milieu dans lequel il se trouve placé. L'autre découverte est l'effet de ces actions et réactions sur l'organisme lui-même. L'être vivant se modifie dans la lutte qu'il soutient contre les influences auxquelles il est soumis, et en particulier contre la concurrence des autres existences. Il ne survit qu'en se pliant aux conditions que lui imposent les réalités avec lesquelles il se trouve en contact, et c'est en s'y conformant qu'il se développe. Si le principe de la vie est la réaction, la loi de la vie est l'adaptation.

— Pardonnez, m'écriai-je involontairement, mais il m'est impossible de ne pas vous arrêter. La vie, telle que vous la décrivez ne serait qu'un mécanisme ; et la sensation, la pensée, le moi, qu'en faites-vous ? Oubliez- vous qu'il y a solution de continuité entre le mouvement et la sensation ? qu'on n'a jamais pu montrer le passage de l'un à l'autre, que la science a toujours trouvé là sa

limite, qu'il y a, en un mot., dans les faits de conscience un quelque chose d'irréductible pour cette théorie matérialiste à laquelle, à mon grand étonnement, vous paraissez vous ranger ?

— Je ne me range à aucune théorie, répondit Mon- . taigu, je décris des faits, et je n'ai garde de méconnaître un seul instant ceux que vous croyez pouvoir m'opposer. J'admets avec vous, et aussi explicitement que vous, l'impossibilité de ramener un fait de conscience tel que la pensée, et encore moins, par conséquent, la conscience elle-même à un mouvement moléculaire qui tomberait .sous l'observation. Vous ne niez point que l'exercice de la pensée ne dépende de l'état du cerveau, et je ne nie pas davantage qu'il n'y ait entre ces deux ordres de faits simultanés, dépendants l'un de l'autre, un lien qui nous échappe, et, par la nature même dès choses, nous échappera toujours. Mais qu'y a-t-il là de plus mystérieux que la vie elle-même? Et pourquoi voulez-vous que j'y voie autre chose qu'un phénomène à constater au même titre que tous les autres ?

Je sens que je sens, que je pense, que je veux, je ne le vois point; il y a là une dualité qui est celle même du moi et du non-moi. Là-dessus vous triomphez; il semble que la cause de la métaphysique soit gagnée parce que nous n'avons pu faire rentrer un ordre de faits dans l'autre. C'est aller bien vite en besogne. Je vous dirais que la pensée et la conscience sont des propriétés de la matière organisée, — je n'aurais rien dit en réalité, rien expliqué, mais vous, de votre côté, vous

n'auriez rien à répondre. Du moment que vous demandez l'explication d'un de ces faits derniers qui constituent les conditions mêmes de la vie, vous vous condamnez à rencontrer des arguments de ce genre. '

— Vous vous trompez, dis-je ; je ne demande pas d'explication, sachant bien qu'on n'en saurait donner. Je me borne comme vous à constater des faits, et en présence de cette mystérieuse inconnue, de cette énig- • matique conscience que vous ne pouvez faire rentrer expérimentalement dans la série des causes et des effets, je me crois en droit de dire qu'elle nous donne l'élément supérieur, le point d'appui divin dont a besoin la thèse du spiritualisme et de la religion.

— Mystérieuse inconnue, avez-vous dit ? La conscience un mystère ! Je m'y attendais. On est toujours sûr de voir le mystère arriver au secours. de la métaphysique. C'est comme le nuage dont les dieux d'Homère s'en-, touraient lorsqu'ils voulaient se dérober aux regards des mortels. Pour ma part, je ne fais point difficulté de l'avouer, je répugne à ces divins artifices. Je penche plutôt pour Descartes qui, lorsqu'il commença à s'occuper de philosophie, prit pour règle de là vérité la conception claire et distincte que nous avons des choses. Sans compter qu'il faudrait pourtant s'entendre une fois sur le sens du mot. Un mystère est une chose inexplicable, et une chose inexplicable est celle qui ne peut se ramener à des faits ou des lois déjà connus; mais comment, je vous prie, pourrait-on ramener à cette. analogie des faits qui, constituant les conditions de l'existence et de

la pensée, enveloppent tous les autres? Le monde est porté par l'éléphant, l'éléphant par la tortue, la tortue nage dans une mer de lait, mais la mer de lait, d'où vient-elle? Vous n'en savez rien, et vous vous en tirez en vous écriant : mystère. Je me contente, moi, de dire : incognoscible, et d'alléguer les conditions de la connaissance humaine. Croyez-m'en, cher ami, il est des questions qu'un homme sérieux ne se pose pas et devant lesquelles il ne s'extasie pas pour cela. On se demandait : jadis : pourquoi y a-t-il quelque chose? Ou bien encore : pourquoi, quelque chose étant, il y a plusieurs choses? Il est une époque de la vie où il est permis de se faire ces questions, mais une fois qu'on en a reconnu la vanité et pour quelle raison elles sont vaines, je ne comprends pas qu'on continue à en poser de toutes pareilles, ou qu'on se console de son ignorance en soupçonnant quelque grand secret par-dessous. Le seul secret c'est que, étant dans la rue, nous ne pouvons nous mettre en même temps à la fenêtre pour nous voir passer.

Je sais bien, continua l'impitoyable, pourquoi vous dites : mystérieux ; c'est que vous n'osez pas tout à fait dire surnaturel. Mais au fond c'est bien là ce que vous entendez. De ce que les faits de conscience ne tombent pas sous les sens, vous croyez pouvoir en inférer qu'ils sont surhumains. Il n'y aurait ainsi pour vous de naturel que ce qui se touche au doigt ou se constate à la vue. Pure pétition de principe! Définition arbitraire de la nature, au moyen de laquelle vous en excluez ce qu'il vous convient de ne pas lui attribuer ! Voyons et tâchons

donc une bonne fois de nous entendre. Le mécanisme, je l'ai reconnu, ne rend point compte de tous les phénomènes de la vie. Il y a, dans l'activité humaine, autre chose que des mouvements réflexes. Comment oublier le rôle de la peine et du plaisir, de la douleur et de la jouissance, parmi les mobiles de nos actions? Comment oublier le rôle de l'idée même qui, une fois en possession de l'intelligence, fournit à la volonté des motifs d'exer- - cice et des sources de force? Tout ceci, je vous l'accorde et sans réserve. Je me demande seulement ce que vous prétendez en tirer. Que derrière ces sentiments et ces idées il y a un être supérieur, une personnalité morale, une monade éternelle, qui reçoit les impressions, élabore les pensées et donne naissance aux actes? De la réalité d'un élément subjectif chez l'homme, et de l'impossibilité de l'expliquer par la physique ou la chimie, vous concluez qu'il y a là, par-dessous, par-derrière, un « être en soi » dont l'organisme n'est que l'organe? Quel enfantillage ! Laissons là un moment la pensée et la volonté, et prenons la sensation. La sensation n'est-elle pas aussi subjective, et, comme vous diriez, aussi immatérielle que la pensée? N'est-elle pas également une donnée de la conscience? Pouvez-vous l'expliquer, plus que l'idée ou l'émotion rnoralc,- par une disposition moléculaire? Je vous laboure le bras de mon scalpel, il y a rupture des tissus, désordre jeté dans l'organisme, mais la sensation que vous éprouvez,, la douleur qui vous fait crier, qui vous fait bondir, cette douleur est distincte de ce désordre. Je sais bien que vous souffre7, je ne vois pas

votre souffrance. Elle est l'effet de la blessure et la cause du tressaillement, mais, dans son essence, comme sensation, elle échappe à nos moyens de constatation, — elle y échappe tout autant que l'activité cérébrale dans la pensée. Qu'est-ce à dire? Que la douleur et la jouissance supposent, elles aussi, une entité métaphysique? Et que cette entité est d'ordre surnaturel? Mais alors que ferez-vous des animaux, car ils sentent aussi? Que ferez-vous, je ne dis pas du chien qui exprime îa joie à la vue de son maître, mais de l'huître, de celle de La Fon aine :

Une s'était ouverte et baillait au soleil,

Par un doux zéphyr réjouie.

Il a des sensations, ce mollusque, des sensations qui régissent ses actes, il a une vie subjective, en un mot, sur laquelle le microscope ne nous apprend rien. En conclurez-vous qu'il est une personne? Qu'il y a en lui un principe immatériel ? Et si vous n'alléz pas jusque- là, si vous ne vous croyez pas obligé, parce que la sensation de l'huître est inexplicable, d'en rendre compte par la présence d'une entité métaphysique, pourquoi raisonneriez-vous autrement lorsqu'il s'agit de l'âme humaine? L'huître, mon cher ! Pensez à l'huître, et défiez-vous d'une philosophie qui n'aurait pas pour l'huître une petite place !

Je n'étais pas convaincu, on peut le croire ; je comprenais qu'il y avait fort à répondre à une argumentation où la conscience morale se trouvait mise sur

la même ligne qué la sensation, la vie spirituelle assimilée aux phénomènes biologiques d'un testacé. Je "ne voulus pas cependant prolonger un débat qui n'avait été amené qu'incidemment; je m'excusai donc d'avoir interrompu Montaigu, et le priai de revenir à son discours. Il s'agissait, on ne l'a pas oublié, de cette loi de l'adaptation au moyen de laquelle mon interlocuteur prétendait réduire à merci et la morale et l'absolu. Montaigu se prêta de bonne grâce à revenir au point d.e départ de sa démonstration.

Je disais, reprit-il, que l'être vivant se modifie sans cesse en vertu des conditions de son existence, et que la loi de la vie peut se définir une adaptation. L'adaptation physique, au moyen de laquelle des populations s'accommodent d'un climat, d'une alimentation et d'un genre de vie particuliers, —par laquelle l'Esquimau peut habiter dans le voisinage du pôle et le nègre sousil'Équa': teur, — cette adaptation est trop évidente pour nous arrêter. Mais l'homme civilisé, pour être soumis à des influences plus subtiles, n'en est pas moins façonné par des contacts, en particulier par ceux de la vie sociale elle-même. Eh bien ! la morale, selon moi, n'est autre chose que l'expression des relations qui se sont introduites peu à peu entre les hommes, et son autorité n'est autre chose que l'expression de la nécessité avec laquelle certaines règles de conduite s'imposent aux membres de la cité. L'état de nature, c'est le chacun pour soi, c'est l'isolement et la guerre ; la cité n'a pris naissance que par la soumission des citoyens aux conditions de la vie

commune. Parmi ces conditions, il en est qui intéressent l'existence même de la société et dont le respect peut être obtenu parla contrainte ; c'est la sphère du droit. lien est d'autres, au contraire, qui n'intéressent pas moins la cité, qui importent tout autant à la sécurité de la chose publique, qui font la dignité et la beauté des relations entre les membres de la grande famille, — la sincérité par exemple, la droiture, le courage, — mais qui ne sont pas exigibles au même titre que le respect des droits d'autrui, parce que l'obligation manque ici de sanction. Il n'est pas de loi qui puisse atteindre le mensonge, la lâcheté, la cruauté, — point de loi, dis-je, si ce n'est celle de l'opinion. A défaut de répression matérielle, la société a flétri de son mépris les vices de caractère et les désordres de conduite dont elle souffre, comme elle a récompensé de son estime les vertus qui l'honorent et la fortifient. Il s'est formé ainsi, sur la valeur de tout un ordre de sentiments, une doctrine qui, consacrée par des besoins profonds, sucée avec le lait par l'enfance, entrée dans le sang même de l'humanité par l'hérédité, est devenue pour l'homme une seconde nature. De là cette forme instinctive sous laquelle se produit le sentiment de l'obligation, de là l'illusion qui nous fait attribuer une portée absolue à l'impératif moral. Eh bien ! non, tout est relatif sur la terre, et la morale aussi bien que le reste.

J'estime du reste qu'elle n'y perd rien, Si la morale, considérée comme une conséquence de l'adaptation et de l'évolution, comme un résultat des relations fondées

entre les hommes par le fait de la vie sociale et de la transmission héréditaire, si la morale, dis-je, ainsi envisagée cesse d'être une révélation surnaturelle de Dieu en nous, je ne pense pas que l'honnête homme se sente moins obligé parce qu'il n'a plus devant lui que la nature des choses et les conditions de l'humanité. Et voyez, d'un autre côté, quelle lumière jette cette doctrine sur plusieurs problèmes. La théorie de l'adaptation rend seule compte de ces trois choses, la diversité des morales selon les temps, les lieux et les civilisations, — l'élément utilitaire que l'on distingue, quoi qu'on en ait, au fond de toute doctrine des moeurs, — et enfin cette nature instinctive et impérative du sentiment du devoir dont je parlais tout à l'heure, la spontanéité de l'émotion éthique, fruit d'une tradition immémoriale. La théorie moderne seule concilie l'utilitarisme de l'école positive - avec la supposition d'un sentiment moral inné, et ces deux- systèmes avec les observations sur les sociétés à l'état d'enfance.

Je sens que je bavarde, poursuivit Montaigu, et je ne voudrais pas vous fatiguer, mais je ne puis m'empêcher de revenir à ces devoirs de la civilité que j'ai mentionnés en passant. Ils. n'intéressent, il est vrai, que la douceur des mœurs et l'agrément des relations, et'ils diffèrent par conséquent des injonctions de l'obligation morale; ils ne touchent d'une manière appréciable ni à la chose publique, ni aux intérêts particuliers, et cependant l' habitude hérédiLaire leur a conféré, dans certains milieux, une autorité égale à celle du devoir proprement dit;

elle les a rendus presque aussi instinctifs, presque aussi naturels, alors même que nous savons et reconnaissons le rôle qu'y joue la convention.

Montaigu s'arrêta. Bien que j'eusse suivi avec intérêt son ingénieuse déduction, il ne me fut pas difficile d'en saisir le côté faible. On me permettra seulement d'abréger cette partie de notre discussion, où les questions d'école et là philosophie allemande arrivèrent avec leurs façons rébarbatives. Je me permis de railler mon ami, lui disant qu'il n'était plus au courant des choses. Les questions se posaient aujourd'hui fort différemment de ce qu'il semblait croire. Il parlait de Kant et du moderne kantisme, mais Kant appartient à une époque philosophique dépassée, quasi antédiluvienne. Là aussi est survenue une révolution. Si Darwin et Spencer ont transformé la science de la vie, Hegel n'a pas moins bouleversé les conditions de la pensée spéculative. — Savez-vous, continuai-je, ce qu'a fait Hegel, pourquoi son nom restera une date dans l'histoire de l'esprit humain, quelle est la découverte qui demeure au milieu de toutes les ruines de son enseignement? Sa découverte c'est que rien n'est, à proprement parler, c'est qu'il n'y a que formation et transformation, c'est que toute réalité consiste en un mouvement, c'est que la nature des choses est le devenir. Les notions métaphysiques jusqu'à Hegel étaient à l'état de données fixes, de quantités déterminées, de substances : tout cela entre ses mains est devenu fluide, organique, vivant. Laissez-moi donc tranquille avec Kant; je vous l'abandonne, lui et l'absolu tel qu'il l'a compris, ce quelque chose de tout

arrivé, de tout fait, cette grandeur invariable. Non, l'absolu n'est pas, il se fait. Ce qui est absolu, c'est l'évolution même en son éternité. Ajoutez maintenant que cette -évolution a un sens, que ce sens est le bien, que l'absolu, par conséquent, est de nature morale, et dites-moi ce que peuvent contre cette grande conception les objections que vous tiriez toute à l'heure des lois de l'adaption vitale. La morale, selon vous, est-chose relative, puisqu'elle change, se meut, se développe ; et moi je dis; • c'est cette éternelle réalisation qui est l'absolu.

— La discussion dérive, fit remarquer Montaigu, ainsi qu'il advient d'ordinaire lorsqu'on se met à parler d'absolu. Sous prétexte que le devoir s'impose ou paraît s'imposer à la conscience avec une autorité souveraine, nous en sommes arrivés à considérer le bien comme la loi cachée, la morale comme le mot de l'univers. J'y consens, mais j'en demande la preuve. Je demande qu'on me montre ce principe immanent des choses en train de se réaliser: S'il constitue le fond de toutes les réalités, s'il est le ressort secret du monde, il ne se peut que nous ne le saisissions à l'œuvre. Mais, au nom du ciel, dites-moi où vous en reconnaissez les manifestations. Est-ce dans la nature, où règne sans partage l'état de guerre, c'est- à-dire le droit du plus fort, où la vie des uns a pour condition la destruction des autres? Est-ce dans l'histoire, qu'un grand poète a ainsi résumée :

Les forfaits couronnés devenus légitimes,

La fortune toujours du parti des grands crimes,

La gloire au prix du sang.

L'immoralité de la nature et de l'histoire est si évidente que la théologie a été obligée de recourir pour l'expliquer à la supposition d'une déchéance ! C'est à la suite d'une désobéissance des premiers hommes que les Caïn auraient commencé a tuer les Abel, et le loup à manger l'homme. Je ne sache pas d'aveu plus significatif du règne du mal sur la terre que cette hypothèse d'une théodicée aux abois. Peut-être vous en tirez-vous, pour votre compte personnel, par l'idée de progrès. Il est des personnes, en effet, des philosophes surtout, au fond de leur cabinet, qui se plaisent à croire que les hommes ' sont en train de devenir plus justes, plus chastes, plus tempérants, plus humains, plus désintéressés, que la société gravite inconsciemment dans le sens d'un ertain idéal. A cela, je n'ai rien à répondre; c'est une affaire de foi ; on y croit parce qu'on a besoin d'y croire, et parce qu'on répugne à admettre que la morale soit tout simplement la forme que prennent naturellement les rapports des hommes à l'état de société.

—. Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout, m'écriai-je, et ne pas dire que l'idée du bien et du mal est une idée purement humaine, subjective, sans plus de réalité dans la nature que celle du beau et du laid, de la grandeur et de la petitesse? Horrible doctrine, et dont je m'étonne que vous ne voyiez pas les conséquences! Je ne puis, quant à moi, concevoir de plus redoutable événement dans l'histoire de l'humanité que la dissémination de pareils principes, et il faut que les habitudes scientifiques aient singulièrement pris le dessus dans votre esprit pour

que vous n'en paraissiez pas plus ému. Tel que je vous .connais, et.voyant les choses comme vous les voyei, j'aurais cru que l'avenir vous paraîtrait au moins inquiétant.

— Je ne le nie point, me dit Montaigu. Seulement je suis plus que vous accoutumé à distinguer entre mes goûts et la. réalité; j'éprouve davantage le besoin de voir les choses comme elles sont, alors même qu'elles révoltent mon sentiment et ma conscience. N'ayant point cle parti pris sur le sens de l'univers, étranger à l'optimisme qui veut absolument que tout ici-bas aille à une fin rationnelle, reconnaissant que mes sympathies et antipathies, mes vues, mes. principes même sont choses, en somme, personnelles et subjectives, je ne ine refuse pas à reconnaître les faits parce qu'ils m'affectent péniblement. Mais ceci va nous ramener à Guyau. J'ai un reproche à faire à son livre. J'aurais voulu qu'il eût cherché à se représenter à lui-même et à nous montrer sous des couleurs un peu vives ce que sera la société de l'avenir. J'aurais voulu qu'il ne s'en tînt pas seulement à l'affaiblissement et à la disparition des croyances. religieuses, mais qu'il prît tout cet ensemble d'idées nouvelles qui ont envahi tout à coup la pensée contemporaine et qui menacent, en pénétrant peu à peu d'une couche sociale à l'autre, de faire une humanité si différente de celle au milieu de laquelle nous sommes nés, vous et moi, et à laquelle nous tenons en définitive par toutes les fibres de notre âme.

Et comme je témoignais par un geste que j'attendais le développement .de sa pensée : Il est des gens, reprit-il,

et vous l'avez fait vous-même, qui se récrient quand on définit la religion par le surnaturel. Le surnaturel, pour eux, ce sont les miracles, et il ne leur semble pas que le miracle soit si essentiel à la religion, ni surtout à la vie morale de l'humanité. Mais la foi aux miracles n'est qu'une des formes du besoin de surnaturel, et le surnaturel est au fond de toutes nos pensées et de tous nos sentiments. Nous l'évoquons dans nos\_croyances, nous le poursuivons dans nos philosophies, nous l'étreignons dans nos amours; l'océan nous en donne l'illusion, et c'est pour cela que l'océan nous émeut ; il se laisse deviner dans le sentier de la forêt, et de là vient le charme; le surnaturel est l'inspiration de l'héroïsme, le secret de la beauté, l'âme des arts, le mot de l'espérance, la goutte de parfum qui empêche la vie de se corrompre. Et voilà l'héritage séculaire que la science moderne envahit par tous les côtés à la fois !

f Nous avions appris à voir dans l'univers une œuvre, ou, comme nous le disions, une création. Les choses nous semblaient avoir un but. On admirait l'adaptation del'or- gane à sa fonction, de l'œil, par exemple à la vue, de la main aux services qu'elle nous rend. On pensait que l'oiseau avait été fait pour voler et que c'est pour cela qu'il avait des ailes. Autant de notions qui sont en train de disparaître ! Là 'où l'on avait adoré des causes finales, c'est-à-dire des intentions, on reconnaît des effets, on constate des résultats. Le monde est ce qu'il est, il est ce qu'il peut, il va se développant selon ses lois propres, et les formes de l'être, les modifications de la vie ne sont

que le produit d'un travail incessant d'évolution et d'adaptation. Plus de dessein dans la nature et, par conséquent, plus de raison d'être des choses si ce n'est le fait même qu'elles sont : vous rendez-vous bien compte du changement que cela jette dans les conditions de la pensée ?

Mais voici qui porte encore plus loin. Tandis que le . darwinisme exclut le surnaturel de la nature, en d'autres termes, tandis que l'observation des faits rend l'hypothèse théologique superflue, l'agnosticisme interdit le surnaturel à l'esprit, humain en lui rappelant comment l'esprit est fait. Il lui dit que l'infini et l'absolu ne sont que des notions négatives, la suppression d'une limite ou d'une condition, et qu'on ne saurait les penser parce que la pensée ne saisit que le déterminé. On ajoute qu'il est vain de parler du commencement ou de la fin du monde, de tels événements échappant nécessairement à l'expérience, — ni de la cause première, ni de l'essence des choses, ni du pourquoi de l'univers, questions qui par leur nature même se dérobent à la: connaissance. - Or ces questions sont précisément celles dont s'occupe la métaphysique. La métaphysique, nous dit-on, a pour objet l'incognoscible ; c'est avouer qu'elle implique 'contradiction, qu'elle est condamnée à se payer de mots !

La métaphysique retranchée, vous croyez que vous êtes seulement débarrassé de spéculations plus ou moins oiseuses. Mais faites le compte de ce qui vous reste. Ignorant volontairement la cause. dernière, la raison d'être, le dessous de quoi que ce soit, vous n'avez plus

que des faits et des enchaînements de faits. Il ne vous est plus même permis de parler, avec Kant, de « la chose en soi », toute distinction entre le fond et l'apparence n'étant qu'une fiction de l'esprit. Et combien d'autres notions qui disparaissent de même ! Quand nous . employons les mots de cause, de force, de but, etc., nous nous représentons les rapports des choses au moyen d'analogies tirées de notre propre manière d'être , nous créons des entités qui n'ont de réalité que celle dont les revêtent les lois de notre intelligence, mais dont une pensée plus exercée a reconnu la vraie nature. Il n'y a pas d& causes, mais seulement des successions de manifestations ; pas de forces, mais seulement des mouvements. Nous ne percevons que des phénomènes, nous les percevons dans les limites de nos cinq sens et sous les formes de la conscience, et s'imaginer pouvoir les atteindre dans leur fond, regarder, pour ainsi parler, ce qu'il y a par derrière, est aus&i insensé que prétendre, sauter hors de son ombre. Qu'est-ce que l'homme lui- même, au surplus, si ce n'est un fait, rien qu'un fait comme tout le reste, et que peuvent les efforts pour - saisir, derrière les manifestations de sa vie, une substance personnelle, un être, un ego? On a beau se débattre pour sortir du cercle infranchissable de la subjectivité, la conscience du moi ne s'élèvera jamais au-dessus d'une valeur phénoménale.

Voilà, selon moi, le livre que M. Guyau aurait dû faire. ou plutôt celui qui reste à faire après celui de M. Guyau. Ce n'est pas le sort des croyances religieuses

seulement qui est en question, c'est la suppression du nui naturel et par conséquent de l'idéal. Car je vous le demande, qu'est-ce que l'idéal sinon la vision d'un quelque chose au delà de la réalité? Et que deviendra l'humanité lorsqu'il ne lui sera plus permis de pratiquer des trouées dans le firmament pour entrevoir l'infini ? Ne sommes-nous pas perpétuellement occupés à reculer les limites qui nous oppressent ? Nous n'aimons que ce qui nous promet plus qu'il ne nous donne. Nous avons soif d'inconnu, de mystère, de surprises. Est-ce l'effet du christianisme? je ne sais, mais nous sommes foncièrement romanesques, et- l'image d'une société qui aurait complètement dépouillé ces sentiments nous paraît aussi peu enviable que la condition des Chinois ou celle des peuplades visitées par Gulliver.

Je me suis quelquefois laissé aller à dire qu'avec le surnaturel disparaîtrait la poésie. Je me suis trompé. Il en restera une et la plus pathétique de toutes, celle de la vie humaine telle que je viens de la supposer, la contemplation de cette ignorance qui se sait ignorance, de ' cet être qui, emprisonné dans les bornes des sens et dans les formes de son intelligence, les a brisées en quelque sorte et se sent là, sur le bord de l'inconnu, simple manifestation du phénomène universel. Avouez qu'une pareille intuition ne serait pas sans grandeur. Je crains seulement qu'il ne lui manque un poète pour en savourer le tragique et pour le chanter. Un poète! mais les poètes de l'avenir sont trouvés, ce seront les Zola.

— Je suis bien aise de vous voir si peu triomphant,

dis-je en me levant du banc où nous nous étions assis, et en me préparant à partir. Vous avez un singulier courage, celui de- regarder les questions en face et d'accepter sans hésitation des faits qui vous répugnent. Pour moi, je n'ai pas encore appris à me dépersonnaliser à ce point. E pur si muove, me répétais-je tout à l'heure tandis que vous proclamiez la mort de l'idéal. Et puis, laissez-moi le dire en terminant, je crois qu'il faut vouloir croire. Je suis persuadé qu'il y a dans le monde deux classes d'hommes, les hommes de bonne volonté et les autres, ceux qui partent de la conscience morale comme de la plus haute et souveraine certitude, et ceux qui la soumettent à la critique et lui demandent ses preuves.

— A la bonne heure, répliqua Montaigu en souriant, voilà qui met fin aux discussions"; il est vrai que cela rend en même temps superflu de les commencer.

Le lendemain, je reçus de Montaigu la lettre suivante :

« Vous avez bien dit, mon cher ami, il y a deux classes d'hommes.

» Vous connaissez ce mot : la passion et le sérieux qui consacrent. Parlant des êtres ainsi consacrés, je pense qu'il y en a de deux sortes, ceux qui veulent rendre leur vie belle et ceux qui veulent savoir le vrai de. tout.

» Les uns se sont éveillés au sentiment du devoir, ils

se sont épris de la perfection morale, ils ont entrevu cet idéal d'existence pure et sainte qui, une-fois apparu, s'empare de toutes les puissances de l'être ; en langage chrétien, ils se sont convertis. Et alors tout s'est conformé chez eux à la sublime vision. Leur attitude intellectuelle n'a plus été celle de la > recherche, mais la défense d'une possession ; leur esprit est devenu moins curieux et moins exigeant; ils admettent avec une secrète complaisance les solutions favorables à leur - nouvelle conception des choses ; ils passent volontiers à côté des objections, ou quand elles se présenient ils évitent de les regarder trop en face ; ils vont jusqu'à faire de certaines violences à leur conscience critique ; préoccupés, je le veux, d'un ordre supérieur de vérités, ils ont perdu de leur loyauté envers le vrai. Le converti a renoncé à la croyance pour la science. — Telle a été mon histoire à vingt ans.

» Les autres ont reconnu l'autorité suprême du vrai ; ils .se sont dit que tout en définitive revient à une question de fait ou de logique, de preuve historique ou de démonstration rationnelle ; ils n'ont pu se convaincre que les vérités mêmes qu'on appelle de foi ou de sentiment échappassent à la nécesssité de se concilier avec les conditions de la pensée et avec les données du savoir. Là où la certitude ne semblait pouvoir êtré atteinte, ils ont appris à se récuser et à demeurer dans le doute. C'est à la science, en un mot, je veux dire à la sincérité de la recherche, à la rigueur de la méthode, à l'évidence des propositions qu'ils ont remis la direction de leur être.

La vie sainte et les croyances sur lesquelles elle repose ne sont par là ni profanées, ni exclues, elles conservent leur beauté, elles restent un idéal et une force, mais elles ne peuvent plus prétendre qu'à une valeur phénoménale. La conception scientifique ramène toutes choses, si l'on ose s'exprimer ainsi, à l'histoire naturelle, et la religion a beau protester, elle rentre comme tout le reste dans la connaissance de lajiature. - Voilà où j'en suis venu à quarante ans. »

Août 1887..

Y

M. RENAN

ET L'HISTOIRE DU PEUPLE D'ISRAËL

M. Ernest Renan nous offre le premier volume d'un ouvrage qui en aura trois ou quatre, qui amènera le récit des destinées du peuple juif jusqu'à l'époque de la naissance du Christ, et qui complètera, en lui donnant son introduction naturelle, cette Histoire des origines du Christianisme dont l'écrivain a enrichi notre littérature. L'entreprise qu'il aborde aujourd'hui n'est pas moins neuve que celle dont le début lit tant de bruit il y a vingt-cinq ans. C'est la première fois .que les résultats de la critique moderne, appliquée aux textes de l'Ancien Testament, sont présentés à notre public français sous cette forme d'une histoire d'Israël, et, ce qui ne gâte rien, avec l'attrait d'un incomparable talent.

Je viens de prononcer le mot de critique moderne. Qu'il me soit permis d'indiquer brièvement la nature de la révolution que l'étude des textes, une fois délivrée du préjugé théologique, a accomplie dans la manière d'envisager l'histoire juive. Il est arrivé à l'Ancien Testa-

ment quelque chose de semblable à ce qui s'était fait - pour le Nouveau. Du moment qu'on avait envisagé les Saintes Écritures des chrétiens comme un recueil de documents historiques, on avait reconnu une notable différence de valeur entre les récits et les lettres apostoliques, connues sous le nom des Épîtres. Les récits n'avaient à aucun degré le caractère d'un témoignage personnel; les lettres, au contraire, quelques-unes du moins, portaient à la fois le nom de l'écrivain mêlé au texte même .et, dans leur contenu, l'irrécusable cachet de l'authenticité. Dès lors la tâche de l'historien. était indiquée ; il devait prendre les documents incontestés et incontestables pour guides, s'attacher aux données qu'il y rencontrait comme à un point fixe, et 'Y ramener les autres écrits pour déterminer le degré de confiance qu'ils méritaient. C'est ainsi, par exemple, qu'on a reconnu pour le fait capital de l'histoire de la primitive -- Église cette lutte de l'universalisme religieux contre le ' christianisme judaïque, que le livre des Actes avait atténué comme à dessein, mais que saint Paul avait accusée dans toute sa gravité.

L'étude des Écritures juives se présentait dans des conditions analogues. D'un côté, des livres historiques dont on ne connaissait ni les auteurs, ni,. par conséquent, l'autorité : de l'autre côté, les écrits des prophètes, portant le plus souvent au front la date de leur rédaction et fournissant des points de repère certains. Partant de là, il était impossible de ne pas être tout de suite frappé de ce fait que le prophétisme ignore ce

qu'on appelle la loi de Moïse, qu'il se meut dans un état social et religieux tout opposé à celui que, sur la - foi du Pentateuque, on avait cru établi plusieurs siècles auparavant. C'étaient deux mondes différents. La loi, contrairement à ce qu'on avait si longtemps pensé, était postérieure aux prophètes. Ajoutons que l'examen des textes soi-disant mosaïques eux-mêmes, ainsi que bien d'autres données historiques, confirmaient ce résultat. Que le mosaïsme, pour ainsi parler, ait été. antidaté par ses fauteurs, c'est aujourd'hui un fait acquis partout olt les études bibliques sont sérieusement cultivées, et le plus grand service que rendra l'ouvrage de M. Renan sera de faire entrer cette conviction dans le courant général des notions françaises.

On le comprendra, du reste : l'accord sur le point capital que je viens d'indiquer n'exclut pas la diversité des sentiments sur bien des questions secondaires. Il est parfaitement certain que Moïse n'est l'auteur ni des cinq livres du Pentateuque qu'on lui a attribués je ne sais vraiment pas pourquoi, ni de la législatipn si compliquée et détaillée que renferment ces livres; mais alors, quel a été le rôle de ce Moïse, et quelle foi peut- on accorder à l'histoire dans laquelle il tient une si grande place? Semblablement pour les patriarches : si les récits de la vie des Abraham, des Isaac, des Jacob, des Joseph, ne soutiennent pas l'examen des textes, est- ce à dire qu'il faille les reléguer dans le domaine des fables? De même que la sortie d'Egypte semble supposer une unité de direction, un chef, un héros, un Moïse,

l'histoire des idées religieuses des Hébreux ne nous oblige-t-elle pas d'admettre, comme point de départ, un culte déjà élevé et pur, ce que M. Renan appellerait le monothéisme de la tente?

M. Renan penche évidemment, dans l'un et dans l'autre cas, pour l'affirmative. Il a reculé devant, l'hypothèse qui, faisant complètement abstraction de la tradition, envisagerait les Hébreux comme un peuple primitivemen t polythéiste et idolâtre à la façon des autres Sémites, et ne verrait dans leur monothéisme que le résultat d'une transformation. M. Renan ne croit pas davantage qu'on puisse expliquer la .sortie d'Egypte sans admettre l'initiative de quelque prophète législateur dont la légende a ensuite grandi la personne jusqu'à en faire le familier d& la divinité. Toutefois, on n'écrit pas une histoire avec des données aussi générales que celles-là, et M. Renan, qui entendait nous raconter les destinées.. d'Israël dès l'origine et par le menu, s'est trouvé en face d'une grave question : comment faire le départ du faux et du vrai dans les traditions hébraïques? La difficulté était encore accrue, en ce qui concerne notre écrivain, par une disposition particulière de son esprit. M. Renan a peine à prendre un parti dans les questions de critique. Un se rappelle combien il lui a fallu d'années pour arri- \ rI' à une conviction sur la valeur du quatrième Evangile, et dans quel état de fluctuation il en est resté au sujet de plusieurs autres écrits et de plusieurs récits du Nouveau Testament. Trop perspicace, trop instruit pour ne pas sentir la force des objections qui s'élèvent contre une

opinion traditionnelle, il se trouve en même temps mal à l'aise dans le doute ; il lui répugne d'avoir à instruire simplement une cause, à constater simplement une lacune dans les témoignages: son âme. a horreur du vide, et alors nous assistons il un spectacle d'un intérêt pour ainsi dire psychologique. L'écrivain se hâte d'oublier les objections qu'il a fait valoir, les résultats auxquels il est parvenu, l'état dans lequel il a laissé les problèmes; il fait usage du document condamné comme s'il ne l'avait pas condamné, du fait apocryphe comme s'il ne l'avait pas déclaré apocryphe. C'est plus fort que lui. Il lui faut à lout prix des affirmations, tout .au moins des hypothèses.

L'histoire du peuple d'Israël devait, plus qu'aucun autre sujet, mettre en saillie le trait que je signale dans la constitution intellectuelle de M. Renan. D'une part, pour matériaux historiques, des relations auxquelles il était impossible d'attribuer aucune autorité, et de l'autre la nécessité, si l'auteur avait voulu s'en tenir aux faits certains, de réduire son premier volume, comme il le dit lui-même, à une page blanche. Nous verrons tout à l'heure que les moyens d'échapper au dilemme n'étaient peut- être pas impossibles à trouver, mais M. Renan a tranché le différend de la manière que je disais tout à l'heure, en perdant volontairement de vue, dans son récit, les sen- , timents critiques qu'il s'était plu à exposer auparavant. Il ne s'en explique pas, il ne s'en excuse pas, il n'est pas même certain qu'il ait conscience de son procédé. C'est un cas d'idiosyncrasie.

On ne pose pas les questions plus nettement que ne

l'ait M. Renan. « Que penser, écrit-il, de l'homme devenu colossal parmi les grandes ligures mythiques de l'humanité, à qui tous les anciens récits font jouer le rôle principal en ce départ d'Israël? T1 est très difficile de répondre. La légende a entièrement recouvert Moïse, et, quoique son existence soit très probable, il est impossible de parler de lui comme on parle des autres hommes divinisés ou transformés, » Et en note: « Moïse au point de vue de l'historicité, ne peut nullement être rapproché de Jésus. Saint Paul admet sûrement Jésus comme un personnage ayant existé; or saint Paul est contemporain de Jésus. Les documents les plus anciens sur Moïse sont postérieurs de quatre cents ou cinq cents ans il l'époque 011 ce personnage a du vivre. »

A deux pages de 1¡'I, le scepticisme va encore plus loin: « Qu'un- fonctionnaire égyptien, lisons-nous, de race mixte, chargé de suneiller ses frères, ait joué un rôle analogue à celui des mulâtres de Saint-Domingue, et ait été l'auteur de la délivrance, cela est possible assurément. Mais, ce qui est possible aussi, c'est que tous ces récits de l'Exode, 011 la fable a pénétré pour une si large part, soient plus mythiques encore qu'on ne le suppose d'ordinaire, et qu'il ne faille, de tous ces récits, conserver que le fait même de la sortie d'Israël de l'Egypte et de son entrée dans la péninsule du Sinaï. » Ceci dit la narration commence, et quel n'est pas l'étonnement du lecteur en la voyant se dérouler, arec quelques points d'interrogation sans doute, mais avec abondance de détails, et comme si nous avions affaire il

des événements simplement 'embellis par la tradition. M. Renan n'ose pas renoncer tout à fait au buisson ardent. Il parle des eaux amères de Mara et de la manière dont on s'y prit pour les rendre potables. Il porte en compte les ressources que les fugitifs purent tirer des objets précieux dont ils avaient dépouillé les Égyptiens. Il indique le lieu où les chefs de l'expédition lui paraissent avoir formé des plans précis pour la conquête de Chanaan. Il arrive même à reconnaître la physionomie de ce personnage qui s'évanouissait tout il l'heure dans les brouillards de la légende; la supériorité militaire dont fit preuve une bande de fuyards sémites dans la région du Jourdain, venait, selon M. Renan, (, des Égyptiens qu'elle comptait dans son sein, en particulier de Mosé, qu'il faut considérer presque comme un Egyptien, et dont le rôle réel fut bien plus, à ce qu'il semble, celui d'un chef à la manière d'Abd-el-Kader que celui d'un révélateur dans le genre de Mahomet ».

Je comprends parfaitement l'embarras. J'admets la perplexité où se trouve un narrateur qui est trop éclairé pour puiser sans scrupule dans les Écritures juives, et qui ne peut guère toutefois traiter comme non avenue toute la partie de ces Écritures qui va depuis Abraham jusqu'à la conquête de Chanaan. Le problème n'était pourtant pas insoluble. On pouvait faire comme Duncker, qui, dans son Histoire de V Antiquité, rapporte les traditions hébraïques comme il rapporte les traditions homériques, c'est-à-dire à titre de légende et sous leur forme légendaire. M. Reuss a suivi une voie un peu différente,

mais encore plus conforme aux exigences de la critique, dans son admirable Histoire des Saintes Ecritures de l'Ancien Testament (en allemand, 1881). Partant de ce fait que l'histoire certaine, l'histoire proprement dite du peuple d'Israël ne commence qu'avec son arrivée dans la région du Jourdain, il n'y rattache l'histoire de Moïse qu'à titre de fiction nationale, et se garde bien d'en tirer autre chose que les plus vagues inductions. Quant aux soi-disant souvenirs de l'âge patriarcal, ils trouvent leur place au moment où l'on doit admettre que l'idylle a déjà pris naissance, et, en partie du mains, revêtu sa forme, c'est-à-dire à l'époque oil la royauté s'établit chez les Hébreux.

L'usage que M.Renan a cru pouvoirfaire des documents dont il repoussait l'autorité i'a conduit à un procédé qui ne paraît guère conciliable avec le sérieux de l'histoire. Voulant donner le tableau d'une époque et les informations lui manquant, il y supplée en généralisant des traits individuels, en érigeant des faits accidentels en usages constants. Jacob, selon la Genèse, épousa Lia et Hachel : « Dans certains cas, conclut M. llenan, le patriarche avait pour épouses en mrme temps deux femmes égales, de sang noble, parfois deux sœurs. » Le récit des couches de Tamar,Ia belle-tille de Juda, donne lieu à cette information: « Dans le cas des jumeaux, l'accoucheuse prenait soin de passer un fil rouge autour du bras qui sortait d'abord. » Le livre de Job fait allusion à certaines pratiques du culte des astres; notre auteur n'hésite pas à se servir de ce renseignement pour carac-

tériser la religion des Beni-Israël, dix siècles auparavant : « L'usage d'envoyer des baisers d'adoration au soleil et à la lune les frappait d'étonnement ; ils étaient tentés de l'imiter. » Une fois en train de suppositions et de génÓralisations, l'écrivain ne s'arrête plus. « Le livre de Job » dit-il, « ne sera écrit que dans mille ans, mais dès l'âge antique où nous sommes, il a dei être pensé. » J'ai quelque peine, je l'avoue, à prendre mon parti de ces manières de faire.

Ce n'est pas que M. Renan n'ait prévu l'objection. A ceux qui n'admettent pas qu'on fasse l'histoire d'un temps sur lequel on n'a rien de certain, il répond qu'on risque, à ce compte-là, de laisser échapper bien des faits précieux. « Les poèmes homériques, dit-il, ne sont pas des livres d'histoire, et pourtant est-il une page plus éclatante de lumière que le'tableau de la vie grecque, mille ans avant Jésus-Christ, qui nous est offert par ces poèmes? Les récits arabes anté-islamiques ne sont pas de l'histoire, et pourtant il est permis de faire, d'après ces récits, des peintures d'une surprenante vérité. Les romans arthuriens du moyen âge ne renferment pas un mot de vrai, et sont des trésors de renseignements sur la vie sociale de l'époque o;(, ils sont rcrils. »

J'ai souligné ces derniers mots parce qu'ils font voir par 0\\ pèche le raisonnement de l'écrivain, et comment. son argumentation se retourne contre lui. Les productions poétiques ou légendaires qu'il cite à l'appui de sa thèse sont, en effet, des sources d'information pour la connaissance d'une époque, mais de quelle époque? De celle où

elles furent composées, et non pas de celle dont elles prétendent nous faire l'histoire. Les poèmes homériques nous apprennent comment le poète et le siècle où il vivait se représentaient les temps antérieurs et les événements qui s'y étaient passés, mais ils ne nous apprennent rien, rien de certain du moins et dont l'histoire puisse faire son profit, sur ces événements mêmes. On y trouve des indices sur les mœurs et la civilisation de la Grèce au moment où le barde inconnu composait ses chants, mais, à moins de s'appeler M. Gladstone, on n'en tirera, pour les faire entrer dans un récit sérieux, ni des faits, ni des tableaux. Si M. Renan avait voulu rester conséquent avec les principes qu'il avait posés, il aurait suivi l'exemple que je lui proposais tout à l'heure, et n'aurait fait figurer la légende patriarcale, dans son volume, qu'à l'article des traditions d'Israël, comme un exemple de la manière dont le peuple se retraçait le passé. Je comprends qu'en parlant des Romains on rapporte l'idée qu'ils se faisaient des origines de leur nation et des premiers temps de leur histoire, mais, je ne puis admettre que, tout en professant de regarder l'Énéide et le premier livre de Tite-Live comme fabuleux, on n'en persiste pas moins à en retenir tels ou tels traits sous prétexte qu'ils offrent une image de siècles reculés.

Je demande pardon à M. Renan d'insister comme je le fais, mais la chose en vaut la peine. Le procédé queje signale a le tort de vicier un très beau livre, et, qui plus est, il tient à l'une des maladies du temps où nous vivons. On ne sait aujourd'hui qu' affirmer ou nier, et

toujours avec le même dogmatisme; onne sait point douter, c'est-à-dire suspendre son jugement là olt manquent les moyens légitimes de s'en former un. On a, comme M. Henan, horreur de la page blanche, et, plutôt que d'en laisser une dans son récit ou dans sa pensée, on la remplit avec des romans comme celui dont est sortie la Vie de Jésus, ou avec des anachronismes comme ceux que j'ai

.. signalés tout à l'heure.

Les défauts et les qualités de M Henan coulent d'une même source, du besoin qu'il éprouve de voir nettement, vivement, de voir à tout prix et alors même qu'il n'y a véritablement pas grand'chose à voir. De là les brillantes couleurs, les vives intuitions qui distinguent sa manière historique, mais de là aussi le besoin que j'ai signalé de suppléer àl'absencè des témoignages et aux pauvretés de la réalité. Je m'explique de la même façon le goût de l'écrivain pour l'interprétation naturelle des miracles. 11 y trouve un moyen de tirer parti de la légende pour sa narration. Si le fait est faux, ne peut-on pas y supposer quelque fond de vérité ? M. Renan a beau ne pas être très certain que Moïse ait existe, cela ne l'empêche pas de se demander si Moïse n'aurait pas profité de quelque effroyable orage pour faire croire à une révélation de Jahvé sur le Sinaï. C'est à un instinct semblable que me paraît enfin obéir l'auteur lorsqu'il se représente ses héros sous une figure si arrêtée, et nous en parle comme s'il les avait personnellement pratiqués. Il a frayé avec Jésus, avec le fin et joyeux moraliste des premiers jours comme avec le géant sombre des derniers.

Il a rencontré saint Paul et n'a pas conçu grande idée de ce laid petit juif. David lui est apparu, et nous n'oublierons plus désormais le teint rose du jouvenceau, ses traits fins et aimables, sa parole douce et aisée. Quelle différence avec Saiil ! Saiil, lisons-nous, avait un tempérament qui le disposait à la jalousie ; le malheureux roi se rongeait intérieurement.

Le besoin de combler les lacunes de l'histoire est si vif chez M. Renan qu'il lui arrive parfois d'insérer dans son récit un détail qui y fait bien, qui complète l'image ou la situation, sauf à nous déclarer en note qu'il n'en faut rien croire. On en trouvera des exemples à la page.413 et à la page 446. Partagé entre les tendances opposées de son esprit, tiraillé entre sa nature d'artiste et sa conscience d'érudit, l'auteur cède à l'impulsion du - moment : il force une pensée, il arrondit, une phrase. Quoi d'étonnant s'il en résulte des contradictions? Voici un passage d'après lequel l'histoire de Samson ne serait pas entrée dans la collection des livres saints sans avoir subi « d'étranges retouches » : le lecteur continue et, vingt pages plus loin, il reçoit l'assurance que cette histoire n'a « pas été retouchée».

En signalant ces peccadilles (car ce n'est pas autre chose), j'ai l'air, je le crains, de vouloir diminuer l'historien ; mais la vérité est que je cherche uniquement à me rendre psychologiquement compte d'une admirable nature d'artiste aux prises avec une matière rebelle. Les imperfections, je le répète, ne sont ici que l'envers des plus beaux dons. Comment se plaindre que M. Renan

voie tant de choses qui nous échappent, lorsque nous devons à cette faculté des récits qui, sous une plume plus sobre, n'auraient jamais été lus ? M. Renan a peut-être trop de penchant à comparer et à généraliser, mais que ses rapprochements ont d'inattendu et dépiquant! L'auteur du récit de la création, clans la Genèse, devient un Darwin inconnu; Abraham, « une sorte d'Ali, brave, généreux, polygame, galant homme. » Ramsès Il est le Louis XIV égyptien. David a eu le même sort que Bonaparte, celui des hommes auxquels l'opinion impose des crimes en vue du programme qu'elle leur a tracé. Il est vrai que, à la différence de Bonaparte, David fut en même temps ce qu'on pourrait appeler le chef du parti clérical. Leslsraé- lites avaient commencé par adorer Élohim, la divinité sans individualisation, après quoi ils se firent, sous le nom de Jahvé, un dieu patriote, national, et dès lors féroee; à peu près, selon M. Renan, comme les Allemands, lorsqu'ils expriment leur confiance dans le secours du Tout-Puissant en disant unser Gott, notre Dieu. Les hommes de la tribu de Dan, ayant pris la ville chana- néenne de Laïs, la réduisirent en cendres et en massacrèrent les habitants. Voilà qui est fort odieux, fait observer M. Renan, mais ce qui est malheureusement fort ordinaire. « Il n'y a pas de race dont les ancêtres aient mieux agi. L'histoire du monde, c'est l'histoire de Tropmann. Si Tropmann eût réussi à se sauver en Amérique, il fi'tt devenu conservateur après avoir été assassin, et il el]t fait, du bien acquis par d'autres, un très brillant emploi. »

M. Renan aime à frôler ainsi les confins de la raison et même du goût.

Je ne voudrais pas terminer cet article, où l'humeur critique l'a, je ne sais comment, emporté sur ma profonde admiration pour l'auteur, sans citer quelques-uns des notables passages dont le volume est semé.

L'embarras est celui du choix. Une caractéristique des trois éléments, grec, romain et hébraïque, de notre civilisation, dans la plus belle manière de M. Renan, est trop longue malheureusement pour l'espace dont je dispose. Voici, en revanche, une vue historique aussi féconde que juste. « Israël aspire à deux choses contradictoires ; il veut être comme tout le monde et être à part ; il prétend mener de front une destinée réelle supportable et un rêve idéal impossible. Le prophétisme et la royauté sont mis, dès l'origine, en opposition absolue. Un Etat laïque, . obéissant à toutes les nécessités des États laïques, et une démocratie théocratique, minant perpétuellement les bases de l'ordre civil, voilà la lutte dont le." développement remplit toute l'histoire d'Iraël et lui donne un si haut cachet d'originalité. »

L'observation suivante n'est pas moins digne d'attentioll. « Les croyances à la spiritualité de l'âme et à l'immortalité, loin d'être un produit de réflexion raffinée, sont au fond un reste des conceptions enfantines d'hommes incapables d'opérer dans leurs idées une analyse sérieuse. L'erreur fondamentale du sauvage est le spiritisme, c'est- à-dire l'opinion niaisement réaliste qui lui fait supposer dans toute, chose complexe un esprit qui" en fait l'unité. »

La dernière page du livre est imprégnée d'une poésie sardonique qui fait songer à Heine. « Nous verrons le brigand d'Adullam et de Siklag (David) prendre peu à peu les allures d'un saint. Il sera l'auteur des Psaumes, le chorège sacré, le type du Sauveur futur. Jésus devra être fils de David ! La biographie évangélique sera faussée sur une foule de points par l'idée que la vie du Messie doit reproduire les traits de celle de David ! Les âmes pieuses, en se délectant des sentiments pleins de résignation et de tendre mélancolie contenus dans le plus beau des livres liturgiques, croiront être en communion avec. ce bandit ; l'humanité croira à la justice finale sur. le . témoignage de David qui n'y pensa jamais, et de la sibylle qui n'a point existé. Teste David cum Sibylla! 0 divine comédie ! »

Toujours Tropmann ! Un Tropmann qui parvient à gagner l'Amérique, telle est la philosophie de l'histoire pour l'éloquent désabusé.

Novembre 1887.

VI

COMMENT IL FAUT LIRE MONTESQUIEU

Montesquieu est une figure énigmatique, presque équivoque. L'un des quatre ou cinq grands noms de notre dix-huitième siècle, mais une physionomie qui reste peu distincte. Une influence sur les esprits et les institutions presque égale à celle de Rousseau, et des ouvrages négligés aujourd'hui.

Négligés, parce que surannés. Il en est dans le nombre dont le genre a passé de mode. Les autres, les plus célèbres, ont souffert de deux choses : ils sont historiques, et l'histoire a depuis changé bien des données autrefois courantes ; ils sont politiques, et la Révolution a transformé les sociétés d'une manière que ni Montesquieu ni personne n'avait prévue. Cependant cela ne suffit pas pour rendre compte de l'ombre qui s'est étèndue sur la renommée de Montesquieu. Son œuvre laisse le lecteur perplexe ; sa personne même est ambiguë- Montesquieu est un esprit éminemment sérieux, qui se

1. Montesquieu, par Albert Sorel, 1887. (Collection des Grands

Écrivains français.) ..

plaît aux plus graves études, qui lit et travaillé énormément, et c'est en même temps un homme de plaisir. L'érudit est galant, le penseur,, libertin. Rien de plus élevé que quelques-unes de ses méditations, rien déplus frivole que quelques-unes de ses productions.

On pourrait noter encore d'autres contrastes. Il est sensible : « Je n'ai jamais vu couler d-e larmes, dit-il, sans en être attendri ; » mais il est aussitôt consolé : « Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. » .

Et tel est son caractère, tels sont ses ouvrages. Montesquieu, au fond, n'en a fait que deux, qui répondent aux deux faces de cette double nature. Il a fait, sous le titre d'Esprit des lois, un travail considérable sur les mœurs et les institutions des peuples. Le volume sur la Grandeur et Décadence des Romains n'en est qu'un chapitre détaché. Et il a fait de petits récits pastoraux, orientaux, mythologiques : le Temple deGnidé, Céphise et l'Amour, Arsace et Isrnénie, le Voyage à Paphos, Les Lettres persanes tiennent des deux genres. On y reconnaît l'historien et le politique. La lettre sur l'état et les mœurs. de la France ressemble à un chapitre de l'Esprit des lois.- Usbeck ne peut traverser l'Asie- Mineure sans signaler la faiblesse de l'empire des Osmanlis, ni toucher à Livourne sans rendre témoignage au génie des ducs de Toscane. Mais il y a aussi un roman dans la correspondance des deux voyageurs, et un roman licencieux. L'auteur se complaît dans les descriptions du sérail et dans la pathologie morale des

eunuques. Cet esprit investigateur a toutes les curiosités, les laides comme les belles. Il en a de singulièrement désobligeantes, selon l'expression de M. Sorel, et en plein Esprit des lois.

Il vaut la peine de lire les contes galants de Montesquieu pour se pénétrer de cette vérité à laquelle nous sommes si rebelles : que la grandeur du grand homme comporte une proportion indéfinie de petitesse. La niaiserie le dispute ici à la fadeur. Le Temple de Gnide, nous apprend la préface, est destiné à faire voir que « notre bonheur n'est jamais si pur qu'il ne soit troublé par des accidents ».

La passion y trouve des accents nouveaux : « Qu'on est heureux quand on tient dans ses bras ce que l'on aime ! » On y rencontre des dialogues comme celui-ci : « Quelquefois Gamiile me dit : Aime-moi. — Oui, je t'aime. — Mais comment m'aimes-tu? — Hélas! lui dis-je, je t'aime comme je t'aimais, car je ne puis comparer l'amour que j'ai pour toi qu'à celui que j'ai eu pour toi- même. »

Et quelles jolies imaginations! « Oit croyez-vous que je trouvai l'Amour? Je le trouvai sur les lèvres de Thémire; je le trouvai ensuite sur son sein; il s'était sauvé à ses pieds, je l'y trouvai encore; il se cacha sous ses genoux, je le suivis... C'est ainsi qu'une tendre fauvette, que la crainte et l'amour retiennent sur ses petits, reste immobile sous la main avide qui s'approche et ne peut consentir à les abandonner. »

La fauvette! J'attendais la fauvette! Sainte-Beuve,

parlant de la pointe érotique chez Montesquieu, a prononcé le nom de Crébillon fils ; il fallait dire : un mélange du chevalier de Boufflers et du chevalier de Florian.

Montesquieu travaillait en ce genre pour les dames aux pieds desquelles il soupirait, mademoiselle de Clermont ou les Brancas. Nous lisons dansées Pensées': « A l'âge de trente-cinq ans j'aimais encore. » Et, dans la préface du Temple de Gnide, écrit justement nel 'mezzo del cammin : « A l'égard du beau sexe, à qui je dois le peu de moments heureux que je puis compter dans ma vie, je souhaite de tout mon coeur que cet ouvrage puisse lui plaire. Je l'adore encore, ' et s'il n'est plus l'objet de mes occupations il l,est de mes regrets. » Voilà pour un côté du caractère et du talent de Montesquieu : « Caton galant et Bru tt%. dameret. » L'autre côté de l'homme et de l'écrivain est considérable,

mais là encore il y a ambiguïté, ce qui fait quel'impres- - - sion n'est pas nette et que l'admiration n'est pas entière.

La cause en est un manque de netteté dans l'esprit de l'écrivain, et par suite un défaut de méthode, la confusion des points de vue.

Montesquieu paraît avoir eu conscience de cette infirmité. « Ma machine est tellement composée que j'ai besoin de me recueillir dans toutes les matières un peu abstraites; sans cela mes idées se confondent; plusieurs traces se réveillent à la fois, il résulte de là qu'aucune trace n'est réveillée. »

Montesquieu commence son livre par une définition de lajoi. Cette définition a été trop vantée. A force de vouloir tout embrasser elle laisse échapper ce qu'il importait le plus de retenir. « Les lois, lisons-nous, sont les rapports nécessaires des choses. » Mais les lois, au sens juridique du mot, et c'est de ces lois-là que l'ouvrage tout entier va traiter, ne sont point des rapports, ce sont des prescriptions qui règlent des rapports.

Après la définition du sujet, vient la division de l'ouvrage. Cette division, elle aussi, affecte la précision scientifique. Ce que Montesquieu appelle l'esprit des lois, ce sont « les divers rapports que ces lois peuvent avoir avec diverses choses ». Et quelles sont ces choses ? Les lois se rapportent, soit à la nature des gouvernements, soit au physique des pays et aux usages des habitants, soit enfin aux divers ordres d'intérêts sur lesquels il est statué : le droit divin, le droit naturel, le droit civil, le droit politique, le droit des gens. Le malheur veut qu'on ait de la peine à retrouver cette division dans la distributiol1 de l'ouvrage. Les sujets chevauchent les uns sur les autres. On 'ne voit guère pourquoi les lois somptua ires ert la condition des femmes sont traitées dans la première partie au lieu. de l'être dans la seconde, pourquoi la seconde s'ouvre par des considérations sur la force défensive et la force offensive des États. Un volume sur quatre est occupé par un chapitre sur le droit de succession à Rome et par un exposé des lois féodales, ce dernier du plus grand mérite, œuvre d'initiateur, mais l'un et l'autre formant digression.

La vérité est que la meilleure manière de lire Esprit des lois sera de n'y chercher qu'une suite de chapitres, qu'une collection d'essais sur la constitution anglaise, sur les rapports des mœurs d'un peuple avec les conditions physiques du pays qu'il habite, sur le commerce, la monnaie, la religion, etc.

Le peu de fidélité de l'auteur au dessein qu'il s'était proposé contribue à la perplexité dans laquelle l' Esprit des lois jette le lecteur. Au lieu de s'en tenir aux rapports des lois avec les conditions dans lesquelles elles se produisent, avec les intérêts qu'elles ont à protéger et avec les matières sur lesquelles elles statuent, Montesquieu mêle perpétuellement le fait, l'explication du fait et les leçons qu'il en tire. Il est tout ensemble historien, philosophe et politique. Et il renverse sans cesse la relation des divers éléments de sa pensée, tantôt partant d 'uii fait pour en donner la raison, tantôt partant d une proposition pour lui chercher des preuves ou d'un précepte. pour lui trouver des exemples.

« Il fallait bien qu'il y eût à Rome des divisions, et, règle générale, toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille dans un État qui se donne le nom de République, on peut être assuré que la liberté n'y existe pas. » C'est le principe général tiré du fait particulier.

« M. Ferry dit qùe les Moscovites se vendent très aisément. J'en sais bien la raison ; c'est que leur liberté ne vaut rien. » Voilà l'usage et son explication.

« Les Bactriens faisaient manger leurs pères vieux à de grands chiens ; Alexandre le leur défendit, et ce fui

un triompbe qu'il remporta sur la superstition. » La conduite d'Alexandre est donnée en modèle.

A qui avons nous affaire ? A une histoire -du droit, à une philosophie de- l'histoire ou à un manuel de politique ?

Un autre trait caractéristique de la manière de Montesquieu est le plaisir qu'il prend à présenter l'analyse des institutions d'un pays sous la forme d'une théorie générale. Le'chapitre de la Constitution d'Angleterre entre dans une foule de détails, il passe en revue les deux Chambres, la couronne, le droit de veto de celle-ci et le droit de contrôle de celles-là, les privilèges des lords, le budget annuel, et tout cela comme un système abstrait, sans seulement nommer la nation qui vivait sous ces lois.

« Montesquieu est un génie 'généralisateur, dit M. Sorel ; c'est sa grandeur et sa faiblesse. Prenons-le pour ce qu'il se donne... Si, dans plusieurs passages, il a voulu que le lecteur .se dît : Voilà l'Angleterre ou voilà Versailles, il a entendu aussi que l'on pensât aux mêmes passages. Voilà ce qui adviendra partout où, dans ces conditions, on agira comme en Angleterre ou à Versailles. Il a désiré que chacun pÙt approprier les types qu'il présentait à des espèces différentes, que l'on ne sût point exactement où l'on était. »

Très fin ét très juste : seulement, j'y insiste, le lecteur ne sait pas toujours ce qu'on lui veut avec ces manières de faire," et la preuve en est que M. Sorel est obligé de le lui dire.

La conséquence de cette généralisation, comme

M. Sorel l'a également reconnu, c'est que tûW, ch-ez Montesquieu, est placé sur un même plan. Il n'y a ni chronologie, ni perspective. Voici un chapitre sur 'l'Angleterre et en voilà un autre sur la Chine. Gélon, roi de Syracuse, une loi de Cyrus, les rois de Rome sont là pêle-mêle avec les Vénitiens et les Polonais, avec Ispahan et Constantinople, avec l'Angleterre des George et la France de Louis XV.

Montesquieu ne tient pas toujours ce qu'il promet. Son erreur, dans sa célèbre doctrine des climats, n'est pas d'avoir reconnu l'influence des conditions physiques d'un pays sur les institutions du peuple qui l'habita. ILest trop évident que des Indous formeront une autre société que des Esquimaux. Ce qu'on a le droit de reprocher à Montesquieu, c'est de n'avoir rien tiré d'important d'un principe donné pour l'une des clefs de l'histoire. On ÇI. voulu, de nos jours, expliquer également la littérature d'un peuple par la nature du sol qu'il foule et des mets dont il se nourrit, et avec encore moins de succès, la part du génie national, dans une œuvre poétique; ne nous donnant de celle-ci que les conditions les plus générales, partant lés moins caractéristiques.

Rien de plus singulier que la manière dont débute ici Montesquieu. Il avait-le goût des sciences- naturelles, et il met à profit son érudition physique et physiologique. Il a remarqué que l'air froid resserre .les extrémités des - fibres extérieures de notre corps, que cela augmente leur ressort et favorise le retour du sang des extrémités vers le cœur. « J'ai observé, dit-il, le tissu extérieur d'une

langue de mouton dans l'endroit où elle paraît, à la simple vue, couverte de mamelons. J'ai vu avec un microscope sur ces mamelons de petits poils ou une espèce de duvet. » Et plus loin : « Dans les pays chauds, la partie aqueuse du sang se dissipe beaucoup par la transpiration. » De ces contractions, dilatations et transpirations naissent les souffrances, les plaisirs, les passions. « Dans les climats tempérés, l'amour, accompagné de mille accessoires, se rend agréable par des choses qui d'abord semblent être lui-même et ne sont pas encore lui. ^ Tout cela pour arriver à quelques chapitres sur l'esclavage, la polygamie et la culture des terres.

M. Sorel a très bien mis à nu le vice de'cette partie du livre de Montesquieu. « Montesquieu n'a pas vu que ces diverses conditions des sociétés humaines, climat, pays, race, ne sont encore que des causes premières, vagues et inaccessibles ; mais il en résulte des causes secondes qui produisent, en accumulant leurs effets, les éléments réels et vivants des phénomènes sociaux, c'est- à-dire les mœurs, les passions, les préjugés, les instincts, le caractère national, en un mot, des individus et celui des peuples que ces individus composent. »

Le grand malheur de Montesquieu, et de celui-là il n'est pas responsable, c'est la distance où il est de nous par beaucoup de ses notions. Il définit la liberté politique le droit de fairé tout ce que les lois permettent. Aujourd'hui, la liberté consiste dans la faculté de contrôler les pouvoirs publics, ou même dans l'exercice d'une part de ces pouvoirs!

M. Sorel appelle quelque part Montesquieu un esprit précurseur. Il' faut s'entendre' Montesquieu a été sur plusieurs questions en avant de son siècle, et il a exerce une influence qui a duré jusque dans le nôtre. Il a le mérite d'avoir fondé la législation sur l'histoire, c'est-à- dire sur les mœurs, sur les éléments relatifs de la société, dans un temps où l'on cherchait, -au contraire, à l'appuyer sur des principes abstraits et absolus. h'Esprit des lois "a contre-balancé le Contrai social. La théorie de la Constitution anglaise prépara la Révolution en présentant l'image d'une monarchie tempérée, elle fit école dans l'Assemblée nationale, il s'en glissa quelque chose dans la Constitution de l'an III, elle triompha avec la Charte de la Restauration, et elle est restée l'évangile du libéralisme jusqu'à 1848, Sir Henry Maine a montré que l'autorité de Montesquieu pesa sur les législateurs des États-Unis lorsqu'ils rédigèrent leur pacte fédéral. Un ouvrage célèbre enfin, celui de Tocqueville, se rattache à l' Esprit des lois par toute son inspiration et jusque par la façon d'écrire.

Que la République française soit aujourd'hui une République parlementaire cela peut être regardé comme un dernier effet des doctrines du philosophe de. la Brède. « Les deux chapitres de l'Espl'it des lois sur l'Angleterre et sa Constitution, dit M. Sorel, ont marqué une étape dans l'histoire des sociétés humaines. »

A la bonne heure, mais il faut ajouter que l'étape a été franchie, et franchie à pas si rapides, dépassée d'un si furieux élan, que l'on est en danger d'oublier les

services rendus. L'Esprit des lois a vieilli, ce qui n'est pas de sa faute, mais ce qui diminue de son intérêt.

Sa théorie de la Constitution anglaise, déjà contestable quand elle fut écrite, n'a plus aujourd'hui aucun rapport avec les faits.

Voltaire déjà, vingt ans avant Montesquieu, avait vanté ce chef-d'œuvre de l'esprit humain :

Aux murs de Westminster on voit paraître ensemble

Trois pouvoirs étonnés du nœud qui les rassemble...

Ah s'écria Bourbon, quand pourront les Français

Réunir comme vous la gloire avec la paix ?

Les deux écrivains ont idéalisé. Il y avait loin de cette savante théorie à la réalité d'un régime dont l'essence était bien la balance des pouvoirs, mais une balance résultant de la lutte, et avec de continuels empiétements réciproques. Le gouvernement si vanté n'a cessé, d'ailleurs, de se modifier depuis lors, et dans un sens toujours plus opposé aux vues des théoriciens. De nos jours, l'autorité royale est exercée en fait par les ministres, et les ministres sont nommés en fait par la Chambre des communes ; la Chambre haute n'est. plus en état de faire contrepoids aux représentants de la nation, et la Chambre basse elle-même a été amenée, par l'extension du suffrage, sous l'action immédiate et la pression des électeurs. La lecture de la partie de ■YEsprit des lois qui se rapporte à l'Angleterre n'a donc plus pour nous que l'intérêt d'un vieux portrait, qui n'a jamais été très ressemblant, et dans lequel

on chercherait vainement désormais quelques traits de l'original.

Mais ce qui a surtout vieilli l' Esprit des lois, — osons le dire, ce qui l'a tué, c'est la Révolution française. Chose grave, Montesquieu, l'historien, le politique philosophe, n'a pas eu le moindre pressentiment du bouleversement qui se préparait. La France était, à ses yeux, vouée à un régime de despotisme paternel. Son livre, avec sa division des gouvernements en despotiques, dont le principe est la crainte, en monarchiques, dont le principe est l'honneur, et en républiques, dont- le principe est la vertu, est aussi loin de nous que la Politique d'Aristote.

Est-ce à dire que Montesquieu soit un homme surfait et que ses livres soient, devenus illisibles? Loin de là, ils sont délectables, mais il faut savoir les lire.

Je les aimerais ne fût-ce qu'à cause de leur auteur qui." s'y peint, et qui en somme reste un bel et rare exemplaire de nature humaine. J'aime cette complexion saine, sereine, heureuse. J'aime cet homme qui s'éveille le matin avec une joie secrète de voir la lumière, que tout intéresse, tout étonne, qui n'a d'ambition que ce qu'il en faut pour prendre part aux choses de la vie, qui prise la médiocrité des conditions et possède la modération de l'arae, qui connaît avec. cela les nobles sentiments, s'émeut du bien et de l'honneur de sa patrie. « Eh ! qui n'aimerait pas cet homme, écrit le chevalier d'Aydie à madame du Deffand, — ce bon homme, ce grand homme,

original dans ses ouvrages, dans son caractère, dans ses manières, et toujours ou digne d'admiration ou aimable?» J'aime cette pointe de poésie, d'autant plus charmante chez Montesquieu qu'elle est discrète. Il avait mis en tête de la seconde partie de son grand ouvrage une belle invocation aux Muses. « Vierges du mont Piérie, inspirez-moi. Je cours une longue carrière, je suis accablé de tristesse et d'ennui. Mettez dans mon esprit ce charme et cette douceur que je sentais autrefois et qui fuit loin de moi. » — « J'avoue mon goût pour les anciens, écrit-il dans le journal de ses pensées ; cette antiquité m'enchante, et je suis toujours prêt à dire avec Pline : — C'est à Athènes que vous allez, respectez les dieux. »

J'accepte la philosophie de l'histoire dans la mesure où Montesquieu la conçoit lui même, faisant la part aussi II: large qu'il le faut à l'individu et à la contingence, mais se refusant à voir dans les choses humaines une mêlée sans ordre, des accidents sans lois. « Il y a, selon lui, des causes générales' soit morales, soit physiques; tous les accidents sont soumis à ces causes, et si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un État, il y avait une cause générale qui faisait que cet État devait périr par une seule bataille. »

S'il y a du mérite pour un théoricien à ne pas être doctrinaire, Montesquieu a ce mérite. On n'a pas plus de liberté d'esprit que lui, on n'est pas plus détaché de ses propres principes, pas moins esclave de ses propres prédilections. Peu s'en faut qu'il n'ait çà et là une

saveur de Machiavel. « Quand Montezuma s'obstinait tant à dire que la religion des Espagnols était bonne pour leur pays et celle du Mexique pour le sien, il ne disait pas une absurdité, » — « Ce ne fut que la victoire qui décida s'il fallait dire la foi punique ou la foi romaine. » Montesquieu, dit M. Sorel, voit le monde-, non tel qu'il devrait être, mais tel qu'il est et se comporte.

Je goûte le genre d'esprit de Montesquieu. Il l'a défini sans le savoir. « Ce qui fait une grande pensée, c'est lorsqu'on dit une chose qui en fait voir un grand nombre d'autres, et qu'on nous fait découvrir tout d'un coup ce que nous ne pouvions espérer qu'après une grande lecture. » Impossible de mieux exprimer le plaisir que Montesquieu fait éprouver : celui de la découverte, de l'inattendu. Fin, mais surtout sensé, plus ingénieux que brillant. L'esprit qu'il a n'est pas dans le mot, mais dans la chose. Il excelle dans le rapproche- , ment historique, dans la généralisation imprévue.

Il n'est pas jusqu'à sa manière d'écrire qui me plaît. Ce n'est peut-être pas un modèle à recommander ; ces phrases coupées, ces alinéas qui se suivent sans se lier, sont sans doute de moins de mérite et de moins d'effort que le beau discours continu et enchaîné. On se trouve ainsi dispensé de la plus difficile partie de l'art, les transitions. Mais cette façon de dire va à Montesquieu, qui en est le créateur ; elle convient à l'abondance de ses vues; c'est la forme même de sa pensée et de son talent.

Montesquieu, j'y reviens, n'est donc pas seulement

un nom, et son œuvre n'est pas seulement un monument historique : il est exquis, à la seule condition, -d'être pris moins pour un docteur ès sciences politiques que pour un moraliste ; moins pour un historien, qu'on me passe le mot, que pour un anecdotier. Il y a du -La Bruyère et du Montaigne chez lui, du Montaigne surtout, dont il est le vrai frère jumeau. Un chapitre comme celui qui est intitulé « de l'éducation dans les monarchies », un portrait comme celui du décisionnaire des Lettres persanes, auraient pu trouver place dans les Caractères et les Mœurs de ce siècle, mais le plus souvent on croit lire les Essais. C'est chez les deux Gascons les mêmes grandes lectures, la même manière de citer les anciens, le même goût pour le saugrenu dans l'histoire et les voyages, les mêmes courses à travers champs, la même philosophie toute d'expérience, le support des travers, la mondaine sagesse.

Plus on allait, plus on risquait de devenir injuste pour Montesquieu; j'ai dit pourquoi : ce qui a vieilli chez lui est destiné à vieillir toujours davantage. Il importait donc qu'on le remît à sa place pendant qu'il en était encore temps. Tous ceux qui comme moi conservent au seigneur de la Brède une place dans leurs affections se réjouiront de la bonne fortune qui vient de lui arriver. Le petit volume, de moins de deux cents pages, que M. Sorel lui a consacré, est tout simplement un chef-d'œuvre. L'écrivain y est raconté, analysé, discuté avec ]a compétence de l'historien et avec la sympathie d'un bon esprit pour

uQ bon esprit. Peut-être l'écrit est-il tenu sur un ton trop apologétique, mais ce n'est qu'affaire de ton, et qui ne nuit en rien à l'impartialité des jugements. Voilà Montesquieu mis à sa vraie place dans notre littérature, à sa place définitive, et grâce à un privilège qui n'échoit qu'à bien peu : celui d'avoir ses traits fixés dans une œuvte d'art. Une simple statuette, si l'on veut, mais de main 'd'ouvrier.

VII

DU GOUVERNEMENT DÉMOCRATIQUE t

Sir Henry Maine ni ses travaux ne sont inconnus en France, où il a obtenu la distinction d'associé étranger de notre Académie des sciences morales et politiques. On n'est point au courant des réformes législatives accomplies dans l'empire anglais des Indes si l'on ignore l.a part qu'y a eue ce profond jurisconsulte, et l'on ne s'est pas occupé de l'origine des sociétés et des antiquités du droit sans savoir ce que ces questions doivent aux recherches de ce savant historien. Sir H. Maine est à la fois un-érudit et Un penseur : comment s'étonner de l'empressement avec lequel ses compatriotes ont accueilli un livre de lui sur les problèmes qui se montrent aujourd'hui à eux si envahissants, la démocratie, sa nature et son avenir?

J'ai quelque peu altéré le titre de l'ouvrage en le traduisant; sir H. Maine fait une distinction, en effet, entre cequ'ilappellele gouvernement populaire et la démocratie.

1. Popular Governrnent, four essays, by sir Henry Sum- ner Maine; Londres, 1885. Sir H. Maine est mort le 3 février 1888.

Par gouvernement populaire il entend le gouvernement des États où le pouvoir exécutif est considéré comme l'agent et le serviteur de la nation, un caractère général qui n'est, d'ailleurs, point incompatible avec de grandes différences de formes. L'Allemagne, par exemple, tout en repoussant le principe dont nous parlons, n'a pu s'y soustraire entièrement, et l'Angleterre, bien que formant une monarchie, est le pays où le pouvoir se trouve le plus effectivement surbordonné à la volonté nationale. La démocratie, d'après cette distinction, ne serait qu'une des formes du « gouvernement populaire », le régime des pays où le pouvoir est aussi directement que possible exercé par la multitude. Le suffrage universel nommant une Convention qui délègue à son tour, mais retient sous son contrôle l'autorité exécutive, le mandat impératif, le plébiscite et le referendum, tels sont les procédés par lesquels le régime démocratique cherche à réaliser son idéal, à savoir le gouvernement de la nation par la multitude, le gouvernement du pays par tout le monde.

La distinction dont part sir H. Maine ne doit pas être perdue de vue si l'on veut comprendre son dessein. L'auteur ne se pose nullement en partisan du gouvernement autocratique ou oligarchique, il ne repousse nulle part le principe moderne de la souveraineté du peuple ; ce qu'il combat sous le nom de démocratie, c'est uniquement une application du principe dont il s'agit plus rigoureuse que ne le comportent selon lui les conditions du gouvernement ; ce qu'il regarde comme impraticable, c'est la théorie de legalitari§me poussée dans la pratique

jusqu'à ses dernières conséquences logiques ; c'est, en un mot, cette forme inorgànique et inarticulée de l'État où la masse décide de tout par la seule vertu de son poids.

On ne peut, d'un autre côté, se dissimuler que cette forme extrême du gouvernement populaire à laquelle sir H. Maine a réservé le nom de démocratie ne soit celle vers laquelle les sociétés européennes sont aujourd'hui entraînées. Il y a dans l'application de la logique pure à la politique je ne sais quelle fascination, dont on reviendra peut-être un jour,'mais qui, en attendant, se fait sentir chez tous les peuples civilisés. L'Angleterre, qui a si longtemps été notoire pour son dédain des principes abstraits, se distingue à l'heure qu'il est par l'empressement avec lequel elle cède à leur tyrannie. Sir- H. Maine l'a senti et son livrè prend ainsi une portée quelque peu différente de celle qu'il avait lui-même paru lui assigner ; sous le nom de gouvernement populaire, c'est bien la tendance démocratique en général qu'il s'est proposé d'étudier.

1

Le malheur du gouvernement démocratique, c'est qu'il se considère comme l'effet d'un droit naturel de l'homme et comme un idéal que toute société est tenue de poursuivre en vertu de la dignité humaine. Le suffrage universel, pour le plus grand nombre de ses sectateurs, est affaire de foi. On y croit, on le célèbre, on le prêche

comme on ferait d'une religion. Il en résulte que le point de vue auquel il faudrait se placer pour en tirer un régime viable se trouve faussé. On oublie que le premier besoin d'un peuple n'est pas d'exercer des droits politiques, mais de vivre sous un gouvernement stable et protecteur. On méconnaît que les libertés politiques ne sont pas la fin de la société, mais seulement des garanties. Imbu, comme on l'est, de l'idée que la République est la forme suprême, la forme absolue de l'institution sociale, on attribue à ce régime des vertus surnaturelles. En vain a-t-on été averti du contraire par des expériences également cruelles et répétées, on s'imagine être arrivé à quelque chose de si définitif, avoir construit le navire d'après des principes si simples et si certains, que le passager peut désormais se rire de la tempête. Eh bien, non, répond avec beaucoup de force sir H. Maine ; le gouvernement démocratique n'a, comme les autres gouvernements, qu'une valeur relative ; il a, comme eux, des fonctions à remplir, et c'est une question de savoir si, à côté des avantages qu'on ne saurait lui disputer, il n'a pas des inconvénients qui lui sont propres.

Bien loin de constituer la réalisation absolue d'un principe absolu, la démocratie n'est jamais, quoi qu'elle fasse, qu'un expédient, un à-peu-près et en définitive un assez grossier à-peu-près. Les hommes sont électeurs, mais les femmes ne le sont pas. Le citoyen commence à jouir de ses droits politiques à vingt ans : pourquoi à vingt ans plutôt qu'à dix-neuf ou à vingt et un? L'oracle est tenu pour infaillible, mais on en attend

des réponses diverses selon qu'on le consulte au scrutin de liste ou au scrutin d'arrondissement. Le prétendu gouvernement de tous, enfin, n'est que le gouvernement de la majorité, c'est-à-dire, en principe, le gouvernement de la moitié des électeurs plus un, — mode de faire névitable, je le veux bien, conséquence forcée de toute votation, je suis le dernier à le nier, mais conséquence assez étrange, assez paradoxale pour prouver que le suffrage universel n'est que l'un des expédients imaginés par la société pour résoudre le problème du gouvernement. Heureux encore s'il ne risquait pas d'être encore autrement faussé. Mais la démocratie a de tout temps passé pour être exposée à un danger spécial, celui de la . démagogie. Il y a sous ce régime, aussi bien que sous les autres, et, pour des causes faciles a comprendre, beaucoup plus que sous les autres, il y a des meneurs et par conséquent des menés. Les ardents, les ambitieux, les beaux parleurs, ceux qui ont fait de la politique leur profession, organisent les assemblées publiques, dictent les programmes et commandent les votes. Le. gros du pays se laisse faire, parce qu'il n'a pas, lui, le loisir d'y regarder de plus près. Il donne de confiance sa voix au gouvernement du jour et à ceux qui se disent d'accord avec lui. Il n'en est pas moins vrai qu'ainsi entendue la représentation du pays manque de vérité. Elle s'appuie sur une fiction analogue à celle des communions religieuses qui, professant le principe du libre examen, supposent une foi raisonnée chez leurs sectateurs, comme si en réalité la masse des fidèles ne croyait pas toujours ce que

croient ses conducteurs spirituels. Mais le mensonge, dans ce monde, a une fâcheuse tendance à percer. Obéissant à leurs instincts de turbulence et à leur besoin d'agitation, les chefs de file ne tardent pas à froisser les populations, à inquiéter les intérêts, à provoquer les résistances. Une contre-révolution, dans ces cas-là, n'est jamais bien loin, et voilà encore une fois que tout est à recommencer !

Il

Je suis fort éloigné de méconnaître les avantages du régime démocratique ; je me demande même si l'écrivain qui nous occupe leur a fait la part assez large. Il est certain qu'en mettant le pouvoir aux mains de tous ou, pour parler exactement, aux mains du plus grand nombre, la démocratie le rend plus inattaquable. La pyramide est placée sur sa base et résiste mieux aux efforts qui chercheraient à l'ébranler. La royauté, l'oligarchie n'ont pas de forces propres ; il suffit que le pays se prononce contre elles pour qu'elles perdent et leur droit d'être et leurs moyens de résistance, tandis qu'en s'ap- puyant sur les suffrages de la nation un gouvernement a pour lui à la fois le droit et la force. C'est en ce sens que le gouvernement démocratique est en effetle dernier mot de la politique. On se sent, avec lui, arrivé au tuf, — ce qu'un affreux réactionnaire exprimait à sa façon en disant qu'une fois au fond du fossé on ne saurait rouler plus bas ! Mais je parle ici sérieusement, et je recon-

nais que la nature même des gouvernements populaires constitue une garantie contre les révolutions. Une garantie absolue ? Pas tout à fait, car on a vu des démocraties abdiquer et des Républiques confisquées.

Un second avantage des gouvernements démocratiques c'est qu'ils sont moins exposés à de certains abus. Les moyens de contrôle étant plus nombreux et la publicité étant plus grande, les désordres financiers, par exemple, et les actes de favoritisme ont plus de peine à se dissimuler. C'est une erreur de croire qu'une République coûte moins qu'une monarchie ; elle coûte, au contraire, beaucoup plus cher, et les dépenses, pour être librement consenties Et librement contrôlées, ne sontpas nécessairement bien entendues, mais enfin on sait où va l'argent, ce qui est bien quelque chose.

On n'est pas juste envers la démocratie lorsqu'on ne lui accorde pas, outre les avantages matériels que je viens de dire, certaines supériorités de l'ordre intellectuel et moral. Si c'est peut-être son tort d'être un fruit de la pensée abstraite, et par suite d'en appeler trop peu à l'imagination des masses, de manquer du solide fondement que trouve la chose publique dan's les traditions, les habitudes et les préjugés populaires, — si. c'est là le côté faible de la République démocratique, il ne faut pas l'oublier, c'est en même temps sa force. Elle répond par là à une tournure de l'esprit moderne ; abstraite et rationnelle comme elle l'est, elle résiste mieux au genre de critique qui s'applique à tout aujourd'hui.

J'en dirai autant de l'esprit d'égalité. L'égalitarisme

n'est pas une très belle chose, ni très légitime en soi. Il est absurde parce qu'il va à l'encontre du fait de nature, qui est l'inégalité. Il est vilain, car il est la plupart du temps l'effet de l'envie, la plus basse des passions humaines. Mais, pour être basse, cette passion n'en est pas moins très commune, quasi universelle, et ce n'est pas une médiocre force pour la démocratie que la satisfaction qu'elle donne à un sentiment si général et si ardent.

III

Sir H. Maine, je l'ai dit, n'est point en principe l'adversaire du gouvernement démocratique, ce qui reviendrait, d'ailleurs,- et de son propre aveu, à mettre en doute les conditions d'existence de presque tous les États modernes. Nous verrons plus loin qu'il se plaît, au contraire, à faire ressortir la sagesse des institutions dela plus puissante des démocraties contemporaines. Mais si ' toute forme de gouvernement a ses avantages, toutes ont aussi leurs inconvénients, leurs faiblesses, leurs dangers., et sir H. Maine, il le faut avouer, est surtout frappé lies vices inhérents au régime qui remet la chose publique à la sagesse de la multitude.

Bentham, le père, du radicalisme anglais, prétendait que, chacun étant le meilleur juge de ses intérêts, il suffit.de transférer le pouvoir à l'ensemble des citoyens pour que les intérêts de la communauté soient assurés. Il est impossible, selon lui, qu'un pays abuse de ce pou-

voir, puisque ce serait aller à rencontre de son bien-être. Mémorable exemple des paralogismes par lesquels on agit sur les foules ! Spécimen instructif de ces raisonnements à la fois spécieux et grossiers à travers les mailles desquels s'échappe la réalité des faits! Et d'abord il est faux, en thèse générale, qu'un homme soit le meilleur juge de ses propres intérêts : rien, au contraire, n'est plus commun que de rencontrer des individus qui gèrent leurs affaires en dépit du bon sens ; ce sont, dans la vie privée, l'intelligence et le succès qui forment l'exception. Mais, à part la fausseté du principe sur lequel repose l'argument de Bentham, il y a des causes particulières qui rendent les masses inhabiles à gérer les intérêts généraux d'un grand pays.

Les trois branches principales du gouvernement sont l'administration intérieure, les affaires étrangères et les finances. Arrêtons-nous à ces deux derniers départements et voyons quelle aptitude la démocratie apportera à la gestion de ces grands intérêts nationaux.

J'incline à penser, pour ma part, que les développements de la démocratie auront pour effet de supprimer, à peu de chose près, les relations extérieures des gouvernements. Les masses se sentent instinctivement incompétentes dans un ordre de pensées et de résolutions qui supposent les connaissances historiques, le maniement des hommes, le tact, la prudence, la discrétion. Et parce qu'elles se sentent impropres à l'action diplomatique, les masses ont une tendance à s'en défier. L'habileté du négociateur lui semble, ou chose de pure convention, ou

savoir-faire suspect. Mais il est une raison encore plus décisive de l'aversion démocratique pour tout ce qui a été considéré jadis comme le rôle- des grands États, pour la gloire, la puissance, l'influence, les agrandissements. - C'est que tout cela signifie la guerre, et c'est que les démocraties sont nécessairement pacifiques. Un peuple dont toute la jeunesse est vouée au service militaire est un peuple qui redoute ce service, qui désire l'abréger autant que possible, en diminuer les corvées et les périls. Un peuple, dans ces conditions, n'est pas outillé pour la guerre politique; cette ultima ratio des différends entre les États. Il évitera donc ces différends; il se renfermera dans la sphère de ses intérêts domestiques ; heureux, si, à cette école de sagesse égoïste, d'humilité volontaire, il ne perd rien des vertus patriotiques elles-mêmes!

La démocratie est impropre à la politique^ elle a la vue courte ; elle manque de suite et de secret. Mais enfin, à la rigueur, on peut considérer la politique comme un luxe que les États ont le droit de réduire à sa plus ' simple expression. Il n'en est pas de même des finances, dont la bonne gestion est tout ensemble la condition et la mesure de la prospérité générale. Or, il est de fait, que les sociétés démocratiques sont les plus endettées, et il est manifeste que la cause de leurs embarras est la provocation de tout le monde à des dépenses publiques dont chacun.espère profiter. L'attitude de l'État au regard des intérêts matériels, on ne l'a pas assez remarqué, a complètement changé depuis quelques années. L'État, selon la notion libérale, n'avait d'autre mission que de \_prô-

téger les efforts privés, en laissant d'ailleurs chacun se tirer d'affaire par lui-même. L'État moderne, l'État démocratique se tient, au contraire, pour chargé de faire vivre les citoyens. Aux uns, il distribue les innombrables places, petites et grandes, dont la centralisation lui remet la disposition; nous avons vu, en France, la curée de 1830", nous assistons aujourd'hui à la curée républicaine déguisée sous le nom d'épuration. Il y a pour d'autres les travaux publics et les concessions avantageuses que ces travaux comportent. Le prolétaire, lui, a les bourses d'enseignement, les secours en cas d'accident, les chantiers nationaux en cas de chômage, l'assistance publique, etc. La moitié de la nation vit du budget.

Il semble que la démocratie dût être par excellence le gouvernement à bon marché : c'est le contraire qui est vrai ; il semble également que la démocratie dût être avant tout un régime de liberté ; mais ici encore les faits ne sont guère d'accord avec la théorie.

La notion même de la liberté semble en train de disparaître du milieu de nous. On entendait jadis par liberté la faculté pour le citoyen de se mouvoir dans le cercle de son activité personnelle, sans autres restrictions que celles qui lui étaient imposées par les droits égaux :de ses semblables.. Le mot a pris peu à peu une autre acception; il ne s'applique plus qu'aux libertés politiques, lesquelles, comme nous le disions plus haut, n'ont .pourtant d'autre prix que de former la garantie des -droits civils. Et la confusion ne s'est pas arrêtée là. Depuis le jour où la nation, maîtresse de ses destinées,

n'a plus eu à revendiquer ses droits contre une autorité qui les lui contestait, le mot de liberté a subi une nouvelle transformation ; il désigne le pouvoir politique ; on se croit d'autant plus libre qu'on a une part plus grande ou plus directe à la direction des affaires publiques. Enfin, dernière perversion du sens naturel des termes, le pouvoir politique lui-même se traduit par l'empire, quelquefois par le despotisme de la majorité, et la liberté dont on continue à invoquer le nom n'est plus autre chose que le droit pour le parti le plus nombreux d'écraser celui qui a été vaincu au scrutin. Le libéralisme, qu'il est de mode aujourd'hui de dédaigner, ne l'entendait pas ainsi ; la théorie libérale ne connaissait pas ce cri sauvage de vae victis qu'on entend retentir aujourd'hui au fond de toutes nos controverses; elle impliquait le respect des minorités et de leurs droits; elle tenait le gouvernement, quelles que fussent les mains qui en exerçassent les fonctions, pour la chose de tous.

Sir H. Maine exprime quelque part cette pensée que la liberté est la source de l'inégalité des fortunes, — un mot extrêmement juste, et qui n'a besoin que d'être généralisé pour nous donner l'explication des répugnances que la démocratie ne cherche guère aujourd'hui à dissimuler lorsqu'on lui parle de liberté. La démocratie est essentiellement égalitaire. Le suffrage universel, qui repose sur le droit de tous les citoyens à prendre part à la gestion de l'Etat, ne suppose-t-il pas nécessairement la capacité de tous à exercer cette fonction ? Quoi de plus naturel d'ailleurs que la tendance des masses, engagées

comme elles le sont, dans un grand effort pour s'empa- - rer des positions sociales qui leur paraissaient fermées jusqu'ici, quoi de plus naturel, dis-je, que la tendance à nier et, autant que faire se pourra, à supprimer les différences -entre les hommes? Pourquoi, parmi les êtres humains, les uns seraient-ils plus riches et auraient-ils plus de loisir et de jouissance que les autres? Quant aux supériorités d'intelligence, de moralité, de santé même et de force corporelle, l'égalitarisme en fait abstraction ou se flatte d'en venir à bout par les progrès de l'instruction et de l'hygiène. Il n'en est pas moins vrai, en attendant, que la nature continue à faire les hommes profondément dissemblables, des forts et des faibles, des honnêtes gens et des vicieux, des génies et des idiots, des travailleurs et des fainéants, et il est incontestable que, plus les institutions sont libres, c'est-à-dire plus elles abandonnent chacun au développement de ses aptitudes natives, plus les différences s'accentuent. De là l'aversion sourde, instinctive, mais, au fond, parfaitement conséquente de la démocratie pour les théories libérales.

IV

L'étude de la démocratie a conduit sir H. Maine à l'observation d'un des caractères les plus frappants des gouvernements modernes, l'innovation perpétuelle. Ce n'est pas que le besoin de changement soit un trait constant de la race humaine. Le monde mahométan, le

monde hindou, le monde chinois y sont étrangers. En Angleterre même, rien de pareil avant les soixante der nières années. « A l'époque, dit sir H. Maine, où le gouvernement populaire anglais attirait l'admiration des classes éclairées dans le monde civilisé, sous nos rois hanovriens, le Parlement s'occupait de contrôler l'action de l'exécutif, il discutait la politique étrangère, il était le théâtre de violents débats sur la conduite de la guerre, mais il ne légiférait presque pas. » L'esprit d'innovation est un fruit de la Révolution française, ce qui s'explique d'ailleurs par le génie même de cette révolution, c'est- à-dire par le besoin de ramener les institutions à un type rationnel. Les gouvernements jusque-là avaient été des gouvernements de fait, travaillant surtout à se maintenir et à s'agrandir, et ne subissant d'autres modifications que celles qui leur étaient imposées par les événements. Les gouvernements aujourd'hui se piquent d'être des gouvernements de droit ; la raison est appelée à transformer l'état de choses donné par l'histoire, à pénétrer tous les détails de la vie publique. Principe révolutionnaire s'il en est, mais principe qui, une fois entré dans les pensées d'un peuple, y exerce un empire irrésistible, et qui possède en même temps une immense force de propagande. La donnée révolutionnaire française a passé en Angleterre, olt elle est en train de transformer la constitution ^ historique du pays; du plus au moins, elle s'est emparée de l'Europe entière ; elle est l'âme de l'histoire politique de ce siècle.

Ce que l'Angleterre a apporté, pour sa part, au mou-

vement que nous décrivons, ce sont les institutions parlementaires. Une fois né, le besoin d'idéalité en politique a trouvé son instrument dans les assemblées délibérantes, ou, si l'on veut se représenter la chose autrement, une fois les assemblées délibérantes consti- tuées, le rationalisme politique a fourni un aliment à leur activité en leur assignant la tâche de ramener le fait à une conformité toujours plus étroite avec l'idée abstraite, et, pour cela, de tout remanier, de remanier sans cesse.

La publicité des débats politiques a grandement contribué à attiser encore le besoin d'innovation. Les Chambres sont devenues un théâtre sur lequel l'éloquence déployait ses plus nobles efforts, sur lequel les partis engageaient-une lutte dont. le sort du pays était le prix. Comment se soustraire à la séduction d'un spectacle aux péripéties duquel chaque citoyen se sentait en quelque mesure associé? Nous en sommes venus là que les débats des Parlements sont aujourd'hui pour une quantité de personnes, et justement pour les classes les plus intelligentes et les plus actives, l'une des nécessités, et, s'il faut tout dire, l'un des plaisirs les plus vifs de la vie. On ne saurait plus s'en passer. Que le théâtre ferme ses portes, ou seulement que l'intérêt de la représentation languisse, « la France s'ennuie », s'écrie un tribun, et peu s'en faut que le public n'appelle la tempête à cette seule fin de se divertir.

Décrire un pareil état de choses, c'est en marquer les inconvénients, pour ne pas dire les périls. Les délibéra-

tions des corps publics portent de 'plus en plus sur les questions de politique pure, c'est-à-dire sur les principes de gouvernement. La recherche de l'innovation constitutionnelle prend la place de l'amélioration insensible et de ce souci des intérêts positifs du pays qui concernent le bien-être de tous. A remettre sans cesse les institutions nationales en question, celles-ci n'ont plus le temps d'entrer dans la vie du peuple, d'y pousser des racines, de se concilier les longs .attachements. On perd de vue ce principe que les meilleures formes de gouvernement ne sont pas celles qui se justifient le mieux en théorie, mais celles qui conviennent le mieux à une nation telle que l'ont faite son génie et son histoire. Ajoutons, enfin, que le système risque de tourner contre lui-même. Si le spectacle a ses grandes .scènes, il a aussi, et, grâce à la contention des partis, il a de plus en plus son remplissage, ses bavardages et ses misères. Après s'en être amusé, passionné même, le public est parfois bien près de s'en dégoùter. L'innovation est souvent nécessaire, partant bienfaisante; il faut que le droit, c'est-à-dire l'idéal, pénètre de plus en plus le fait, c'est-à-dire la nature et l'histoire; mais il est impossible que l'innovation à l'état permanent, que l'innovation purement logique et rationnelle ne trouble pas la vie nationale. Elle blesse les habitudes, elle choque les préjugés, elle inquiète le besoin de stabilité qui est aussi 'un besoin légitime. Poussés à bout par l'esprit révolutionnaire, les peuples prennent une fringale de silence, de repos, d'autorité et, pourquoi ne pas le dire, de dictature. Exercé comme il l'est

aujourd'hui chez nous, le parlementarisme est une institution qui menace de se dévorer.

V

Aux yeux de beaucoup de lecteurs, la partie la plus intéressante du volume de sir H. Maine sera le chapitre qu'il a consacré à une comparaison entre la Constitution des États-Unis et celle de l'Angleterre. C'est là que ses observations trouvent leur correctif et leur complément. L'auteur, fon est bien forcé de le reconnaître, n'est point opposé au gouvernement démocratique comme tel; il lui demande seulement qu'au lieu de s'abandonner aveuglément aux conséquences de son principe, il s'entoure de garanties contre les défauts qui lui sont propres.

La pensée de. sir H. Maine est que la Constitution anglaise est entrée dans une période de décadence; devenue infidèle à son génie en glissant vers le gouvernement populaire direct, elle menace ruine, tandis que la Constitution américaine a réussi à rendre la démocrat ie viable en empruntant ses institutions à la monarchie britannique telle qu'elle existait encore à la fin du siècle précédent.

Détachés de la mère-patrie et obligés de se donner un gouvernement, les Etats-Unis prirent naturellement pour modèle les institutions qui leur étaient familières, et qui passaient alors dans le monde civilisé pour l'idéal de la sagesse politique. Il est vrai que deux des éléments, et des éléments principaux de la Constitution anglaise leur

faisaient défaut. Ils n'avaient ni royauté héréditaire pour exercer le pouvoir exécutif, ni aristocratie pour former une Chambre haute. Ils n'en restèrent pas moins fidèles au type qui flottait devant les yeux de leur esprit, et ils suppléèrent au souverain par un président, et à la Chambre des lords par un Sénat1.

Sir H. Maine, fait très justement remarquer que la monarchie anglaise, à l'époque de la déclaration d'indépendance, n'était pas plus celle des deux -premiers George que celle de la reine Victoria. George III n'avait abandonné la direction des affaires publiques, ni -à des ministres appuyés sur le parti qui avait triomphé à la Révolution, comme avaient fait ses prédécesseurs, ni, comme il arrive aujourd'hui, à un Parlement maître de faire et de défaire les cabinets. Il entendait gouverner par lui-même, et il réussit longtemps à maintenir les privilèges de la couronne contre les envahissements du Parlement. Tel fut le modèle auquel s'attachèrent lés. fondateurs de la Constitution américaine en mettant àJa tête de leur République, non pas un magistrat impuissant et irresponsable, mais un personnage investi de la tota-Clité du pouvoir exécutif, commandant en chef les armées de terre et de mer, concourant avec le Sénat à la signature (les traités et à la nomination des principaux fonctionnaires, exerçant un certain droit de veto sur les résolutions du Congrès, enfin .et surtout, dispensé de

1. L'exactitude historique de ces vues a été contestée par

M. Boutmy, dans quelques pages de ses Études de droit constitutionnel, 28 éd., 1888., - - -.

-comparaître devant les Chambres dans la personne de ses ministres et évitant par là de donner prise directe sur son administration, de livrer- les actes du gouvernement à une critique incessante, de laisser, par une pente irrésistible, le pouvoir exécutif passer aux mains du Parlement. La seule garantie, sauf le cas de mise en accusation, contre une autorité aussi considérable est le terme de quatre années \_qui lui est assigné ; encore le président peut-il être réélu pour un second terme de quatre années, et pouvait-il, à l'origine, l'être indéfiniment. La présidence des États-Unis, dans la pensée des Madison, des Hamilton, des Jay, était une sorte de souveraineté élective telle que l'Europe en possédait naguère deux ou trois exemples..

L'événement, en ce qui concerne l'institution présidentielle, n'a pas entièrement confirmé l'espoir du législateur. La durée du pouvoir du président, limitée aujourd'hui de fait à un maximum de huit ans, a enlevé à ce pouvoir un élément de stabilité. Mais surtout le mode de l'élection du chef de TEtat a été faussé dans la pratique par le mandat impératif que reçoivent les membres du collège électoral, et qui supprime toute discussion des titres, tout choix débattu et raisonné entre les candidats. Le Sénat, en revanche, a complètement répondu, et au delà, à. ce que le législateur en attendait. Il est devenu à la fois l'un des corps politiques les plus puissants que l'on connaisse, et le modérateur, le régulateur du jeu des autres institutions. Sir H. Maine attribue l'autorité croissante du Sénat américain et le respect dont il est

entouré à l'âge des sénateurs, il la durée de leur mandat, mais, avant tout, au mode de leur élection. Les auteurs de la Constitution des États-Unis, voulant avoir deux Chambres comme la mère-patrie, mais manquant d'une aristocratie pour leur Chambre haute, y ont suppléé par l'élection, et par une élection qui donnait une représentation égale à chacun des États, On partait du principe de l'égalité politique de ces États, c'est-à-dire d'un fait historique, et l'on trouvait dans ce fait historique le contrepoids au principe contraire, celui qui ne voit de droit que dans la majorité numérique et n'attend la raison que de l'opinion moyenne de la multitude. La seule ombre qui obscurcisse, aux yeux de sir H. Maine, l'institution du Sénat américain, est l'indemnité que reçoivent ses membres aussi bien que èeux de la Chambre des représentants ; l'auteur pense que le salaire des fonctions législatives a pour effet de susciter une classe de politiciens de profession dont la probité n'est pas toujours à l'abri des tentations que leur offre leur participation aux affaires publiques. La réputation équivoque qui s'attache trop souvent au Congrès des États-Unis est due, selon notre écrivain, à la clause de la constitution qui veut que le membre des assemblées soit payé pour les fonctions qu'il exerce.

La Chambre des représentants, bien qu'évidemment calquée sur la Chambre des communes, en différait dès l'origine par ce fait capital que les ministres américains n'y ont jamais siégé ; cette première modification a amené toutes les autres à sa suite. Mais la plus grande

originalité et en même temps l'innovation Ja plus féconde de la Constitution des États-Unis a été cette cour suprême, dont 'le modèle n'existait nulle part, et dont le rôle est de juger les conflits constitutionnels. Ajoutons que cette institution achève, dans l'opinion de sir H. Maine, d'établir la supériorité du régime américain sur celui qui prévaut aujourd'hui en Angleterre. En effet, tandis que les États-Unis, en empruntant les éléments de leur constitution à la monarchie britannique, réussissaient à contre-balancer les dangers inhérents à une République démocratique, la monarchie britannique était à la veille de se développer au contraire, et de plus en plus, dans le sens du gouvernement populaire direct. Elle a confondu, et en.les confondant elle a compromis le pouvoir législatif, le pouvoir constituant et le pouvoir exécutif. Les lois, aux États-Unis, émanent de l'initiative individuelle, pour passer par les comités permanents qui éliminent le plus grand nombre des propositions et qui soumettent les autres aux Chambres après les avoir amendées; les lois en Angleterre sont pour la plupart l'œuvre du cabinet, qui s'est entendu à cet effet avec le parti auquel il appartient, et qui joue son existence sur l'adoption de ces projets. N'oublions pas que l'Angleterre ne distingue pas entre les lois constitutionnelles ou fondamentales et les autres, de sorte que des mesures qui affectent les conditions mêmes de l'existence nationale, telles que les trois bills successifs de réforme qui ont amené le pays au suffrage quasi universel, ne subissent pas d'autre préparation ni d'autre discussion qu'un

bill sur la municipalité de Londres ou sur les asiles d'alié- nés. Lès États-Unis, au contraire, n'ont pas cru pouvoir entourer d'assez de solennité les modifications" au pacte national. Pour qu'un amendement à -la Constitution y prenne place, il faut qu'il S'oit proposé par les deux tiers au moins des deux Chambres, ou parles législatures des deux tiers des États, il faut qu'il soit adopté par une Convention nommée ad hoc, et il faut,, enfin, qu'il soit ratifié par les trois quarts des États. Il est inutile d'insister sur le contraste offert par ces deux manières de procéder, non plus que sur la différence qui en résulte pour la stabilité respective des institutions des deux pays.

Mais la plus grande différence entre les deux Constitutions et celle d'où découlent toutes les autres, est la révolution graduelle qui, en Angleterre, a enlevé le pouvoir exécutif au souverain pour en investir lé cabinet, qui a mis de fait la formation du cabinet entre les mains de la Chambre des communes, et qui, au moyen des questions ou interpellations, amène chaque jour l'exercice du gouvernement sous le contrôle -de cette même Chambre. Il en résulte que c'est aujourd'hui le Parlement qui gouverne, en attendant que le mandat impératif mette le Parlement lui-même dans la dépendance directe de l'électeur, c'est-à-dire de tout le monde. Par une contradiction que relève sir H. Maine, c'est le pouvoir exécutif, " en Angleterre, qui fait les lois, et c'est le pouvoir législatif qui exerce le gouvernement.

Entre une République telle que celle des États-Unis et

une monarchie telle que l'ont faite, en Angleterre, les soixante ou quatre-vingts dernières années, le choix du penseur dont nous exposons les idées, n'est pas douteux. Avec son esprit formé par la philosophie et l'histoire, sir H. Maine ne s'arrête pas aux mots; il va aux choses; il accepte le gouvernement démocratique, mais à une condition, c'est qu'il ne soit pas une pure machine à compter les suffrages, ou, ce qui arrive plus souvent encore, une fiction sous laquelle se dérobe le règne de l'intrigue et de la corruption. Les États-Unis ont montré à sir H. Maine comment la démocratie la plus égalitaire pouvait tirer de son propre sein une organisation, et de cette organisation les moyens de durer, de prospérer, de remplir avec dignité les devoirs d'un grand État civilisé, et l'écrivain a rendu service à la cause démocratique en signalant l'exemple de.la République américaine à l'attention des hommes d'État de l'Europe.

VIII

LA STATUE DE LAMARTINE

Il en est aujourd'hui des statues comme de la décoration. A force de distribuer le ruban rouge, on en diminue la valeur honorifique ; à force de tailler le marbre et de couler le bronze pour éterniser nos plus humbles gloires, nous avons rendu banal ce qui était autrefois la suprême distinction. Et ce qu'il y a de curieux, c'est que les honneurs ont souvent l'air d'oublier les plus grands pour aller de prérérence aux moindres. Bezout avait sa statue quand Lamartine attendait encore la sienne.

Et cependant quelle place Lamartine ne tient-il pas dans les souvenirs de notre siècle ! Il s'en faut que toutes ses initiatives aient été également louables, mais il en a eu de toutes sortes. S'il a troublé après avoir charmé, il a étonné toujours. Lamartine est un homme historique. Son nom est indissolublement lié à ces deux mémorables choses, le mouvement littéraire de la Restauration et la révolution de 48.

Illustration disparate, il est vrai, et qui fait que le nom est plus sonore, mais la gloire moins pure et moins sûre. Nous avons beau faire, nous ne pouvons aujour-

d'hui séparer le. poète du tribun, et les deux rôles se nuisent. Lamartine a mis trop de littérature dans sa- politique et sa politique, en revanche, a trop fait oublier le charme sous lequel ses chants avaient tenu notre jeunesse. La part qu'a prise Lamartine dans les événements de 1848 a nui de plusieurs manières à sa réputation d'écrivain. En se divisant, en se dispersant, le faisceau lumineux a perdu de son éclat. Puis la contradiction entre les genres : on a de la peine à combiner dans une - même image la mélancolie de l'élégiaque et les ardeurs du tribun. L'unité et, par suite, la netteté et la puissance de l'impression en souffrent. Disons-le enfin, la révolution de Février n'est pas encore définitivement jugée. Elle a eu pour suite tant de crises de notre existence nationale, elle nous a posé tant de questions, elle nous a jetés dans tant d'aventures, qu'il n'est pas encore avéré que ses auteurs aient bien mérité de leur pays.

Il serait à désirer que, dans la solennité qui va se célébrer à Passy 1, tout le monde, orateurs et public, oubliât le collègue et l'émule de Ledru-Rollin pour ne songer qu'à l'écrivain. Et non seulement à son génie, mais à ce qu'il y eut de créateur dans ce génie. Ce n'est pas assez d'avoir appris à goûter Lamartine comme un des grands poètes de notre temps et de tous les temps ; il faut se rappeler ce qu'il a apporté de nouveau à notre littérature. Mais comment se reporter aujourd'hui à cette

1. L'inauguration d'une statue de Lamartine, œuvre du sculpteur

Marquet de Vasselot. ...

mémorable époque? Comment revivre la surprise et l'enchantement? Comment reproduire en nous-mêmes l'émotion des salons dans lesquels le jeune inconnu récitait le Lac pour la première fois? On est toujours le fils de quelqu'un, et il n'est pas impossible de trouver quelques avant-coureurs de cette poésie dans Gilbert, Parny ou Millevoye ; mais n'est-il pas vrai que ces rapprochements rendent la différence plus sensible encore que la ressemblance? Lamartine n'a pas seulement tiré un meilleur parti d'un instrument donné ; il y a ajouté des cordes, il y a mis une âme, il lui a fait rendre des sons jusqu'alors absolument ignorés.

La vraie mesure de Lamartine s'obtient par un procédé contraire à celui qui nous 'donne la mesure de Victor Hugo. Il faut, pour ce dernier, faire le compte de tous ses merveilleux dons, énumérer tous les genres dans lesquels il a manifesté sa puissance ; la multiplicité et la variété sont pour beaucoup dans l'étonnement que son œuvre nous inspire. C'est le contraire pour Lamartine : celui-ci gagne à ce qu'on oublie plus d'une tentative avortée, plus d'un ouvrage imparfait, à ce qu'on le ramène à son vrai fond, le poète lyrique, et à son titre incontestable, une vingtaine d'adorables élégies.

Lamartine est un élégiaque et il n'est que cela. C'est le plus subjectif des poètes. Toutes les fois qu'il s'est essayé dans l'épopée ou le drame, on a senti l'effort ; il devenait à la fois tendu et banal. Saulet la Chute d'un Ange sont illisibles. Si Jocelyn, au contraire, en dépit de son style lâché et de ses négligences, nous est resté

cher, c'est que Jocelyn c'était encore l'élégie, le monologue d'une âme en proie aux inquiétudes de la pensée et aux désenchantements de la vie..

Les thèmes de l'élégie sont en petit nombre. Lamartine n'en a que deux ou trois, et encore les traite-t-il la plupart du temps dans un môme ton. C'est l'amour, mais l'amour, qui se plaît à savourer sa propre fragilité c'est tantôt la foi soumise et la piété attendrie, tantôt l'angoisse du doute, le pourquoi désespéré, la révolte même ; c'est la nature, enfin, non pas toutefois la nature pittoresque telle que la voit l'artiste, mais la nature associée aux émotions de l'homme, calmant tour à tour ses agitations par sa sérénité ou les irritant par son indifférence.

Le seul poète qui me paraisse avoir senti la nature aussi profondément que Lamartine est l'Anglais Words- wortli. Wordsworth s'abandonne plus pleinement au mystère des choses ; il entre avec elles dans une union plus mystique: au lieu d'interroger l'univers, il se laisse instruire par lui ; sa joie est de noyer sa conscience propre dans l'océan du monde phénoménal. Lamartine, au contraire, prête aux choses tout ce qu'il y trouve ; il y porte des passions plus ardentes et plus sublimes ; la nature a chez l'un l'infini de l'espace ; elle revêt chez l'autre l'infini des souffrances humaines.

Si Lamartine n'a pas le contour, ni même la couleur, il a la lumière. Il est devenu le poète du golfe de Naples. Et avec la lumière, il a la mélodie. Son vers est une musique. Il est tel de ses morceaux où il a mis toutes

les sonorités de la langue. Peut-être même est-ce en cela qu'il est le plus nouveau. Lamartine a donné la poésie d'imagination à un peuple qu'on croyait condamné à l'éloquence, et il a doué d'une harmonie enchanteresse le moins musical des idiomes.

La facilité et l'abondance de Lamartine sont délicieuses. Il est le plus soutenu des poètes. Peu de faiblesses et, dans les rencontres difficiles, aisément vainqueur. Il a le bonheur de l'expression, l'élégance de la phrase, l'ampleur des descriptions, et tout cela, semble- t-il, à l'état d'improvisation. La continuité même de l'harmonie et de la magnificence lui a fait tort. Il en résulte une sorte de monotonie. On ne distingue plus la forme des objets. On s'abandonne aux sons prolongés d'une harpe éolienne. On est bercé, et si l'on s'endort un peu c'est pour songer.

Ainsi pris, ramené à son véritable don, Lamartine est bien décidément le prince de l'élégie. Non seulement dans notre langue, mais dans toutes les littératures. Je ne sais rien à comparer au Lac, aux Préludes, à la Source. Il y a bien des vers amoureux et bien des vers désespérés dans le monde, il n'y a nulle part cette réson- nance particulière de l'élégie lamartinienne, cette voluptueuse tristesse, cette langueur passionnée, ce je ne sais quoi de doux et de poignant, d'enivrant comme la tendresse et de douloureux comme la mort.

Lamartine, disons-nous, est le premier des élégiaques ; il faut ajouter que, dans un autre sens, il en aura été le dernier. Il n'est plus de notre temps. Hesté éternelle-

ment cher à ceux qui l'ont, goûté à son heure, il est devenu étranger à la société contemporaine. Les causes de ce changement sont nombreuses. C'est proprement de toute l'histoire de l'art et de la pensée modernes qu'il s'agit.

Lamartine appartient à une école vieillie. S'il a prêté à la poésie française des beautés qui lui étaient, inconnues, il ne l'a pas renouvelée. Ses racines étaient dans l'ancien sol classique. Et je ne parle pas seulement de certaines façons de dire, de cette lyre et de cette harpe que le poète invoque, de ce sein de Thétis dans lequel il se plonge ; j'ai en vue une révolution qui, née à côté de lui, a transformé les conditions de l'art ainsi que le goût du public, et dont l'effet a été 'de démoder tout ce qui était resté en dehors d'elle.

Il s'en faut de beaucoup que les conquêtes de Victor Hugo dans le domaine de la poétique aient été pur avantage. Les dons prodigieux de cet écrivain, on le reconnaîtra un jour, nous ont nui presque autant qu'ils nous ont servi. Victor Hugo a fait éclater les vieux moules, il a donné le signal des audaces, il nous a assuré de précieuses libertés : voilà le gain. Mais son effort a porté, en particulier, sur deux points : la richesse de la rime et le choix du mot, et ces préoccupations sont" devenues funestes en devenant exclusives.

L'exemple de Victor Hugo a été doublement séducteur : il était brillant et il n'était pas inimitable.

Personne, dans notre langue, n'a eu un vocabulaire aussi riche, aussi rare, aussi curieux, aussi étincelant,

aussi amuôa'nt, aussi étourdissant que Victor Hugo, et personne n'a tiré de la difficulté des consonnances exactes un parti plus extraordinaire. Il y a dans Hugo un don et un procédé ; le don est celui des beaux mots, des royales images, du vers pittoresque. Le procédé consiste, le premier vers étant donné, à lui trouver uné rime aussi riche que possible, d'une richesse paradoxale, puis, à force d'esprit, de souplesse, d'ingéniosité, à fournir à cette rime un vers qui se range tant bien que mal.au sens du discours. C'est une sorte de gageure perpétuelle, et, comme l'écrivain gagne le plus souvent la partie, c'est à chaque instant le sentiment de la difficulté vaincue. On va de tour de force en tour de force; on reste ébahi, stupéfait de cette espèce de prestidigitation.

Prestidigitation, c'est le mot. Mais comme Victor Hugo est en même temps un vrai poète, la virtuosité chez lui est, en définitive, au service d'une idée, d'un sentiment ou d'une fantaisie. Il y a quelque chose dans ce vase si curieusement ciselé. L'esprit y trouve plus ou moins son compte, et l'admiration que fait éprouver la dextérité de l'artiste s'accroît de la beauté des pensées ou des descriptions. Seulement voici ce qui est arrivé. Le public s'est épris de cet art nouveau. Il a fallu pour le contenter un vocabulaire toujours plus neuf, des rimes toujours plus inattendues, des effets toujours plus extraordinaires. Et le public a été servi à souhait : les imitateurs se sont tenus pour heureux d'être quittes de toutes les parties supérieures et immatérielles de l'art.

Le procédé a fini par tout envahir. La poésie à l'heure qu'il est fabrique des objets 'de vitrine ; elle sculpte des noix de coco.

Que pouvait devenir Lamartine dans un monde ainsi fait ? Il appartient à une époque où l'art d'écrire servait à dire quelque chose, et il fait l'effet d'un revenant à une génération qui n'est plus avide que de sensations et de surprises.

Ajoutons que Lamartine n'est pas moins séparé de nous par ses sentiments que par sa notion de l'art. S'il cherche, c'est qu'il souffre des mystères de la nature et des énigmes de la destinée ; s'il doute, c'est qu'il croit à quelque chose qui lui échappe. Mais aujourd'hui le mot de mystère n'a plus de sens ; il n'y a que les limites naturelles de l'intelligence humaine, il n'y a que l'inconnaissable.

Lamartine est spiritualiste, c'est-à-dire qu'il suppose dans l'homme un moi et dans l'univers une pensée. Les • choses pour lui ont un dernier mot. L'infini le tourmente.- Or, qui est-ce aujourd'hui qui n'a éliminé l'infini de ses soucis et de ses spéculations ?

Lamartine est passionné. L'amour chez lui est un culte. La femme est, à ses yeux, un être supérieur, idéal, éthéré. L'âme, avec lui, entre pour quelque chose dans la volupté. Or, quel rapport y a-t-il entre la femme comme il la comprend et celle que notre civilisation est en train de nous faire, l'émule de l'homme dans les professions lucratives, bottée comme nous et un portefeuille sous le bras ?

La poésie de Lamartine et l'oubli dans lequel elle est tombée viennent à l'appui d'une pensée qui me poursuit. Il me semble parfois que nous vivons à la frontière de deux âges, dont l'un achève de disparaître tandis que l'autrè a déjà pris aux trois quarts sa place. L'ère qui finit est un produit du christianisme. On y croyait à l'invisible, on mettait à toute chose un arrière-fond d'infini ; on vivait dans l'au-delà. Dans cette atmosphère imprégnée de surnaturel, naissaient les hautes pensées et les nobles' sentiments, fleurissaient le culte de la femme, les vertus chevaleresques et la poésie. C'était ce que j'appellerai la période romanesque de l'humanité, la jeunesse avec son ignorance et ses illusions, avec le charme vainqueur aussi, et avec je ne sais quel rayon au front. L'âge mur a succédé ; il en sait plus long; il a dit adieu aux rêves; il est tout à son rude labeur; la femme pour lui est une associée; le ciel s'est fermé sur sa tête et l'élégie le fait bâiller ou le fait sourire. Nous sommes en train, en ce moment, de fonder quelque chose d'excessivement nouveau, de peu attrayant pour ceux qui ont encore un pied dans le passé, mais dont ce n'est pas là une raison pour médire, je le reconnais : le bien-être croissant dans une croissante vulgarité.

IX

LES PRÉCURSEURS "DE LAMARTINE

Je crains qu'il ne soit un peu tard pour -parler des Études littéraires de M. Faguet. Elles ont eu tout de suite tout le succès qu'elles méritaient si bien. Il y a longtemps que le public qui s'intéresse aux lettres n'avait rien Vu d'aussi vraiment distingué. La complète connaissance des sujets- dont il parle, une largeur de sympathie qui n'exclut pas la fermeté, de l'esprit mis au service de la justesse d'esprit, autant de qualités qui faisaient à l'auteur une manière à lui et qui lui permettaient d'être nouveau sur des thèmes rebattus. C'est une chose si rare que les convictions morales et esthétiques qui vont sans étroitesse ni raideur, et une chose si rare aussi que le courage de ses convictions ! M. Faguet ne cherche pas le paradoxe; il ne contredit pas les opinions courantes pour le plaisir de dire autrement que tout le monde, mais il ne se laisse pas arrêter par les engouements du jour. Il osera dire que Balzac avait l'esprit d'un commis voyageur, et qu'il reste responsable « de toutes les audaces faciles et méprisables » dont nous sommes aujourd'hui les témoins.

Il fallait moins de hardiesse pour dire la vérité sur Victor Hugo, parce qu'ici " l'éloge pouvait être assez cordial pour faire pardonner les réserves. Mais j'ai parlé de courage et je vais en avoir. Comment M. Faguet, après avoir mis tant de juste mesure dans son appréciation de Victor Hugo, a-t-il pu donner pour le dernier mot de la critique sur ce sujet un livre qui a pris l'exact contre-pied de sa propre discrétion et de sa raison? M. Faguet a écrit, à propos du Victor Hugo de M. ErnesfDupuy 1, un article où il déclare Get ouvrage supérieur à tout ce qui a été, et probablement à tout ce qui sera jamais fait sur notre grand poète. A la bonne heure! Il n'y a1 pas à disputer des goûts. Il paraît que M. Faguet aime le genre dithyrambique; j'avoue seulement qu'e je ne l'en aurais pas soupçonné. Je ne puis

-

imaginer, en effet, de contraste plus complet qu'une discussion littéraire telle que la sienne et les partis pris absolus de M. Dupuy, le renoncement volontaire à toute retenue dans la louange, un entassement de formules admiratives au bout desquelles, ayant épuisé les ressources de la langue, l'écrivain finit, dans une sorte de râle d'enthousiasme, par proclamer Victor Hugo un homme-océan.

Il semble en vérité que M. Faguet préfère les opinions des autres-à celles qu'il professe lui-même. Il estime, à en croire ses Études, que Victor Hugo- a peu d'idées, que celles qu'il a sont banales,.et, le plus souvent, ne sont

1. Victor Hugo, l'Homme et le Poète.

que des mots. M. Dupuy, de son côté, admire la profondeur des idées du poète, le développement infini du penseur chez lui. Et ainsi tout du long ; M. Faguet n'est en rien du même avis que M. Dupuy, ce qui ne l'empêche pas d'exalter les jugements de ce dernier comme l'arrêt même de la postérité. La contradiction entre le livre et l'article de M. Faguet est si criante qu'elle a l'air d'être voulue; on dirait qu'obligé par des raisons d'amitié ou de camaraderie à faire l'éloge d'un livre qu'il ne pouvait goûter, M. Faguet y a mis assez d'exagération pour qu'on lÙt entre les lignes sa vraie manière de penser.

M. Faguet aurait mieux trouvé son compte, j'imagine, avec M. Paul Stapfer, dont le volume intitulé Racine et Victor Hugo débute par une profession de foi irréprochable. M. Stapfer ne veut ni l'enthousiasme exclusif qui nous fait tout embellir dans les objets de notre culte, ni le dénigrement systématique qui rabaisse et avilit tout dans ce qu'on a une fois pris en grippe. Et il reconnaît que la méthode du pour et du contre n'a jamais été plus applicable à personne qu'à Victor Hugo. « Il n'y a pas, selon lui, de poète au monde dont il soit plus légitime de dire beaucoup de mal et beaucoup de bien. Tout critique qui n'est pas excessivement sensible à ce que Pascal eût appelé sa grandeur et sa misère, restera, en parlant de lui, fort au-dessous de l'expression juste, qui devrait être toujours ici l'expression vive. C'est le plus grand des poètes français, et c'est un rhéteur insigne ; c'est l'organe le plus éloquent du siècle, et c'est un diseur de riens emphatique et puéril, battant la grosse

caisse et jetant de la poudre aux yeux des badauds; c'est une source qui a fécondé, renouvelé la littérature, et c'est un modèle stérilisant; c'est enfin un « auteur divin » qui a noblement mérité de Fhumanité par de beaux ouvrages et de bons ouvrages, et c'est un homme très imparfait, qu'aucun moraliste ne peut offrir comme idéal à l'humanité. »

Je ne serais pas tout à fait sincèré si je disais que M. Paul Stapfer a été aussi heureux dans l'application que dans l'énoncé de sa doctrine. De ce qu'il y a du pour et du contre dans tous les écrivains, il ne s'ensuit pas que la meilleure manière de les apprécier soit de plaider d'abord en un sens pour atténuer ou renverser ensuite les jugements qu'on avait exprimés. Il y a un peu de cette méthode chez M. Faguet, il y en a décidément trop chez M. Stapfer, qui plaide successivement, avec la même façon d'avocat, les deux côtés de la question. Il en résulte, je lui en demande mille pardons, ce qu'on appelle vulgairement une balanfoire.

Il est d'un art plus fin de présenter défauts et qualités dans la genèse commune qui les explique, dans l'enchevêtrement qui les rend inséparables.

Et j'ajoute : il est d'une critique plus haute de ne point procéder par impressions subjectives, quand même on devrait essayer ensuite de les tempérer les unes par les autres. « Juger, a dit excellemment Amiel, c'est chercher le vrai et se préoccuper du juste, par conséquent être impartial ; mieux que cela, être impersonnel. »

Mais j'oublie que c'est de Lamartine que je Toulais

parler. L'article de M. Faguet sur l'auteur des Méditations est'excellent, le résultat, comme d'ailleurs tous les chapitres du volume, d'une étude approfondie de l'écrivain qu'il s'agit de faire connaître. J'en excepterais ce que M. Faguet dit des Harmonies, qu'il juge bien sévèrement: « Aucune idée, un seul sentiment, celui de l'adoration de Dieu admiré dans ses œuvres. » C'est faire trop bon marché de Milly, de l'Infini dans les deux, des Novissima Verba, cette éloquente revanche de l'esprit de doute contre la piété un peu béate qui domine, en effet, dans le recueil. Il en a toujours été, au fond, ainsi de Lamartine, —croyant, voulant croire, cherchant à se persuader par l'abondance même et la magnificence de ses chants, mais pénétré malgré lui de l'incertitude universelle. Comment un lecteur aussi attentif que M. Faguet a-t-il pu écrire que le mystère de la destinée intéresse Lamartine sans l'inquiéter? Nous n'avons aucun poète, au contraire, qui ait agité plus persévéramment les grands problèmes. La vraie note, dans les Méditations, la note profonde, sincère, ce n'est pas la foi, — elle y est affaire de sentiment passager, de bonne volonté, de tentative, on le sent bien, tout comme chez Chateaubriand, Victor Hugo et Sainte-Beuve; — non, l'accent caractéristique, c'est la plainte de Job, c'est le lamma sabacthani du Christ :

Une plainte à son père, un pourquoi sans réponse.

Le morceau du Désespoir dans les premières Méditations n'y est point isolé; la pièce adressée à lord

Byron a beau se terminer par un « Gloire à toi ! » elle est moins éloquente dans l'expression du bonheur de la soumission que dans celle des tourments de l'âme à la recherche du mot de l'univers. Et il en est de même de la Foi, de l'Immortalité, de l'Infini dans les cieux. Lamartine s'est posé les questions bien plus sincèrement et plus tragiquement que n'a jamais fait Victor Hugo. Son esprit a été obsédé de ces deux choses, l'immoralité de l'histoire,

La fortune toujours du parti des grands crimes,

et l'indifférence de « l'immortelle nature » pour la vie et le bonheur des êtres qu'elle enfante.

Dès 1812, à vingt-deux ans, Lamartine écrivait à son ami Virieu : « Il est des choses plus relevées que l'ambition et la gloire, et qui m'occupent plus vivement et plus souvent. Que de nuages les environnent 1 quelle épouvantable obsourité 1 et que bienheureux sont les insouciants qui prétendent s'endormir sur tout cela! » Le poète, chez Lamartine, a été très bien défini par M. Faguet. Lamartine a le génie, mais il n'a pas le métier. Il a le génie, ce qui fait sa puissance et son charme, mais il n'a pas le métier, c'est-à-dire la réflexion, le travail, le retour critique sur soi, et c'est pourquoi il n'a rien amené à la perfection sauf quand l'inspiration a été si vive, la flamme si brillante que le métal en est sorti sans scories. « Un talent d'effusion », selon l'expression de Sainte-Beuve, Lamartine a trahi son penchant, il a érigé, comme il arrive souvent, sa pratique en maxime, quand,

parlant de Chateaubriand, il a écrit que « ce qui est cherché n'est pas trouvé1 » .

De là les grandes négligences, de là aussi les beautés.

« Les beaux vers, dit Joubert, sont ceux qui s'exhalent comme des sons ou des parfums. »

Lamartine est une nature plutôt qu'un artiste; avec

Hugo, c'est le contraire.

Ce qui trouble le plaisir qu'on a à lire Victor Hugo, c'est la préoccupation des parties matérielles du style, du mot rare, du rythme savant, de la rime extraordinaire, > — c'est, en un mot, la prédominance de la facture. Et • malheureusement la facture a toujours pris plus de place dans ses vers à partir de sa seconde (ou troisième) manière, c'est-à-dire depuis les Contemplations. Passe encore si le résultat était parfait, si ce soin de la forme arrivait à produire des morceaux sans tache ! Tout au contraire, la préoccupation excessive dont je parle entraine les bavures. La pensée gauchit parce qu'elle est obligée d'obéir au mot, et le mot devient impropre parce qu'il doit servir une rime ou contribuer à un effet. La sensibilité, en ce genre d'impression, varie; il est des lecteurs que les beautés font passer sur les défauts, mais il en est d'autres qui ont besoin de la perfection et qu'arrêtent tout court les négligences, les incorrections, les incohérences, les impropriétés de termes, les violences d'idée ou de langage, les affectations surtout. Ceux-là admirent Victor Hugo, mais parviennent difficilement à le goûter.

1. Mémoires, XXI.

. Ils demandent en vain qu'on leur nomme une demi-douzaine de pièces où la bouche puisse mordre en toute' " assurance, sans que le gravier vous crie sous la dent. M. Faguet cite à plusieurs reprises Stella, des Châtiments, comme une chose qu'il admire. A mon avis c'est un pur fatras;.tout y est faux, impropre, prétentieux. Affaire d'organisation, j'imagine. M. Faguet y a reconnu des mérites de conduite et de métier qui l'empêchent de voir les incongruités. C'est ainsi qu'un de mes amis traverse l'exposition annuelle de peinture et en revient chaque fois enchanté. Il n'a vu que les bonnes choses, le reste n'existe pas pour lui, tandis que d'autres les ont bien vues aussi, les œuvres marquantes, mais non sans trouver qu'elles souffrent de l'entourage.

. Le défaut de Lamartine est précisément l'opposé de celui de Victor Hugo. La forme chez lui n'a point de rugosités ; c'est toujours le flot, toujours l'élégance, tou- jours l'harmonie, mais, comme on y voudrait quelquefois '- une dissonnanee, ne fût-ce que pour réveiller la pensée qui s'endort ! Comme on voudrait voir le vêtement vague et flottant de cette élégie se serrer à la-taille et dessiner un peu le corps qu'il enveloppe ! Comme la: monotonie du ton finit par agacer quelquefois, surtout- dans les grands discours en grands alexandrins! Enfin, que de pensées faibles, que d'incorrections, que de bavures aussi se cachent sous l'ample voile d'azur ! M. Faguet, par l'éloge qu'il en fait, m'a engagé à relire la huitième vision de la Chute d'un ange. Cette lecture m'a attristé. Passe pour la philosophie, — assez banale

à mon sens, — qui s'y déploie en paroles d'oracle, mais quelle mollesse de forme ! Quelle abdication de l'artiste ! Quel dédain de toute correction, de tout travail! On dirait un improvisateur qui ne s'est pas donné la peine de relire la sténographie de ses séances.

Le législateur qui parle dans cette Huitième Vision

■ recommande aux fils de respecter leur père :

Va s'il te dit d'aller; reviens s'il te dit : Viens.

Mets ton cou sous sa main, mets tes pieds sur les siens.

J'ai en vain cherché un sens dans ces derniers mots.

L'auteur n'a pourtant pas voulu dire que nos enfants doivent nous marcher sur les cors ?

Un peu plus loin l'image devient encore plus grotesque ; il s'agit de la terre nourricière :

Croissez et pullulez comme des grains de sable,

Sans crainte d'épuiser sa source intarissable,

Ni que ses mamelons, pour vous multipliés,

Tarissent sous vos mains ou manquent sous vos pieds.

Des mamelles sous les pieds! Voilà des choses qui n'arrivent guère à Victor Hugo, parce que lui ne s'abandonne pas, mais plutôt s'abandonne trop peu, penché qu'il est sur l'enclume où il tourne, retourne, et mai-telle le métal ardent.

M. Faguet termine son étude sur Lamartine par des distinctions délicates. « Ce qui lui a manqué, ce n'est pas un mérite de ne point l'avoir eu, mais c'est presque une distinction de ne pas l'avoir cherché... C'est quelque chose d'être un poète qu'on aime un peu comme ses illu-

sions, que l'on prend avec soi quand on est bien seul, autour duquel on fait comme un étroit sanctuaire de recueillement presque pieux, qu'on lit dans une sorte 'de tour d'ivoire, et que la foule ne comprendra jamais. »

Il ne faudrait pas beaucoup me presser pour me faire dire : plus heureux que Victor Hugo, Lamartine n'a pas subi, dans sa mort, la profanation de la popularité.

Quand on aime Lamartine on. l'a aimé jeune, il a été l'objet des candides ferveurs; on lui crierait volontiers en son propre langage :

Dans mon cœur .rien ne t'efface,

0 premier songe de l'amour.

Je m'égare encore une fois, car je ne voulais point parler de Lamartine lui-même, mais de ses précurseurs, je veux dire des sources où il a puisé, du. milieu dans lequel il s'est formé, des influences qu'il a subies, de ce qu'il doit, en un mot, au sol dans lequel il a poussé ses racines et à l'air qu'il a respiré. Si spontané, en effet, si créateur que soit le génie, il tient toujours à quelqu'un et à quelque chose; il a ses origines, et l'on doit pouvoir retrouver sa filiation.

M. Faguet a vivement décrit la surprise dans laquelle les Méditations jetèrent les contemporains. « Le succès fut prodigieux. Notre âge, qui n'a vu que les succès progressifs de Victor Hugo, ne se fait pas idée de cette brusque explosion... Ce fut un événement comparable au Cid, et venant d'un auteur qui n'était pas connu même par des essais, littéralement ignoré. L'admiration

eut des airs d'effarement. » M. Faguet, en revanche, s'est peu inquiété de ce qu'il y avait de traditionnel après tout, ou même d'emprunté dans cette poésie nouvelle. Il va jusqu'à dire que Lamartine ne se rattachait à rien. Quoi qu'où fasse, je le répète, on a des ancêtres et même des modèles ; la langue qu'on parle, on la tient de quelqu'un.

Nous savons par les Mémoires et surtout par la C01'respondance de Lamartine quelles étaient ses lectures de jeunesse. Il lisait tout ce qu'il rencontrait, et particulièrement les poètes du dix. huitième siècle, les plégia- ques surtout. Il cite, on ne s'en étonnera pas, le morceau de Gilbert mourant :

Au banquet de la vie infortuné convive...

Du Lamartine avant Lamartine ! Parny était un favori :

Si je vois Parny sur ma table,

Je l'ouvre et quelques pleurs s'échappent de mes\*yeus.

Quand Parny mourut, à la fin de 1814, Lamartine lut une élégie sur lui à l'Académie de Mâcon :

Tibulle seul manquait à ma patrie,

Avec Parny, Tibulle a reparu...

Il y a l'aveu du commerce précoce et secret :

Combien de fois ma tendre adoiesrenre,

Se dérobant aux regards curieux,

Pour dévorer tes écrits amoureux,

.. De ses mentors trompa la vigilance

Que tu formas ma timide ignorance !

Combien de fois, cachant mes pas discrets

Dans les détours de la forêt profonde,

J'allai chercher, loin du bruit et du monde,

A deviner tes amoureux secrets.

Tu nourrissais ma langueur solitaire.

Je laisse aux curieux à rechercher dans les Méditations et dans les élégiaques qui les avaient précédées les coÏncidences, non seulement de facture, mais de sentiment. Ces vers de Parny, par exemple : .

Ainsi le sourire s'efface,

Ainsi meurt sans laisser de trace \*.

Le chant d'un oiseau dans les bois,

ont passé dans le Golfe de Baïa.

On ne peut lire Bertin. sans être frappé des nombreux tours, des passages entiers qui rappellent Lamartine, comme aussi, dans les Méditations, de certains morceaux qui sont tout à fait dans le goût du chevalier. La Retraite, l'Adieu, A Elvire sont du pur xvin" siècle. - C'est que le jeune homme avait commencé par là.- Du nombre prodigieux de poésies de tout genre qu'il écrivait et dont ses lettres à ses amis sont remplies, se dégagea peu à peu, vers 1810, un recueil d'élégies dont il dit lui-même à Virieu qu'elles étaient dans le genre de Bertin. Il ne tarda pas, il est vrai, à s'affranchir. En 1816, ce n'est plus d'imitations qu'il s'agit. Ce sont « quatre livres d'élégies d'un certain genre à moi, tu verras ; tu verras des vers de moi, enfin » 1 Encore quatre ans, et nous aurons les Méditations, à la formation insensible desquelles la Correspondance nous

fait assister, mais où l'on retrouve des restes du premier recueil, comme aussi, déjà parmi les poésies de la vingtième année, on avait parfois un avont-goût, un pressenti ment de la note particulière qui allait résonner bientôt.

Je m'étonne de ne point rencontrer le nom de Léonard dans la Correspondance. Lamartine ne lui devait guère moins qu'à Bertin. Il en a reproduit certaines intonations :

Assis sur la rive des mers,

Quand je sens l'amoureux zéphire, etc.

et de nombreux motifs pittoresques.

Nul doute, enfin, bien qu'il ne le nomme point, qu'il faille,-parmi les inspirations de la jeunesse de Lamartine, faire une place à Millevoye, dont la Chute des feuilles et le Poète mourant avaient paru en 1812, et chez qui la mélancolie a déjà quelque chose de plus ému que chez les épicuriens du dix-huitième siècle.

Là même où Lamartine parut le plus nouveau et 01" il l'était réellement, on ne peut dire pourtant qu'il fût de tout point proies sine matre creata. Il a reçu de ses contemporains de profondes et durables influences, ces inspirations ont passé dans la propre substance de son âme, et c'est en ce sens qu'il est créateur, mais entre lui et ceux que je vais nommer il reste d'irrécusables traits de famille pour constater la parenté.

Rousseau n 'était. pas un contemporain, mais c'est de Rousseau que les contemporains procédaient. Lamartine l'avait beaucoup lu, et dès l'enfance. Les Confessions furent l'un des livres qu'il trouva dans la bibliothèque

de Bienassis et qu'il dévora à douze ans i. Il en avait dix-neuf quand il lut l'Héloïse, « Grands dieux ! s'écrie- t-il, quel livre ! Comme c'est écrit ! Je suis étonné que le feu n'y prenne pas... Je suis au cinquième volume sans m'être arrêté un instant que pour te faire part de mes jouissances. Je voudrais être, pendant que je lis, amoureux comme Saint-Preux, mais surtout je voudrais écrire comme Rousseau. » Il lit l'Émile à la même époque et veut, dit-il, faire de ce livre son ami et son guide. On ne voit pourtant pas que cette admiration ait différé de celle qu'inspire Jean -Jacques à tout jeune lecteur, ni que Lamartine y ait reconnu les caractères 'propres et profonds, l'amour enthousiaste de la nature et déjà le vague des passions. Rousseau avait assurément plus déteint sur l'auteur de René que sur celui des Méditations, et il n'agit sur ce dernier, pour ainsi dire, que par intermédiaire.

Ce qui donna l'éveil et la forme au génie de Lamar-.- tine, ce qui détermina la combinaison spéciale des éléments qui bouillonnaient dans sa nature, ce fut Chateaullriand.

Lamartine a raconté l'impression qu'il reçut à treize ou quatorze ans d'une lecture du Génie du Christianisme. C'était chez les jésuites de Belley ; l'ouvrage avait paru depuis peu lorsque le professeur de rhétorique îq-

1. Plus tard, en refaisant ce récit, Lamartine a mi 3 Tacite aJI lieu de Rousseau I( Tacite, dit-il, la haute politique et la haute morale dans la haute poésie de l'action et du style. » On voit la prétention !

terrompit un jour sa leçon pour en lire quelques pages à ses élèves. Ils furent émus, transportés « de la peinture, de la musique et surtout de la mélancolie de ce style1 ». « M. de Chateaubriand, avoue Lamartine, fut certainement une des mains puissantes qui m'ouvrirent dès mon enfance le grand horizon de la poésie moderne. » Il ne pouvait jamais, disait-il à Virieu en 1809, lire

René sans pleurer.

L'inspiration générale, le nouveau sens éveillé au fond de l'âme par Atala (1801), par le Génie du Christianisme et René qui en faisait primitivement partie (1802), et enfin par les Martyrs (1809), voilà ce qui d'un élé- giaque de l'école de Bertin et de Parny a fait le Lamartine des Méditations. Aussi les réminiscences de Chateaubriand dont abondent ces poésies ont-elles un tout ' autre caractère que celles de Parny ou de Léonard. Ce sont les sentiments mêmes, je l'ai dit, qui ont envahi le cœur du poète, les aspirations, les bouleversements.

« Oh ! que ne me suis-je précipité dans les cataractes au milieu des ondes écumantes ! Je serais rentré dans le sein de la nature avec toute mon énergie, » s'écrie Chactas dans les iVatchez.

Même soif d'émotions dans l'un des morceaux des Préludes ; l'auteur invoque également la tempête, le

1. Lamartine a donné deux récits de cette lecture, l'un dans les

Mémoires, l'autre dans les Souvenirs et Portraits, Est-il besoin d'ajouter qu'il faut lire l'un et l'autre avec une certaine défiance, l'écrivain ne se faisant apparemment aucun scrupule d'attribuer à son enfance les jugements de sa maturité?

naufrage, le péril, dans l'espoir de se reprendre^ la vie au milieu de l'épouvante.

Le magnifique passage de la Méditation adressée à

Byron,

Dans ses sacrés tombeaux Rome m'a va descendre; »

Des mânes les plus saints troublant le froid repos,

J'ai pesé dans mes mains la cendre des héros...

J'appelais, je bravais le choc des éléments.

Semblable à la Sibylle en ses emportements,

J'ai cru que là Nature, en ces rares spectacles,

Laissait tomber pour nous quelqu'un de ses oracles,

tout ce passage est une merveilleuse paraphrase du récit de voyage de René : « Cependant, plein d'ardeur, je m'élançai seul sur cet orageux océan du monde. »

On peut multiplier ces rapprochements ; Sainte-Beuve s'est plu à les indiquer dans son Chateaubriand ; mais encore une fois, il ne s'agit pas de pages et de passages seulement, il s'agit de toute une inspiration, d'unflam- beau allumé à, un autre. Lamartine avait en lui assurément toutes les virtualités du génie, mais il ne s'est formé; il n'a pris conscience de lui-même que sous une 'conjonction d'influences, Rousseau d'abord, René et Corinne ensuite, les étrangers, Ossian et Werther, le tout enfin couronné, illuminé., baigné de la lumière du Midi. Je ne sais pas pourquoi M. Faguet lui en veut de son voyage d'Italie ; Lamartine est devenu le chantre par excellence du golfe de Naples, et c'est là un de ses charmes ; je ne sais, pour ma part, le séparer de Baïa et de Sorrente.

Après tout, gardons-nous de l'oublier, l'incubation du génie a ses mystères. On a lu, on a éprouvé de grandes émotions, les immortels passages flottent dans lamé- moire et viendront au besoin se reproduire sous la plume : ce ne sont là encore que communes aventures. Mais l'heure vient où le jour se fait. On a reçu comme un sens nouveau. On est inondé de clartés subites. A vingt - huit ans, Lamartine a déjà fait des milliers de vers, quand tout à coup il découvre le « je ne sais quoi qui s'appelle poésie1 ». Il a en même temps une autre révélation, celle de l'infini:. « Voilà le mot trouvé! » s'écrie-t-il. « Je l'avais dit souvent sans m'y fixer, lisons- nous dans une de ses lettres ; je l'avais dans l'esprit, et tu l'as produit ; c'est cela, et il faut le mettre en réserve ; tout est là. C'est l'âme de l'homme tout entière, et par conséquent tout ce qui doit et peut agir sur son âme, dans les arts mêmes, doit en tenir et y tendre par quelques points. »

Lamartine, le jour 01\ il écrivait ces lignes, avait rencontré sa muse.

1. Lettre à Yiiieu, de juillet 1818.

2. Lettre il Yirieu, tlu 10 octobre ISIS.

x

LE BONHEUR

POÈME DE M. SULLY PRUDHOMME

L'auteur de ce livre est à la fois un poète et un penseur, et le penseur lui-même est souvent partagé, tour à tour douteur et croyant, tantôt scandalisé de l'affreux silence de l'univers, tantôt convaincu que le bien malgré tout reste la loi des choses. C'est la foi qui l'emporte -aujourd'hui. L'écrivain croit, pour l'heure, à la paternité de Dieu et à l'immortalité de l'homme ; il étouffe les cruelles incertitudes ; il se laisse aller à des rêves qui, s'ils n'ont pas le plein consentement de sa raison, n'en sont pas moins consolants. Qui n'a jamais senti comme lui la tentation de renoncer pour un moment au combat et, sans rien sacrifier précisément des convictions acquises, de les laisser dormir un instant pour se livrer, en rupture de ban, aux superstitions débonnaires, aux souvenirs enfantins, à la demi-réalité du songe? Ce ne sera pas tout à fait vrai, s'est dit M. Sully Prudhomme, cela n'aura aucune prétention à l'être, mais ceux qui me liront auront caressé des illusions

bienfaisantes. Le plus ferme croyant a ses heures de doute : pourquoi le penseur le plus ferme n'aurait-il pas ses moments de trêve et d'abandon ?

Il y a, dans les deux grands poèmes de M. Sully Prudhomme, convenance de la forme avec le sujet. La Justice, toute pleine de sévères pensers, luttant corps à corps avec le Sphinx, avait quelque chose d'épique ; ses « Veilles » étaient des veilles sous les armes. Le Bonheur est une idylle dramatique : il y a des amours, des aventures et un dénouement.

De Faustus, le héros, nous ne savons guère que son nom et ses sentiments pour Stella. De Stella, nous apprenons qu'elle avait les yeux pers et qu'elle était admirablement belle. Les deux jeunes gens s'étaient connus et aimés dès l'enfance, mais Faustus était d'upe naissance inférieure à celle de son. amie, et le père de Stella s'opposa à un mariage qui eut été une mésalliance. Le poème, au surplus, ne fait que glisser sur ces terres- tres tendresses. Le seul souvenir qu'il nous en livre est une promenade du soir avec chant de rossignol.

Te souvient-il du pare où nous errions si tristes?

Dans un sentier tout jonché de lilas,

La solitude alanguissait nos pas,

Le crépuscule aux fleurs mêlait ses améthystes.

Le morceau est délicieux; c'est peut-être la perle du volume; il rappelle quelques-unes des cantilènes de la Maud de Tennyson.

Le chagrin paraît avoir hâté la fin de Stella; elle

mourut jeune, et Faustus ne lui survécut que peu (Tannées. Le voilà mort à son tour, et voilà aussi le récit qui commence, car, l'action se passant dans un autre monde, c'est par le trépas qu'elle débute. A peine a-t-il rendu l'âme que, reprenant conscience, notre trépassé se trouve étendu sur un tapis de mousse, légèrement mais élégamment vêtu, et entouré d'objets à la fois familiers et nouveaux. Il y a des arbres, mais des arbres au feuillage inconnu. Il a conservé son corps, mais ce corps est devenu plus robuste et plus souple. Stella, qui se rencontre là .comme à point nommé, lui explique qu'il est ressuscité. Ils sont dans un astre supérieur, semblable à la terre, peuplé comme elle d'êtres vivants, mais 01'1 « la vie humaine a réussi ». Bien entendu, d'ailleurs, que la tendresse y est permise ; on s'y aime

Sans barrière aux regards et sans barrière aux vœux.

Les premières explications données, les époux, — c'est le nom qu'il convient de leur donner désormais, — partent à cheval pour explorer le globe, dont Stella veut faire les honneurs au nouveau venu. Ils n'ont qu'une seule monture pour eux deux, mais cette monture est un pégase, avec ailes aux pieds et aux flancs, de sorte qu'ils volent par-dessus les forêts, les cours d'eau et les montagnes. Il serait trop long de suivre les voyageurs dans leur course; je me contente d'en résumer les résultats. Le nouveau pays rappelle tout à fait la terre. Il y a de l'air, de l'eau, de la lumière, de la végétation ; seulement la lumière y est adorable, la flore en est étrange, et, en

général, si tout rappelle notre monde, tout y est de qualité supérieure. Les cinq sens y sont tour à tour enchantés. Stella, qui y met de la méthode, commence l'initiation de son époux par les parfums. Telle flèur est d'une odeur si délicieuse que notre ressuscité « succombe épuisé, pleure et s'évanouit ». Après les odeurs, les saveurs, car on mange en paradis. Est-il besoin d'ajouter qu'on y est végétarien?

Sur le sein généreux de cette noble sphère,

Tu né vivras plus par les morts...

Nul être n'y subsiste au détriment d'autrûi.

Pour l'harmonie, Faustus aura le chant des oiseaux et celui de Stella, et, pour la beauté, il aura Stella encore, mais sous sa forme nouvelle, car au début elle s'était montrée avec ses anciens traits, de peur que son amant ne la reconnût pas. Le poète a épuisé son art à nous décrire cette femme transfigurée; rien n'y manqua, pas- même « de ses longs cils soyeux l'ombrage caressant ». La chevelure est « un rideau blond »; le corps est « frais et splendide ». Splendide tant que vous voudrez, cher poète, mais nous voilà bien avancés 1 Est-ce à vous qu'il faut rappeler que jamais description d'un être humain ne l'a fait voir? Encore moins votre analyse nous donnera- t-elle l'impression d'une beauté surnaturelle. Il y aura toujours les éléments de la face humaine, un front, un nez, une bouche, puisque autrement nous aurions affaire à un monstre, et vous aurez beau nous dire que cette bouche et ce nez sont parfaits, vous le direz, vous ne le

ferez pas sentir ; aucune ressource de la langue que vous maniez si merveilleusement n'y parviendra. Nous touchons ici au défaut fondamental des conceptions telles que la vôtre : un paradis qui doit être quelque chose de nouveau, de supérieur, et qui ne parvient pas à l'être, parce qu'il sortirait des conditions de la réalité, de la connaissance, de l'intelligible.

Avant d'arriver à l'harmonie et à la beauté, Stella avait fait connaître à Faustus les formes et les couleurs des régions qu'ils explorent ensemble. Si j'ai interverti l'ordre des chapitres, c'est que ces formes et ces couleurs ne sont autre chose que les caractères physiques des habitants, et que nous recevons à cette occasion des renseignements dignes de nous arrêter. Autant que j'ai pu le découvrir, le pays où se trouvent les deux époux n'a pas d'indigènes, d'autochtones. Il n'y a que d'anciens habitants de notre terre, des morts ressuscités, dont quelques-uns ont déjà passé par d'autres planètes et que leurs vertus pourront élever plus haut encore. Leur sort, en attendant, ne laisse pas d'être enviable. Tout en conservant des traits d'origine, noirs comme l'Africain ou jaunes comme le Chinois, ils sont

Plus beaux, plus sains, guéris de tous les maux, pleins d'aise,

Inaltérables et parfaits.

Ils se distinguent par un goût général pour l'équitation, que les aide à satisfaire une admirable race de chevaux. , Toujours jeunes, ils ne connaissent pas les infirmités.

Constants dans leurs amours, étrangers à la jalousie, ils

pratiquent lé mariage ' et ignorent le divorce. Point d'ouvriers d'un côté et de jouisseurs de l'autre : l'égalité des conditions est absolue et le travail est attrayant. Dans l'admiration de tout ce qu'il entend, Faustus se plaît à y reconnaître un effet de la Révolution française, mais d'une révolution complétée par la suppression de la concurrence et par la solution du problème delà population et des moyens de subsistance.

Nous venons d'assister au premier acte du drame ; quel sera le second ? Il semble que, quand on est au paradis, on n'ait plus rien à désirer, à moins qu'il n'y ait un autre paradis, une autre région plus élevée encore où les derniers désirs recevront satisfaction. M. Sully Prud- homme ne paraît pas avoir senti cette difficulté ; il n'a dans tous les cas rien fait pour la lever. J'admets que Faustus, au .milieu de toutes les satisfactions des sens et même du cœur, continue de sentir un vide, qu'il lui reste le mal de l'inconnu, le besoin de savoir. Et j'-admets - qu'il cherche, qu'il lutte, qu'il souffre même. Ce que je ne comprends pas, en revanche, c'est qu'après ces efforts- il soit obligé de confesser sa défaite. Qu'est-ce qu'un paradis où l'on désire encore et où l'on désire en vain?

Faustus, en effet, n'est pas plus heureux dans sa recherche de l'absolu que nous autres, ses anciens compagnons de misère. Le lecteùr admirera le récit de son odyssée philosophique. Il sera émerveillé du savoir-faire d'un artiste qui revêtait tout à l'heure l'Éden futur - de couleurs dignes du peintre de l'Éden perdu, et qui, maintenant, trouve une langue pour caractériser les

doctrines de toutes les écoles, de Pythagore jusqu'à Schopenhauer, les découvertes de tous les savants, de Bacon jusqu'à Pasteur. Il se surprendra à répéter tout bas le chant enivré et enivrant :

Que l'amour voltige et nous baise!

Poursuivons d'un fouet de raisin

L'âne du vieux Silène obèse...

Ça et là, un vers trop plein, une image trop obscure lui rappelleront les difticultés inhérentes à la poésie didactique. Il ne goûtera qu'à moitié ce Descartes qui

Sur tout ce qu'il a su fait une nuit sensée;

ce Fénelon qui, voulant vivifier le squelette de la dialectique, lui met

A son orbite vide une paupière antique.

Il criera à l'invraisemblance en voyant Pascal, oui, Pascal, revenu de tout et s'exprimant sur la vie comme une allocution de M. Renan. Mais ce qui dominera chez le lecteur, ce que ne parviendra pas à lui cacher la virtuosité déployée dans ces tours de force poétiques, c'est le sentiment que le paradis de M. Sully Prud- homme a fait banqueroute. Tout ce que Faustus obtient est la connaissance de quelque loi supérieure, mais loi relative après tout, loi qui ne sera jamais la révélation de l'absolu, et qui ne saurait l'être puisque l'absolu compris ne serait plus l'absolu. La seule manière de se guérir de l'inquiétude qui agitait Faustus est de se rendre

compte des conditions du savoir humain ; le repos, c'est de reconnaître que l'homme ne saurait s'affranchir des limites de ses cinq sens, des catégories de son entendement et des modalités de:sa conscience. Qu'il se débatte tant qu'il voudra, il est emprisonné dans sa subjectivité.

Si le paradis de M. Sully Prudhomme ne rassasie pas les intelligences affamées de métaphysique, rés.erve- t-il plus de satisfaction aux besoins du -cŒur? La sensir bilité, comme on disait au XYIIle, siècle, l'humanité comme on dit aujourd'hui, y trouve-t-elle mieux son compte? Il ne semble pas, au premier abord, puisque dans les régions où les époux ont été transportés il n'y a point de misères à soulager. Mais le poète a trouvé le moyen de tourner cet obstacle. ~

La troisième partie du poème s'ouvre par de bien beaux vers. Faustus et Stella sont assis sur un haut promontoire, une espèce d'e balcon céleste, d'où ils contemplent les merveilleux paysages de l'autre monde. Tout à coup " Faustus tressaille il a entendu un bruit qui ressemble à une plainte; son oreille ne l'a pas trompé, ce sont les soupirs de l'humanité qui sont parvenus jusqu'à lui, c'est le cri des souffrances de la terre qui s'élève et demande s'il n'y a donc au ciel ni justice ni pitié. Ils ne: sont pas très harmonieux, ces cris, ni même, à vrai dire, très intelligibles :

Le dôme où nous avions cloué

Un Zodiaque dont les signes

Semblaient des prunelles bénignes,

Notre essor ne l'a pas troué.

Le poète apparemment a voulu rendre le désordre que l'infortune jette dans les idées et dans le langage. - Faustus n'en est pas moins ému. Troublé dans son bonheur, dans sa conscience, il comprend qu'il ne saurait plus être heureux désormais comme il l'était tout à l'heure encore dans sa nouvelle planète :

Car l'homme ne jouit longtemps et sans remords

Que des biens chèremenÍ payés par des efforts.

Il y a une félicité supérieure à celle qu'il possède, « un plein consentement de l'homme tout entier », mais il le faut acheter, et Faustus juge que le meilleur moyen d'y parvenir serait « quelque grand sacrifice utile au genre humain ». Une charité, on le remarquera, qui n'est' pas exempte de calcul.

.Quoi qu'il en soit, Faustus a résolu de retourner sur la terre pour y porter secours à ses semblables d'autrefois. Stella après un moment d'effroi décide qu'elle partagera l'aventure. La Mort consent à « renverser ses trajets sidéraux », et à reporter les généreux missionnaires aux lieux d'où elle les emporta jadis. Mais, Ô surprise ! Heureux comme ils l'étaient là-haut, le temps leur a probablement paru court; ce sont des siècles qui se sont écoulés depuis leur départ, et que de changements ne découvrent-ils pas sur notre planète ! Victime d'une civilisation qui énerve, la race humaine a disparu. Les cités sont recouvertes d'une végétation que rien ne contrarie. Les animaux vaguent dans des espaces où ils n'ont plus à craindre que leurs propres luttes.

Ainsi est frustré le dévouement des deux époux. Stella a un moment la velléité de devenir une seconde ÈveL de faire souche d'une humanité supérieure à la précédente ; elle y renonce sur l'observation de Faustus que leurs enfants ne sentiraient pas leur bonheur par cela même que ce bonheur serait inné, et sur l'assurance de la Mort que l'on s'ennuierait sur une terre où il n'y aurait ni combat, ni par conséquent victoire :

Car le cœur ne jouit que des biens retrouvés,

Ou de ceux qu'il achète à des maux éprouvés.

Nos. voyageurs se trouvent dans cette dernière condition, et comme leur récente entreprise, pour avoir échoué, ne les en laisse pas moins distingués par toutes les vertus et dignes de toutes les récompenses, ils sont transportés cette fois-ci au vrai ciel, à l'entier paradis, l'empire absolu de l'idéal, « où la félicité devient l'apothéose ».

Dignes du rang suprême où tend le genre humain, -

Les voilà revenus, fiers, la main dans la main,

Hors de la mer cosmique, en naufrages féconde,

Au port d'embarquement, à la source du monde!

M. Sully Prudhomme termine son poème comme

Dante le sien, par la vision héatifique :

Con gli occhi levarsi

PiÜ alto verso l'ultima sainte.

Quelle impression, en somme, laisse le poème du grand et cher artiste? Incontestablement celle d'une

œuvre considérable ; quelque chose de solitaire, de convaincu, d'imposant ; par places, je ne le puis cacher, des broussailles qui arrêtent et qui étonnent ; mais que se fassent entendre les grandes voix de l'espace, ou, dans le taillis, les trilles du rossignol, tout est pardonné.

Et que nous enseigne ce bel ouvrage sur le bonheur? La grande et toujours opportune leçon qu'il y a des jouissances plus hautes que celles des sens et qu'il faut savoir se sacrifier pour le bien d'autrui. C'est beaucoup, mais cela ne va peut-être pas au fond.. N'y avait-t-il rien d'autre, rien de plus subtil à dire en cette occasion?

J'ai souvent pensé à écrire un traité sur la matière. J'en avais même rédigé les têtes de chapitres. Le chapitre premier aurait démontré que le bonheur est une idée contradictoire, le second que le malheur est un des ingrédients du bonheur, le troisième qu'on naît heureux et qu'on ne le devient pas. J'aurais démontré que le plus grand obstacle au bonheur est d'y croire, et que la meilleure condition pour être heureux c'est la bonne humeur, ce qui, je le reconnais, revient à dire que pour être heureux il faut commencer par l'être. Je ne me consolerai jamais de n'avoir pas écrit cet ouvrage, en particulier le premier chapitre, qui m'aurait dispensé des autres.

Il y a deux mots dans la langue qui sont responsables d'une grande partie des tourments de l'humanité : ce sont le bonheur et la mort. Je ne dirai pas que ces mots soient mal faits; la langue d'un peuple n'est jamais mal faite, elle exprime toujours ce qu'elle veut dire: mais il

peut arriver que l'idée à laquelle correspond un mot soit elle-même louche, équivoque, biscornue; il peut arriver qu'à ce mot se rattache tout un ensemble de notions irréfléchies et contradictoires, de quiproquos naïfs et opiniâtres, et que ce mot n'en joue pas moins un rôle considérable dans l'existence humaine. Je n'en sais de meilleur exemple que la mort. Le vieux Job ne l'appelle- t-il pas déjà le roi de l'épouvante? La Rochefoucauld n'a-t il pas écrit que ni. la mort ni le soleil ne se peuvent regarder fixement? N'est-il pas vrai que le vocable dont il s'agit éveille un malaise dont les plus forts ont de la peine à se rendre maîtres? Et n'est-il pas manifeste cependant que la puissance du célèbre monosyllabe provient tout entière d'une confusion d'idées, et que, cette confusion reconnue, toute la bande des spectres se dissipe? De deux choses l'une, en effet : ou nous revivrons dans un autre monde, comme on dit, et l'on a le droit de supposer que l'autre vie vaudra bien celle que nous- avons pratiquée; ou la mort est pour tout de bon une dissolution de l'être 'et alors qu'y perdons-nous ? C'est un bonheur de vivre, j'y consens; mais il ne s'ensuit pas que ce soit un malheur de ne pas vivre ou de ne plus vivre. Un malheur pour qui ? Pour un être qui n'est pas, qui n'est plus. Par la plus bizarre des contradictions, nous nous supposons à la fois vivants et morts, n'existant plus mais encore susceptibles de souffrance, et d'une souffrance précisément qui consiste à ne plus exister. Oh ! que les anciens avaient mieux vu en tout cela que nous ! Socrate. dans rAxiochus, Cicéron, dans

la première Tusculane, en avaient discouru comme des sages qu'ils étaient. Lucrèce avait tout dit d'un mot : iVec miserum fieri qui non est posse.

Du bonheur, il en est à peu près de même. Le bonheur n'est autre chose que la satisfaction, et le propre de la satisfaction est de s'évanouir par cela seul qu elle est là. Une fois qu'on a obtenu, on ne désire plus puisqu'on possède; on trouve d'ailleurs la jouissance inférieure à ce que l'on avait imaginé, précisément parce qu'on l'avait rêvée permanente; on reste donc là trompé et infidèle, se reprenant à désirer d'autres objets, recommençant la poursuite d'un nouveau songe, et d'autant plus injuste pour le précédent qu'on ne s'est pas arrêté à goûter ce qu'il pouvait contenir de joie.

L'idée du bonheur, comme celle de la mort, est une idée qui se dissout à l'analyse. La mort ne me prend rien puisqu'elle me supprime, puisqu'il n'y a plus de moi à dépouiller. Et le bonheur n'est pas, puisque au moment olt l'homme se croit heureux il a déjà cessé de l'être. Ce qu'il saisit n'est qu'un fantôme qui s'évanouit entre les bras qui le veulent étreindre. « Le bien le plus ardemment désiré, quand il est obtenu, effraye l'àme de son insuffisance. »

Heureux s'il en était ainsi de la douleur! Mais non. c'est le contraire. Quel jour sur la condition humaine ne jette pas cette simple réflexion : satisfaits, vous ne l'êtes plus; consolés, vous trouvez aussitôt à la place du mal qui vient d'être guéri une autre plaie à fermer. Il semble que les soucis soient disposés en couches successives ; il

en était un qui vous pesait tout particulièrement sur le cœur, c'était la douleur des douleurs, la seule, pensiez- vous, qui vous cachât le bleu du ciel. Quel soulagement, quelle vie nouvelle le jour 0\\ vous en seriez délivré ! Ce jour est venu, et vous avez trouvé par-dessous une autre cause d'anxiété, une autre ombre jetée sur votre existence, si bien que vous en avez oublié et l'aneienne amertume et la félicité de l'heure où elle a disparu.

Un dernier paradoxe! Celui qui écrit ces lignes et qui se demande s'il ne faut pas dire du bonheur ce que Brutus disait de la vertu : Non in re, sed in verbo tantum, celui-là s'estime le plus heureux des hommes. Et il l'est puisqu'il en est persuadé et que cette persuasion constitue ici la possession. Être heureux, c'est avoir pris la mesure du bonheur et sa propre mesure à soi. Il n'est rien de tel pour ne se pas brouiller aveG la vie que de 'n'en point trop attendre. Mais, bon Dieu! que nous voilà loin avec ces subtilités de Sully Prudhomme et de • son livre ! Le Bonheur et la Mort, de simples mots, disions-nous — un mirage qui se dissout pour peu qu'on en approche — et cela à propos d'un poème qui comptera parmi les œuvres mémorables de notre temps et qui es voué tout entier à l'espoir des félicités éternelles.

Mars 1888.

XI

PIERRE LOTI

Sainte-Beuve, dans son Chateaubriand, a comparé le genre descriptif d'autrefois avec celui qui s'est emparé aujourd'hui de notre littérature et qui est en train d'y tout absorber. Après avoir cité un récit de Fontanes, qui venait de parcourir le midi de la France : « Voilà pourtant, s'écrie-t-il, comme on décrivait alors le monde visible et ses variées richesses. Une narration courue, maigre, sèche, abstraite dans son élégance, on s'en contentait volontiers ; cela passait presque pour un tableau. » Peut-être, ajoute le critique, y a-t- il eu depuis abus en sens contraire, « mais qu'il y ait une acquisition véritable et une conquête. un instrument et un organe nouveau, qui le pourrait nier? Il y a toute une langue des formes, des couleurs, et quand on n'a pas la langue on n'a pas les idées, on n'a pas la vision complète et distincte. »

J'ai souvent regretté que Sainte-Beuve n'eût pas développé ses vues sur ce sujet et esquissé au moins, dans son inimitable manière, une histoire de la description. Il aurait montré qu'il y eut comme l'éclosion, puis le développement d'un sens. On apprit à regarder ce qu'on

avait seulement vu jusqu'alors, et à le regarder toujours de plus près, avec plus d'amour ou de curiosité. Il en fut à cet égard des lettres comme de la peinture, qui ne détacha qu'assez tard le paysage du sujet historique, et qui alors même y porta longtemps la préoccupation de la beauté, des traits généraux et de l'ensemble. Aujourd'hui, peintres ou écrivains, la recherche du beau a cédé pour nous à la recherche du caractéristique. Nos yeux se sont ouverts à des sensations, nos âmes à des émotions nouvelles. La facilité des voyages y a été pour beaucoup. Le monde s'agrandissait avec les ascensions de Saussure dans les Alpes et de Ramond dans les Pyrénées, avec la Suisse de Rousseau et l'île de France de Bernardin de Saint-Pierre. Je viens de nommer le grand initiateur. Parmi toutes les influences qu'a exercées Rousseau sur le siècle dernier et sur le- nôtre, il n'en est pas de plus marquée peut-être que la contagion de cette sensibilité enthousiaste qui l'animait à la vue des champs et des bois. L'auteur de- Paul et Virginie y ajouta le charme du paysage exotique et le cadre d'une adorable élégie. Vint Chateaubriand qui entra en vainqueur dans le domaine nouvellement conquis et l'étendit de tous côtés, du Meschacébé au Jourdain, des forêts de l'ancienne Gaule à la désolation- de la campagne de Rome, mettant dans ses descriptions, avec des effets d'une science consommée, les ardeurs et les ennuis de son âme. La lettre à Fontanes et quelques scènes des Martyrs mêlèrent au pittoresque une grandeur d'imagination inconnue jusque-là.

L'histoire du genre descriptif que je voudrais voir

écrire n'aurait' garde d'oublier Ramond ( Voyages au Mont Perdu, 1801), ni surtout Senancour (Obermann, 1804). Ramond, trop peu loué et trop peu lu, dit Sainte- Beuve, et véritablement de premier ordre, chez qui les émotions du touriste s'allient aimablement aux études du naturaliste, — Obermann, qui gravit les hautes cimes en demandant à la nature pourquoi il est mal au milieu des hommes, et qui y trouve avec des sensations étranges une langue non moins neuve pour les exprimer. « La journée était ardente, l'horizon fumeux... » On n'oublie point ces passages quand on les a lus. C'est le sublime de la contemplation morne des choses, une inspiration plus sincèrement désespérée que celle de Chateaubriand. L'un et l'autre, Ramond et Senancour, sont les fils de Jean-Jacques, sans doute, et ils ont pu lire Atala (1801), mais ils n'imitent point; ils sont les interprètes originaux des sentiments et des pensées qui ont gagné toutes les âmes et qui vont bientôt trouver leur suprême expression dans les Méditations poétiques (1820).

L'école orageuse et sentimentale, celle d'Obermann, de René et de Jocelyn, est profondément distincte de l'école romantique. Elle en est presque l'opposé. Le - romantisme a retourné l'homme du dedans au dehors ; il a mis la virtuosité à la place de l'émotion. Les Victor Hugo et les Théophile Gautier ont en quelque sorte réduit l'art d'écrire à l'art de décrire ; ils ont jeté les lettres françaises dans des préoccupations dont elles seront longtemps encore à s'affranchir, celles de la facture; à l'impression sommaire de l'observation spiri-

tualiste ils ont substitué la notation de-s caractères Matériels des objets, des plus minutieux souvent, des plus secondaires, mais qui avaient par là même l'avantage d'être moins familiers. C'est ainsi que le romantisme-a conduit au réalisme de Flaubert comme à celui, de Zola, à celui qui se pique de reproduire la réalité dans ses trivialités comme à celui qui a la prétention de la donner avec ses souillures mêmes et ses ignominies. « Tout existe dans la nature, dont tout est légitime, tout est plastique! ,Il s'agit seulement d'attraper la -note. )1 (L' Éducation sentimentale, t. Ier, p. 206.) Et l'exécution se conformait à la théorie. « Frédéric passait des heures à regarder, du haut de son balcon, la rivière qui coulait entre les quais grisâtres, noircis de place en place par la bavure des égouts, avec un ponton de blanchisseuses amarré contre le bord, OlL des gamins s'amusaiènt quelquefois dans la vase à faire baigner un caniche. » Quant à M. Zola, il a rendu à la décence le service de réfuter son propre système en le poussant jusqu'au bout. Nous lui avions toujours dit que là démangeaison d'obscénité d'un auteur a beau trouver des complices dans les mauvaises curiosités du public, on se heurte tôt ou tard dans cette voie à une impossibilité ; la vie humaine est ainsi faite qu'elle comprend nombre de choses qu'on peut défier le plus mal embouché des écrivains de raconter.

Nous en étions là quand un nouveau venu entreprit de montrer à la fois que l'observation exacte n'est nécessairement ni prosaïque ni révoltante, et que la description

n'a rien à gagner à une littérature si préoccupée d'elle- même. Les écrits de Fromentin marquent une date dans l'histoire du genre. Il y apportait une aptitude nouvelle, l'œil du peintre. Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre avaient trouvé la nature en herborisant, Ramond et Saussure en faisant de la géologie, Chateaubriand et Senancour en promenant leur inquiétude ou leur ennui ; Fromentin, qui était allé chercher en Algérie des sujets de tableaux, en revint avec des récits de voyage et d'une qualité bien particulière.

Ce qu'il a fait, il l'a voulu faire. Penseur et artiste, peintre et écrivain, il avait conscience du but à poursuivre. Tout en admirant sincèrement ce qui avait été accompli, il jugeait que la description s'était égarée. Elle avait trop emprunté à la peinture ; elle avait méconnu la différence des deux arts, et qu'il y a des formes pour l'esprit comme il y en a pour les yeux. Le livre est là. disait Fromentin, non pour répéter l'œuvre du peintre. mais pour exprimer ce qu'elle ne dit pas. On s'est plaint de la pauvreté de notre vocabulaire, et l'on a inventé toute une langue pour satisfaire aux besoins nouveaux de la littérature pittoresque; il n'y avait pas lieu. Notre langue, étonnamment saine et expressive, même en son fonds moyen et dans ses limites ordinaires, est inépuisable en ressources. Sol excellent qui donne tout ce qu'on veut de lui, à la condition qu'on y creuse. « Je ne cacherai pas, raconte notre écrivain, combien j'étais ravi lorsqu'à l'exemple de certains peintres, dont la palette est très sommaire et l'œuvre cependant riche en expres-

sions, je me fiai tais d'avoir tiré quelque relief ou quelque couleur d'un mot très simple en lui-même, souvent le plus usuel et le plus usé, parfaitement terne à le prendre isolément. »

Toute cette préface de l'Été dans le Sahara (édition de 1874) est à lire et à méditer. Je recommande en particulier le passage sur la vérité dans les arts qui vivent de la nature. L'exactitude poussée jusqu'au scrupule n'est pas nécessairement le vrai, selon Fromentin; le principal c'est qu'à la sincérité parfaite se joigne un peu d'imagination, c'est que le temps ait choisi'dans les souvenirs, c'est en un mot qu'un grain d'art s'y soit glissé.

L'exécution, dans les écrits dont je parle, n'était pas restée au-dessous de la théorie. Ce fut, quand ils parurent, une double révélation, celle de la nature qu'ils décrivaient et celle d'un talent auquel nous n'avions rien de tout à fait comparable. Et aujourd'hui encore on ne les rouvre pas sans retomber sous le charme. Tout devient prestigieux sous cette lumière ardente, contagieux dans ces sensations orientales. « Ainsi s'ouvrent mes journées, écrit l'auteur, par des bruits, par des lueurs, par des formes entrevues, par le rayonnement grisâtre de l'aurore à travers ma fenêtre ouverte, par un salut donné du fond de l'âme à chaque chose qui s'éveille en même temps que moi. Ce n'est pas ma faute si la nature. envahit à ce point tout ce que j'écris. » Et ailleurs : « J'étais un jour dans 'un village du Sud, au coucher du soleil, el par une soirée si belle qu'elle en devenait dan-

.gereuse pour un esprit trop naturellement sensible au repos. C'était au bord d'un étang, sous des dattiers. Baigné d'air chaud, pénétré de silence et sous l'empire de sensations extraordinairement douces et perfides, je disais à mon compagnon : — Pourquoi donc s'en aller ailleurs, si loin du soleil et du bien-être, si loin de la paix, si loin du beau, si loin de la sagesse? »

Les -volumes descriptifs de Fromentin sont l'une des choses considérables de la littérature des trente dernières années, l'un de ses produits les plus parfaits et les plus séduisants, et que la grossièreté. croissante a seule pu empêcher de prendre dans l'appréciation courante le rang qu'ils méritent. Nous avons eu, nous allons rencontrer des choses plus intenses, des peintures plus fortes, des œuvres plus extraordinaires, mais, en revanche, moins pensées, moins achevées, moins exquises 1 !

La description, en effet, n'avait pas dit son dernier mot avec Fromentin; elle avait seulement montré ce qu'elle gagne à la sincérité des impressions et quels domaines nouveaux lui ouvraient les terres lointaines. Ce sont des instincts de peintre qui avaient conduit Fromentin sur cette terre d'Afrique dont sa plume avait

1. Je n'ai pas cherché à être complet dans cette esquisse d'histoire littéraire, et de crainte de tomber dans le catalogue je n'ai nommé que les écrivains représentatifs. Comment aurais-je pu autrement passer sous silence l'auteur de tant de descriptions également remarquables par la fraîcheur de l'observation, le sens du pittoresque, et je ne sais quoi de ravi et de ravissant qu'y ajoute l'enthousiasme? George Sand est le grand artiste inconscient; elle a le génie du naturel.

rendu l'éblouissemeat ; c'est. le métier de marin qui a fait faire à Pierre Loti des voyages dont le récit est devenu à son tour un événement littéraire.

Les débuts de Loti ne furent ni très heureux ni très remarqués. Aziyadé, qui est de 1879, nous donnait bien déjà quelques crayons du Bosphore et de. Stamboul, mais, très jeune alors, l'auteur en était encore aux séductions de Musset. On y retrouvait pour héros « le pâle débauché », le blasé incompris et poseur. Les Confessions d'un enfant du siècle avaient passé par là. Loti est revenu plus tard à cette donnée et à son ami Plumkett dans Fleurs d'ennui, mais sans plus de succès ; son humour n'est décidément pas de qualité très fine.

Le Mariage de Loti, en revanche, attira tout de suite l'attention (1880). Les affectations de la première donnée n'y perçaient plus guère, et elles se perdaient dans le charme d'une petite histoire sentimentale et d'une nature très neuve. On trouvait plaisir à répéter ces noms de Papeete et de Bora-Bora; on ne voyait plus qu'îles de corail blanc, mornes à la silhouette fantastique, rivages où des milliers de cocotiers se balancent au vent de la mer comme des roseaux ; au-dessus des tètes, les grandes nébuleuses du ciel austral, et de tous côtés l'immensité de l'Océan. ; sur ce fond, enfin, un peuple d'opéra-comi- que, doux et grotesque, moitié enfant, moitié sauvage, dont un reste de naïveté enjolive les vices, et qui. n'a guère emprunté à la civilisation que ses gênes, ses ridicules et ses poisons.

Une fois en possession de lui-même, le talent de Loti

alla vite grandissant et mûrissant. A Tahiti et à l'histoire de Rarahu, succédèrent le Sénégal et l'histoire de Fatou-gaye, dans le Roman d'un spahi (1881), puis, avec Mon frère Yves, la Bretagne et les mers du Sud (1883), et enfin, après quelques esquisses recueillies sous le titre de Propos d'exil, un volume qui demeure jusqu'ici le chef-d'œuvre de l'écrivain. Pêcheur d'Islande (1886), c'était la Bretagne encore, mais avec la Bretagne des mers nouvelles, c'était l'océan Glacial du Nord et ses jours voilés, c'était le navire dont on n'a plus jamais entendu parler et le veuvage de l'épouse qui l'attend toujours. Les descriptions des pays, des mœurs et des caractères sont égales à tout ce que l'auteur avait donné jusqu'alors, et au lieu de simples récits se déroulant au hasard d'un voyage et d'une expédition il y avait pour la première fois un livre composé. Sans rien perdre de sa franchise, l'auteur était arrivé à l'art.

La description, chez Pierre Loti comme chez Fromentin, a un avantage ou, si l'on veut, une excuse ; voulant nous faire connaître des pays inconnus, leurs ouvrages sont bien forcés de décrire. La description devient facilement importune ou même irritante, quand elle est là, pour son compte, destinée à montrer le savoir-faire de l'écrivain ; elle est à sa place, au contraire, elle a le droit de se déployer lorsqu'elle forme le sujet même du livre. Elle a un autre avantage chez Loti, celui de nous montrer des scènes également neuves et variées. Ce jeune officier a parcouru toutes les régions,

il a navigué sur toutes les mers, il s'est frotté à tous les peuples. Constantinople et Obock, le Sénégal et le Ton- kin, le mouillage de Tourane et les parages d'Islande, les îles du Pacifique et les récifs de la mer de Corail, et, chez nous-mêmes, la Bretagne que nous nous imaginions peut-être déjà connaître; — il a fait passer devant nos yeux les trois quarts du globe. Il a l'oeil qui voit et il a la langue qui fait voir. Naïf, au fond, dominé par la vision des choses, il a moins l'ambition de conter des choses surprenantes et de les habiller de style que de redire ce qui s'est gravé dans sa mémoire en traits si vifs et si profonds. Qu'il soit artiste et qu'il en ait la conscience plus qu'il ne voudrait se l'avouer, je n'en doute guère, mais en définitive ses plus grands effets sont produits par les moyens les plus simples. J'ai rarement senti comme avec cet écrivain que le mot heureux, le mot puissant n'est jamais que le mot juste.

Nous voici au Sénégal, le pays où dans l'eau tiède, à l'ombre des palétuviers, dorment les caïmans gris, où l'éléphant court dans les forêts profondes en frappant lourdement le sol de son pied rapide. Au milieu des branches, en masses noires, de confiantes familles de vautours pesamment endormies, qui se laissent approcher avec leur aplomb d'oiseaux fétiches. Les daturas ouvrent au soir leurs grands calices blancs, au parfum malsain ; l'ai-r est chargé de senteurs malfaisantes de belladone; les phalènes courent sur des fleurs empoisonnées ; l'eau est stagnante, immobile, lourde comme l'huile, avec de petites. vapeurs de fièvre qu'on voit planer çà et là sur sa sur-

face polie. — Il n'y a pas là une épithète ambitieuse, et c'est inoubliable.

Chaque mer a son aspect. L'une est un monde bleu sans limite, des profondeurs limpides qui ne finissent plus. Une autre est la grande splendeur inconsciente et aveugle des choses que les hommes croient faites pour eux ; à la surface des eaux, des souffles vivifiants que personne ne respire ; la chaleur et la lumière répandues sans mesure; toutes les sources de la vie ouvertes sur les solitudes silencieuses; l'étendue brillant et miroitant sous le soleil éternel. Quel contraste avec la mer d'Islande et sa lumière pâle qui ne ressemble à rien, qui traîne sur les choses comme des reflets de soleil mort ! Tout y paraît diaphane, impalpable, chimérique. On voit clair tout en ayant conscience de la nuit ; ces pâleurs des choses ne sont d'aucune nuance qui puisse être nommée. — On n'avait jamais parlé ainsi en français, et pourtant où est la recherche, l'artifice?

Vienne la tempête, la langue de Loti prendra de l'intensité ; elle deviendra au besoin violente comme les éléments mêmes, j'allais dire affreuse comme les choses décrites, mais toujours avec les mèmes saines qualités, admirable précisément parce qu'elle ne songe pas à être de la littérature.

Loti a plusieurs descriptions de mauvais temps, et toutes merveilleuses. Il semble, quand on les relit, qu'on assiste, dans la manière d'écrire, à quelque chose de presque aussi phénoménal, d'aussi prodigieux que les crises de la nature auxquelles l'écrivain nous fait assister.

Le moins terrible de ces récits, mais non Je moins beau, est celui de la brume d'août dans la mer d'Islande, « De ce coup, la voilà arrivée, la sale brume », disent les hommes. Et, en effet, nous en sommes enveloppée. Le vide blanchit lentement. Il se remplit de voiles ténus qui y flottent, tombant mollement dans un grand silence comme des mousselines blanches, mais tombant de partout en même temps, de sorte que l'emprisonnement se fait très vite, et que « cela oppresse de voir s'encombrer l'air respirable ». On reste ainsi dix jours d'affilée, sans rien distinguer, sans autre danger, d'ailleurs, que celui de donner dans l'obscurité contre une autre barque. D'autres fois 'au contraire, et dans ces mêmes latitudes, se déchaînent de redoutables tempêtes. La Ma-rie en sait quelque chose. Elle a vu des jours où chaque, lame approchait avec des contournements furieux,, avec un air de dire : « Attends que je t'attrape et que je t'engouffre! » Partout le chaos, la fureur,'jusque derrière - les grands horizons vides et au delà à l'infini, et Ton est seul au milieu ! Le navire fuit devant la tempête, mais la mer commence à le couvrir, à le manger. Les lames se font toujours plus follement hautes ; il en tombe de lourdes masses sur le pont, avec un bruit claquant, et alors le vaisseau vibre tout entier comme de douleur. Ces éclaboussures, la rafale, la pluie, toutes ces choses ensemble sifflent, cinglent, blessent comme des lanières. Deux hommes sont attachés à la barre, mais ivres de bruit, de fatigue et de froid, ce ne. sont plus que deux-piliers de chair raidie, deux bêtes vigou-

reuses cramponnées là par instinct, pour ne pas mourir.

Je ne sais ce que je fais en condensant ainsi des descriptions dont l'effet vient précisément de la multitude des traits d'observation qui, ainsi accumulés, fouettent à leur tour le lecteur à la figure, lui ôtent la respiration, lui donnent la sensation de l'éperdu.

Dans sa description de la tempête essuyée par la Médée sur la côte chinoise, Loti a surtout retracé les efforts de l'équipage aux prises avec la tourmente, lorsqu'il faut, coûte que coûte, marcher droit contre le vent, lorsque, dans une obscurité où l'on ne voit plus rien, dans un vacarme où l'on n'entend plus rien, crispés de froid et aveuglés d'écume, les gabiers, là-haut dans la mâture, travaillent à serrer les \oiles. « Ils descen":dirent blêmes, mouillés, Feau glacée ruisselant dans la poitrine et dans le dos, les mains sanglantes, les ongles décollés, les dents qui claquaient. Depuis deux jours on vivait dans l'eau, on avait à peine mangé, à peine dormi, et la force des hommes diminuait. »

Ils gagnent leurs hamacs, mais quelle couchée 1 « Sur le plancher, au-dessous des pauvres dormeurs, c'était un lac d'eau noire qui roulait de droite et de gauche, entraînant des vêtements souillés, des morceaux de pain ou de biscuit, des soupes chavirées, toutes sortes de- détritus et de déjections immondes. Et, de temps en temps, on voyait des hommes hâves, défaits, demi nus, grelottants avec leur chemise mouillée, qui erraient sous ces rangées de hamacs gris, cherchant le leur, eux aussi, cherchant leur couchette suspendue, leur

seul gîte un peu chaud, un peu sec, où ils allaient trouver une espèce de repos. Ils passaient en titubant, s'accro- chant pour ne pas tomber et heurtant de la tête ceux qui dormaient : chacun pour soi en pareil cas, on ne prend plus garde à personne. Leurs pieds glissaient dans les flaques d'eau et d'immondices; ils étaient insouciants de leur malpropreté comme des animaux en détresse. »

Quelle dureté de réalisme, mais en même temps quelle science de, la limite, de ces limites au delà desquelles l'effet se détruit et l'art cesse ! Sainte-Beuve avoue quelque part que sa prédilection était pour le naturel et le délicat, plutôt que pour le sublime et le grandiose. Qu'au- rait-il dit en lisant des pages où l'écrivain ne craint pas de devenir brutal pour décrire les brutalités de la vie, mais où, dans ces brutalités mêmes, et jusque dans la peinture de l'horrible et du répugnant, on est forcé de reconnaître l'instinct de la mesure, les avertissements du. goût ?

Loti, en général, reste pour moi un problème. Comment fait-on pour écrire ainsi quand on n'est pas du métier, et pourquoi, si l'on est du métier, devient-il impossible d'écrire ainsi ?

J'aurais beaucoup à dire encore sur Loti. J'aurais aimé le montrer peintre aussi vrai des émotions des hommes que des aspects de la nature, interprète, au besoin, des sentiments simples et touchants, capable d'attendrissement, que dis-je ? de romanesque, avec, courant sur tout cela, des mots de penseur, je ne sais quelle intuition du grand pourquoi sans réponse, la

côte qui « s'allonge sur le tranquille néant des eaux », les yeux égarés du vieux mendiant qui « regarde passer sans comprendre la fête de la vie pleine et superbe », — le cadavre du marin livré à l'Océan : « Jamais rien de lui ne remontera ; jamais il ne se mèlera plus à cette vieille poussière d'hommes qui, à la surface, se cherche et se recombine toujours dans un éternel effort pour vivre. » Mais il faut finir. Je n'ai plus de place que pour exprimer une inquiétude. What next ? comme disent les Anglais. Que nous donnera désormais l'écrivain dont jusqu'ici chaque volume a marqué un progrès? Notez que le doute est permis. Précisément parce que la force de Loti est dans sa sincérité, parce qu'il ne sait peindre que ce qu'il a vu, et n'écrira jamais, je veux le croire, de chic et sur commande, son champ de littérature est borné. Il nous a raconté, ou peut s'en faut, tout ce que peut visiter du globe un officier de marine. Nous connaissons à fond désormais son Paimpol et son Toul- ven, nous avons navigué sur ses mers glaciales et ses mers tropicales, nous avons essuyé ses tempêtes. Les mariages à la Loti, les Aziyadé, les Rarahu, les Fatou, les Chrysanthème ne sont plus pour nous surprendre ou nous amuser. Encore une fois, what next? Est-il permis d'attendre encore quelque chose, et quoi ?

Quand on admire un écrivain comme j'admire Loti, on a peur pour lui malgré soi, peur qu'il ne s'épuise, peur des répétitions qu'on croit avoir déjà remarquées, peur du procédé surtout, dont il y a aussi çà et là des traces, légères encore, mais qui ne manqueront pas d'envahir

le jour où la conscience deviendrait moins exigeante. -

Au surplus, et je reviens par là au point de départ de cet article, le genre descriptif lui-même finira "par s'épuiser. Il mourra enseveli dans ses propres triomphes. Plus il aura été porté haut par les écrivains contemporains, plus leurs successeurs seront réduits à les imiter ; or, l'imitation est le commencement des décadences. Le romantisme est d'hier, et dans quels sables arides le fleuve, naguère si superbe, ne s'est-il pas déjà perdu ? Gare donc à l'avenir ! Tout était à décrire, parce que jusqu'ici on n'avait pas su voir, mais quand on aura tout décrit, le public passera à autre chose ; on laissera là une veine tarie. Il n'est pas impossible que les ouvrages de Loti marquent un jour l'apogée d'un mouvement littéraire et j'aimerais, je l'avoue, que le souci de cet honneur préservât l'écrivain de tout ce qui le ferait paraître inférieur à ce qu'il est aujourd'hui.

Mai 1888.

XII

DÉCADENCE?

Je viens de lire deux livres qui, sans avoir aucune ressemblance, ont éveillé en moi une même suite de pensées. L'un de ces livres est de M. Claveau ; il se compose d'articles qui ont paru dans divers journaux, et il porte pour titre: Contre le flot. C'est de la critique de résistance, on le devine à ce titre, mais c'est en même temps, l'auteur a raison d'y insister, de la critique libérale. M. Claveau n'est ni un pédant, ni un timide ; il est même assez sensible au talent pour tomber parfois dans des engouements dont il lui faut ensuile rabattre ; mais avec le goût des lettres, il a celui qui n'en est point séparable, le goût, d'une certaine décence ; il sait que les choses excessives n'ont point de lendemain ; il proteste, au nom de l'art même, contre des tentatives qui le souillent et le perdent.

L'autre livre, signé Frédéric Loliée, retrace les séductions, les misères et les profits de la vie d'écrivain au temps où nous sommes1. C'est une étude sociale encore

1. Nos Gens de Lettres, avec une préface par Paul Bourget.

plus que littéraire, mais qui donne, chemin faisant, bien des renseignements sur l'histoire des lettres dans notre siècle, sur la plus récente en particulier. Sans vouloir le moins du monde faire œuvre de doctrine, l'auteur en décrivant les progrès du mercantilisme littéraire a touché à une grosse question, celle précisément en face de laquelle je me suis senti amené : Qu'est-ce que tout cela vaut? qu'est-ce que tout cela signifie? et qu'est-ce qui pourra bien en sortir ?

Ou, ce qui revient au même, sommes-nous en état de décadence littéraire ? Et qu'est-ce qu'une décadence? J'ai connu un homme d'esprit qui repoussait ce mot ; il n'y avait à ses yeux que des transformations. A la bonne heure, lui répondais-je, comme la vieillesse et la mort elle-même! Il ne s'agit que de s'entendre. Aussi longtemps qu'on reconnaîtra des différences de sentiment et d'expression d'un temps à un autre, et qu'on n'aura pas renoncé à distinguer entre la santé et la maladie, entre la faiblesse et la force, entre la beauté et la laideur, on sera bien obligé d'avouer qu'il y a, dans les littératures, des époques de sénilité, d'épuisement. Et la caducité va d'ordinaire en croissant. Le fleuve qui coulait jadis avec tant d'abondance et de majesté entre ses rives finit par se perdre dans les sables, voire dans les marécages. C'est Alexandrie et Byzance après Athènes. C'est Lucain après Virgile, Juvénal après Horace. Sans compter les vilenies de Martial et de Pétrone. Je me demande quelquefois la figure qu'auraient faite en lisant ces derniers, je ne dis pas des vertus un peu tendues, comme celle

des Catons, mais des hommes de goût et de cœur comme étaient les Scipions. Or, du moment que nous ne faisons point difficulté d'admettre la décadence pour d'autres siècles et d'autres peuples, pourquoi n'en admettrions- nous pas la possibilité pour nous-mêmes ? Après quoi, je reconnais bien qu'il est difficile de faire ces constatations sur sa propre personne. On a toujours le droit d'espérer que la maladie dont on se sent atteint n'est qu'une crise à traverser. Les déclins littéraires dont nous parlions tout à l'heure, ceux de Grèce et de Rome, ont d'ailleurs coïncidé avec de grands bouleversements politiques, et il y aurait à voir si nous en sommes là. Bref, le problème est difficile à résoudre, et peut-être vaut-il mieux l'attaquer indirectement. Laissons donc de côté la question de décadence, et, puisque personne ne nie qu'il y ait eu changement, demandons-nous plutôt quels sont les changements qu'a subisse rôle de l'écrivain depuis un demi-siècle, et quel effet a produit sur la littérature cette nouvelle position du littérateur. C'est une recherche à laquelle nous invitent les livres de M. Loliée et de M. Claveau, et pour laquelle ils nous offrent l'un et l'autre des secours.

De toutes les révolutions qui se sont faites en France, la plus complète est celle qui s'est accomplie dans la condition des lettres et de l'homme de lettres. On pourrait presque à celle-là mesurer la profondeur des autres.

Au XYII0 siècle, l'écrivain vit de la faveur des grands et de la cour. Il adressse des dédicaces et reçoit des

gratifications ; le comble de la fortune pour lui est d'être pensionné. Au XVIIIe siècle, il a beau être déjà une puissance, il est aux gagés des libraires. Son influence toutefois grandit peu à peu avec le nombre des lecteurs; son sort suit les progrès de l'émancipation populaire. L'avènement de la bourgeoisie est son avènement à lui. Il prend dans le monde moderne quelque chose de l'importance qu'avait le clerc au moyen âge. Il va être un personnage. Il en est un tout à fait sous le régime des classes dirigeantes. L'écrivain, pour lors, devient publiciste, et le publiciste homme politique; les lettres ont donné des hommes d'État à la France. Enfin est venue la démocratie; son effet a été différent : elle a diminué l'influence du littérateur sur les affaires publiques, mais en revanche elle a fait de son métier une profession lucrative et de la littérature l'une des grandes industries de notre temps.

Gardons-nous d'exagérer. L'art entre encore pour quelque chose dans les lettres ; il y a, je n'en doute pas, des vocations véritables, des jeunes gens qui sont épris, les uns de poésie, les autres de vérité, et tous plus ou moins de gloire. Il en reste également quelques-uns qui se servent de la plume comme d'un instrument politique; mais, ou je me trompe fort, ou ce qui domine aujourd'hui, ce qui constitue le trait caractéristique du métier des lettres à l'heure actuelle, c'est précisément qu'elles sont un métier et un métier qui enrichit. On leur demande de l'argent et elles en donnent.

Deux choses ont changé à la fois parce qu'elles se

tiennent : les goûts et les besoins du public que la plume doit satisfaire, et les mobiles auxquels obéit l'homme qui tient une plume. Il en est de l'auteur comme du peintre; le peintre aime sans doute son art, il s'y est voué en vertu d'aptitudes et de penchants naturels, il ne le cultive pas sans amour, mais en même temps il entend vivre de son pinceau et, si possible, en bien vivre. L'écrivain, lui aussi, prend plaisir à son art, ou, si ce terme paraît trop ambitieux pour la plupart des branches de la production littéraire, l'écrivain trouve un certain charme à sa besogne ; mais ce qui domine chez lui, c'est l'ambition universelle, celle d'être riche et de jouir. Il est d'un temps où l'industrie a prodigieusement développé la richesse du pays, olt l'activité sociale s'est jetée à la poursuite de la fortune, et 01'1, par une suite naturelle du même mouvement, les joies de l'esprit ont fait place à des voluptés plus sensuelles. L'homme de lettres n'a eu garde, en cet entraînement général, de se renfermer dans le sanctuaire des muses ; il a voulu avoir sa place au banquet de la vie, et il s'est demandé si sa profession, — puis- qu'entin les lettres sont une profession, — ne pouvait à son tour devenir une affaire.

Il suffisait pour qu'elle le devînt de se rendre compte des inclinations du public auquel on s'adressait. En rapports plus fréquents et plus étroits avec ce public, le journal fut le premier à comprendre le parti qu'il pouvait tirer de la transformation démocratique de la société. Il reconnut qu'il avait devant lui un nombre croissant de lecteurs (et bientôt d'électeurs) engagés

dans une bataille de la vie plus ardente que jamais, intéressés à suivre ces affaires du pays auxquelles la fortune des particuliers est si étroitement liée, et, comme tous les gens qui peinent, avides de distractions. Ce qu'il fallait à cette nation nouvelle, issue de nos révolutions, c'était à la fois d'être renseignée et d'être amusée. Deux hommes entrevirent ce qu'il y avait à tenter et le tentèrent avec un succès qui assure la célébrité à leur nom dans l'histoire du journalisme. Émile de Girardin inventa le journal à bon marché, où le renseignement prenait le pas sur la discussion, et où la discussion elle- même renonçait au tour littéraire dont la presse s'était jusque-là piquée. Villemessant, de son côté, fonda le Figaro et le ligarisme, la feuille mondaine, la chronique amusante, le moniteur des plaisirs, tous les sujets du jour traités dans les proportions et avec les assaisonnements convenables, tout ce qu'une curiosité également pressée et frivole pouvait désirer apprendre, tout ce qu'il fallait d'information quotidienne une pensée paresseuse et aune attention distraite.

Le journalisme n'a pas cessé depuis lors de se développer dans les deux sens que je viens d'indiquer, renonçant de plus en plus au caractère politique pour se vouer à la chronique, au reportage, à l'interview (il a fallu emprunter des mots à l'étranger pour désigner ces mœurs nouvelles^, et offrant ce singulier spectacle d'une industrie après tout littéraire puisqu'elle s'exerce par le moyen de la plume et puisqu'elle occupe presque toute l'activité écrivante de l'époque, mais qui cependant va

toujours dépouillant davantage le caractère proprement littéraire, dédaignant davantage l'art de l'écrivain.

Le journal n'empêche pas qu'on ne continue à écrire des livres, mais les livres s'adressant à un public habitué au journal ont dïi' chercher le succès dans des moyens semblables, et s'imprégner, à leur tour, de l'esprit de la société que j'ai décrite, affairée, blasée, sceptique, sachant un peu de tout et rien à fond, ne demandant aux lettres comme aux arts que des sensations. Aucune croyance commune. Pas plus d'espérance que de foi, car espérer c'est encore croire. Telle est la masse des lecteurs pour lesquels travaille la littérature actuelle1.

En parlant des livres, je laisse l'histoire de côté.

L'histoire suppose l'étude chez celui qui l'écrit, et des connaissances aussi bien que du sérieux chez celui qui la lit. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que nous n'avons jamais eu une école historique plus remarquable qu'aujourd'hui, ni un public moins capable de goûter et d'apprécier ses travaux. L'histoire était autre-

1. Il est juste de dire que, du temps de La Bruyère déjà, la légèreté et la paresse d'esprit des lecteurs avaient pour conséquence,

chez les écrivains, le bavardage et l'ignorance. La Bruyère parle des caprices de la multitude et de la légèreté du public; personne depuis trente ans, dit-il, ne lit plus que pour lire. Il ajoute « que cette indolence avait rempli les boutiques et peuplé le monde de livres froids et ennuyeux, d'un mauvais style, et de nulle ressource, sans règles et sans la moindre justesse, contraires aux mœurs et aux bienséances, écrits avec précipitation et lus de même.» (Caractères, préface.)

fois la lecture de tous les gens comme il faut ; elle a l'air maintenant d'être affaire d'érudits.

Restent la poésie et le roman. Il me serait difficile ne fut-ce que d'esquisser ici le mouvement auquel ils ont obéi Pun et l'autre comme à une loi inexorable, la poésie allant des romantiques aux parnassiens, et des parnassiens aux décadents et aux impressionnistes, tandis que le roman passait du réalisme au naturalisme, et du naturalisme aux ignominies que l'on sait. Qu'il suffise de caractériser la physionomie générale de la littérature à l'heure actuelle. A cet égard, point d'incertitude. Son inspiration étant le besoin d'éveiller des sensations, son défaut est la recherche de l'effet. On admettait autrefois que l'art d'écrire consistait à dire avec clarté, et avec force ou avec grâce, mais dans la langue de tout le monde, des choses qui valaien t la peine d'être dites ; n'ayant plus de ces choses à dire, on y supplée par des innovations de vocabulaire, des synonymies niaises ou grotesques. On cache le vide de la pensée par l'imprévu de l'expression. Faute d'invention, surtout, on se jette dans la description. Rien de plus caractéristique que la place dont la description s'est emparée dans la littérature contemporaine. Balzac est un descriptif; Victor Hugo aussi, et presque autant que Delille. « Les poèmes de ce genre, écrivait Benjamin Constant à Fauriel, sont toujours venus au moment de la décadence des littératures, lorsque les âmes n'avaient plus l'énergie nécessaire pour concevoir un plan et mettre dans les idées quelque ensemble. »

Le styliste n'est pas la même chose que l'écrivain, c'en est le contraire. Où est le goût à cette heure? Qu'on me montre chez quelqu'un des favoris du public les qualités qui constituaient le génie de notre littérature, la mesure, le naturel, la grâce. Qu'on me montre même la puissance, la puissance qui consiste à toujours laisser sentir une force en réserve.

Le caractère de l'art moderne est l'outrance. L'amuseur public ne voit pas que ses efforts vont à contre-fin, chaque réveil de la sensualité littéraire à laquelle il s'adresse étant suivi d'une satiété plus affadie, et par suite d'une exigence plus difficile à satisfaire. On s'enferme peu à peu dans une impasse. Le roman moderne en est un exemple bien digne d'attention. Nous le lui avions prédit. Vous avez beau faire, répétions-nous sur tous les tons, il est des réalités humaines qu'en dépit de votre soif d'ordure, de votre prurit d'obscénité, vous n'oserez jamais décrire. Et dès lors, que deviennent vos théories? Pourquoi ne pas vous arrêter avant que le dégoût général vous crie halte-là ?

Ce Benjamin Constant que je viens de citer, un esprit assez libre de préjugés, comme on sait, écrivait au sujet de Rétif de La Bretonne : « Quant à moi, je serai toujours rétif à l'admirer. Ma délicate sagesse n'aime pas cette indécence ex professo, et je me dis : Voilà un fou bien dégoûtant qu'on devrait enfermer avec ceux de Bicêtre. Et quand on me dira : l'original Rétif de La Bretonne, le brillant Rétif, etc., je penserai : C'est un siècle bien malheureux que celui où l'on prend

la saleté pour du génie, la crapule pour de l'originalité, et des excréments pour des fleurs ! »

Et un autre désabusé, un autre sceptique, mais qui conserva toujours la religion littéraire : «Il y a une infection du goût, a dit Sainte-Beuve, qui n'est pas compatible avec la droiture et l'honnêteté de l'âme. »

« Quelle diatribe ! bon Dieu 1 » s'écriait Constant en terminant la page qu'on vient de lire. Il craignait d'y avoir mis plus de chaleur qu'il ne convenait à son scepticisme. Je le tiens quant à moi pour excusé. Laissons là les intérêts de l'art, bien qu'on se représente malaisément l'art fourrageant dans le malpropre; laissons la morale hors du débat, bien qu'elle paraisse assez compromise par les goûts de polissonnerie ; mais il reste une question qn'on pourrait dire de sociabilité. Il s'agit de savoir si l'on continuera à faire une distinction entre l'honnête homme, comme on disait autrefois, l'homme- bien élevé, comme on dit encore aujourd'hui, et l'homme qui ne l'est pas. Il s'agit de savoir si la démocratie implique nécessairement le niveau dans la grossièreté. N'y aura-t-il plus de par le monde une élite qu'on reconnaîtra à la propreté des mains et à la retenue du langage ? Le jour "iend ra-t-il où l'ordure ne sera plus ordure, ni le goujat un goujat?

Arrivé au terme de cet examen, je ne sens plus la nécessité de conclure. Sommes-nous en décadence ou traversons-nous seulement une phase? Y a-t-il transformation ou décomposition? Livrée à l'industrie, tombée dans le procédé, portée à l'outrance, éveillant les curiosi-

tés malsaines, demandant de nouvelles sensations au dégoût même, notre littérature est-elle capable de se relever? La question me paraît se confondre avec celle- ci : assistons-nous en ce moment à la fin d'un mondé ou à l'éclosion d'un autre? Les littératures qui ont péri ont péri avec les États qui leur avaient donné naissance ; le choc des barbares y a aidé. Est-ce là le sort qui nous est réservé? Et sera-ce la démocratie qui jouera le rôle des barbares?

Nous contemplons les ruines du passé, nous subissons les misères du présent, et, nous avons beau faire, nous ne voyons guère jusqu'ici de lueur à l'horizon, .- ce qui ne veut pas dire, je me hâte de l'ajouter, que le soleil se soit couché pour jamais.

Pour qu'il y ait une littérature, il faut qu'il y ait une société, et aujourd'hui c'est la société elle-même qui semble s'évanouir ; l'ancienne disparaît et la nouvelle n'est pas encore en vue. Et puis, après tout, qui nous dit que la société future aura le besoin, le goût, la notion des lettres ?

Novembre 1887.

XIII

RÉCEPTION DE M. LECONTE DE LISLE

Il me semble que la séance d'hier a été bonne pour la mémoire de Victor Hugo. Le poète a été dignement célébré, et il l'a été de manières et, sur des modes divers, ce qui ajoutait à l'intérêt de la solennité. M. Leconte de Lisle, dans un passage de son discours, parle des vers « spacieux et marmoréens » de son prédécesseur; je dirais volontiers que son éloquence, à lui, fait également penser au marbre : elle en a la solidité et le poli, mais aussi, dans sa savante facture, quelque chose de massif et de froid. Quant à M. Alexandre Dumas, je l'avoue franchement, il a déployé des qualités de penseur et de critique, il a fait preuve d'une justesse d'esprit, d'une élévation d'idées, d'une variété de ressources qu'aucune de ses œuvres précédentes ne m'avait fait soupçonner.

Je reviens au récipiendaire. M. Leconte de Lisle est de la race des forts, non de la race des souples, et,

comme les forts, il manque parfois de largeur et de goût. J'aime les allures sévères de son discours : un seul mot, au début, sur l'honneur qui lui a été fait et sur la gratitude qu'il en ressent, puis tout de suite l'entrée en matière, et le sujet lui-même traité avec une sorte d'austérité : une histoire générale de la poésie, suivie, si l'on me permet cette expression, du catalogue descriptif des ouvrages de Victor Hugo. Je goûte moins la langue de l'orateur. Il dira d'un poète qu'il a « le clairon d'or des idées ondoyantes », et qu'il meurt « auréolé de l'Illusion suprême ». On rencontre ailleurs une époque organique de la littérature qui est réfractaire à l'indépendance légitime de l'intelligence, et, ailleurs encore, des perceptions diverses qui jaillissent en images vivantes, lesquelles images, « toujours précises dans leur abondance sonore, constatent la .communion profonde de l'homme et de la nature ». Je ne sais, mais je ne rencontre jamais ces recherches de style sans me sentir un peu honteux pour l'écrivain ; il s'est donné tant de peinè pour faire beau, et il est si rare dans ces cas-là qu'on réussisse.

M. Leconte de Lisle a été applaudi comme il convenait, et applaudi surtout lorsque l'orateur qui lui a succédé a lu le splendide morceau sur Midi, qui a fait la réputation du poète et par lequel surtout il vivra. A d'autres moments, les marques d'approbation ont été moins générales, moins spqntanées, partant d'un groupe, je ne dirai pas d'admirateurs, — tout le monde l'était, — mais de sectateurs. C'est que le récipiendaire, en effet,

il ne nous l'a pas caché, est un philosophe aussi bien qu'un poète, et c'est que ce philosophe, comme il arrive aux natures plus fortes que fines, a bien quelque chose du sectaire. C'est de l'esprit de secte, c'est du fanatisme à rebours que de parler du moyen âge comme l'a fait l'orateur : « Noires années, a-t-il dit, années d'abominable barbarie, avilissant les esprits par la recrudescence des plus ineptes superstitions, par l'atrocité des mœurs et la tyrannie sanglante du fanatisme religieux. » Il y avait autour de moi des personnes qui avaient la bonté de s'indigner de cette sortie.

M. Leconte de Lisle est le chef d'une nouvelle école poétique, et il est à regretter qu'il n'ait pas plus nettement indiqué en quoi ses théories diffèrent de celles du romantisme. M. Alexandre Dumas l'a fait pour lui. « Vous avez, a-t il dit au récipiendairej immolé en vous l'émotion personnelle, vaincu la passion, anéanti la sensation, étouffé le sentiment. Vous avez voulu, dans votre œuvre, que tout ce qui est de l'humain vous restât étranger. Impassible, brillant et inaltérable comme l'antique miroir d'argent poli, vous avez vu passer et vous avez reflété tels quels les mondes, les faits, les âges, les choses extérieures. Vous ne voulez pas que le poète nous entretienne des choses de l'âme, trop intimes et trop vulgaires. Plus d'émotion, plus d'idéal, plus de sentiment, plus de foi, plus de battements de cœur, plus de larmes ; vous faites le ciel désert et la terre muette. »

Alfred de Musset, dans des vers célèbres, avait déjà, sans la connaître, visé la nouvelle école :

Celui qui ne sait pas, durant les nuits brûlantes,

Qui font pâlir d'amour l'étoile de Vénus...

Que celui-là rature et barbouille à son aise ;

Il peut, tant qu'il voudra, rimer à tour de bras,

Ravauder l'oripeau qu'on appelle antithèse, etc.

Le dirai-je ? Je ne suis pas sûr que, de M. Alexandre Dumas et de M. Leconte de Lisle, ce ne soit pas le dernier qui ait raison. Il ne serait pas difficile, je le crois, je le crains, de montrer que la poésie, cette langue de l'imagination et du sentiment, a dû vieillir comme le sentiment et l'imagination mêmes, qu'en vieillissant elle a dû tomber dans le besoin d'étonner, dans l'ostentation du savoir-faire, et qu'un pas de plus l'a conduite entin à l'état purement descriptif, à la condition de poésie marmoréenne et matérialiste. Ce mouvement, on pourrait le démontrer en s'appuyant sur l'histoire tout entière des sociétés, avait quelque chose de fatal, et ce n'est pas un mince honneur pour M. Leconte de Lisle que de persolInifier une phase, la dernière, phase peut-être, de cette grande chose qui fut la poésie. Je me demande seulement si M. Leconte de Lisle sent bien lui-même la portée du rôle qu'il joue, la 'place que son œuvre tiendra dans l'évolution à laquelle il est fier de prendre part. La poésie matérialiste implique contradiction, ou plutôt c'est avec elle qu'éclate la contradiction intime que portent toutes choses en elles-mêmes et par laquelle elles périssent. Prise dans son essence, la poésie c'est la divine inquiétude, c'est le besoin qu'éprouve l'être fini de se faire illusion sur ses limites, c'est la soif de perfection et d'immor-

talité. Qu'est-ce à dire si ce n'est que le roman une fois fini, une fois vécu, l'humanité est condamnée à désapprendre graduellement la langue divine dont son enfance fut bercée?

La réponse de M. Alexandre Dumas à M. Leconte de Lisle a eu deux défauts : elle n'a pas été lue de manière à faire sentir les beautés dont elle était semée, et elle a eu trop de recommencements; je veux dire qu'elle se compose de diverses parties à la fin de chacune desquelles on avait le droit de croire le discours terminé. Un orateur plus exercé que M. Dumas saurait que rien n'est si fatigant pour l'auditeur et par conséquent si peu favorable à l'effet d'un discours.

Ceci dit, je n'ai plus qu'à exprimer une admiration qui, je l'ai déjà laissé voir, n'a pas été sans mélange de surprise.' Quelque haute idée que j'eusse du talent de M. Dumas je me demandais comment l'homme de théâtre allait ici se tirer d'affaire. Il nous a dit hier lui-même qu'il est naturellement sermonneur : allions-nous retrouver la coutu- mière tirade de ses comédies, ou la morale prêcheuse et paradoxale de ses préfaces? Eh bien, non; nous avons eu, au lieu de cela, un morceau de la plus saine littérature et, par places, de la plus haute éloquence. Et quel bien ne nous a pas fait à tous cette langue simple et sans gêne après les hautes sonorités !

Le discours, je 'l'ai dit, se compose de plusieurs parties. Après un chapitre sur la personne et le génie de M. Leconte de Lisle, en est venu un second sur les dogmes de l'école dont il est le chef, un troisième sur la

philosophie pessimiste qui se mêle aux théories esthétiques du cénacle, puis des pages sur l'innovation romantique, d'autres sur les relations de l'auteur de Henri III avec l'auteur d'Hernani, et ce n'est qu'après tous ces sujets, tous traités d'ailleurs de la manière la plus intéressante, que M. Alexandre Dumas est arrivé proprement à Victor Hugo. Il y a trois hommes, dit-il, dans cet homme, le poète, le philosophe et le politique, mais le philosôphe et le politique, c'est encore le poète, et nous avons alors, en une vingtaine de pages, la caractéristique la plus juste, la plus ingénieuse et la plus brillante qui ait peut-être jamais été faite d'un grand écrivain. La méthode en est curieuse. C'est, sous forme de crescendo, l'histoire d'un génie, d'une carrière, d'une ambition destinée à toujours grandir et à être comblée. Victor Hugo a, dès sa jeunesse, une idée fixe, c'est de devenir le plus grand poète de son pays et de son temps, puis, à mesure qu'il avance dans la vie, d'être le plus grand homme de tous les pays et de tous les temps. S'il a commencé par être catholique et monarchique, il n'a pas tardé à se sentir mal à l'aise dans ces opinions, « n'admettant pas qu'il pût être enfermé dans des formes de gouvernement et de culte où il n'eut pas le droit de tout dire et la chance d'être le premier ». Il se tourne alors vers Napoléon, comme vers l'incarnation de la plus grande gloire à laquelle un homme puisse prétendre. Sans compter que c'est une gloire que le poète peut partager ; Homère n'est-il pas devenu plus grand qu'Achille? Avec Napoléon, d'ailleurs, et sans souci de

la contradiction, Hugo se met à chanter la liberté, parce qu'il a compris que la foule seule pouvait lui donner la gloire telle qu'il la voulait. Patience, nous ne sommes pas au bout. Victor Hugo avait vanté Napoléon pout s'associer à l'éclat d'un si grand nom, mais il vint un moment où ce, nom lui parut une rivalité, où cette rivalité l'importuna, et où il rangea Bonaparte parmi les traqueurs de peuples, les « immenses hommes farouches » qui disparaissent devant les vrais colosses, c'est- à-dire devant les hommes de pensée et de paix. Hugo avait de bonne heure parlé de l'art comme d'un sacerdoce, il y revient aujourd'hui : « Le poète est prêtre, écrit-il; il y a ici-bas un pontife, c'est le génie. »

« Il ne lui reste plus, fait observer M. Alexandre Dumas, qu'à ajouter : Le génie c'est moi. Il ne le dit pas, mais il commence fermement à croire que le monde le dira. » Et, en effet, tout ne s'est-il pas réuni pour lui persuader qu'il était voué à l'apothéose? « Tout a concouru, contribué, conspiré à le convaincre qu'il avait réalisé son espérance superbe. Quand un dévot meurt convaincu qu'il aura la béatitude éternelle, c'est comme s'il l'avait véritablement. Il y a là une minute qui équivaut à l'éternité, qui la contient peut-être. »

L'orateur se demande en terminant de quelle manière les hommes pourraient symboliser ce que Victor Hugo a été et ce qu'il avait rêvé, le rayonnement à la fois qu'il jette et les obscurités qui le voilent, et il propose que la première étoile que découvrira la science française reçoive le nom du poète.

M. Dumas se demande une autre chose encore. Il recherche ce qu'il va advenir de l'œuvre immense et troublante, splendide et disparate, que nous a laissée le . grand écrivain, et il répond à cette question en quelques pages qui, si elles eussent été convenablement lues, auraient été applaudies comme au nombre des plus belles qu'une assemblée ait jamais entendues. Il y a dans ce passage un sentiment extraordinaire de ce que le génie de Victor Hugo a eu de spécial, d'unique, de napoléonien.

La séance d'hier aura été mémorable; elle aura révélé un critique là où personne ne le soupçonnait, et un critique qui, à la manière dont il exerce cet art nouveau pour lui, jetterait au besoin dans l'ombre les talents même auxquels il a dû jusqu'ici sa célébrité.

IP)' avril 1887.

xi y

RÉCEPTION DE M. GRÉARD

L'académicien défunt dont on faisait l'éloge, le récipiendaire qui lui succédait et le directeur de l'Académie qui recevait le nouveau venu, trois figures qu'il vaudrait là peine de retracer, trois physionomies caractérisées et dont la séance d'hier a accusé les traits.

Celle du défunt a été fort bien tracée par le nouvel académicien. Le comte de Falloux était né en pays chouan, d'un père émigré, et il fut élevé dans les souvenirs de l'ancien régime. Sans fanatisme cependant; royaliste et catholique de naissance, il fut toujours, dans ces deux convictions, homme du centre droit. L'amitié de madame Swetchine tint une grande place dans sa vie; c'est à son influence qu'il rapportait son entrée « dans la vie sérieusemeut chrétienne ». Le nom du jeune Alfred, de cet excellent Alfred, revient souvent dans les correspondances de cette famille spirituelle dont l'histoire de l'Église au xixe siècle ne devra pas négliger le souvenir. C'était quelque chose de très particulier, moitié cé-

nacle, moitié salon. Madame Swetchine avait dans son appartement une chapelle, où ses amis, quittant le coin de la cheminée, et prenant la clef des mains de la maîtresse de la maison, allaient, l'un après l'àutre, faire un acte d'adoration. Une noble femme, après tout, et dont on a de beaux mots, des mots généreux. Lacordaire ne lui en reprochait pas moins un zèle étroit. « Celui qui fait bon marché de la pensée d'un homme, d'un homme sincère, lui disait-il dans une généreuse lettre, celui-là est un pharisien, la seule race d'hommes qui ait été maudite par Jésus-Christ. »

Devenu chrétien agissant, Alfred de Falloux voulut entrer dans les œuvres de charité et de propagande. Il évangélisait les ouvriers, nous dit M. Gréard, en leur racontant la vie des saints. J'espère qu'on ne mettra pas ce trait parmi ceux qui doivent nous montrer, chez M. de Falloux, la préoccupation de concilier les traditions avec les besoins de la société moderne. Cette prétention du catholicisme libéral ne témoigne que d'une chose, des profondes illusions que se faisait ce parti sur la portée du mouvement qui entraîne aujourd'hui les esprits. Et personne n'a été plus étranger à ce mouvement que M. de Falloux, avec sa Vie de Louis XVI et son Histoire de Pie V. Le choix de ces deux héros était caractéristique ; l'idée de présenter aux sympathies de notre siècle le dominicain Ghislieri, avec ses souvenirs du Saint-Office, ses ardeurs de croisade, et sans nous faire grâce de ses miracles, cette idée est celle d'un homme resté émigré dans la France contemporaine.

Ce qui est vrai, et ce que M. Gréard et M. de Broglie ont très bien fait ressortir, c'est que M. de Falloux était essentiellement un politique. Il en avait toutes les qualités, celles surtout de finesse, de savoir-faire, de tactique. a Qui ne l'a pas vu, disait Tocqueville, discuter autour d'une table ne sait pas ce que c'est que la puissance d'un homme ». « Dans son parti même, ajoute M. Gréard, ses adversaires lui ont souvent reproché de ne parler qu'à demi, de ne se donner qu'à moitié. Il ne se défendait pas d'être habile et de suivre ses voies. Il ne lui en coûtait ni de se retrancher, ni de se couvrir. » M. de Falloux avait, d'ailleurs, des dons de tribune et de courage. Une fut certes pas un homme d'Etat, — on ne l'est point quand on est si peu de son siècle — mais - il possédait quelques-unes des qualités de l'homme d'État.

M. de Falloux n'arriva à la chambre des députés que peu de temps awant la révolution de Juillet; sa carrière politique est tout entière renfermée dans son rôle aux Assemblées de 1848 et 1849, et dans sa gestion du ministère de l'instruction publique. Son acte, celui auquel est resté attaché son nom, est cette loi sur l'enseignement qui a défrayé hier une bonne partie des discours académiques. Le coup d'État rendit M. de Falloux à la vie privée. Il se voua alors à l'agriculture avec intelligence et succès, et devint le bienfaiteur de son voisinage, étranger désormais à la tribune, à la politique active, mais non à cet exercice d'influence auquel il s'entendait si bien. La restauration monarchique n'eut pas de plus chaud partisan, le pouvoir temporel de plus ardent

défenseur. Il resta jusqu'à la fin fidèle à la pensée que le salut de la France était lié à la monarchie et au catholicisme. C'est dire quels furent ses chagrins. Il vit la République se consolider en France, le royaume d1ftalie occuper définitivement sa capitale, et Pie IX frapper d'ana- thème le catholicisme libéral. Le pauvre gentilhomme de Segré avait à souffrir de tous les côtés à la fois. On sait quelle épithète injurieuse Louis Yeuillot avait attachée à son nom; Tocqueville, dans une lettre à Ampère, ne s'est pas montré moins insultant. Il faut se rappeler ces dessous de l'histoire des partis pour ne pas être tout à fait dupe de la figure qu'ils font dans les éloges académiques.

Le duc de Broglie, en parlant de M. de Falloux, a peint un homme selon son cœur. Le fait est qu'il y a entre eux de certaines analogies. M. de Broglie n'a pas occupé à la tribune la même place que M. de Falloux, et il n'a attaché son nom à aucun acte, sauf à des coups d'État avortés. M. de Broglie, en revanche, est un historien infiniment plus instruit et un écrivain plus considérable que n'a été M. de Falloux. J'ajoute que si, en religion, ils ont appartenu à la même petite Église, la monarchie, pour M. de Falloux, était plus liée à la légitimité, tandis que, pour M. de Broglie, elle est plutôt affaire de théorie. La ressemblance entre les deux personnages, si je ne me trompe, revient surtout à ceci : ce sont des hommes politiques de la même qualité, c'est-à- dire essentiellement des chefs de parti, habiles à manier les passions et les intérêts, rompus aux manèges secrets,

persuasifs, insinuants, opiniâtres, résolus. L'un et l'autre destinés à échouer dans leurs entreprises, parce que l'un et l'autre ont également poursuivi la quadrature du cercle, parce qu'ils ont également cherché à enfermer un monde nouveau dans des formes de la pensée vieillies et brisées.

M. de Broglie, je l'ai dit, a des parties de l'homme public; encore moins lui contestera-t-on les qualités de l'écrivain, surtout quand il applique son talent à des sujets étrangers à ses passions théologiques et autres. Mais, il faut l'avouer, de tous les genres celui qui lui convient le mieux n'est pas le discours académique. Il y tombe dans des défauts qui tiennent, j'imagine, à tout l'ensemble de sa nature et de son éducation. Il y est traditionnel, j'allais dire vieillot. C'est un ci- devant. On a beaucoup applaudi hier, — et pour qui connaît l'Académie cela était inévitable, — une suite de morceaux à effet sur Rome, la Ville Éternelle, la capitale d'un monde, sur la monarchie française et son œuvre à travers les siècles, sur la guerre de 1870 et l'union de tous les partis autour du drapeau, sur le catéchisme, enfin, et les bienfaits de l'enseignement religieux. Je le dis franchement, ces lieux communs, habillés d'une pompeuse rhétorique et destinés à donner le signal aux manifestations de l'auditoire, m'ont paru d'un goût trop peu sévère. Comment un homme d'esprit ne sent-il pas que se les permettre c'est déroger?

J'indique, en parlant ainsi, ce qui m'a enchanté dans le discours de M. Gréard. L'auditoire ne me paraît pas

l'avoir goûté autant qu'il méritait de l'être, et je ne suis pas sûr que le public en appréciera toutes les qualités ; il n'en est pas moins vrai que ce morceau est un chef- d'œuvre. Jamais je n'ai si bien senti qu'en l'écoutant la pénétration réciproque du caractère et du talent. Pas un mot à effet, mais tout bien pensé et bien dit, mais partout la mesure, la justesse, la convenance. On les compte les hommes aujourd'hui qui veulent être plutôt que paraître, et qui, ayant un discours d'apparat à prononcer, sont décidés à ne se distinguer que par le droit sens et l'extrême propriété de l'expression. Les livres de M. Gréard nous avaient déjà fait connaître cette originalité : une pensée trop sérieuse pour admettre les éclats de voix ou les gambades, une pensée trop juste et en même temp(trop ingénieuse pour ne pas se traduire avec distinction.

Ce qui n'est pas moins rare c'est l'union, chez M. Gréard, de la modération des sentiments et de la fermeté des convictions. Il n'est point d'esprit moins révolutionnaire que le sien, et il n'en est point de plus attentif aux courants de l'esprit public, de plus prêt à « reconnaître, sous les troubles de la surface, la transformation profonde qui est à la fois l'honneur et le péril de notre temps ». Mais je ne résiste pas au plaisir de citer-tout ce beau passage. « Une société nouvelle s'est élevée. La force a passé au nombre ; et ce n'est pas seulement dans l'ordre politique que le suffrage universel a modifié les conditions de la vie sociale. Les problèmes jadis réservés à une élite préparée à en peser les termes, à en mesurer

les solutions, se sont dressés tout d'un coup devant des foules impatientes et inquiètes. L'esprit d'affranchissement a pénétré partout, confondant trop souvent les privilèges abusifs et les inégalités nécessaires, les ambitions légitimes et les convoitises malsaines, la liberté et la licence, le pouvoir et le droit. Et, en même temps, de ces mouvements confus et mal réglés se dégage un sentiment plus vif de la dignité humaine, une conception plus saine de la justice, tout un ensemble d'efforts qui témoignent d'une raison publique plus largement éclairée. De l'organisation de cette démocratie qui cherche laborieusement à discipliner ses forces dépend aujourd'hui la destinée du pays, de sa vitalité notre grandeur, de sa sagesse notre salut. »

Le temps me manque pour parler, comme j'en avais l'intention, de la loi de 1850 et de la liberté d'enseignement. J'aurais voulu montrer que les avocats de la loi n'ont jamais été tout à fait sincères. Ils entendaient par liberté la faculté de faire concurrence aux écoles de l'État, mais ils n'ont jamais admis, lorsqu'on les pressait sur ce point, la liberté des doctrines. Il y avait là une sorte de quiproquo volontaire : la liberté pour le parti religieux n'a jamais été que la liberté du bien, c'est-à- dire, au fond, la liberté pour des croyances.

Après quoi, et cette équivoque dissipée, j'avoue bien que, dans le parti opposé, le mot de liberté n'a guère été employé avec plus de franchise. Là aussi il signifiait la liberté pour un parti, la liberté pour une opinion, la liberté pour l'enseignement laïque, par opposition à l'en-

seignement ecclésiastique. De part et d'autre on était en guerre, et c'est à la lutte que servaient les professions de libéralisme. Deux civilisations, deux époques se trouvaient

en présence, et chacun n'a cherché au^â|ïïT\*Cfa^à triom-

pher de son ennemi.

20 janvier 1888.

FIN

TABLE

I. — Les trois incarnations de Paul de Gondi 1 Il. — Madame de Maintenon; revision du procès 107 III. — La religion de Pascal 175 IV. — L'avenir de la religion, dialogue 194 V. — Renan, l'Histoire du peuple d'Israël ........... 223 VI. — Comment il faut lire Montesqtiieu 239 VII. — Du gouvernement démocratique 254 VIII. — La statue de Lamartine 281 IX. — Les précurseurs de Lartiartiiie 290 X. — Le Bonheur, de M. Sully-Prudhomme 307 XI. — Pierre Loti 321 XII. — Décadence? 337 XIII. — Réception de M. Leconte de Lisle ................ 349 XIV. — Réception de M. Gréard ......................... 357

NOUVEAUX OUVRAGES EN VENTE 1

.

Format in-8°. 1

DUC D'AUMALE f. c. LUCIEN PEREY f c.1 Histoire des Princes de Condé, Histoire d'une grande dame au . J ,t. 1 à IV s 30 » xvin' siècle. — La princesse 1 A. A DAHUUUA RAPnnuv- Hélène de Ligne. — La com- I tesse Hélène Potocka, 2 vol.. 15

Madame de Custine, 1 vol 7 50 COMTE DE RAMBUTEAU 1f nurnFRRnriiF BKUbLIE Lettrçs du maréchal de Tessé,

- Marie ., . - mi\* Thérese • Impératrice, 1 Vol 7 50

17Mi-1746, 2 vol 15 » vol.......................... ERNEST RENAN"

DÉSIRÉ NISARD Drames philosophiques, 1 vol.. 7 50 Souvenirs et notes biographi- Histoire du peuple d'Israël, t. 1 7 50 ques, 2 vol 15 )) G. ROTHAN

EDMOND SCHERER La Prusse et son roi pendant la

Melchior Grimm, 1 vol 7 50 guerre de Crimée, î vol 7 50

Format grand in-18, à 3 fr, 50 c. le volume.

ANONYME vol. H. LAFONTAINE vol. La Neuvaine de Colette 1 Thérèse ma mie i

L'AUTEUR DES HORIZONS PROCHAINS - ANATOLE LEROY-BEAULIEU Dans les prés et sous les bois — 1 La France, la Russie et l'Europe. 1

RENÉ BAZIN • EUGÈNE MANUEL

Une Tache d'encre 1 Poésies du Foyer et de l'Ecole.... 1

PAUL BOURDE ADRIEN MARX

En Corse 1 Petits mémoires de Paris 1

RHODA BROUGHTON DÉSIRÉ NISARD

L'Amour esclave et maître 1. „ ... ..

.considérations sur la Révolution

EDOUARD CADOL française et sur Napoléon 10.... 1

Mariage de princesse 1 RICHARD O'MONROY

MARQUIS DE CASTELLANE La Brune et la Blonde 1

Madame Béguin 1 PAUL PERRET

ÉDOUARD DELPIT Après le crime 1

La Vengeance de Pierre 1 A. DE PONTMAUTIN

ALBERT DURUY Souvenirs d'un vieux Critique,

L'Armée royale en 1789 1 9, série 1

H. DE LA FERRIÈRE HENRY RABUSSON

Amour mondain, Amour mystique 1 Le Mari de madame d'Orgevaut.. 1

A. GENNEVRAYE J.RICARD

Les embarras d 'un capitaine de La Course à l'amour 1 i dragons 1

F. DE GIRODON-PRALON PIERRE SALES

Péché originel 1 Mariage , . manqué 1

GYP L. DE TINSEAU

Pauvres p'tites femmes ! 1 Ma cousine Pot-au-Feu 1

COMTE D'HAUSSONVILLE LOUIS ULBACH

Prosper Mérimée — Hugh Elliott. 1 La Belle et la Bête ................ 1